

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET EUROPEENNES

Rapport d'activité 2022



STRUCTURE 2022

INTRODUCTION.....	6
1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS.....	6
1.1. Organisation au MAEE	6
a. Mission Statement	6
b. Attributions du département.....	7
c. Organisation du MAEE	8
d. Culture sécuritaire du département	9
e. Politique étrangère féministe	10
1.2. La communication du MAEE.....	11
1.3. Assistance consulaire	12
1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale.....	13
1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg	14
a. Corps diplomatique.....	14
b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur	15
1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques	15
a. Chancellerie	15
b. Gestion des distinctions honorifiques	15
1.7. Délivrance de passeports, visas et légalisations – BPVL.....	16
a. Passeports	16
b. Visas	22
c. Légalisations.....	28
1.8. Activités en matière de droit international public du service juridique du MAEE	30
a. COJUR, Groupe de travail de droit international public (Bruxelles).....	30
b. COJUR-CPI Groupe relatif à la Cour Pénale Internationale (Bruxelles, La Haye)	30
c. Autres enceintes internationales	30
1.9. Interaction avec le Parlement	31
a. Questions parlementaires et pétitions adressées au Ministre des Affaires étrangères et européennes et Ministre de l'Immigration et de l'Asile	31
b. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire.....	39
c. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Défense	41
1.10. Coopération culturelle	43
a. La promotion culturelle à l'étranger	43
b. Coopération avec les institutions culturelles.....	44
1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales.....	44
a. Luxembourg, capitale européenne	44
b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA).....	46
2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL.....	46
2.1. Europe	46
a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg.....	46

b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne	48
c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne	51
Europe orientale et Russie	52
d. Relations avec les Balkans occidentaux et la Turquie	54
2.2. Amériques	55
a. Amérique du Nord	55
b. Amérique latine	56
2.3. Asie et Océanie	57
2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord	61
a. Activités multilatérales	61
b. Activités bilatérales	62
2.5. Afrique sub-saharienne	63
 3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES	 68
3.1. Benelux	68
3.2. OCDE	69
3.3. Organisation des Nations Unies et droits humains	70
a. Organisations internationales	70
b. Droits humains	73
c. Mise en œuvre du Plan d'action « Femmes et paix et sécurité » - Rapport préliminaire de l'activité du MAEE en 2022	76
3.4. Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe	80
3.5. Conseil de l'Europe	80
3.6. Politique de sécurité internationale	82
a. Non-prolifération et désarmement	82
b. Armes conventionnelles	82
c. Armes de destruction massive	83
d. Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage	84
e. Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles	84
f. Stratégie Spatiale de Défense	85
3.7. OTAN	85
a. Sommet de l'OTAN	85
b. Conseils ministériels à l'OTAN	86
 4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG	 86
4.1. Axe 1 : Positionner	87
4.2. Axe 2 : Coordonner	87
4.3. Axe 3 : Promouvoir	88
4.4. Axe 4 : Évaluer	89

5. LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET L’ACTION HUMANITAIRE.....	89
5.1. Coopération bilatérale	90
5.2. Coopération avec les organisations non-gouvernementales	95
5.3. Action humanitaire	95
5.4. Coopération multilatérale.....	97
5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche, <i>Digital for Development (D4D)</i>	100
5.6. Evaluation et Contrôle de qualité.....	102
5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement.....	103
5.8. Appui aux programmes	103
5.9. Réunions et déplacements du ministre de la Coopération et de l’Action humanitaire en 2022	104
6. LA DÉFENSE.....	107
6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l’horizon 2025 et au-delà	107
a. Travaux législatifs en cours	107
b. Infrastructures de la Défense.....	108
c. Développement capacitaire	108
d. Autres développements.....	113
6.2 Armée luxembourgeoise	115
a. Missions nationales de l’Armée	115
b. Participation à des missions et opérations	115
6.3. L’effort de défense	118
6.4. Visites et déplacements du ministre de la Défense François Bausch en 2022	119
7. IMMIGRATION ET ASILE AU LUXEMBOURG.....	121
7.1. Protection internationale et protection temporaire.....	121
a. Evolution des chiffres-clés en matière d’asile	121
b. Les mineurs non accompagnés demandeurs de protection internationale	125
c. Transferts en application du règlement Dublin III.....	125
d. Programmes de réinstallation et de solidarité européenne	127
e. La guerre en Ukraine et le déclenchement du mécanisme de la protection temporaire	127
f. Evolutions législatives et réglementaires en matière de protection internationale et autres faits marquants	129
7.2. Immigration et libre circulation des personnes	131
a. Evolution des chiffres-clés en matière de libre circulation des personnes.....	131
b. Evolution des chiffres-clés en matière d’immigration de ressortissants de pays tiers	133
c. Regroupement familial.....	140
d. Titres de voyage pour étrangers et titres de voyage pour apatrides	141
e. Evolutions législatives et réglementaires en matière de libre circulation et d’immigration et autres faits marquants.....	141

7.3. Retours de personnes en séjour irrégulier	142
a. Evolution des chiffres-clés en matière de retours	142
b. Empêchements à l'éloignement	144
c. Evolutions législatives et réglementaires en matière de retours et autres faits marquants	144
7.4. Frontières extérieures.....	145
a. Mise en œuvre du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes.....	145
b. Mise en œuvre des frontières intelligentes	145
c. Fin des restrictions temporaires aux frontières	145
7.5. Centre de rétention.....	146
a. Evolution des chiffres-clés en matière de rétention	146
b. Activités du Centre de rétention.....	148
7.6. Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK)	148
a. Evolution des chiffres-clés	148
b. Activités de la SHUK et de la WAK	150
7.7. Office national de l'accueil (ONA)	151
a. Accueil des bénéficiaires de protection temporaire	151
b. Accueil des demandeurs de protection internationale	152
c. Evolution des fonctions de support de l'administration	153
d. Evolution des chiffres-clés en matière d'accueil des demandeurs de protection internationale	153
e. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d'hébergement pour bénéficiaires de protection temporaire gérées par l'Office national de l'accueil (ONA)	155
f. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d'hébergement gérées par l'Office national de l'accueil	155
8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE.....	158
8.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes	158
8.2. Efforts en matière de formation des agents	159
8.3. La vie en poste	160
8.4. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales	160
8.5. Réseau diplomatique	161
8.6. Situation financière.....	166
a. Le budget	166
b. Les recettes consulaires	167
c. Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat	167
9. RELEVÉ DES VISITES ET ÉVÉNEMENTS MARQUANTS IMPLIQUANT LA DIRECTION DU PROTOCOLE ET DE LA CHANCELLERIE EN 2022.....	168

INTRODUCTION

Suite aux bouleversements causés par la pandémie Covid-19 en 2020 et 2021, l'année 2022 a été marquée par la guerre d'agression de la Russie contre l'Ukraine, un pays européen. Le travail du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) et de ses huit directions a été fortement impacté par cette attaque brutale et les innombrables défis qu'elle a engendrés (accueil de +5000 bénéficiaires de protection temporaire au Luxembourg, mise en œuvre de sanctions politiques et économiques, ...).

En 2022, le Luxembourg a pu assumer ses responsabilités de membre non-permanent du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies (2022-2024) - avec un focus sur les dossiers en lien avec l'égalité des genres, la lutte contre l'impunité, la protection des droits des enfants et la justice climatique. Par ailleurs, cette même année, le Luxembourg a présidé le Comité de ministres de l'Union Benelux en ayant œuvré pour un Benelux sortant renforcé de la pandémie ; un Benelux plus vert, sûr et compétitif ; ainsi que pour un Benelux qui se doit de rechercher davantage de synergies avec ses régions voisines.

De tous ces défis découle la nécessité pour notre ministère d'un développement soutenu et continu de ses effectifs. Le MAEE est passé de 482 agents en 2010 à 1236 agents en 2022 - tous postes confondus. Pour la seule année 2022, le MAEE a procédé à 118 recrutements.

Dans ce contexte, le ministère, a aussi continué à améliorer ses méthodes de travail et son organisation interne dans un souci de pragmatisme et d'efficacité (modernisation du cadre normatif, digitalisation des procédures, gestion moderne des ressources humaines, amélioration de la gestion des documents et de l'archivage, élaboration d'une nouvelle plateforme Intranet, ...).

Ensuite, le MAEE a pris la décision de redéfinir le réseau diplomatique luxembourgeois (fermeture de l'Ambassade au Nicaragua en 2021-2022 et ouverture de nouvelles Ambassades en Corée du Sud, au Bénin et au Costa Rica en 2023). Des évolutions majeures sont à mentionner également en ce qui concerne les initiatives et dossiers suivants : diplomatie économique, image de marque, politique étrangère féministe, diplomatie climatique, politique de siège, diplomatie publique et devoir de vigilance.

La finalité ultime du travail du MAEE est de pouvoir permettre à la diplomatie luxembourgeoise de répondre de manière efficace et résolue aux défis nombreux de notre époque.

1. UNE DIPLOMATIE AU SERVICE DU PAYS ET DE SES CITOYENS

1.1. Organisation au MAEE

a. Mission Statement

Le ministère des Affaires étrangères et européennes a comme mission principale de définir et mettre en œuvre la politique étrangère du Grand-Duché et de coordonner l'action extérieure du gouvernement luxembourgeois, tout en promouvant les intérêts du pays à l'étranger. Le « mission statement » du département a été établi par le Secrétariat général et les directions de manière collaborative, et est publié sur le site internet du ministère :

Le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) définit et met en œuvre la politique étrangère et européenne du Luxembourg. Il coordonne l'action extérieure de l'ensemble du gouvernement luxembourgeois. Le MAEE agit dans l'intérêt du pays et de ses citoyens. Il vise à mettre en œuvre une approche cohérente en matière de diplomatie, de défense, de développement et d'immigration.

Membre fondateur de la plupart des grandes institutions internationales, dont l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies, le Luxembourg est un fervent défenseur de l'intégration

européenne et du multilatéralisme. La diplomatie luxembourgeoise défend les valeurs de liberté, de paix et de sécurité. Elle s'engage pour la démocratie, les droits humains, la bonne gouvernance et l'Etat de droit, la solidarité et le développement durable. Ses activités s'inscrivent dans un souci constant de préserver et renforcer le cadre du droit international.

La diplomatie luxembourgeoise est au service des Luxembourgeois, des institutions de l'Etat, du secteur privé et de la société civile, pour soutenir et défendre à l'étranger l'ensemble des intérêts luxembourgeois dans les domaines politique, économique et commercial, culturel et consulaire, tout en promouvant l'image de marque du pays.

b. Attributions du département

Suite aux élections d'octobre 2018, le mandat du ministère a été défini par l'arrêté grand-ducal du 5 décembre 2018 portant constitution des ministères, abrogé et remplacé par l'arrêté grand-ducal du 28 mai 2019, à lire ensemble avec la loi du 4 décembre 2019 portant création de l'Office national de l'accueil (ONA) :

I. Attributions relevant des compétences du ministre des Affaires étrangères et européennes

1. Relations internationales - Coordination entre départements ministériels dans le domaine des relations internationales - Politique étrangère et de sécurité - Opérations pour le maintien de la paix - Comité interministériel des droits de l'Homme - Relations culturelles internationales - Organisations et conférences internationales - Traités et accords internationaux - Administration et coordination générale du Ministère - Service diplomatique et consulaire : passeports, visas et légalisations - Protocole du Gouvernement - Fêtes et cérémonies publiques.
2. Politique européenne - Coordination de la politique européenne entre les départements ministériels - Coordination de la transposition et de l'application du droit de l'Union européenne - Comité interministériel de coordination de la politique européenne (CICPE) - Comité de coordination interministérielle pour la coopération transfrontalière (CICT).
3. Relations économiques internationales - Organisations économiques multilatérales - Politique commerciale internationale - Diplomatie économique - Coordination en matière de mise en œuvre des sanctions internationales - Promotion de l'image de marque du Luxembourg à l'étranger.
4. Siège des institutions et d'organismes européens - Politique du siège - Comité de Coordination pour l'Installation d'Institutions et d'Organismes européens.

II. Attributions relevant des compétences du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

1. Coordination et mise en œuvre de la politique de coopération au développement et d'action humanitaire - Coordination de l'aide publique au développement luxembourgeoise - Coordination et mise en œuvre du volet international des Objectifs de développement durable.
2. Gestion des mandataires des projets et programmes bilatéraux - Relations avec les organisations non gouvernementales - Relations avec les organisations européennes et multilatérales de développement et d'action humanitaire.
3. Comité interministériel pour la coopération au développement.

III. Attributions relevant du ministre de la Défense

1. Politique générale de défense et politique de coopération internationale en matière de défense
- Planification et suivi des déploiements au sein des opérations pour le maintien de la paix et des autres missions internationales de gestion des crises - Développement de capacités de défense - Participation à la coopération structurée permanente de l'UE et au concept de nation-cadre de l'OTAN - Planification stratégique de l'effort de défense en collaboration étroite avec les autres Ministères concernés - Développement d'une stratégie nationale industrielle, d'innovation et de recherche de la défense (en collaboration étroite avec le ministre de l'Économie et le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche) - Développement des compétences et capacités de défense dans les domaines d'avenir « espace » et « cyberdéfense ».
2. Armée : Défense du territoire national - Assistance en cas de catastrophes - Participation à la défense commune dans le cadre d'organisations internationales - Participation à des opérations de gestion des crises et à des missions d'aide humanitaire - Modernisation des infrastructures et des équipements - Rôle social - Reconversion des soldats volontaires - Juridictions militaires - Ordres militaires - Anciens combattants - Relations avec les instances militaires alliées et partenaires - Sports militaires.

IV. Attributions relevant des compétences du ministre de l'Immigration et de l'Asile

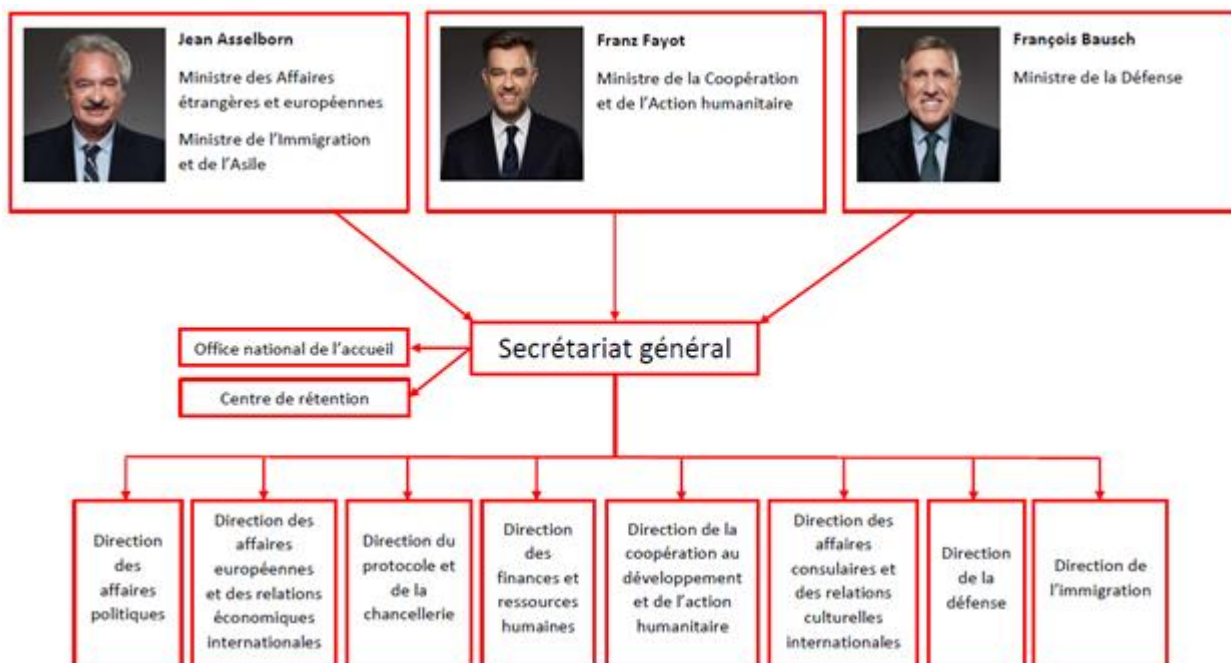
1. Politique nationale, européenne et internationale en matière d'immigration et d'asile - Libre circulation des personnes et immigration : Entrée et séjour des étrangers - Protection internationale et protection temporaire - Retour de personnes en situation irrégulière - Octroi du statut d'apatride - Titre de voyage pour étrangers - Relations avec les organisations internationales et non gouvernementales.
2. Centre de Rétention.
3. Office national de l'accueil (ONA) - Centres d'accueil et de primo-accueil pour demandeurs de protection internationale et de protection temporaire - Structures d'hébergement pour demandeurs/bénéficiaires de protection internationale et demandeurs/bénéficiaires de protection temporaire.

c. Organisation du MAEE

Le MAEE se compose d'un Secrétariat général et de huit directions à Luxembourg, ainsi que de 51 missions diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les attributions du MAEE sont axées autour du concept des « 3D » - diplomatie, développement, défense – afin d'assurer une cohérence optimale dans tous les domaines d'action associés de près ou de loin à la diplomatie et aux affaires extérieures. Certains domaines d'action sont partagés avec d'autres départements. L'accord de coalition du 5 décembre 2018 rappelle que le MAEE « assure la coordination de la politique étrangère et européenne et de l'action extérieure du Luxembourg. Il coordonne la position du Gouvernement afin que celui-ci puisse parler d'une seule voix sur la scène internationale et européenne. »

Les missions diplomatiques - qu'il s'agisse d'Ambassades, de Représentations permanentes ou de Consulats généraux - représentent l'intégralité de l'État auprès des pays et organisations où elles sont accréditées, comme cela est stipulé par la Convention de Vienne de 1961 sur les relations diplomatiques.

Le MAEE a opéré sous l'autorité de trois ministres. L'organigramme du MAEE se présentait comme suit au 31 décembre 2022 :



Le règlement grand-ducal du 18 décembre 2015 déterminant le plan d'organisation de l'administration centrale du MAEE précise que « le Secréariat général est dirigé par un Secrétaire général, qui remplit sa tâche à l'égard des ministres ayant des compétences au sein du ministère des Affaires étrangères et européennes. Il a pour mission de coordonner toutes les actions de la politique extérieure et d'en assurer la cohérence, ainsi que de veiller à l'unité de la gestion administrative du ministère, à la coordination des services qui en relèvent et au bon fonctionnement des missions diplomatiques et consulaires. ».

d. Culture sécuritaire du département

En 2022, le MAEE a poursuivi ses travaux visant à mettre en place une culture sécuritaire au sein du département. D'un commun effort, ensemble avec les directions concernées et les différents départements et services publics compétents, la « cellule de sécurité », dirigée par l'Ambassadeur thématique en charge des questions de sécurité, sous l'égide du Secrétaire Général, a œuvré de manière à développer continuellement moyens et procédures pour améliorer la sécurité des agents, qu'ils se trouvent au Luxembourg, en voyage de service ou en poste à l'étranger.

Parmi les activités mises en œuvre par la cellule de sécurité, on pourra citer :

- La tenue de cours de formation et d'actions de sensibilisation dans le but de renseigner les agents sur les différents types menaces auxquelles ils pourraient être confrontés, de leur prévention et des comportements à adopter en situation de crise ;
- L'acquisition et de déploiement d'équipements de sécurité et de moyens de communication ;
- Le développement de procédures et d'instructions spécifiques ;
- L'analyse de risques, y inclus une veille sécuritaire, notamment pour les postes les plus exposés ;
- L'investissement dans la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service, notamment par le biais de missions de terrain.

Considérant que la sécurisation physique des missions diplomatiques et des logements de service, notamment en Afrique, et en particulier au Sahel, est restée prioritaire, le département a entrepris l'élaboration d'un concept de sécurité holistique au bénéfice de l'ensemble de ses agents.

Parmi les nouveaux projets démarrés ou entrepris en 2022, il y a lieu de citer :

Formation :

- Tenue, à Dakar, d'un cours TCCC/1ers soins au bénéfice de l'ensemble du personnel des missions de la région du Sahel (Sénégal, Mali, Niger, Burkina Faso) ;
- Tenue, à Luxembourg, d'un cours par le Dr. Knauff (CGDIS) sur les précautions sanitaires à observer par les agents du MAEE lors de déplacements dans des zones où les conditions sanitaires sont dégradées ;
- Prise de contact avec direction de la Bundespolizeiakademie (Lübeck) en vue de la conclusion d'un arrangement permettant la formation HEAT d'agents du MAEE avant leur déploiement en zone à risque ;

Communication :

- Mise en place d'un système de communication satellitaire Icom-PTT ;

Postes :

- Elaboration de projets de renforcement sécuritaires des missions à Addis Abeba, Praia, Pristina, et à Berlin ;

Equipements :

- Soutien technique à l'acquisition de véhicules blindés au bénéfice des agents en poste au Sahel ;
- Déploiement de sets de protection balistique et matériel de premier secours au bénéfice des agents en poste au Sahel.

e. Politique étrangère féministe

L'accord de coalition de 2018 annonçait la mise en œuvre d'une **politique étrangère féministe**, afin de promouvoir l'égalité des genres dans les enceintes internationales et européennes et de soutenir les femmes et les filles de manière plus ciblée. Dans le dialogue politique avec les pays partenaires, le Luxembourg s'était alors engagé pour le renforcement du rôle social et politique des femmes et pour l'égalité des chances, notamment en matière d'accès à la scolarité, à l'emploi et aux services de santé de base ainsi que des droits fonciers et de propriété et avec un accent particulier pour le respect des droits sexuels et reproductifs des femmes et des filles.

En 2018, le département a axé sa politique étrangère féministe autour de trois volets :

- (1) La reconnaissance des droits des femmes et des filles comme partie intégrante des droits humains ;
- (2) Le renforcement de la représentation et la participation des femmes en tant que sexe sous-représenté, à tous les échelons de la société ; et
- (3) La promotion d'une égalité des genres au sein des structures du MAEE.

Pour permettre une reconnaissance des droits des femmes et des filles comme partie intégrante des droits humains, le Luxembourg n'a cessé d'être engagé en faveur d'une approche égalitaire face aux droits tant civils et politiques qu'économiques, sociaux et culturels, de même que le droit de décider librement de sa vie affective et sexuelle.

Alors qu'en 2021 le Luxembourg s'était joint activement au Forum Génération Égalité, un événement mondial qui s'inscrit dans la continuité des conférences mondiales sur les femmes organisées par l'ONU depuis 1975, en 2022 le Luxembourg a continué d'œuvrer en tant que « preneur d'engagement » pour l'action de coalition intitulée « La Liberté à disposer de son corps et la santé et les droits sexuels et reproductifs ». C'est dans ce cadre que le Luxembourg a pu soutenir l'initiative « *Education Plus* » agissant en faveur de l'éducation et de l'émancipation des adolescentes en Afrique subsaharienne. Le Luxembourg continue d'agir comme « membre catalyseur » du Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (FPS-AH).

Dans le cadre de son mandat 2022-2024 au sein du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, le Luxembourg a fait de l'égalité de genre une des quatre grandes priorités.

Le Luxembourg a continué son engagement pour la mise en œuvre du Plan d'Action national « Femmes et paix et sécurité » 2018-2023 (c.f. partie 3.3.c. du présent rapport) et n'a cessé de défendre vigoureusement le langage le plus fort en matière des droits humains des femmes et des filles dans les multiples enceintes multilatérales dans lesquelles il est représenté.

L'année 2022 marque un intérêt grandissant des institutions internationales et de la société civile pour le concept de politique étrangère féministe, concept mis en avant par l'organisation des premiers grands événements publics sur le sujet – aussi bien par la société civile que par les gouvernements. Ainsi, le Luxembourg a été représenté au niveau ministériel lors de la Conférence « *Shaping Feminist Foreign Policy* » s'étant tenue à Berlin le 12 septembre 2022. Des réflexions sont en cours au sein d'autres pays sur l'adoption d'une politique étrangère féministe, ce que le Luxembourg a soutenu en participant à la Conférence « *Understanding Feminist Foreign Policy* » à Helsinki le 16 novembre 2022.

En 2022, la Coopération luxembourgeoise a continué d'œuvrer à travers le soutien de projet ciblés pour l'amélioration de la vie et du statut des femmes, filles et groupes minoritaires dans le monde entier ; à intégrer les hommes et les garçons dans l'atteinte de ces objectifs ; et à protéger la dignité de toutes les personnes. La stratégie genre mise à jour au cours de l'année 2021 a été continuellement mise en œuvre, et la Coopération luxembourgeoise a pu signer de nouveaux accords-cadres et soutenir de nouveaux projets ayant trait au genre (cf. partie 5 du présent rapport).

1.2. La communication du MAEE

Le MAEE comporte depuis 2016 une Cellule d'Information et de Communication (CIC), intégrée au Secrétariat général, qui assure la coordination interne et externe de la communication du MAEE en étroite collaboration avec les huit directions ainsi qu'avec le réseau diplomatique. La CIC est responsable du développement de la stratégie de communication du MAEE au sens large, de l'élaboration d'une stratégie de diplomatie publique ainsi que des outils de communication qui permettent la mise en œuvre de celles-ci. Le renforcement des ressources humaines en 2022 a contribué au développement et l'évolution des stratégies de communication, ceci dans l'objectif d'acquérir et de valoriser des compétences nouvelles et complémentaires en lien avec la gestion des canaux de communication numériques que constituent les réseaux sociaux ainsi que les besoins en production graphique du MAEE.

En 2022, le ministère a continué à renforcer sa présence sur les réseaux sociaux. Avec ses comptes officiels, le MAEE a envoyé 394 tweets, fait 111 publications Facebook et 63 publications LinkedIn. Le MAEE possède désormais un total de 38 comptes Twitter et 17 pages Facebook. Des guides d'utilisation des médias sociaux pour les Ambassades ont été mis en place et l'élaboration d'une stratégie de communication repensée a été poursuivie en 2022.

Afin de moderniser sa présence en ligne, le MAEE a travaillé en étroite collaboration avec le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE) pour mettre à jour, de manière continue, les 43 sites internet des missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg. L'objectif ultime recherché est d'aboutir à une conception commune et, en les hébergeant sur les serveurs de l'Etat luxembourgeois, d'accroître la sécurité des sites web.

Depuis le lancement de ce projet en janvier 2020, les sites de 23 missions diplomatiques ont migré, dans leur nouvelle mouture, vers les serveurs étatiques : Abou Dabi, Bangkok, Berlin, Berne, Bruxelles (Ambassade bilatérale & Représentation permanente auprès de l'Union européenne), Copenhague, la Représentation permanente auprès de l'Office des Nations Unies à Genève, La Haye, Lisbonne, Londres, la Représentation permanente auprès des Nations Unies à New York, Paris, Prague, Reykjavik, la Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe à Strasbourg, Vienne, Washington, Tokyo, San Francisco, Praia et Varsovie.

La collaboration avec le CTIE s'est également traduite par le lancement d'un processus de modernisation et restructuration complète de l'intranet du MAEE. La plateforme existante souffrait de nombreuses limitations techniques et ne répondait plus aux besoins accrus et divers des différentes

directions et services du MAEE. La refonte de l'intranet s'inscrit dans le cadre des efforts du MAEE visant à renforcer la communication interne entre les directions, services et le réseau diplomatique à l'étranger.

1.3. Assistance consulaire

Après deux années particulièrement intenses au niveau de l'assistance consulaire, 2022 a marqué un retour aux cas consulaires classiques à l'exception de la crise occasionnée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Alors que les demandes de renseignements généraux en matière de voyage vers l'étranger ou en provenance de l'étranger liés à la pandémie se sont poursuivis tout au long de l'année, le soutien aux personnes en détresse ou se trouvant dans une situation difficile à l'étranger s'est accru. L'assistance consulaire suit de près les cas de décès de citoyens luxembourgeois à l'étranger (env. 20%), des pertes ou vols de documents (20%), des hospitalisations (10%), des demandes de rapatriements, des cas de détentions ou encore des demandes d'aide à caractère d'extrême urgence. L'assistance consulaire du MAEE a également traité au cours de l'année deux cas de non présentation d'enfants avec l'aide de nos missions diplomatiques accréditées dans les pays où les faits se sont produits.

Dans le contexte de la crise sanitaire, l'assistance consulaire, en coopération étroite avec le bureau des passeports, visas et légalisations et les missions diplomatiques et consulaires concernées a continué à traiter les demandes de certificat 2G+ (exigés jusqu'au 12 mars 2022), certificats destinés à permettre aux voyageurs en provenance du Brésil, du Canada, de la Corée du Sud, des Etats-Unis, de l'Inde et du Japon d'obtenir un certificat de vaccination temporaire afin que ces derniers puissent fréquenter les lieux soumis au régime 2G+ à Luxembourg.

La guerre en Ukraine, qui a débuté le 24 février 2022, a mobilisé tout le MAEE. A notamment été sollicitée la Direction des affaires consulaires, tant l'assistance consulaire que le bureau des passeports, visas et légalisations jusqu'à fin mars 2022. Cette période particulièrement intense a mené à un renforcement temporaire de l'équipe de la Direction des affaires consulaires. Au moment de l'invasion russe, 17 citoyens ou résidents luxembourgeois se trouvaient sur le territoire ukrainien (9 citoyens avaient déclaré leur séjour sur la plateforme « Lëtzebuerger am Ausland » (LamA)). L'assistance consulaire a suivi le déplacement ou le retour de 472 personnes parmi lesquelles figuraient 397 citoyens ukrainiens ou résidents en Ukraine, 24 Luxembourgeois ainsi que 51 citoyens ayant différentes nationalités. Avec l'assistance continue de l'Ambassade du Luxembourg à Prague, co-accréditée en Ukraine, l'assistance consulaire a permis d'assurer un suivi de toutes les personnes concernées et de répondre à leurs questions et autres requêtes.

Grâce à une coopération générale et continue avec les missions diplomatiques du Luxembourg avoisinantes de l'Ukraine, c'est-à-dire les missions à Prague, à Vienne, à Varsovie et à Athènes, toutes les personnes qui se rendaient au Luxembourg ont obtenu les renseignements nécessaires ainsi que dans de nombreux cas des certificats visant à faciliter leur passage aux frontières. Un grand nombre de personnes ont ainsi pu franchir plus facilement et plus rapidement certains postes frontières grâce aux interventions des Ambassades accréditées dans les pays partageant une frontière avec l'Ukraine ou qui canalisaient les déplacements des personnes fuyant la guerre.

Parmi les nombreux dossiers gérés par la direction des Affaires consulaires au cours de l'année figurait la coordination interministérielle de l'évaluation du « *US Visa Waiver Program* » du gouvernement américain à laquelle le Luxembourg est soumis tous les deux ans, ce programme permettant aux ressortissants luxembourgeois de voyager aux Etats-Unis sans avoir à solliciter un visa auparavant s'ils détiennent le document en question. Une coordination étroite avec tous les ministères, services et administrations étatiques au Luxembourg s'étalant sur plusieurs semaines a permis de répondre au questionnaire détaillant les réponses à 250 questions posées par le *Homeland Security Department*.

En ce qui concerne la directive UE 2019/997, il est rappelé qu'après la transposition par les États membres de l'Union européenne de la directive UE 2015/637 établissant notamment les mesures de

coordination et de coopération nécessaires pour faciliter la protection consulaire des citoyens européens non représentés dans les pays tiers, la Commission avait soumis au Conseil une proposition visant à actualiser les règles, le modèle et notamment les éléments de sécurité d'un titre de voyage provisoire de l'Union européenne (TVP UE). Le Conseil a par la suite adopté le 18 juin 2019 la directive UE 2019/997 établissant un titre de voyage provisoire de l'Union européenne et abrogeant la décision 96/409/PESC, afin de faciliter la protection consulaire des citoyens non représentés de l'Union au moyen de la délivrance de titres de voyages provisoires sûrs et largement acceptés.

Après un retard considérable lié à la pandémie Covid-19 ralentissant la procédure relative à la finalisation des mesures sécuritaires dudit document, la dernière étape a pu être finalisée le 12 décembre 2022, date à laquelle débute le délai de deux ans pour la transposition de cette directive. Des dossiers nouveaux ont pu être débutés en 2022 : toutes les fédérations sportives luxembourgeoises ont été invitées à partager avec l'assistance consulaire toute information sur les déplacements officiels des sportifs luxembourgeois pour des entraînements, stages, compétitions ou tournois à travers le monde. Cela pourra permettre, en cas de problème, à l'assistance consulaire d'agir plus rapidement pour apporter conseil ou assister les délégations luxembourgeoises, comme ce fut le cas pour des jeunes karatéistes luxembourgeois bloqués à Santiago de Chile en raison des émeutes dans la capitale chilienne en octobre 2019.

Signalons enfin que des consultations consulaires bilatérales annuelles avec la Belgique ainsi que les premières consultations consulaires bilatérales avec les Pays-Bas ont été organisées à Luxembourg en 2022. Les consuls honoraires du Luxembourg à Brasilia et Washington ont été conviés à des formations sur les affaires consulaires et relations culturelles du Luxembourg. Ces formations ont été dispensées dans les Ambassades du Luxembourg, et en présence du directeur des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales.

1.4. Soutien au gouvernement, aux ministères et à la Cour grand-ducale

Le service protocolaire du gouvernement est assuré par la direction du Protocole et de la Chancellerie. Lorsque des dignitaires étrangers se rendent au Luxembourg à l'occasion de visites bilatérales, de conférences internationales, de cérémonies ou de séminaires, et s'ils rencontrent des membres du gouvernement, la direction du Protocole et de la Chancellerie se charge de l'organisation logistique et protocolaire desdits événements. Par ailleurs, une étroite collaboration existe entre le MAEE et la Cour grand-ducale lorsque des dignitaires étrangers sollicitent une audience auprès de Son Altesse Royale le Grand-Duc. Il en va de même avec les services compétents de la Ville de Luxembourg et de la Chambre des députés pour les visites officielles organisées par - ou conjointement avec - le parlement luxembourgeois.

La direction du Protocole et de la Chancellerie, qui se charge des questions logistiques et protocolaires des visites et événements importants, contribue à créer un cadre propice au bon développement des relations diplomatiques et économiques avec les pays partenaires, et participe activement à la projection d'une bonne image de marque du Luxembourg à l'étranger.

Ainsi, en 2022, 85 visites de travail ont pu être organisées dont 14 ont été reportées ou annulées, notamment en raison de la situation sanitaire due à la pandémie Covid-19 au premier semestre. Elle est également régulièrement sollicitée pour se charger des aspects logistiques de réunions et événements internationaux organisés au Luxembourg par le gouvernement luxembourgeois. Dans ce cadre, elle a organisé un total de 9 réunions, colloques et conférences en 2022.

Traditionnellement, la direction du Protocole et de la Chancellerie apporte son soutien à la Cour grand-ducale en contribuant notamment à l'organisation de visites d'Etat ou de visites officielles de chefs d'Etat étrangers. En raison des restrictions de voyage et de rassemblement décidées au premier semestre dans le cadre de la pandémie Covid-19, seule une visite d'Etat sortante et une visite officielle entrante d'un chef d'Etat étranger ont pu être organisées en 2022.

Au niveau des cérémonies nationales, la direction du Protocole et de la Chancellerie est en charge de l'organisation des festivités de la Fête nationale. Les événements du 23 juin permettent de réunir les membres des corps constitués luxembourgeois, les représentants des ministères et des administrations, ainsi que des membres de la société civile et du grand public. À ces invités nationaux s'ajoutent les Ambassadeurs et chargés d'affaires a.i. des Ambassades accréditées au Luxembourg, les hauts représentants des institutions européennes ayant leur siège à Luxembourg, et les consuls honoraires au Luxembourg. En 2022, comme les années précédant la pandémie Covid-19, les invités étaient à nouveau nombreux à honorer de leur présence la cérémonie civile à la Philharmonie, de même que la prise d'armes, suivie du traditionnel défilé militaire. Un des rendez-vous incontournables de la Fête nationale a été le déjeuner offert par le ministre des Affaires étrangères et européennes au Cercle Cité de la Ville de Luxembourg.

En 2022, la direction du Protocole et de la Chancellerie a aussi été responsable de l'organisation et du déroulement de la cérémonie à l'occasion de la Journée nationale de la commémoration, le 9 octobre 2022. Les autorités luxembourgeoises et les Ambassadeurs résidents ont pu prendre part aux cérémonies de commémoration au Monument National de la Solidarité luxembourgeoise, au Monument de la mémoire « Shoah », au Monument du souvenir « Gëlle Fra », au mémorial de la déportation à la Gare de Hollerich, et enfin à la Croix de Hinzert.

Finalement, malgré l'annulation de quelques réunions en début d'année, en raison de la pandémie Covid-19, la direction du Protocole et de la Chancellerie a tout de même été amenée à gérer un total de 946 demandes de réservation du salon d'honneur à l'aéroport du Findel, de ports d'armes et de fréquences.

En 2022, le protocole a ainsi organisé ou contribué à organiser plus de 84 visites, de cérémonies et d'événements au Luxembourg (voir le relevé des événements marquants repris dans le chapitre 9).

1.5. Gestion du corps diplomatique et consulaire étranger à Luxembourg

a. Corps diplomatique

La direction du Protocole et de la Chancellerie constitue le premier interlocuteur pour les missions diplomatiques accréditées au Luxembourg, dont elle gère notamment les accréditations et les fins de mission des Ambassadeurs, ainsi que l'enregistrement du personnel diplomatique et technique des Ambassades.

Un total de 177 missions diplomatiques ou délégations sont accréditées auprès du Luxembourg, sous forme soit d'une Ambassade résidente à Luxembourg, soit d'une mission diplomatique ou délégation non résidente basée principalement à Bruxelles, mais aussi à Paris, Berlin ou encore La Haye. 21 pays disposent d'une Ambassade résidente établie à Luxembourg.

En 2022, 40 nouveaux Ambassadeurs ont été accrédités au Luxembourg, dont six résidents (États-Unis d'Amérique, Suisse, Chine, Espagne, Cabo Verde, Japon). De même, le département a géré sept fins de mission, dont six Ambassadeurs résidents (Suisse, Chine, Espagne, Cabo Verde, Japon, Portugal). Pour le départ des Ambassadeurs résidents, quatre dîners d'adieu au château de Senningen et un dîner d'adieu au « Bâtiment Mansfeld » ont été offerts par Monsieur le Ministre Jean Asselborn.

Assurant la gestion administrative du corps diplomatique étranger résident, la direction du Protocole et de la Chancellerie est intervenue dans la gestion des personnes bénéficiant du statut diplomatique en établissant, pour l'année 2022, 109 cartes diplomatiques pour les membres des Ambassades et 117 cartes de légitimation pour le personnel administratif et technique, pour un total de 226 cartes. Par ailleurs, la direction du Protocole et de la Chancellerie a délivré en 2022 un total de 104 cartes diplomatiques pour des personnes relevant des institutions européennes et des organisations internationales et qui bénéficient du statut diplomatique, et a délivré 1.327 cartes de légitimation aux agents des institutions européennes et des organisations internationales, respectivement à leurs membres de famille. Aucune carte consulaire n'a été délivrée en 2022.

En 2022, la direction du Protocole et de la Chancellerie a été saisie de 3.409 demandes d'exonération de la taxe sur la valeur ajoutée émanant des Ambassades et des personnes bénéficiant du statut diplomatique des missions diplomatiques. De plus, 91 immatriculations sous plaques CD ont été traitées.

b. Corps consulaire et Conseillers du commerce extérieur

La direction du Protocole et de la Chancellerie est également en charge de la gestion du corps consulaire étranger au Luxembourg, du corps consulaire du Luxembourg à l'étranger, ainsi que des conseillers du commerce extérieur du Luxembourg à l'étranger.

Le corps consulaire étranger au Luxembourg comporte quant à lui deux consuls généraux de carrière résidents (Belgique, Portugal), un consul de carrière résident (Roumanie), cinq consuls généraux de carrière accrédités au Luxembourg avec résidence à Bruxelles (Arabie Saoudite, Brésil, Colombie, Pérou, Philippines, Slovaquie), ainsi que neuf consuls généraux honoraires (Danemark, Djibouti, Hongrie, Inde, Islande, Norvège, Philippines, Suède et Thaïlande) et 57 consuls honoraires résidents.

Le corps consulaire du Luxembourg à l'étranger est actuellement constitué d'un réseau de 163 consuls honoraires et de six consuls généraux honoraires (Amsterdam, Barcelone, Katmandu, Managua, Monaco, et Tokyo). Ce réseau est renforcé par les sections consulaires de nos missions diplomatiques.

Afin de mieux promouvoir ses activités commerciales à l'étranger, le Luxembourg peut également recourir à un réseau de 17 conseillers du commerce extérieur, présents en Allemagne, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Iran, Italie, Koweït, Laos, Russie, Singapour, ainsi qu'à Taïwan.

1.6. Chancellerie et gestion des distinctions honorifiques

a. Chancellerie

La direction du Protocole et de la Chancellerie assure la transmission de documents judiciaires et officiels émanant des autorités luxembourgeoises vers l'étranger et elle réceptionne pour le compte de l'État luxembourgeois les mêmes types de documents provenant d'autorités étrangères.

En 2022, le MAEE s'est chargé de la transmission de 391 nouveaux dossiers (commissions rogatoires internationales, demandes d'entraide judiciaire, exploits d'huissier de justice) aux autorités et institutions concernées, tout en assurant le suivi des dossiers ouverts antérieurement. S'y ajoute pour 2022, la transmission de 539 actes de l'état civil.

En 2022, 110 demandes de renseignements émanant de particuliers ou d'autorités étrangères ont pu être traitées. L'objet de ces demandes de renseignement a été de nature très variée : demandes de statistiques au sujet de ressortissants de certains pays résidant au Luxembourg ; demandes, respectivement, délivrance de spécimens de documents nationaux (carte d'identité, permis de conduire, certificat d'immatriculation, etc.) ; demandes de renseignements sur les caisses de pension, législations spécifiques, la nature politique du Luxembourg, les différents corps de métier ou encore les procédures administratives.

Enfin, la direction du Protocole et de la Chancellerie s'est aussi chargée de la collecte et de l'envoi de 274 objets perdus ou volés, soit au service national des objets trouvés pour les objets appartenant à des ressortissants luxembourgeois et trouvés à l'étranger, soit aux Ambassades respectives pour les objets appartenant à des non-résidents et trouvés au Luxembourg.

b. Gestion des distinctions honorifiques

La direction du Protocole et de la Chancellerie est également en charge des diverses demandes d'agrément en vue de la remise de distinctions honorifiques à des ressortissants luxembourgeois et étrangers. Dans le cadre de la promotion générale qui honore également des personnalités étrangères lors de notre fête nationale, 193 demandes d'agrément ont été soumises via nos Ambassades aux autorités locales. Si on y ajoute les propositions de remise de distinctions honorifiques hors promotion

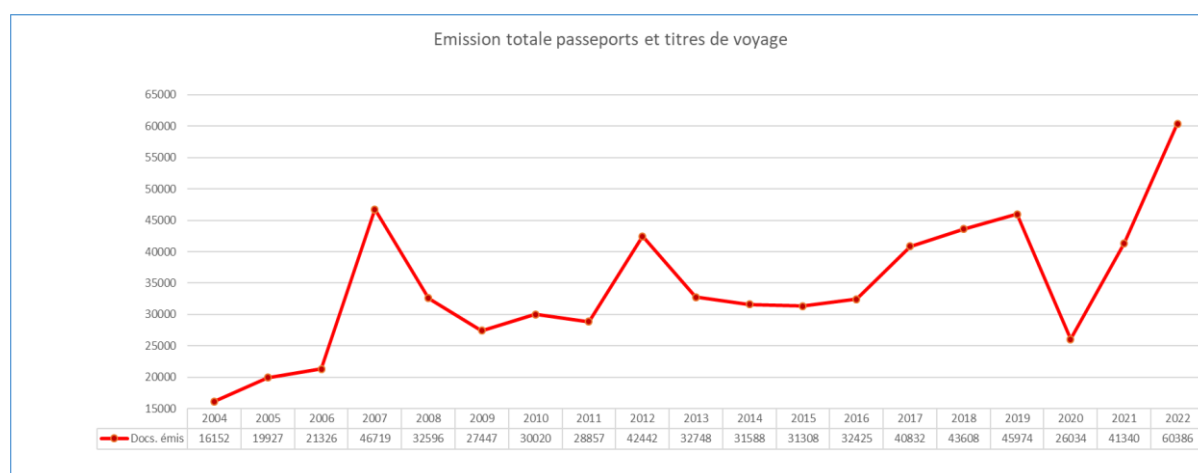
générale, ainsi que les distinctions honorifiques remises à des citoyens de pays ne requérant pas d'agrément au préalable, le nombre de demandes de décoration traitées s'élève à 207.

1.7. Délivrance de passeports, visas et légalisations – BPVL

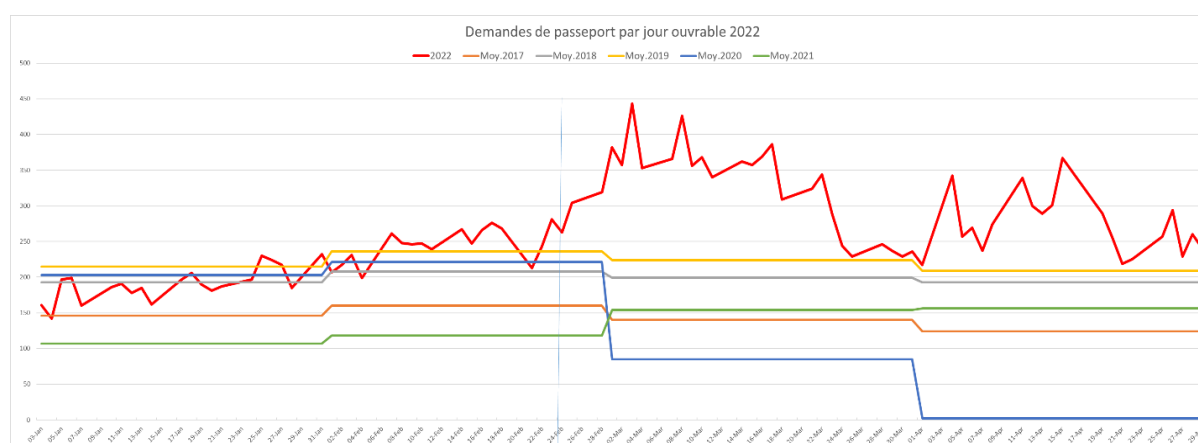
L'année 2022 a marqué la reprise de la demande de nouveaux passeports. Le bureau des passeports, visas et légalisations (BPVL) a continué à garantir la délivrance des passeports, visas et légalisations, mais aussi, jusque fin septembre, des certificats de voyage dans le cadre de la crise pandémique. Il a également participé à des réunions avec les services consulaires belges, néerlandais et cypristes.

a. Passeports

Après avoir considérablement reculé ces dernières années au vu de la pandémie Covid-19, le nombre de demandes de passeport a atteint un nouveau record en 2022.

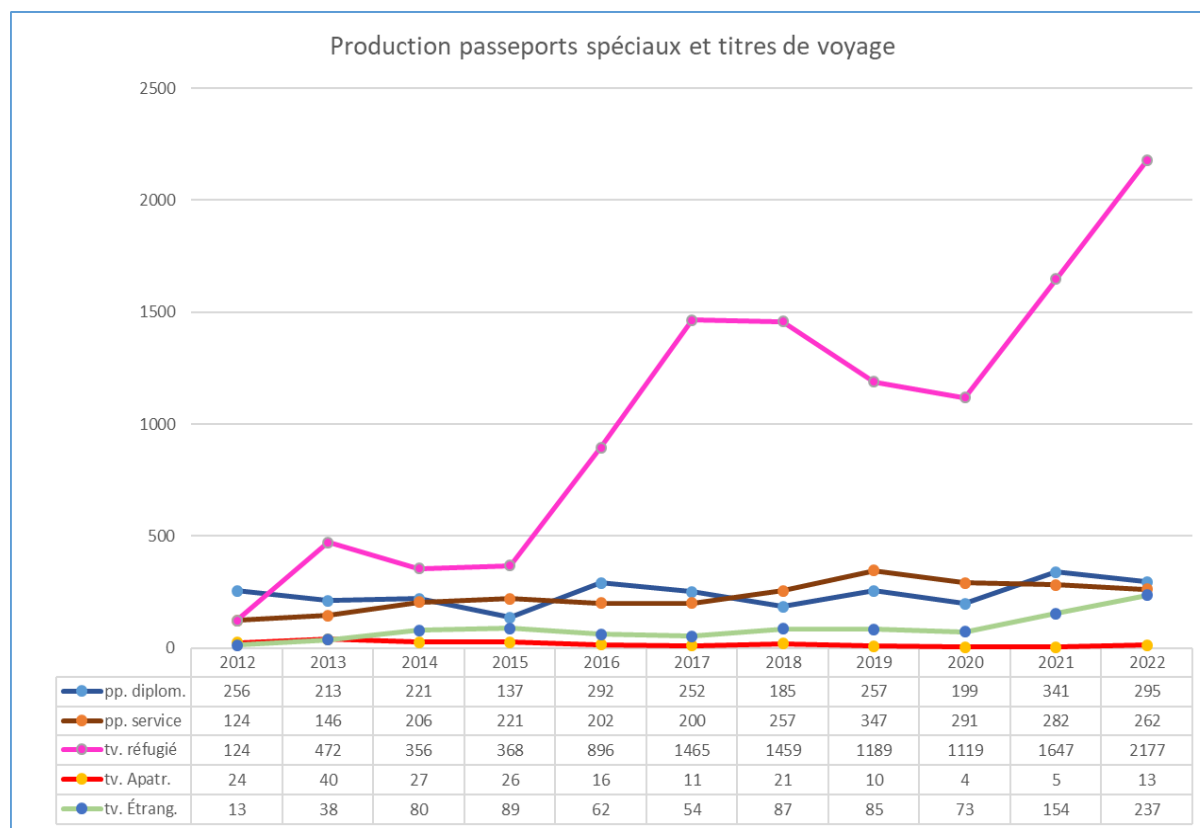


Ces chiffres s'expliquent par le fait que les années précédentes, des demandes pour de nouveaux passeports n'ont pas été renouvelées (introduction du confinement liée à la crise sanitaire, mesures sanitaires rendant les voyages plus compliqués à entreprendre), la validité d'un certain nombre de passeports a expiré et depuis 2022, les citoyens recommencent à voyager.



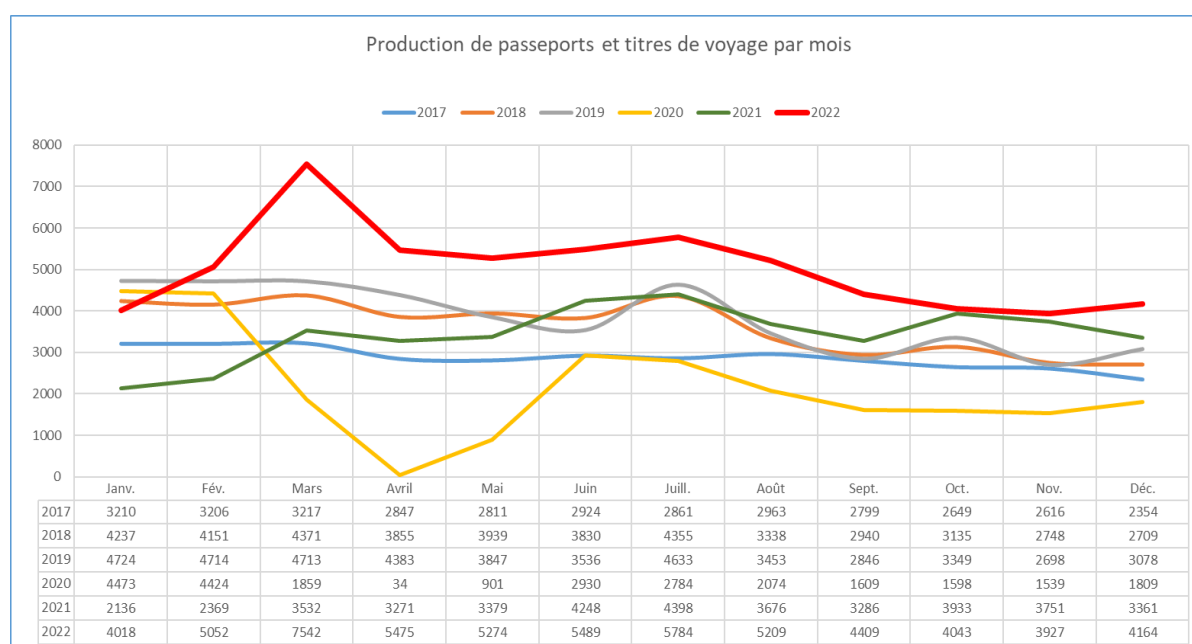
Il est à noter également que 5 jours après le début de l'invasion militaire russe en Ukraine, le BPVL a enregistré une demande de passeports qui avait doublé par rapport au mois précédent. Alors que certains Etats-membres de l'Union européenne ont rencontré des difficultés pour répondre à une demande accrue du public (délais pour la délivrance d'un nouveau passeport ont été anormalement

longs en raison de problèmes d'approvisionnement), le Luxembourg n'a pas connu de problèmes de retards de production et a été en mesure de délivrer les passeports dans des délais normaux.

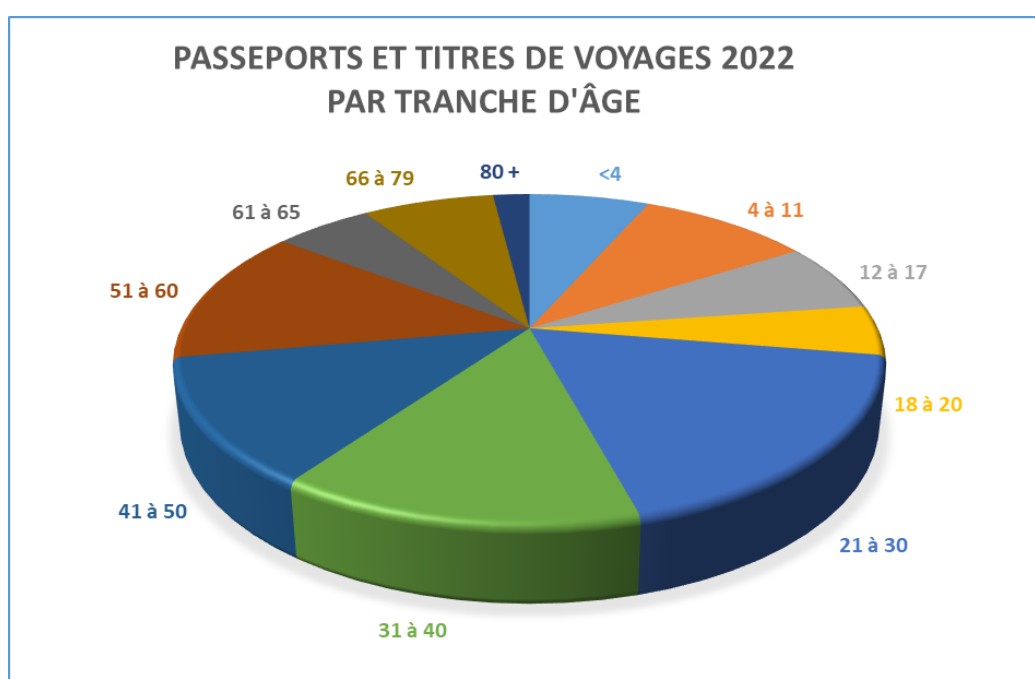
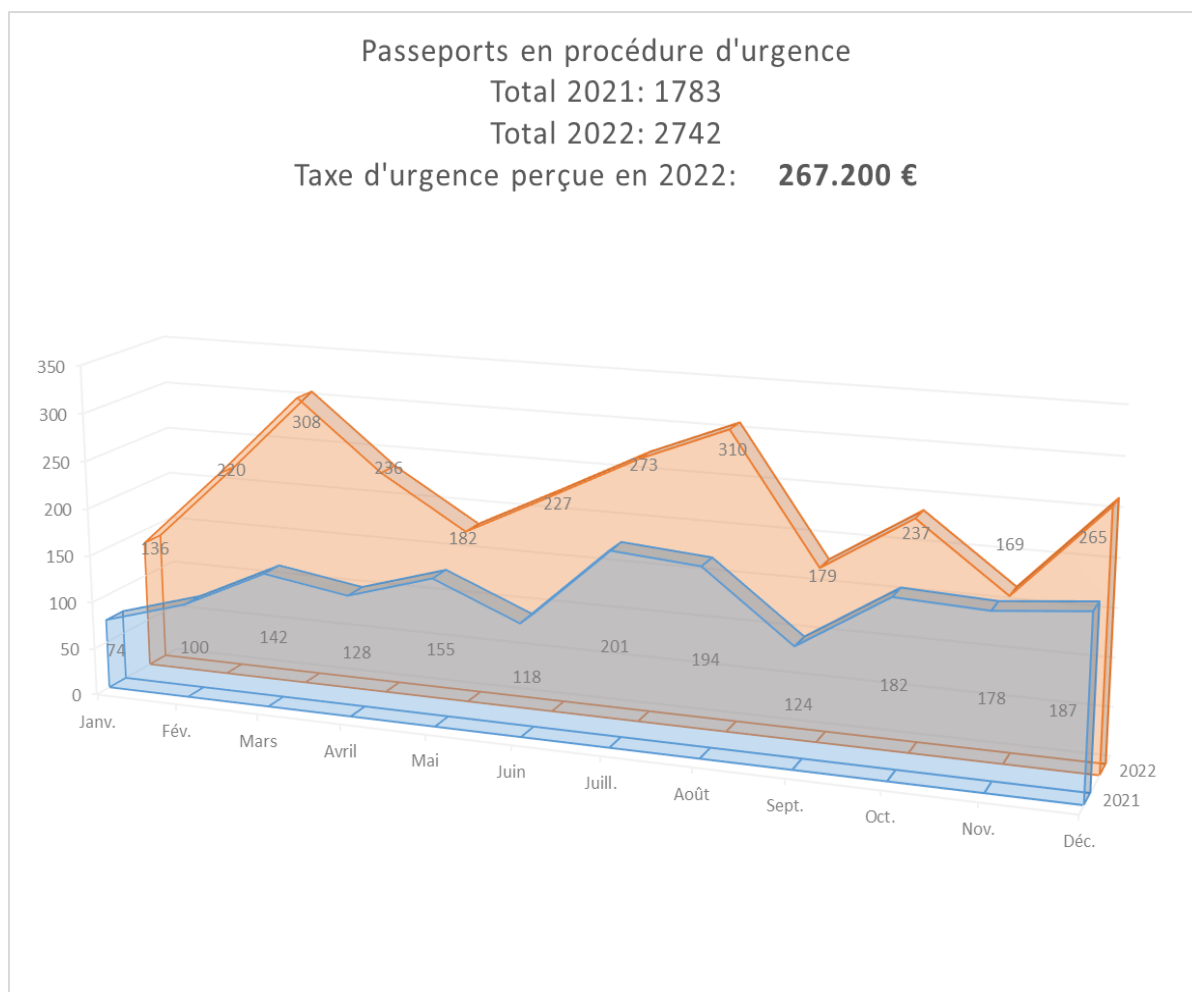


La production des titres de voyage pour réfugiés a également connu un nouveau record.

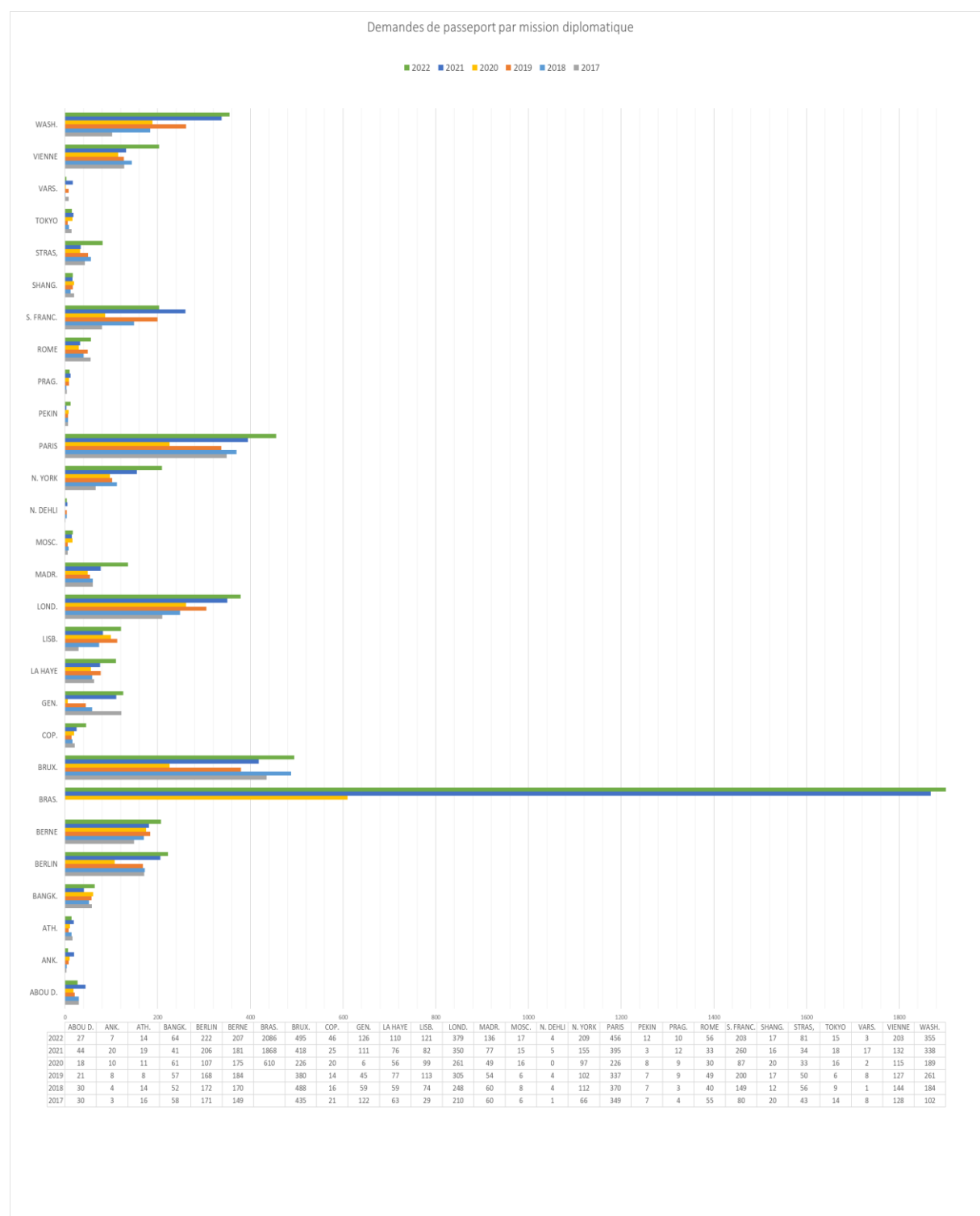
En-dehors des courriels reçus via les adresses personnelles, le service des passeports a traité 35.630 courriels (demandes d'informations et de précisions, questions diverses, demandes de remboursement) via son adresse courriel générique.

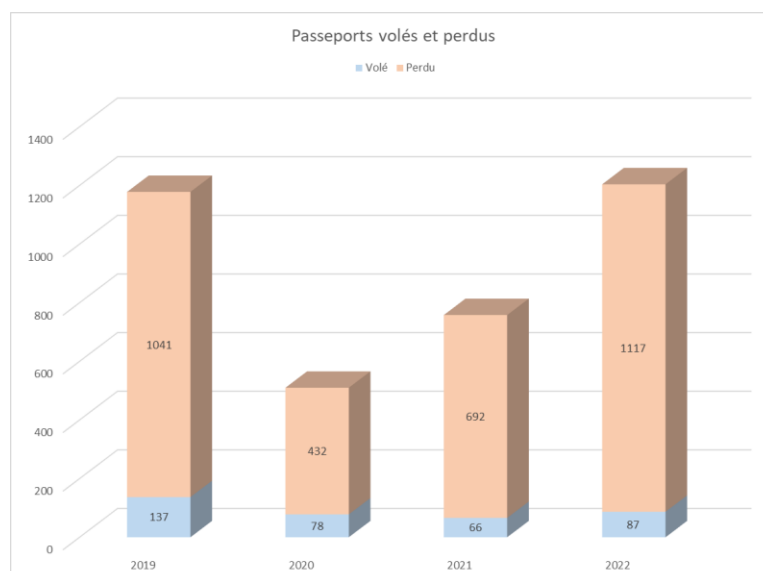
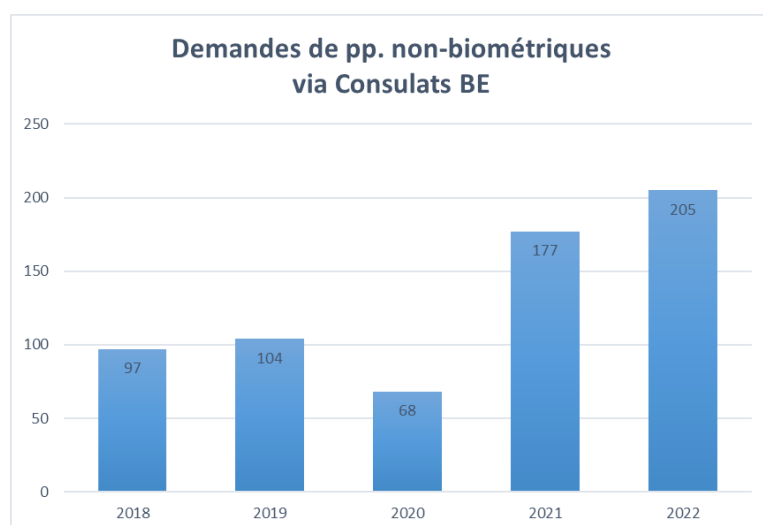
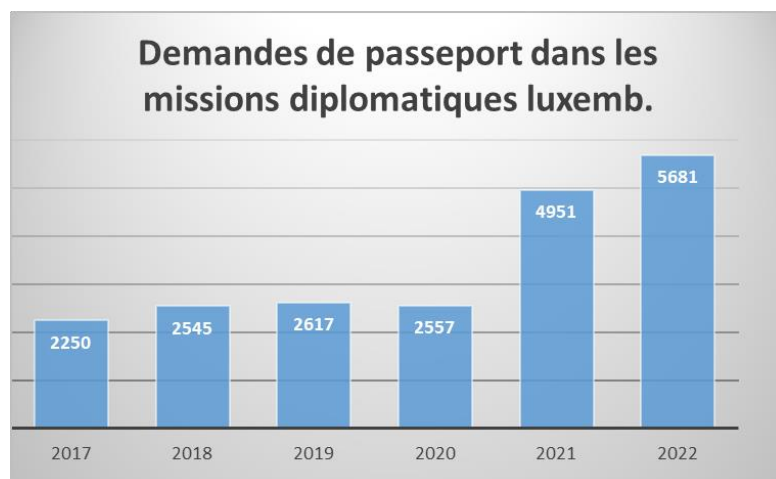


En 2022, le nombre de passeports produits en procédure d'urgence a augmenté de 53 % par rapport à l'année précédente et celle-ci s'est traduite par la collecte d'une taxe supplémentaire de 267.200 euros.

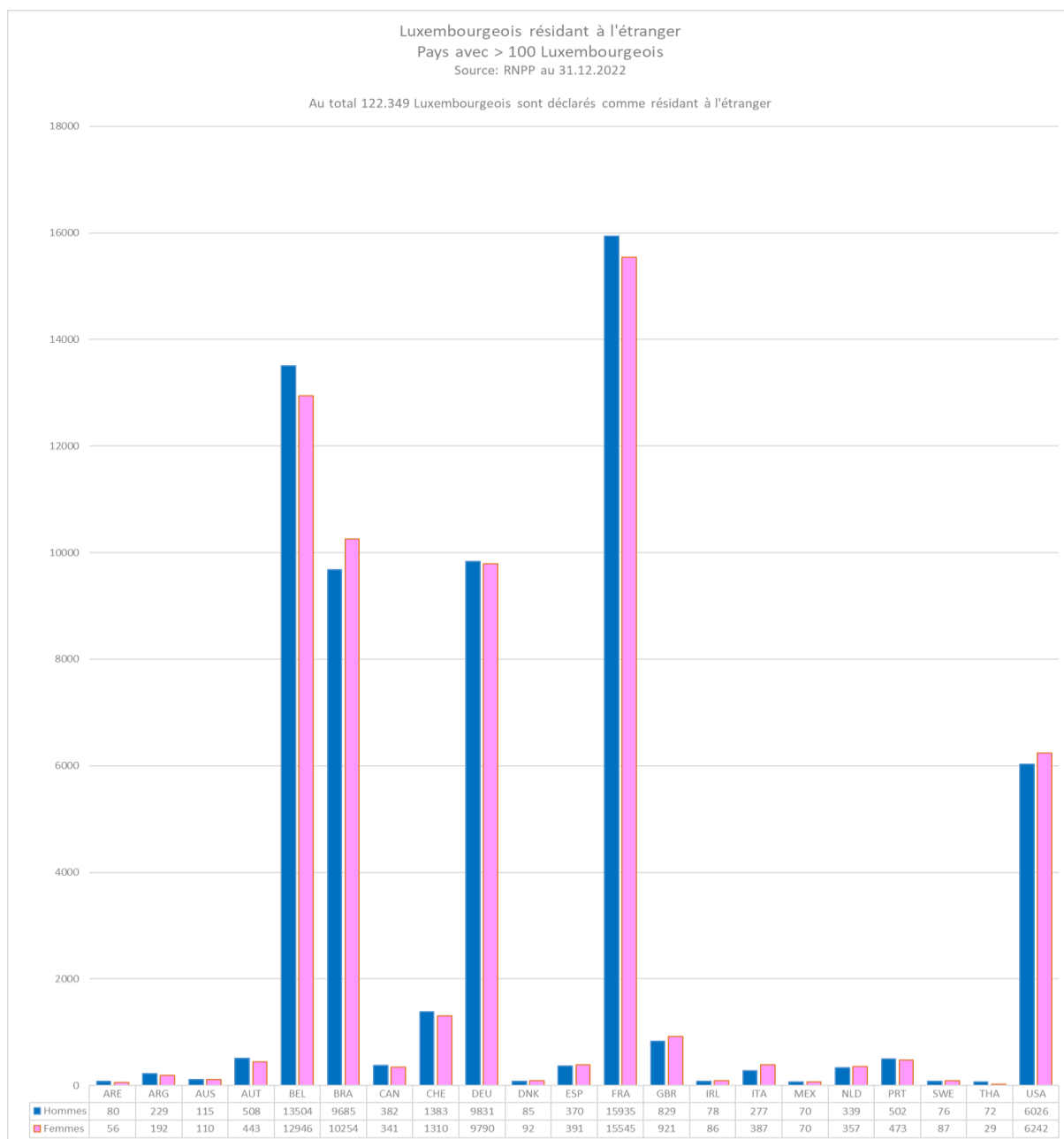


En matière de traitement de demandes de passeports par les missions diplomatiques, c'est le consulat à Brasilia qui a traité le plus grand nombre de demandes. Une augmentation générale du nombre de demandes a pu être constatée.



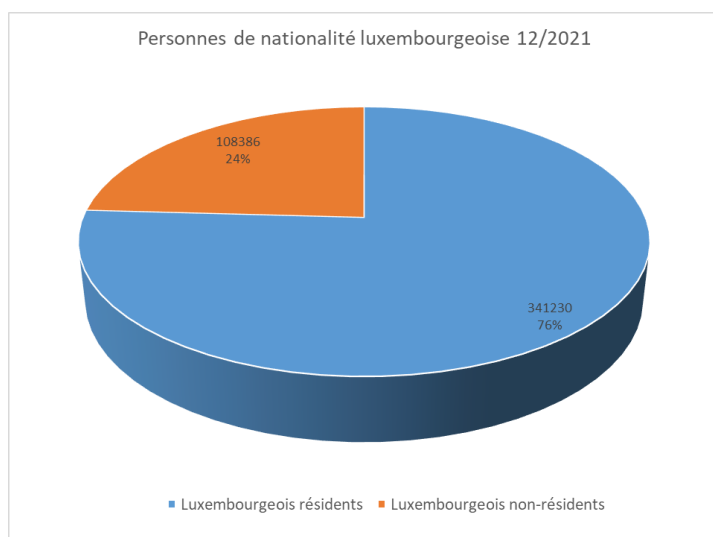


Le nombre de citoyens luxembourgeois résidant à l'étranger a également augmenté de manière considérable :



	2013	2022	Différence
Allemagne	10069	19621	94.87%
Autriche	504	951	88.69%
Belgique	9229	26450	186.60%
Brésil	227	19939	8683.70%
Canada	224	723	222.77%
Espagne	310	761	145.48%
Etats-Unis	858	12268	1329.84%
France	5986	31480	425.89%
Italie	426	664	55.87%
Pays-Bas	438	696	58.90%
Portugal	197	975	394.92%
Royaume-Uni	496	1750	252.82%
Suisse	1539	2693	74.98%
	32516	120993	272.10%
En 2022: 1.356 Luxembourgeois résidant dans 62 autres pays non repris dans cette liste			

Au 1^{er} janvier 2022, 24 % des personnes de nationalité luxembourgeoise résidaient à l'étranger.



b. Visas

Au cours de l'année 2022 et dans le cadre de l'évaluation de l'acquis de Schengen, le MAEE a géré deux évaluations en la matière.

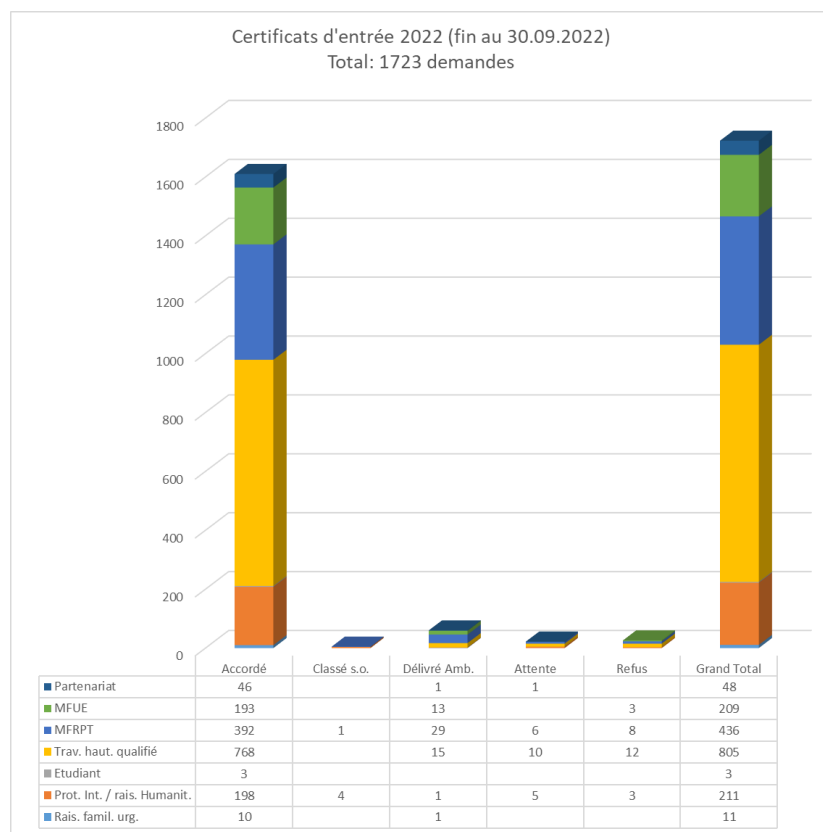
La première évaluation a été réalisée entre le 14 et le 18 mars 2022 par la Commission nationale de la protection des données (CNPd) et par ricochet le système d'information sur les visas (VIS) hébergé par le BVPL. La visite d'inspection a porté sur le processus de traitement des visas dont la structure organisationnelle du BPVL et l'administration du VIS y compris les consulats et la coopération avec les prestataires de service externes. Les experts ont, entre autres, effectué des vérifications sur la gestion des accès au VIS, la tenue des registres et journaux, la durée de conservation des données dans l'application VIS nationale et toutes les autres analyses spécifiques inhérentes à la protection des données à caractère personnel. Les serveurs hébergeant le VIS situés à Betzdorf ont également été visités par l'équipe d'experts. Plusieurs acteurs d'administrations différentes se sont réunis afin de préparer cette procédure sous l'égide des représentants de la CNPD. Du côté du CTIE ont participé les chefs de projets, le délégué à la protection des données et l'équipe de gouvernance, risques et

conformité. Le MAEE a été représenté par le BPVL, le service juridique, le service informatique ainsi que le délégué à la protection des données du MAEE, à savoir les représentants du Commissariat du Gouvernement à la protection des données. Le rapport d'évaluation avec les résultats des constatations et recommandations sera adopté en 2023.

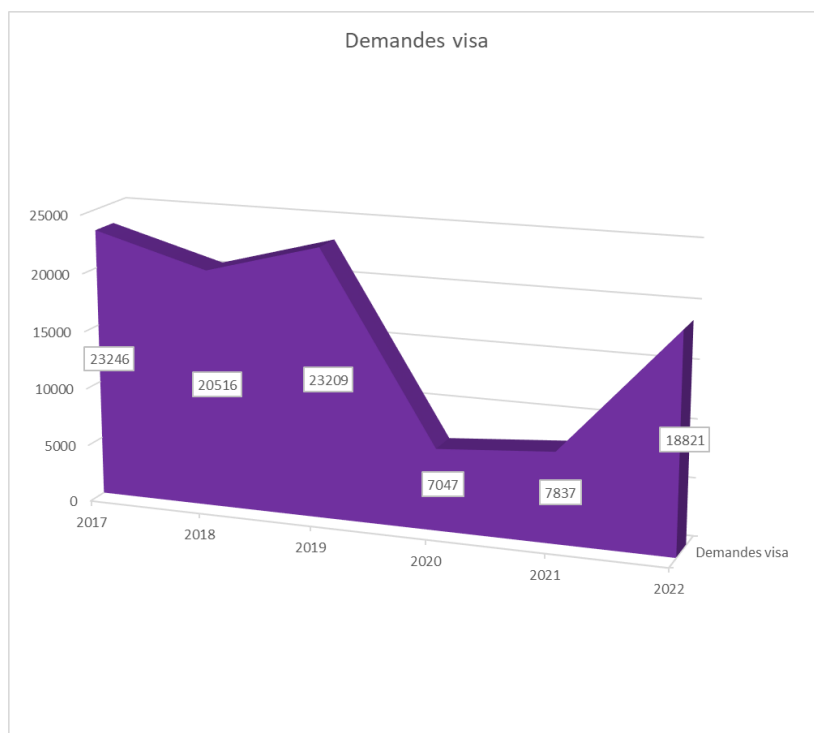
En ce qui concerne la deuxième évaluation, l'évaluation Schengen de la politique commune des visas, celle-ci a été menée à l'Ambassade du Luxembourg à New Delhi en Inde entre le 21 et 24 novembre 2022. Trois Etats membres Schengen ont été évalués simultanément dont Malte et l'Islande. Une mission de pré-évaluation avait été conduite entre le 19 et 23 septembre 2022. Celle-ci a été coordonnée par le BPVL avec l'officier de sécurité du MAEE afin de préparer au mieux la mission diplomatique. L'équipe d'évaluateurs était composée de dix membres dont trois représentants de la Commission européenne et sept représentants d'Etats membres de l'Union européenne. L'équipe consulaire de l'Ambassade du Luxembourg à New Delhi s'est mobilisée pour toute la durée de l'évaluation. Les experts ont pu contrôler les pratiques locales de traitement des demandes de visa et ont procédé à une analyse exhaustive de toutes les activités ayant trait aux visas. De telles évaluations permettent de déterminer si le Luxembourg respecte les réglementations en la matière et garantissent l'uniformité des pratiques. Etant donné que le Luxembourg coopère avec un prestataire de service externe à New Delhi qui recueille les demandes de visa pour les transférer au consulat, ledit prestataire a également fait l'objet d'une inspection par l'équipe d'experts. Le rapport d'évaluation avec les résultats des constatations et recommandations sera adopté en 2023.

Dans cette même lignée, le Luxembourg a de manière inédite eu l'opportunité de participer à une évaluation Schengen dans le domaine de la politique commune des visas. Un expert du BPVL a été désigné par la Commission européenne pour faire partie de l'équipe d'évaluateurs dans le cadre de l'évaluation de deux Etats membres, l'Autriche et les Pays Bas. L'évaluation s'est déroulée entre le 21 juin et le 2 juillet 2022 à La Haye aux Pays Bas sur le site de l'autorité centrale néerlandaise des visas ainsi qu'à Riyadh en Arabie Saoudite aux Ambassades respectives des deux pays.

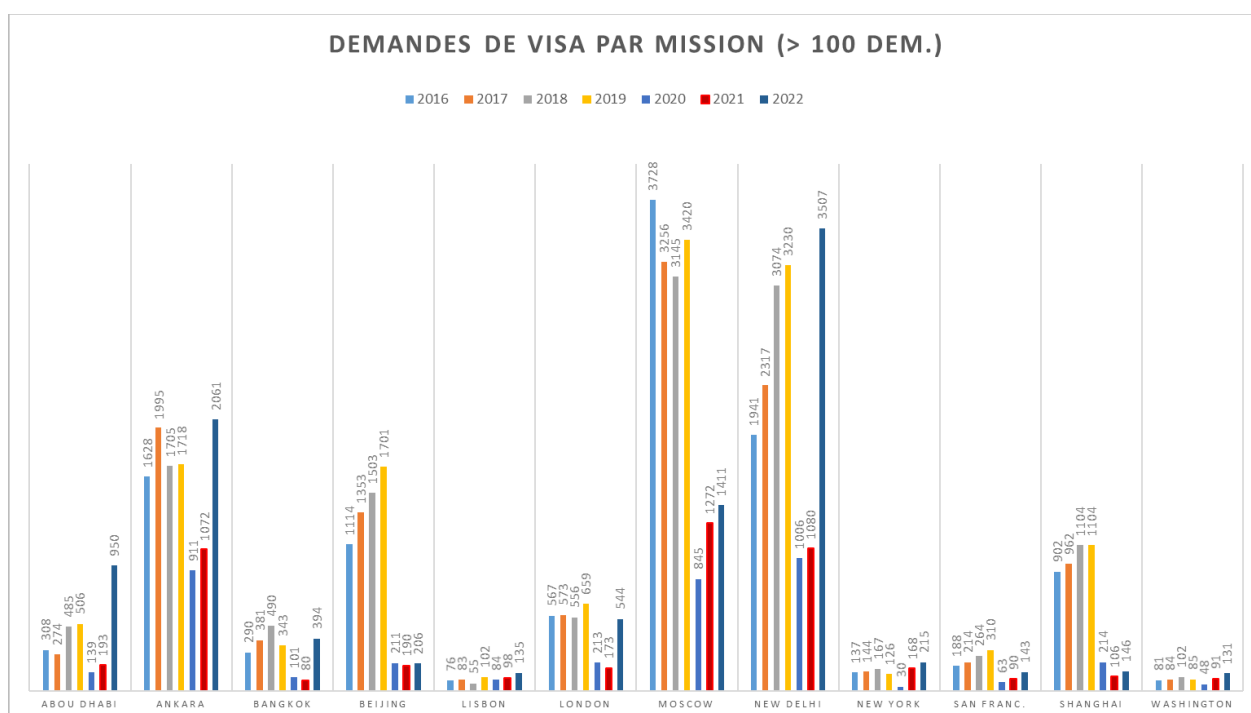
En-dehors des courriels reçus via les adresses personnelles, le service des visas a traité 24.435 courriels (demandes d'informations et de précisions, questions diverses) via son adresse courriel générique.

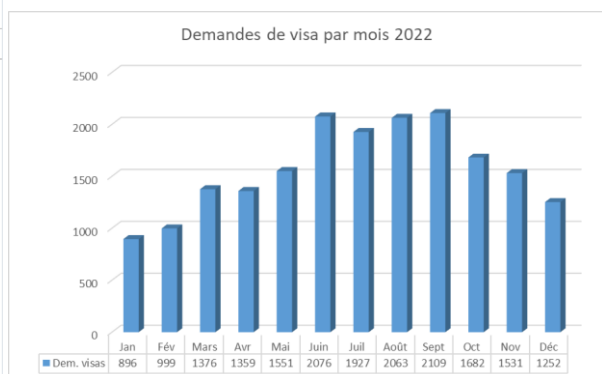
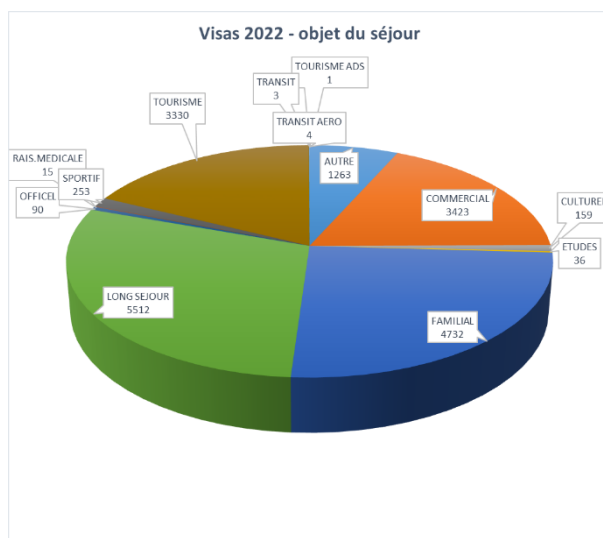
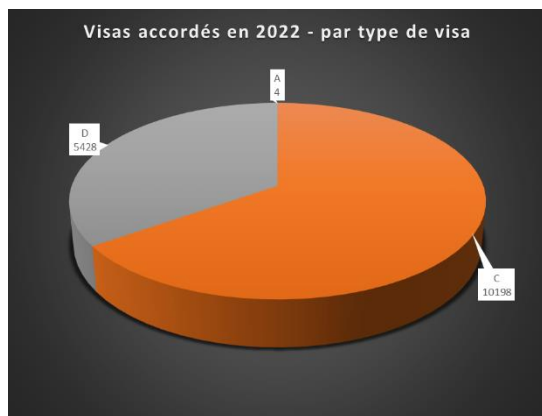
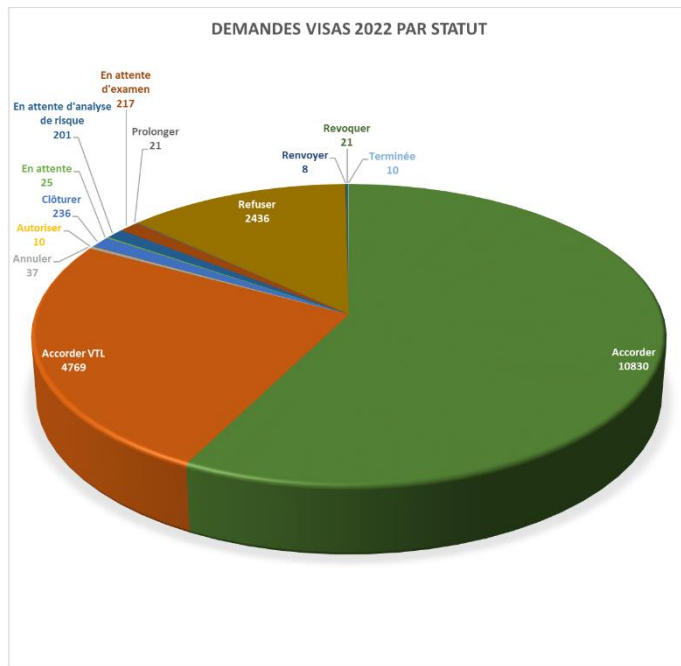


Jusqu'au 30 septembre 2022, le BPVL a continué à émettre des attestations devant servir aux personnes pouvant entrer au Grand-Duché de Luxembourg dans le cadre des restrictions d'entrée mises en place par le Gouvernement en réponse à la pandémie Covid19. Ces chiffres ne tiennent pas compte des certificats émis directement par les missions diplomatiques.

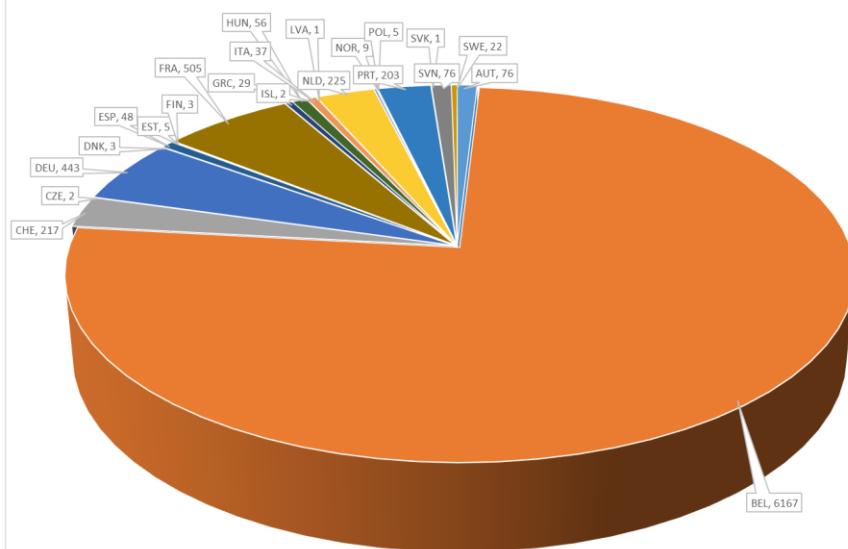


En raison du relâchement progressif des mesures sanitaires et des restrictions de voyage, le nombre de demandes de visa a augmenté considérablement par rapport aux deux années précédentes.

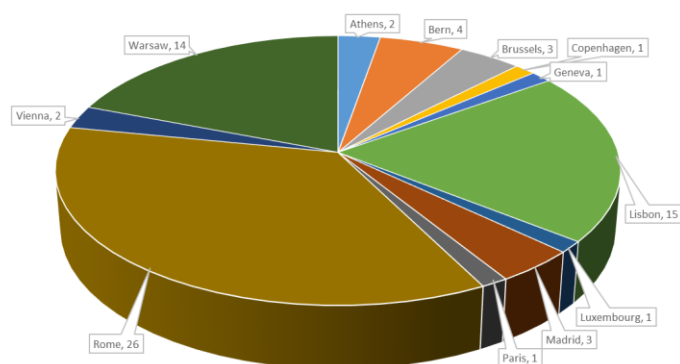




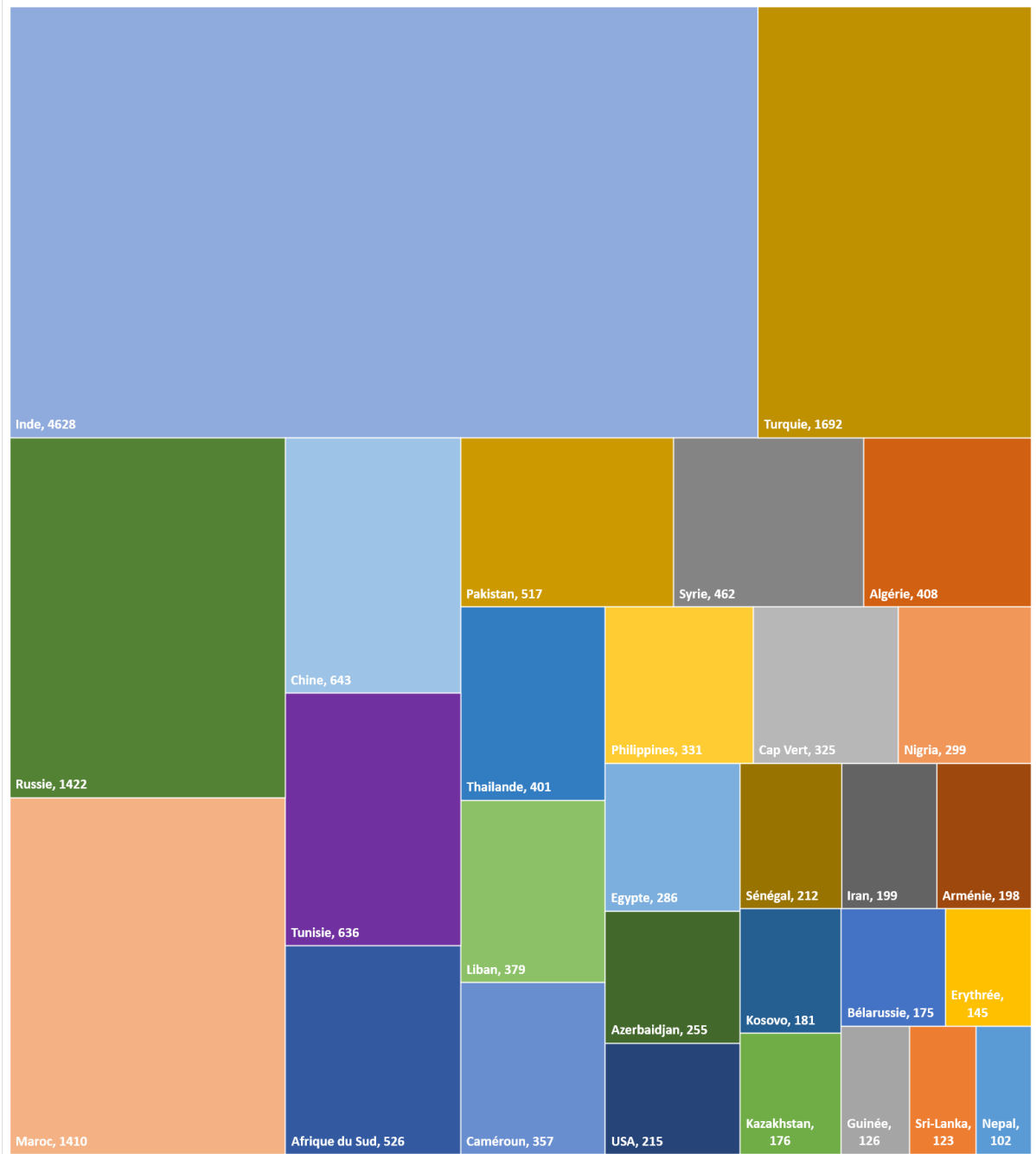
Demandes de visa en représentation du Luxembourg, 2022

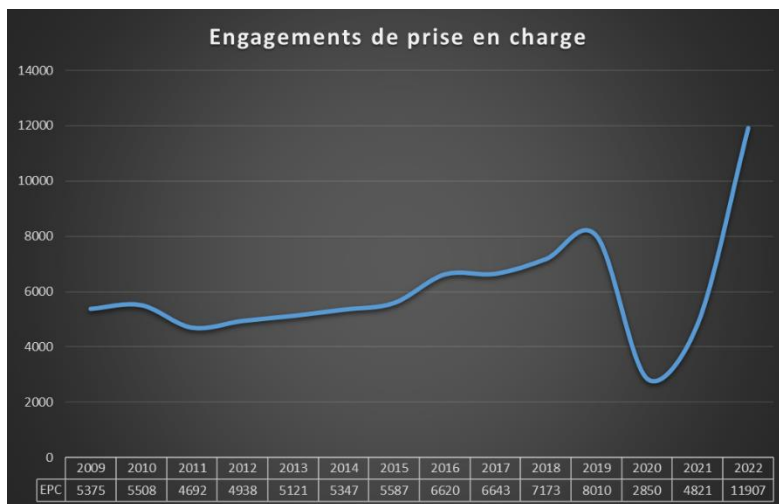


Visas en représentation des Pays-Bas 2022
Total: 73



VISAS 2022 PAR NATIONALITÉ (> 100)

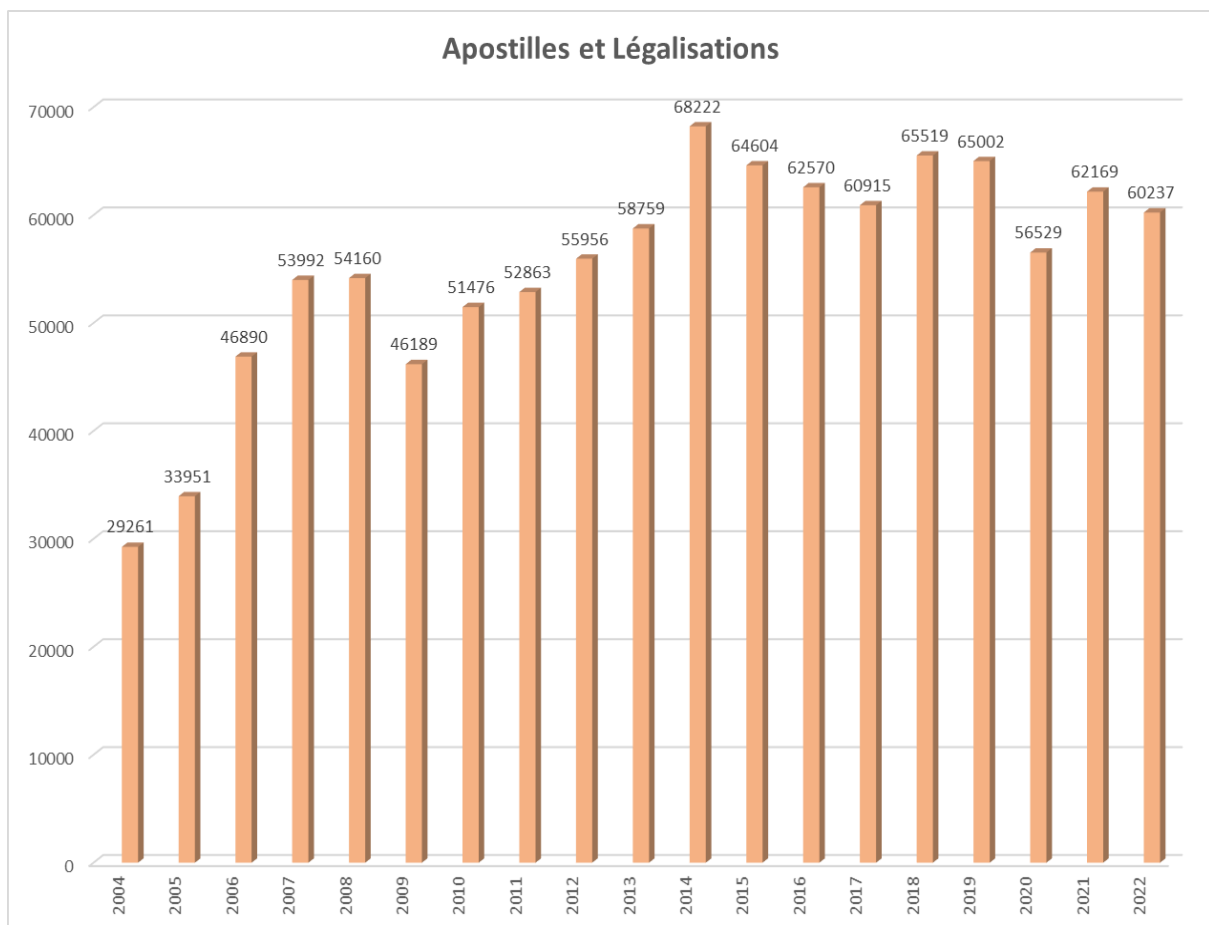


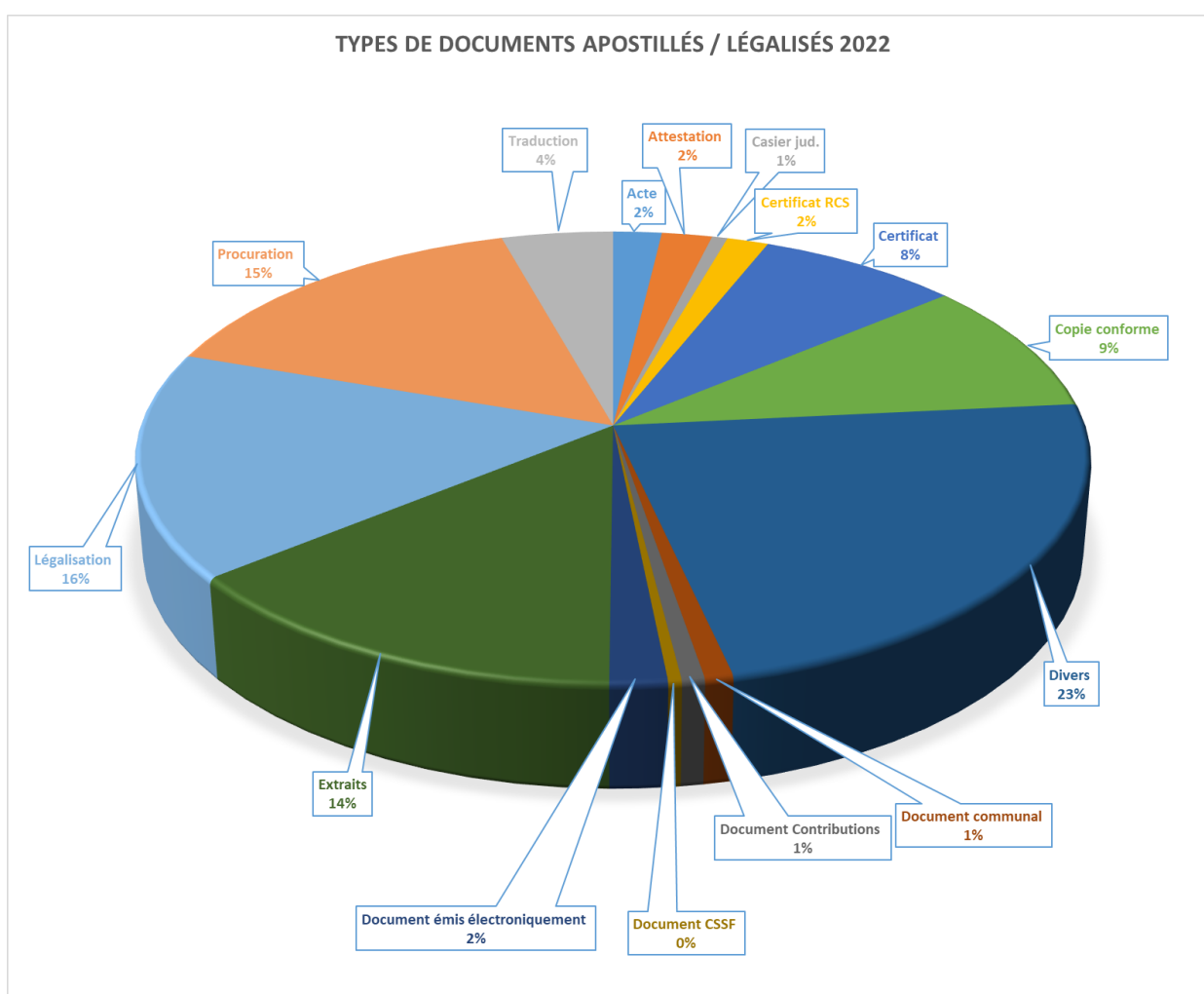
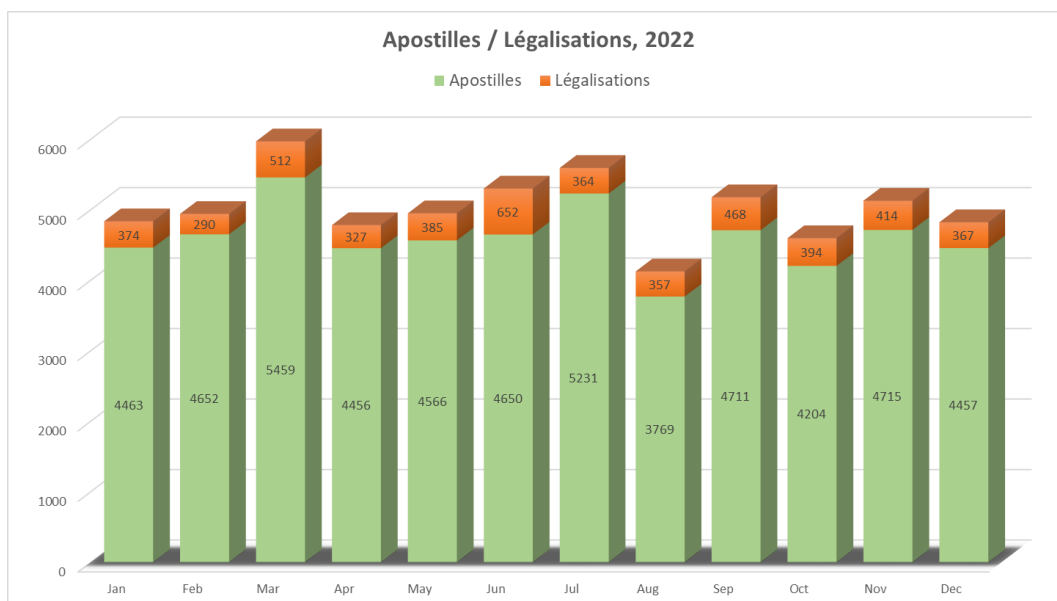


c. Légalisations

Le volume de dossiers de légalisations traités par le MAEE n'a pas encore atteint les niveaux d'avant la crise sanitaire.

En-dehors des courriels reçus via les adresses personnelles, le service des passeports a traité 2.361 courriels (demandes d'informations et de précisions, questions diverses, demandes de remboursement) via son adresse courriel générique.





1.8. Activités en matière de droit international public du service juridique du MAEE

a. COJUR, Groupe de travail de droit international public (Bruxelles)

En 2022, le MAEE a suivi comme de coutume les travaux du COJUR, dont les réunions formelles ont lieu quatre fois par an. Le COJUR est un groupe de travail et un forum d'échange sur le droit international au sens général, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil. Il est composé d'experts juridiques des services et départements juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres et se réunit deux fois par semestre pour discuter des derniers développements liés, parmi d'autres, au droit international public, au droit européen, aux régimes de sanctions, au droit international humanitaire, aux réserves des traités multilatéraux et à toute autre question juridique ayant une dimension internationale.

À ces réunions régulières se sont ajoutées deux réunions informelles organisées par la Présidence tchèque du Conseil de l'Union européenne à Prague, le 15 juillet 2022 sur le droit international public, et les 6-7 octobre 2022 sur le droit de l'Union européenne. Le groupe COJUR a également tenu une réunion extraordinaire le 9 décembre 2022 à Bruxelles, en raison de la situation en Ukraine.

La rencontre annuelle des conseillers juridiques nationaux des ministères des Affaires étrangères s'est déroulée la semaine du 24-28 octobre 2022 au siège des Nations Unies à New York. Le Luxembourg a participé à la rencontre annuelle en 2022, ainsi qu'aux débats sur la Cour internationale de Justice et la Cour pénale internationale à l'Assemblée générale des Nations Unies, la semaine du 31 octobre au 4 novembre 2022.

Les réunions semestrielles informelles des conseillers juridiques UE-US se sont tenues le 23 mars 2022 à Strasbourg (en marge de la réunion du CAHDI) et le 26 octobre 2022 à New York (en marge de la semaine du droit international).

b. COJUR-CPI Groupe relatif à la Cour Pénale Internationale (Bruxelles, La Haye)

Le COJUR-CPI est un groupe de travail, sous le format traditionnel de la présidence tournante du Conseil, qui a pour objet de coordonner les actions de l'Union européenne en relation avec la Cour Pénale Internationale (CPI) et l'Assemblée des États parties au Statut de Rome (« l'AEP »). Il a réuni les experts des États membres le 2 février, le 31 mars, le 29 septembre, et les 10 et 11 novembre 2022.

c. Autres enceintes internationales

Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public, CAHDI du Conseil de l'Europe (Strasbourg)

Le MAEE a participé aux 62^{ème} et 63^{ème} réunions du CADHI, qui se sont tenues les 24-25 mars 2022 à Strasbourg (siège du Conseil de l'Europe), et les 21-23 septembre 2022 à Bucarest (la Roumanie ayant la Présidence du CAHDI durant cette période). Le CAHDI est un comité intergouvernemental qui réunit les conseillers juridiques des ministères des Affaires étrangères des États membres du Conseil de l'Europe et d'un nombre important d'États et organisations observateurs. Le CAHDI discute des sujets de droit international public et de droit international humanitaire, des réserves aux traités multilatéraux et rend des avis à la demande du Comité des ministres du Conseil de l'Europe. Les réunions du CAHDI sont organisées semestriellement.

Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale

Avec l'appui de l'Ambassade du Luxembourg aux Pays-Bas, le Luxembourg a participé à la 21^{ème} session de l'Assemblée des États parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale (« AEP ») qui s'est tenue à La Haye du 5 au 10 décembre 2022. À l'occasion de cette session, deux séances plénières ont été tenues : l'une sur la coopération et l'autre sur la révision du système de la Cour et du Statut de Rome. Une série de résolutions ont été adoptées, notamment sur le budget-programme de la Cour pour 2023, la coopération, la révision du système de la Cour et du Statut de Rome et le renforcement de la Cour et de l'Assemblée des États parties. L'AEP a également adopté des recommandations sur

l'élection du greffier. Le Luxembourg a co-organisé trois événements en marge de 21^{ème} session de l'AEP, portant respectivement sur les enquêtes et les poursuites de la cyberguerre devant la Cour pénale internationale, sur l'obligation de prévenir le génocide en droit international, ainsi que sur le crime d'agression et la Cour pénale internationale en défense d'un ordre international fondé sur les règles, suite à l'agression de la Russie contre l'Ukraine.

1.9. Interaction avec le Parlement

a. Questions parlementaires et pétitions adressées au Ministre des Affaires étrangères et européennes et Ministre de l'Immigration et de l'Asile

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a répondu à 163 questions parlementaires et 4 pétitions en 2022.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	5451 du 4/1/2022	G. Graas	Blocage par la Chine des importations de pays de l'UE contenant des composants provenant de Lituanie
2.	5502 du 14/1/2022	P. Galles	Responsabilité des entreprises en matière de droits de l'homme
3.	5582 du 26/1/2022	S. Empain + F. Benoy	Mouvement diplomatique
4.	5584 QP urgente du 26/1/2022	S. Empain + F. Benoy	Sanctions économiques et financières à l'égard de la Russie
5.	5587 du 26/1/2022	M. Di Bartolomeo	Croissance de l'emploi
6.	5588 du 26/1/2022	S. Empain + D. Bernard	Coup d'Etat au Burkina Faso
7.	5619 du 28/1/2022	R. Reding	Prédominance des fournisseurs de carte de crédit américain
8.	5640 du 1/2/2022	G. Graas	Situation humanitaire en Afghanistan
9.	5666 du 2/2/2022	G. Graas	Attaques contre l'État de droit en Pologne
10.	5692 du 4/2/2022	F. Kartheiser	Situation humanitaire en Syrie
11.	5698 du 7/2/2022	S. Clement	Rencontre entre le Grand-Duc Henri et le Président de la Chine
12.	5719 du 9/2/2022	L. Gloden	Budget de l'Union européenne
13.	5730 du 10/2/2022	N. Oberweis	Accueil des demandeurs de protection internationale
14.	5731 du 10/2/2022	S. Empain + D. Bernard	Relations entre la Chine et la Lituanie
15.	5735 du 15/2/2022	P. Galles	Sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne
16.	5747 du 1/2/2022	G. Graas + G. Baum	Révoltes au Kazakhstan

17.	5771 du 16/2/2022	S. Clement	Rapport de l'Action Solidarité Tiers Monde (ASTM) sur la place financière du Luxembourg
18.	5777 du 17/2/2022	M. Goergen	Analyse du Contrôleur européen de la protection des données (CEPD) concernant le logiciel d'espionage "Pegasus"
19.	5778 du 17/2/2022	C. Wiseler	Protection de biens culturels arméniens au Haut-Karabakh
20.	5783 du 16/2/2022	G. Graas	Protection du patrimoine culturel arménien
21.	5789 du 22/2/2022	G. Graas	Déclaration du séjour à l'étranger
22.	5796 du 22/2/2022	S. Clement	Syndrome de la Havane
23.	5811 du 24/2/2022	A. Bauler	Devoir de vigilance
24.	5836 du 1/3/2022	F. Kartheiser	Renouvellement de la carte d'identité
25.	5838 du 28/2/2022	R. Reding	Simplification de la procédure d'obtention d'une autorisation de travail pour les réfugiés ukrainiens
26.	5841 du 1/3/2022	N. Oberweis	Personnes fuyant le conflit armé en Ukraine
27.	5845 QP urgente du 1/3/2022	D. Bernard + S. Empain	Dispositif d'accueil des personnes fuyant la guerre en Ukraine
28.	5848 QP urgente du 2/3/2022	S. Empain	Sanctions envers les oligarques russes
29.	5851 du 2/3/2022	F. Kartheiser	Propos du Ministre des Affaires étrangères et européennes envers le Président de la fédération de Russie
30.	5855 QP urgente du 2/3/2022	P. Galles	Accusations contre Frontex
31.	5860 du 3/3/2022	F. Kartheiser	Bloquages des médias russes RT et Sputnik
32.	5862 du 3/3/2022	F. Kartheiser	Programmation du Luxfilmfest
33.	5874 du 3/3/2022	J. Thill + F. Benoy	Sécurité des installations nucléaires en Ukraine
34.	5878 du 4/3/2022	F. Kartheiser	Combattants irréguliers
35.	5888 du 7/3/2022	G. Graas	Sanctions à des journalistes et présentateurs de télévision russes
36.	5892 du 7/3/2022	L. Mosar	Ressortissants luxembourgeois en Ukraine
37.	5902 du 9/3/2022	M. Goergen	Situation des animaux domestiques des réfugiés

38.	5911 du 10/3/2022	F. Kartheiser	Situation de Monsieur Roman Potassewitsch
39.	5919 du 11/3/2022	F. Kartheiser	Demandeurs de protection internationale
40.	5926 du 13/3/2022	S. Clement	Transfert de demandeurs de protection internationale de la Structure d'hébergement d'urgence vers les locaux de la "Wanteraktioun"
41.	5931 du 15/3/2022	R. Reding	Importation des voitures
42.	5943 du 16/3/2022	F. Kartheiser	Cyberattaques
43.	5959 du 18/3/2022	F. Kartheiser	Mères porteuses ukrainiennes
44.	5963 du 21/3/2022	F. Benoy + J.Thill	Volonté du gouvernement belge de prolonger deux de ses réacteurs nucléaires
45.	5968 du 22/3/2022	F. Kartheiser	Demandes de protection internationale introduites par des citoyens russes
46.	5969 du 22/3/2022	G. Graas	Légion étrangère ukrainienne
47.	5982 du 24/3/2022	M. Goergen	Achats de gaz russe en roubles
48.	5989 du 28/3/2022	G. Graas	Sécurité des réfugiés ukrainiens
49.	5995 du 30/3/2022	L. Mosar + G. Roth	Cabinets de conseil
50.	6000 du 31/3/2022	F. Kartheiser	Détention en attente d'expulsion
51.	6009 du 30/3/2022	F. Kartheiser	Situation de logement des réfugiés ukrainiens
52.	6026 du 31/3/2022	S. Clement	Logements de service
53.	6027 du 5/4/2022	S. Clement	Efforts diplomatiques dans le cadre de la guerre du Donbass
54.	6036 du 7/4/2022	F. Kartheiser	Responsabilité civile de la Commission européenne en cas de fermeture du site de production du groupe industriel Liberty Steel à Dudelange
55.	6039 du 7/4/2022	F. Kartheiser	Soutien de la Pologne dans le cadre de la guerre en Ukraine
56.	6045 du 8/4/2022	F. Kartheiser	Expulsion d'un diplomate russe
57.	6050 du 8/4/2022	F. Kartheiser + F. Keup	Massacre au Mali
58.	6055 QP urgente du 11/4/2022	N. Oberweis	Punition collective du camp de réfugiés de Jénine en Palestine

59.	6059 du 12/4/2022	F. Kartheiser	Livraison d'armes à l'Ukraine
60.	6062 du 12/4/2022	S. Clement + M. Goergen	Déménagement de réfugiés ukrainiens
61.	6067 du 15/4/2022	F. Keup	Participation aux élections législatives des luxembourgeois vivant à l'étranger
62.	6081 du 20/4/2022	F. Kartheiser	Volonté de travailler des demandeurs et bénéficiaires de protection internationale
63.	6088 du 22/4/2022	N. Oberweis	Bénéficiaires de protection internationale en structure d'accueil
64.	6101 du 26/4/2022	F. Kartheiser	Incidents à l'Ambassade de Russie
65.	6112 du 17/4/2022	R. Reding	Aides pour des entreprises de pays en voie de développement dans le cadre de la transition énergétique
66.	6127 du 2/5/2022	D. Bernard + S. Empain	Refoulements illégaux par l'agence Frontex
67.	6142 du 5/5/2022	P. Galles	Regroupement familial
68.	6203 du 17/5/2022	R. Reding	Autorisation de séjour pour investisseur
69.	6205 du 17/5/2022	F. Kartheiser	Communauté bahá'ie
70.	6219 du 18/5/2022	F. Kartheiser	Censure d'un artiste russe
71.	6238 du 23/5/2022	G. Graas	Extension de la disposition permettant un recours à la peine de mort en Biélorussie
72.	6253 qp urgente du 26/5/2022	N. Oberweis	Exclusion de la participation d'athlètes africains à l'édition 2022 du ING Night Marathon
73.	6262 du 30/5/2022	S. Clement	Application Dija
74.	6264 du 30/5/2022	N. Oberweis	Opérations militaires turques en Syrie
75.	6271 du 31/5/2022	F. Keup	Participation aux élections législatives
76.	6273 du 31/5/2022	N. Oberweis	Commission consultative de l'intérêt supérieur de l'enfant
77.	6298 du 3/6/2022	O. Modert	Sacred Heart University (SHU)
78.	6313 du 3/6/2022	P. Galles	Prise de rendez-vous pour un test tuberculeux auprès de la Ligue médico-sociale
79.	6316 du 8/6/2022	F. Kartheiser	Propos de l'ONG "Tax Justice Network"

80.	6318 du 8/6/2022	N. Oberweis	Éventuelle extradition de Julian Assange vers les États-Unis
81.	6345 du 8/6/2022	L. Mosar	Nomination des consuls honoraires en Russie
82.	6349 du 14/6/2022	P. Galles	Rapatriement familial
83.	6384 du 15/6/2022	F. Kartheiser	Buts de guerre de l'Ukraine
84.	6390 du 21/6/2022	F. Kartheiser	Blocage du transit vers Kaliningrad
85.	6436 du 22/6/2022	M. Hengel + C. Wiseler + P. Galles	Prise en charge médicale des personnes fuyant la guerre en Ukraine
86.	6437 du 1/7/2022	S. Clement	Invitation à des conférences de membres du Gouvernement par des entreprises privées
87.	6448 du 5/7/2022	P. Galles	Droits sociaux des bénéficiaires à la protection temporaire (BPT)
88.	6552 du 26/7/2022	S. Empain + D. Bernard	Évaluation des projets-pilotes visant une plus grande autonomisation des demandeurs de protection internationale
89.	6554 du 26/7/2022	S. Empain + D. Bernard	Structures d'accueil pour demandeurs et bénéficiaires de protection internationale et temporaire
90.	6572 du 29/7/2022	P. Galles	Financement public des associations œuvrant au respect des droits humains et du droit d'asile
91.	6585 du 1/8/2022	F. Kartheiser	État unitaire en Europe
92.	6586 du 1/8/2022	F. Kartheiser + R. Reding	Conflits d'intérêts des juges de la Cour européenne des droits de l'homme
93.	6595 du 2/8/2022	F. Keup	Élèves sans-papiers
94.	6602 du 3/8/2022	F. Kartheiser	Politique étrangère envers Israël
95.	6613 du 4/8/2022	F. Kartheiser	Sanctions contre la Russie
96.	6616 du 5/8/2022	S. Clement	Subsides alloués aux associations et sociétés de bienfaisance par le Ministère des Affaires étrangères et européennes
97.	6632 du 8/8/2022	F. Kartheiser	Page Facebook "LuXembourg - Let's make it happen"
98.	6633 du 8/8/2022	F. Kartheiser	Plan d'action pour la promotion de l'image de marque du pays - "Nation Branding"

99.	6637 du 9/8/2022	M. Hengel	Carte d'identité des enfants dans le cadre d'un divorce des parents
100.	6639 du 10/8/2022	F. Kartheiser	Rapport de l'Amnesty International sur la guerre en Ukraine
101.	6646 du 10/8/2022	F. Kartheiser	Gardiennage des bâtiments d'institutions internationales par des anciens membres de l'armée luxembourgeoise
102.	6650 du 11/8/2022	N. Oberweis	Demandeurs d'asile afghans
103.	6664 du 17/8/2022	S. Clement	Votes du Luxembourg dans les différents organismes des Nations Unies
104.	6669 du 18/8/2022	F. Keup	Coopération avec le Nicaragua
105.	6671 du 17/8/2022	R. Reding	Blocage des visas aux touristes russes
106.	6673 du 18/8/2022	F. Keup	Soldats luxembourgeois au Mali
107.	6681 du 19/8/2022	M. Hansen	Syndrome de la Havane
108.	6696 du 23/8/2022	F. Kartheiser	Politique en Bosnie-Herzégovine
109.	6704 du 24/8/2022	F. Kartheiser	Formation militaire des forces ukrainiennes
110.	6708 du 24/8/2022	G. Graas	Déplacement forcé de mineurs ukrainiens
111.	6727 du 29/8/2022	G. Graas + M. Hahn	Réserves en gaz naturel devant les côtes chypriotes
112.	6772 du 5/9/2022	S. Clement	Lobbying dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19
113.	6773 du 6/9/2022	F. Kartheiser	Exécution de cinq Palestiniens à Gaza
114.	6778 du 6/9/2022	F. Kartheiser	Funérailles de Mikhaïl Gorbatchev
115.	6779 du 7/9/2022	F. Kartheiser	Arrestation du cardinal Joseph Zen Ze-Kiun
116.	6787 du 7/9/2022	F. Kartheiser	Emprisonnement d'un enseignant en Irlande
117.	6788 du 7/9/2022	F. Kartheiser	Réfugiés ukrainiens
118.	6808 du 12/9/2022	F. Kartheiser	Risque d'une guerre nucléaire
119.	6833 du 13/9/2022	F. Keup + F. Kartheiser	Plainte contre la taxonomie verte de l'UE
120.	6843 du 14/9/2022	F. Kartheiser	Conflit entre l'Arménie et Azerbaïdjan
121.	6854 du 16/9/2022	F. Kartheiser	Exclusion de Taiwan de l'International Civil Aviation Organization

122.	6857 du 19/9/2022	F. Kartheiser	Aides financières pour l'Ukraine
123.	6858 du 19/9/2022	C. Hartmann	Prise de rendez-vous pour un test tuberculine auprès de la Ligue médico-sociale
124.	6859 du 19/9/2022	L. Mosar	Conflit entre l'Arménie et Azerbaïdjan
125.	6879 du 21/9/2022	F. Kartheiser	Sanctions envers la Russie
126.	6884 du 22/9/2022	G. Graas	Les référendums organisés par les séparatistes pro-russes
127.	6905 du 27/9/2022	M. Di Bartolomeo	Mise en oeuvre de "Comprehensive Economic and Trade Agreement" (CETA)
128.	6908 du 28/9/2022	F. Kartheiser	Candidature du Luxembourg au Conseil de sécurité
129.	6915 du 29/9/2022	F. Kartheiser	Soutien aux femmes iraniennes
130.	6920 du 29/9/2022	G. Graas	Impact des exportations de céréales ukrainiennes sur le marché unique
131.	6960 du 4/10/2022	S. Clement	Comité interministériel "devoir de diligence"
132.	6973 du 7/10/2022	G. Graas	Armes nucléaires en Pologne
133.	6991 du 12/10/2022	G. Graas	Projet d'oléoduc de TotalEnergies en Ouganda
134.	7004 du 17/10/2022	F. Kartheiser	Représentation diplomatique du Luxembourg en Argentine
135.	7044 du 21/10/2022	P. Galles	Accès au marché du travail pour les demandeurs de protection internationale
136.	7059 du 25/10/2022	F. Kartheiser	Déclaration du chef de la diplomatie de l'Union européenne Josep Borrell
137.	7079 du 26/10/2022	L. Mosar	Déroations aux sanctions contre la Russie
138.	7083 du 27/10/2022	S. Clement	Hauts fonctionnaires du Gouvernement
139.	7103 du 31/10/2022	M. Goergen	Livraisons d'armes à l'Ukraine
140.	7104 du 31/10/2022	L. Mosar	Règlement de l'Union européenne concernant des mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine
141.	7108 du 2/11/2022	M. Cecchetti	Retrait annoncé de la France du TCE
142.	7110 du 2/11/2022	F. Kartheiser	Aides financières pour l'Ukraine

143.	7114 du 3/11/2022	G. Mischo	Contribution financière du Luxembourg au profit de l'UNRWA
144.	7121 du 4/11/2022	C. Weber + C. Hemmen	Centrale nucléaire de Cattenom
145.	7141 du 9/11/2022	F. Kartheiser	"Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient"
146.	7146 du 9/11/2022	F. Kartheiser	Attaque contre la pipeline "Nordstream"
147.	7170 du 14/11/2022	M. Goergen	Situation des animaux domestiques des réfugiés
148.	7176 du 14/11/2022	F. Kartheiser + F. Keup	Retours de résidents partis à l'étranger pour des études supérieures
149.	7182 du 15/11/2022	S. Clement	Installation artistique au festival de films francophones à Montréal
150.	7195 du 16/11/2022	F. Kartheiser	Propos du Ministre des Affaires étrangères et européennes concernant les demandeurs de protection internationales
151.	7263 du 30/11/2022	F. Kartheiser	Mécanisme de solidarité en Europe
152.	7269 du 30/11/2022	C. Wiseler	Consuls honoraires
153.	7320 du 5/12/2022	F. Kartheiser + J. Engelen	Certificat de vaccination Covid-19
154.	7332 du 6/12/2022	N. Oberweis	Foyers pour réfugiés
155.	7343 du 8/12/2022	N. Oberweis	Autorisation de travail
156.	7355 du 9/12/2022	N. Oberweis	Situation des animaux domestiques des réfugiés
157.	7364 du 13/12/2022	S. Clement + M. Goergen	Diffusion directe ou indirecte de chaînes sanctionnées
158.	7372 du 13/12/2022	F. Kartheiser	Situation au Haut-Karabach
159.	7373 du 13/12/2022	F. Keup	Lien entre immigration illégale et délinquance
160.	7385 du 15/12/2022	D. Biancalana	Candidature de Paris pour héberger la future agence européenne de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme (AMLA), et une éventuelle candidature luxembourgeoise pour accueillir cette future agence.
161.	7394 QP urgente du 19/12/2022	L. Mosar	Conflits au Pérou

162.	7423 du 27/12/2022	S. Empain	"Push-backs" le long des frontières extérieures européennes
163.	7429 du 29/12/2022	F. Kartheiser	Accords de Minsk
164.	2108 pétition du 9/8/2022	Colette Bugeja	Manque de carte d'identité luxembourgeoise pour les résidents européens à Luxembourg ne détenant pas la citoyenneté luxembourgeoise
165.	2245 pétition du 9/11/2022	Philippe Nowak	Sanctionner le Gouvernement russe suite à l'invasion de l'Ukraine en déclarant l'Ambassadeur de la Fédération de Russie persona non grata au Grand-Duché de Luxembourg
166.	2305 pétition du 9/11/2022	Adrian Florin Nicula	Ausweisung von russischen Diplomaten
167.	2344 pétition du 9/11/2022	Adrian Florin Nicula	Systematische und massive Kriegsverbrechen sowie Verbrechen gegen die Menschlichkeit in der Ukraine. Crimes de guerre systématiques et massifs et crimes contre l'humanité en Ukraine

b. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire

Le Ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot a répondu à 24 questions parlementaires en 2022.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	5471 du 6/1/2022	Y. Cruchten	Situation alimentaire mondiale
2.	5588 du 26/1/2022	S. Empain + D. Bernard	Coup d'État au Burkina Faso
3.	5640 du 1/2/2022	G. Graas	Situation humanitaire en Afghanistan
4.	5375 du 10/2/2022	P. Galles	Sommet entre l'Union africaine et l'Union européenne
5.	5759 du 14/2/2022	S. Clement	Doses de vaccins périmées
6.	143 QP élargie du 28/03/2022	G. Graas	Situation des organisations non-gouvernementales au Nicaragua

7.	5995 du 30/3/2022	L. Mosar + G. Roth	Cabinets de conseil
8.	6035 du 7/4/2022	S. Clement	Vaccins périmés
9.	6112 du 27/4/2022	R. Reding	Aides pour des entreprises de pays en voie de développement dans le cadre de la transition énergétique
10.	6266 du 30/05/2022	S. Clement	Contrats avec la société RSS-Hydro
11.	6319 du 08/06/2022	N. Oberweis	Visite récente au Rwanda
12.	6474 du 12/07/2022	S. Empain + D. Bernard	Assises de la Coopération
13.	6669 du 18/08/2022	F. Keup	Coopération avec le Nicaragua
14.	6772 du 06/09/2022	S. Clement	Lobbying dans le cadre de la vaccination contre la Covid-19
15.	6774 du 06/09/2022	F. Keup	Aide au développement en Inde
16.	6827 du 12/09/2022	F. Kartheiser	Visite de travail dans les Territoires Palestiniens Occupés
17.	6835 du 13/09/2022	F. Keup	Développement durable dans la coopération
18.	6955 du 3/10/2022	S. Empain + D. Bernard	Nouveau coup d'Etat au Burkina Faso
19.	6960 du 4/10/2022	S. Clement	Comité interministériel « devoir de diligence »
20.	7083 du 27/10/2022	S. Clement	Hauts fonctionnaires du Gouvernement
21.	7114 du 03/11/2022	G. Mischo	Contribution financière du Luxembourg au profit de l'UNRWA
22.	7134 du 08/11/2022	S. Empain	Fonds d'investissement pour l'entrepreneuriat agricole (Fonds ABC)
23.	7141 du 09/11/2022	F. Kartheiser	Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient

24.	7141 du 22/12/2022	D. Kersch	Aide publique au développement (APD)
-----	--------------------	-----------	--------------------------------------

c. Questions parlementaires adressées au Ministre de la Défense

Le Ministre de la Défense François Bausch a répondu à 36 questions parlementaires en 2022.

	Numéro et date	Auteur(s)	Sujet
1.	5477 du 07/01/2022	F. Kartheiser	Policiers et soldats non vaccinés
2.	5480 du 07/01/2022	F. Kartheiser + J. Engelen	Vaccination obligatoire auprès de l'armée
3.	5690 du 04/02/2022	F. Kartheiser	Congé syndical
4.	5784 du 18/02/2022	S. Clement	Section des sports d'élite de l'armée
5.	5827 du 25/02/2022	M. Goergen	Engagement de l'armée dans le cadre de la pandémie
6.	5850 QP urgente du 02/03/2022	L. Mosar	Cyberattaques sur des infrastructures critiques
7.	5878 du 04/03/2022	F. Kartheiser	Combattants irréguliers
8.	5943 du 16/03/2022	F. Kartheiser	Cyberattaques
9.	5973 du 23/03/2022	M. Goergen	Obligation vaccinale pour les nouvelles recrues de l'armée
10.	5995 du 30/03/2022	G. Roth + L. Mosar	Cabinets de conseil
11.	6026 du 05/04/2022	S. Clement	Logements de service
12.	6059 du 12/04/2022	F. Kartheiser	Livraison d'armes à l'Ukraine
13.	6103 du 26/04/2022	F. Kartheiser	Encadrement psychologique de l'armée
14.	6232 du 20/05/2022	A. Bauler + G. Graas	Fermeture du bureau d'information de l'armée
15.	6390 du 22/06/2022	F. Kartheiser	Blocage du transit vers Kaliningrad

16.	6400 du 22/06/2022	F. Kartheiser	Aide militaire pour l'Ukraine
17.	6441 du 04/07/2022	C. Wiseler	Transformation de la force de réaction rapide de l'OTAN (Nato Response Force)
18.	6520 du 21/07/2022	M. Goergen	Recrutement militaire
19.	6527 du 22/07/2022	M. Goergen	Effectif de l'armée
20.	6571 du 29/07/2022	M. Goergen	Frais de publicité de l'armée
21.	6621 du 05/08/2022	F. Kartheiser	Feux de forêt
22.	6629 du 08/08/2022	S. Clement + M. Goergen	Sécurité des dépôts de munitions de l'Armée luxembourgeoise
23.	6639 du 10/08/2022	F. Kartheiser	Rapport de l'Amnesty International sur la guerre en Ukraine
24.	6642 du 10/08/2022	M. Goergen	Groupe de travail interministériel "LAWS"
25.	6646 du 10/08/2022	F. Kartheiser	Gardiennage des bâtiments d'institutions internationales par des anciens membres de l'armée luxembourgeoise
26.	6656 du 12/08/2022	F. Kartheiser	Réglementation drone européenne
27.	6673 du 18/08/2022	F. Keup	Soldats luxembourgeois au Mali
28.	6685 du 19/08/2022	D. Adehm + J-M. Halsdorf	Bataillon de reconnaissance de combat
29.	6704 du 24/08/2022	F. Kartheiser	Formation militaire des forces ukrainiennes
30.	6808 du 09/09/2022	F. Kartheiser	Risque d'une guerre nucléaire
31.	7041 du 21/10/2022	S. Empain	Nouveau bataillon belgo-luxembourgeois

32.	7059 du 25/10/2022	F. Kartheiser	Déclaration du chef de la diplomatie de l'Union européenne Josep Borrell
33.	7083 du 27/10/2022	S. Clement	Hauts fonctionnaires du Gouvernement
34.	7103 du 31/10/2022	M. Goergen	Livraisons d'armes à l'Ukraine
35.	7234 du 24/11/2022	S. Clement	Approvisionnement en kérosène de l'aéroport de Luxembourg
36.	7429 du 28/12/2022	F. Kartheiser	Accords de Minsk

1.10. Coopération culturelle

a. La promotion culturelle à l'étranger

Tout au long de l'année 2022, le MAEE et ses postes diplomatiques et consulaires ont coopéré avec le ministère de la Culture et différents institutions, dont en particulier Kultur|Ix, le Film Fund Luxembourg, le Centre national de l'Audiovisuel (CNA), le Centre national de littérature (CNL), la Bibliothèque nationale de Luxembourg (BNL), le Centre culturel de l'Abbaye de Neumünster et d'autres acteurs du paysage culturel national afin de contribuer à la promotion du Luxembourg et des artistes luxembourgeois à l'étranger. Lors d'une visioconférence organisée par le MAEE le 19 juillet 2022, la directrice chargée des relations extérieures de Kultur|Ix a pu présenter la stratégie du Luxembourg Arts Council au réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois à travers le monde.

Dans le contexte d'Esch2022 – capitale européenne de la culture, tous les Ambassadeurs étrangers résidant au Luxembourg ainsi que les deux Ambassadeurs de Lituanie et de Serbie (pays partenaires d'Esch2022) basés à Bruxelles ont été conviés au MAEE à une présentation du programme de la capitale européenne de la culture par la directrice générale de Esch 2022, Madame Nancy Braun. Cette présentation a été suivie d'une visioconférence de la directrice destinée aux missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg. Au cours de cette année culturelle, le MAEE a eu des échanges et une coopération étroite avec les organisateurs de la capitale européenne de la culture, en y organisant des visites officielles et guidées.

Tout au long de l'année écoulée, les missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg ont étroitement collaboré pour la promotion culturelle à l'étranger. Vu l'importance accordée à la diplomatie culturelle au MAEE et via les missions du Luxembourg aux quatre coins du monde, le réseau des « Maisons du Grand-Duché de Luxembourg (MGDL) » a été élargi. Après la création à Bruxelles de la première « Maison du Grand-Duché de Luxembourg » dans l'enceinte de l'Ambassade en 1998, se sont ajoutées les MGDL à Berlin (2001), Tokyo (2006), New York (Consulat général en 2006), Varsovie (2010) et Londres (2012). Fin 2022, la décision a été prise de créer des MGDL dans les Ambassades à Ankara, La Haye et Lisbonne qui rejoindront le réseau le 1^{er} janvier 2023.

En 2022, le nombre d'événements culturels organisés ou soutenus par les missions diplomatiques et consulaires du Luxembourg à travers le monde a augmenté par rapport à 2021. Au total, les Ambassades / Maisons du Grand-Duché de Luxembourg ont organisé 88 événements en plus de toutes les activités culturelles organisées sans apport logistique ou financier du ministère ou d'institutions culturelles. En outre, 28 projets cinématographiques ont été organisés par les missions à travers le monde qui s'intègrent dans le cadre promotionnel de la (co)production cinématographique luxembourgeoise. Les Ambassades et Maisons du Grand-Duché de Luxembourg réalisent une

promotion continue de leurs activités culturelles sur les réseaux sociaux des Ambassades (Twitter, Instagram, Facebook).

b. Coopération avec les institutions culturelles

Au niveau international, le MAEE est, avec le ministère de la Culture, le représentant du Luxembourg auprès de l'EUNIC (*European Union National Institutes for Culture*) qui a son siège à Bruxelles. EUNIC regroupe actuellement 39 membres dans tous les pays de l'Union européenne et des pays associés, ministères et instituts culturels confondus. Au total, 13 de nos Ambassades, Représentations permanentes ou Consulats généraux (Addis Abeba, Ankara, Bruxelles, Berlin, Dublin, Lisbonne, Madrid, New Delhi, New York, Paris, Pristina, Strasbourg et Varsovie) sont représentés au sein de clusters EUNIC locaux (actuellement il existe 137 clusters EUNIC à travers le monde), ce qui leur permet de développer leurs activités culturelles avec l'appui de partenaires européens dans leur pays d'affectation. En 2022, les Ambassades à Dublin et à Addis Abeba ont adhéré aux clusters d'EUNIC respectifs.

Avec le ministère de la Culture, le MAEE est aussi représenté au sein de l'Institut européen des Itinéraires culturels (IEIC) du Conseil de l'Europe basé dans l'abbaye de Neumünster. Le directeur des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales assume depuis le 22 octobre 2021 la présidence du Conseil d'administration de l'Institut. Fondé en 1998, l'Institut regroupe aujourd'hui 48 itinéraires culturels dans 37 Etats membres. Signalons que l'Institut prépare et organise le processus de certification des itinéraires candidats et les accompagne dans leur développement. À l'occasion de la réunion annuelle du conseil de direction de l'Accord Partiel Elargi (APE) sur les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe à Luxembourg les 5 et 6 mai 2022, le MAEE a organisé pour les participants une visite de deux expositions à Esch2022.

Le directeur des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales siège également au conseil d'administration de « Kultur|Ix », créé en août 2020 en tant que Arts Council Luxembourg. Le statut de Kultur|Ix a été consolidé par le vote à l'unanimité par la Chambre des Députés, le 6 décembre 2022, du projet de loi n°7866 portant création d'un établissement public dénommé « Kultur|Ix – Arts Council Luxembourg ». Une coopération étroite avec le MAEE et ses missions diplomatiques et consulaires à travers le monde a été lancée avec l'objectif de coopérer et d'unir les forces dans le cadre des autres missions qui lui sont attribuées.

Le directeur des Affaires consulaires et des Relations culturelles internationales a également poursuivi sa fonction de représentant du MAEE en tant que département titulaire du Musée européen à Schengen. En vertu de la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel et à son article 110 instituant la Commission de circulation des biens culturels, chargée de conseiller les ministres au sujet des demandes de garanties d'État et de garanties de restitution, ainsi que sur les questions liées au transfert, à l'introduction, à l'importation et à l'exportation des biens culturels, le MAEE a également assumé son rôle en tant que membre depuis la création de ladite Commission. Finalement, la représentation du MAEE a également été assurée au sein de la Commission nationale pour la coopération avec l'Unesco, au conseil d'Administration d'Esch2022, de l'Agence luxembourgeoise d'action culturelle (ALAC), ainsi que du Edward Steichen Award Luxembourg (ESAL).

1.11. Le Luxembourg, siège d'institutions européennes et internationales

a. Luxembourg, capitale européenne

Au cours de l'année 2022, le MAEE a poursuivi de manière conséquente sa politique du siège prenant en considération les conséquences de la pandémie Covid-19.

Placé sous l'autorité du MAEE, le Comité de coordination pour l'installation d'institutions et d'organismes européens traite des questions concernant le siège des institutions européennes au Luxembourg. L'un des rôles du Comité de coordination, présidé par le Secrétaire général du MAEE, consiste à accompagner et à assister les institutions, organes et organismes européens étant établis

ou ayant leur siège à Luxembourg dans la révision de leur parc immobilier, que ce soit en termes de rénovation, d'extension ou de nouvelle construction.

En 2022, le Comité de coordination s'est penché plus particulièrement sur les projets suivants :

- En tant que maître d'ouvrage du projet immobilier de la Commission européenne dit « Jean Monnet 2 » (JMO2), les autorités luxembourgeoises ont continué à coopérer étroitement avec la Commission européenne en vue de la réalisation de cet important projet.
- Le gouvernement a également poursuivi sa coopération avec le Parlement européen dans le cadre d'un partenariat signé entre l'État et le Parlement européen concernant le projet immobilier « Konrad Adenauer 2 », dont la première partie du bâtiment a été inaugurée le 10 mai 2022.
- A l'instar des projets immobiliers précédents de la Cour de justice de l'Union européenne, l'État luxembourgeois a assuré le rôle de maître d'ouvrage pour les travaux de mise à niveau du dispositif de sécurité des infrastructures immobilières de la Cour.
- Les échanges entre les autorités luxembourgeoises et le Mécanisme européen de stabilité (MES) se sont poursuivis en vue de la réalisation du nouveau projet immobilier du MES.
- En collaboration étroite avec le Parquet européen (EPPO), les autorités luxembourgeoises ont œuvré pour que le Parquet européen dispose de locaux modernes et adaptés à ses besoins qui permettent à ce nouvel organe indépendant de s'acquitter au mieux des missions qui lui sont confiées. L'effectif du Parquet européen ayant connu une hausse conséquente au cours de l'année 2022, les autorités luxembourgeoises ont assuré le rôle de maître d'ouvrage pour ce qui est du réaménagement de deux étages supplémentaires à la Tour B au Quartier Kirchberg.
- Les échanges se sont poursuivis en 2022 entre les autorités luxembourgeoises et l'entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (EuroHPC) afin d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise commune à Luxembourg, y compris dans le contexte de la revue à la hausse des effectifs accordés à l'entreprise commune par l'autorité budgétaire de l'Union européenne.

Au-delà de la dimension immobilière, le MAEE a poursuivi ses efforts en vue du renforcement et de la consolidation des services des institutions, organes et organismes européens à Luxembourg, dont ceux de la Commission européenne. Afin de mieux prendre en compte les besoins des institutions européennes et de leurs fonctionnaires et agents, le MAEE entretient un contact régulier avec les représentants des institutions européennes. Dans ce contexte, le Secrétaire général du MAEE représente les autorités luxembourgeoises aux réunions des Secrétaires généraux et Chefs d'administration des institutions et organes de l'Union européenne installés à Luxembourg (CALux).

Rappelons à cet égard que, dans le cadre de l'accord Asselborn-Georgieva conclu en décembre 2015, la Commission européenne s'est engagée quant à la pérennisation et le renforcement de ses services à Luxembourg, notamment pour ce qui est des pôles juridique, financier et numérique. Dans ce contexte, des contacts et échanges réguliers ont eu lieu au cours de l'année, au niveau politique et fonctionnaire, afin d'assurer la mise en œuvre continue de cet accord. En date du 4 avril 2022, le ministre Asselborn a accueilli M. Johannes Hahn, Commissaire européen au Budget et à l'Administration, lors d'une réunion de suivi de la mise en œuvre de l'accord Asselborn-Georgieva.

D'autres projets que le MAEE a poursuivi de manière active sont notamment la Juridiction unifiée du brevet (JUB), dont le siège de la Cour d'appel et du Greffe se trouvera à Luxembourg, ainsi que le Protocole ferroviaire à la Convention du Cap relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (ou « Protocole de Luxembourg »), dont le registre international sera installé au Luxembourg. Plus spécifiquement, le Luxembourg a pu accueillir, en date du 22 février 2022, la réunion inaugurale du Comité administratif de la Juridiction unifiée du brevet. En général, le MAEE a poursuivi avec diligence ses efforts concernant la mise en place de la Juridiction unifiée du brevet à Luxembourg.

Dans le domaine de l'aide humanitaire, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et le MAEE ont annoncé, le 17 novembre 2022, l'ouverture officielle d'un bureau à vocation humanitaire dédié au cyberspace – une première mondiale vu qu'il s'agit du premier bureau de cette sorte. En juin 2022, le *Global Green Growth Institute* (GGGI) a signé un accord avec le Luxembourg lui permettant de se doter d'une présence physique au Luxembourg, conformément à la vocation du Grand-Duché en tant que leader mondial dans la finance durable.

De manière générale, le Luxembourg a continué de s'engager en 2022 en faveur d'une fonction publique européenne attractive et des meilleures conditions de travail et de vie possibles pour les quelque 16.000 fonctionnaires et agents des institutions, organes et organismes européens et organisations internationales installés au Luxembourg.

b. L'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA)

Durant l'année 2022, les contacts réguliers se sont poursuivis entre les autorités luxembourgeoises et l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (NSPA), dont le siège principal est situé à Capellen. Le programme stratégique d'infrastructure de la NSPA a constitué le principal sujet traité dans le cadre de la politique du siège. Ce projet immobilier vise à moderniser et à agrandir l'ensemble des installations sur le site de la NSPA à Capellen.

La participation financière du Luxembourg à ce projet d'infrastructure a été autorisée par la loi du 24 mars 2021 autorisant la participation financière de l'État au programme stratégique d'infrastructure de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition (*NATO Support and Procurement Agency - NSPA*), ainsi qu'à la construction et la viabilisation du bâtiment technique « *Outside Cabling Plant 2 - OCP 2* » (nœud de transfert de données), à Capellen.

2. LE LUXEMBOURG DANS LE CADRE BILATERAL

2.1. Europe

Les dossiers européens ayant marqué l'année 2022 (hors les relations bilatérales avec les pays européens) sont traités séparément dans le cadre du rapport annuel sur la politique européenne du gouvernement (RPE), et ne sont donc pas repris dans le présent rapport.

a. Relations avec les pays voisins du Luxembourg

Allemagne

L'Allemagne reste le partenaire le plus important du Luxembourg en termes économiques, mais occupe également une place importante au niveau politique. Si les relations bilatérales ont toujours été très profondes, le contexte géopolitique actuel et l'évolution du rôle de l'Allemagne ont davantage renforcé ces liens. La coopération en matière de sécurité et défense et dans le secteur de l'énergie s'est intensifiée au courant de l'année. Seul bémol à déplorer est la non-résolution de la révision de l'accord de non-double imposition qui coince sur plusieurs points, notamment le nombre de jours de télétravail pour frontaliers, mais des progrès ont pu être réalisés et une finalisation est attendue pour 2023.

Les relations bilatérales sont également marquées par la coopération transfrontalière, et au-delà des relations avec le Bund, le Luxembourg entretient des relations privilégiées avec les länders avoisinants, c'est-à-dire la Sarre et la Rhénanie-Palatinat. Les thématiques phares au niveau transfrontalier sont la coopération en matière d'éducation et enseignement supérieur, la mobilité, la coopération économique avec un focus e.a. sur l'énergie (hydrogène vert), l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

L'importance des relations bilatérales est soulignée davantage par la fréquence des visites à haut niveau entre nos deux pays. Ainsi, S.A.R. le Grand-Duc héritier a participé à plusieurs missions économiques en Allemagne au courant de l'année 2022. Le Premier ministre Xavier Bettel s'est rendu

à Berlin le 1^{er} mars 2022 pour une visite de travail où il a été reçu par le président de la République fédérale d'Allemagne, Frank-Walter Steinmeier, ainsi que par le chancelier fédéral Olaf Scholz. Le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a participé à plusieurs conférences et a eu des échanges bilatéraux réguliers avec la ministre des Affaires étrangères allemande Annalena Baerbock, qu'il a reçue le 16 juillet 2022 à Schengen. Le ministre Asselborn a, à son tour, répondu à l'invitation de la ministre Baerbock lors de la Conférence « *Shaping Feminist Foreign Policy* » s'étant tenue à Berlin le 12 septembre 2022. Le Vice-Premier ministre François Bausch a également rencontré ses homologues allemands pour des réunions de travail, notamment les 21 et 22 septembre 2022 la ministre fédérale de la Défense Christine Lambrecht et le ministre fédéral des Transports et de l'Infrastructure numérique Volker Wissing. Au niveau des relations économiques, le ministre Franz Fayot a rencontré le ministre fédéral de l'Économie et du Climat Robert Habeck et a participé, avec le Grand-Duc héritier, au 10^{ème} anniversaire du Business Club Luxembourg-Allemagne le 6 octobre 2022 à Berlin. Des réunions de travail ont également eu lieu à Berlin entre le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire Georges Engel et son homologue allemand Hubertus Heil en mai 2022.

Belgique

L'activité diplomatique a été fort nourrie en 2022, avec des contacts très réguliers entre les membres du gouvernement luxembourgeois et leurs homologues belges. Les relations ont été renforcées à la fois avec le niveau fédéral et avec les entités fédérées. Le 24 janvier 2022, Annelies Verlinden, ministre fédérale de l'intérieur de la Belgique, et le ministre de la sécurité intérieure Henri Kox ont échangé par visioconférence. Le 15 septembre 2022, la ministre des Affaires étrangères belge Hadja Lahbib a été reçue à Luxembourg par le Premier ministre Xavier Bettel, ainsi que par son homologue Jean Asselborn.

La promotion commerciale et l'approfondissement des liens économiques entre nos deux pays a compté parmi les priorités en 2022, avec l'organisation d'une série de visites, entrantes et sortantes, ainsi que d'événements de promotion couvrant de nombreux secteurs de l'économie. Les 25 et 26 avril 2022, le Luxembourg a pu accueillir une délégation ministérielle et économique menée par le ministre-président de Flandre Jan Jambon, ciblant les secteurs de l'espace, de la fintech, de l'innovation et de la logistique. Les 13 et 14 septembre 2022, la fédération belge AGORIA a organisé une mission économique au Luxembourg, avec un focus sur les sujets du transport et de la mobilité, ainsi que sur l'architecture et la construction. Le 29 septembre 2022, la mission économique "Luxembourg4Explorers" a été lancée à Anvers, organisée en partenariat avec FIT (Flanders Investment and Trade) et Unizo (Union des entrepreneurs indépendants). Du 18 au 20 octobre 2022, la Chambre de Commerce du Luxembourg a organisé une mission économique « Get2Know your Neighbours – Brussels », ciblant les secteurs de la *healthtech*, des technologies digitales émergentes, de la construction durable et des villes intelligentes. Enfin, du 21 au 24 novembre, ont eu lieu à Bruxelles les Journées d'opportunités d'affaires dans le cadre de la mission économique Luxembourg4Explorers, en partenariat avec FIT et Unizo.

La réunion de la Commission administrative belgo-luxembourgeoise (CABL) du 5 mai 2022 a permis de faire un bilan des engagements pris lors de la XI^e Gäichel en 2021, tout en préparant le terrain pour un approfondissement des relations bilatérales dans plusieurs domaines. La Commission belgo-luxembourgeoise de sûreté nucléaire et de radioprotection s'est réunie le 4 mai 2022 à Bruxelles.

France

Le nombre élevé de visites bilatérales est révélateur de l'intensité des relations bilatérales franco-luxembourgeoises. Rappelons dans ce contexte notamment la visite officielle du Premier ministre Xavier Bettel à Paris du 29 au 30 août 2022. À cette occasion, le Premier ministre Bettel a rencontré son homologue, la Première ministre française Elisabeth Borne, pour aborder des sujets d'actualité internationale ainsi que des sujets afférents à la coopération bilatérale, dont en particulier la coopération transfrontalière. Lors de son séjour à Paris, le Premier ministre Bettel a également été

reçu par le président de la République Emmanuel Macron. Le 30 septembre 2022, le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn s'est déplacé à Paris pour des entrevues avec la ministre de l'Europe et des Affaires étrangères Catherine Colonna, la secrétaire d'État chargée de l'Europe, Laurence Boone, et le ministre délégué chargé du Commerce extérieur, de l'Attractivité et des Français de l'étranger, Olivier Becht.

En 2022 la coopération transfrontalière franco-luxembourgeoise a continué à être particulièrement riche et a constitué un des piliers des travaux au sein du Comité interministériel de coopération transfrontalière (CICT). Un suivi a été fait des accords signés lors de la 6^e Commission intergouvernementale pour le renforcement de la coopération transfrontalière (CIG) qui s'était tenue le 19 octobre 2021 à Esch-Belval. En même temps, le prochain comité de pilotage (COPIL), prévu pour le début de l'année 2023, a été préparé à la fois avec les autres ministères luxembourgeois et avec la partie française. Outre des réunions formelles entre les deux co-présidents du COPIL, le préfet de la Moselle et le directeur des affaires européennes et des relations économiques internationales du MAEE, un échange informel avec la partie française a été maintenu en continu.

Lors de la 20^{ème} réunion de la Commission mixte franco-luxembourgeoise de sécurité nucléaire le 13 juin 2022, la délégation luxembourgeoise a rappelé le positionnement du Luxembourg en matière d'énergie nucléaire, notamment son opposition de principe à l'exploitation de la centrale de Cattenom au-delà de 40 ans, et son souhait d'être consultée sur tous les aspects ayant trait à la prolongation de la durée de vie des centrales nucléaires en France. Les deux parties ont également abordé le bilan de l'exercice d'urgence nucléaire et radiologique du 11 mai 2022 à Cattenom. Dans ce contexte, les délégations ont convenu qu'il était primordial de garantir une bonne qualité des échanges en matière de gestion du risque entre les autorités compétentes.

Pays-Bas

En date du 15 février 2022, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a reçu son homologue des Pays-Bas, Wopke Hoekstra, pour une réunion de travail au Luxembourg. Les échanges ont porté aussi bien sur les relations bilatérales et la coopération au sein du BENELUX que sur les sujets de politique et d'actualité européennes et internationales.

Dans le cadre d'un projet-pilote transfrontalier pour la dépénalisation du cannabis, une délégation luxembourgeoise, conduite par la ministre de la Justice Sam Tanson et la ministre de la Santé et Vice-Première ministre Paulette Lenert, a effectué une visite de travail le 10 octobre 2022 à La Haye et Breda pour des consultations sur la mise en œuvre des programmes néerlandais dans ce domaine. Les ministres ont été reçues par des représentants du ministère de la Santé, Bien-être et Sports ainsi que du ministère de la Justice et de la Sécurité à La Haye, pour discuter de l'expérience de la chaîne d'approvisionnement réglementée et contrôlée en cannabis à des fins non médicales lancée par le gouvernement néerlandais en 2017.

b. Relations avec les autres États membres de l'Union européenne

À l'invitation du Président de la région Emilie-Romagne, Stefano Bonaccini, la visite du 26 au 27 octobre 2022 à Bologne du Premier ministre Xavier Bettel, accompagné du ministre du Tourisme, ministre des Classes moyennes, Lex Delles, et d'une délégation de la Chambre de commerce, apparaît comme un élément innovateur dans nos relations bilatérales avec l'**Italie**. Elle fait suite à la visite en Lombardie et en Toscane des ministres Pierre Gramegna et Franz Fayot en 2020 mais cette fois-ci au niveau chef de gouvernement. Il faut ajouter que Stefano Bonaccini s'est au préalable rendu à deux reprises au Luxembourg.

Les relations entre le Luxembourg et **Malte** sont traditionnellement excellentes. Au cours de l'année 2022, les travaux préparatifs ont été lancés en vue de réunions politiques de haut niveau en 2023. Les liens bilatéraux étroits sont également favorisés par un vol direct qui relie les deux pays et par le fait que 360 citoyens maltais sont enregistrés comme résidents à Luxembourg, faisant ainsi de notre pays

celui qui accueille une des communautés d'expatriés maltais les plus nombreuses au sein de l'Union européenne.

Les nombreuses visites bilatérales effectuées par des membres du gouvernement et de la Chambre des députés sont un bel exemple des bonnes relations qui perdurent entre le Luxembourg et **l'Espagne**. 2022 a été marquée entre autres par la tenue du sommet de l'OTAN fin juin à Madrid avec la participation du Premier ministre Xavier Bettel, du vice-Premier ministre François Bausch et du ministre Jean Asselborn. Au cours de l'année 2022, le ministre François Bausch s'est rendu trois fois en Espagne, deux fois en tant que ministre de la Défense et une fois en tant que ministre de la Mobilité et des Travaux publics. En cette dernière qualité il a eu une réunion bilatérale avec la Secrétaire d'Etat espagnole aux Transports et a participé à la remise du XXVIIe Prix Marquis de Villalobar à la Société des Chemins de Fer Luxembourgeois (cérémonie co-organisée par l'Ambassade, le FORO Económico Hispano-Luxemburgués et la Chambre de commerce Belgo-luxembourgeoise). En octobre 2022, le nouveau consulat honoraire à Séville a été officiellement inauguré, deux ans après l'assermentation du nouveau consul, monsieur Luis Rey Goñi.

S'agissant du **Portugal**, l'année 2022 a été marquée par la visite d'Etat de LL.AA.RR. du 10 au 13 mai. D'un caractère exceptionnel d'un point de vue protocolaire – puisqu'une première visite avait eu lieu en septembre 2010 – cette deuxième visite au plus haut niveau confirme l'excellence des relations bilatérales. LL.AA.RR. étaient accompagnées par le ministre Jean Asselborn, le ministre de l'Economie Franz Fayot, la ministre des Finances Yuriko Backes, la ministre de la Famille et de l'Intégration Corinne Cahen et des représentants de diverses institutions luxembourgeoises. La visite d'Etat a par ailleurs inclus une mission économique avec la participation d'une cinquantaine d'entreprises luxembourgeoises. Suite à la visite d'Etat, notons les visites de travail au Portugal du ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Economie sociale et solidaire, Georges Engel, et du ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, Claude Meisch, respectivement au mois d'octobre et novembre 2022. Enfin, la ministre de la Santé, Paulette Lenert, s'est rendue au Portugal en juin et en décembre 2022.

Des contacts réguliers entre le Luxembourg et la **Grèce** ont permis de maintenir l'excellence de nos relations bilatérales. Les relations bilatérales culturelles ont continué de manière intense avec la programmation de plusieurs artistes luxembourgeois lors de festivals de musique, cinéma ou littérature grecs. Une rencontre avec l'association des Amis du Luxembourg en Crète a permis un échange sur les liens entre la Crète et le Luxembourg et l'identification d'opportunités pour une collaboration. A Thessalonique, le Luxembourg a continué sa présence avec un stand à la Foire Internationale de Thessalonique et à la foire Philoxenia, axée sur le tourisme. En outre, à l'invitation de l'Ambassade luxembourgeoise à Athènes, la ministre grecque en charge de l'intégration, Sofia Voultepsi, a visité l'ONG ANKAA, créée à Athènes par deux ressortissantes luxembourgeoises et bénéficiant du soutien du ministère.

Le Premier ministre Xavier Bettel s'est rendu en mai en visite officielle à **Chypre**, à l'invitation du Président de la République chypriote, Nikos Anastasiadis. Cette visite a rappelé la grande amitié entre les deux pays et a permis de souligner la volonté du Luxembourg et de Chypre de continuer à renforcer nos relations bilatérales. Le Premier ministre Xavier Bettel a également pu rencontrer la Présidente du parlement chypriote, Mme Demetriou, et il a rendu visite à la mission de maintien de la paix de l'ONU (UNCYFIP) qui assure une présence entre la partie grecque et la partie turque de la République de Chypre. En outre, le Luxembourg a continué son soutien financier au programme trilatéral entre les parties grecque et turque de la République de Chypre et l'ONU visant à localiser et identifier les cadavres de personnes disparues lors des événements violents entre les deux communautés chypriotes dans les années 1960 et 1970.

L'année 2022 a été une année charnière pour les relations bilatérales entre le Luxembourg et **l'Irlande** avec l'établissement d'une Ambassade résidente à Dublin, dont la cérémonie d'inauguration a eu lieu

le 13 septembre 2022 en présence du ministre Jean Asselborn et de la maire de Dublin, Caroline Conroy.

Les relations bilatérales avec les pays nordiques sont restées bonnes et cordiales en 2022. La ministre des Finances, Yuriko Backes, s'est rendue en **Suède** du 18 au 19 mai 2022 pour rencontrer son homologue le ministre Mikael Damberg et afin de participer à un événement de promotion organisé par *Luxembourg for Finance*. Le Vice-Premier ministre, ministre de la Défense et ministre de la Mobilité et des Travaux publics, François Bausch, s'est rendu en **Finlande** du 24 au 26 octobre 2022 pour une visite de travail. Le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, s'est entretenu le 21 juin 2022 à Luxembourg avec Tytti Tuppurainen, ministre des Affaires européennes de la Finlande. Le Luxembourg a signé le 3 octobre 2022 un accord avec le **Danemark** sur les transferts statistiques d'énergie provenant de sources renouvelables.

Les relations bilatérales avec la **Lettonie** ont été marquées par la célébration du centenaire des relations bilatérales et le 30^e anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques. Le ministre de la Défense, François Bausch, s'est rendu à Riga et à la base militaire à Adazi en mai 2022.

Le Luxembourg et la **Lituanie** ont célébré le 30^e anniversaire du rétablissement des relations diplomatiques. Les liens d'Esch-sur-Alzette avec Kaunas en Lituanie, toutes les deux capitales européennes de la culture en 2022, ont permis de renforcer nos relations bilatérales avec la Lituanie, notamment aussi par une visite du Premier ministre Xavier Bettel à Vilnius et Kaunas en septembre 2022 et visite du président de la Chambre des députés, Fernand Etgen, à Vilnius en décembre 2022. Le ministre des Affaires étrangères lituanien, Gabrielius Landsbergis, a rencontré le ministre Jean Asselborn à Luxembourg en avril 2022. Le ministre de la Défense, François Bausch, s'est rendu à Vilnius et à Rukla en mai 2022 où il a rencontré les soldats luxembourgeois en mission auprès de la *NATO eFP*.

Les relations bilatérales avec l'**Estonie** continuent d'évoluer dans un cadre de continuité. Au niveau politique, il convient de relever la visite de travail du ministre Asselborn à Tallinn, ainsi que sa participation à la 3^{ème} Conférence mondiale sur la liberté des médias, en date du 9 février 2022. Les relations culturelles bilatérales ont bénéficié d'une nouvelle impulsion avec l'attribution d'une distinction honorifique luxembourgeoise à M. Arvo Pärt, compositeur estonien de renommée mondiale. La remise du grade d'Officier de l'Ordre de la Couronne de chêne a eu lieu le 20 août 2022 à Tallinn.

Les relations bilatérales avec l'**Autriche** sont au beau fixe, comme en a témoigné la visite de travail du ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn à Vienne le 20 octobre 2022. A noter dans ce contexte également que des délégations du *Nationalrat* et du *Bundesrat* ont effectué des visites au Luxembourg en automne et que la présidente du Landtag de Tyrol, Mme Sonja Ledl-Rossmann, s'était rendue au Grand-Duché au mois d'avril 2022.

A l'occasion du 30^e anniversaire des relations diplomatiques entre le Luxembourg et la **Slovénie**, les relations bilatérales se sont vues renforcées avec notamment un déplacement du ministre des Affaires étrangères à Ljubljana pour une entrevue avec sa homologue, Mme Tanja Fajon.

Concernant les relations bilatérales entre le Grand-Duché et la **Slovaquie**, il y a lieu de relever l'inauguration en juillet 2022 des nouveaux locaux de notre consulat honoraire à Bratislava.

Des contacts réguliers, tant au niveau diplomatique qu'au niveau économique, ont permis de maintenir l'excellence de nos relations bilatérales avec la **Roumanie**. Au mois d'octobre 2022, une visite économique exploratoire dans le domaine de la cyber-sécurité a eu lieu à Bucarest et Cluj-Napoca. En novembre 2022, le ministre roumain des Affaires étrangères, M. Bogdan Aurescu, a effectué une visite de travail au Luxembourg. Egalement en novembre 2022, le Luxembourg a pu signer avec la Roumanie un avenant mettant à jour la Convention tendant à éviter les doubles impositions et à éviter l'évasion fiscale (CONDI). Le Luxembourg a décidé de participer aux activités de vigilance renforcée (eVA) de l'OTAN en Roumanie.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Pologne** ont suivi leur chemin, avec une rencontre à Luxembourg entre les deux ministres des Affaires étrangères en juin 2022, une visite de la Maréchale de la Diète de Pologne en octobre 2022 et la participation du ministre de la Défense au *Warsaw Security Forum* en octobre 2022. La Pologne ayant assumé la présidence de l'OSCE en 2022, plusieurs délégations luxembourgeoises ont suivi les réunions organisées en Pologne. L'anniversaire en 2021 du centenaire des relations diplomatiques avec la Pologne a pris fin en 2022 avec une exposition itinérante dans plus d'une demi douzaine de villes polonaises.

Les relations bilatérales avec la **République tchèque** ont été marquées en 2022 par le Centenaire de l'établissement des relations diplomatiques bilatérales. Dans le cadre de cet anniversaire, l'Ambassade du Luxembourg a organisé une série d'événements de promotion culturelle en République tchèque – avant tout à Prague et à Brno. L'élément central de cet effort a été une exposition sur les nombreux points de contact entre les deux pays au cours d'un siècle turbulent. Ces points de contact ont autant été diplomatiques que politiques, culturels, économiques, sportifs et humains. Au niveau de la coopération au niveau européen, l'on note la Présidence tchèque du Conseil de l'UE au cours du deuxième semestre 2022. Dans le cadre de cet exercice, 14 réunions informelles du Conseil ont eu lieu à Prague, avec la participation de 11 délégations ministérielles luxembourgeoises.

c. Relations avec les pays voisins de l'Union européenne

Après la fin de la période de transition et la sortie du **Royaume-Uni** de l'Union européenne, il est plus important que jamais d'entretenir et de créer des liens commerciaux entre les deux marchés. Afin de consolider les liens fructueux de longue date, l'Ambassade à Londres et la Chambre de Commerce du Luxembourg ont officiellement lancé le « Business Club Luxembourg - Royaume-Uni » (BCLUK) le 7 juin 2022 en présence de la ministre des Finances Yuriko Backes et du président de la Chambre de Commerce Luc Frieden. La ministre Backes a également été reçue par John Glen, le secrétaire économique du Trésor britannique et *City Minister*, pour une réunion bilatérale, qui fait suite à un premier échange au Luxembourg au mois de mars de cette année. La ministre des Finances a ensuite signé avec Lucy Frazer, secrétaire financier du Trésor, une nouvelle convention fiscale entre le Luxembourg et le Royaume-Uni tendant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale. Cette nouvelle convention, qui remplacera l'ancien traité de 1967, favorisera grandement le commerce et l'investissement entre les deux pays, et contient les derniers standards en matière de transparence fiscale issus des travaux sur le BEPS de l'OCDE. En date du 15 juin 2022, François Bausch, ministre de la Mobilité et des Travaux publics a effectué une visite de travail à Londres où il a été reçu par Robert Courts, ministre de l'Aviation, des Affaires maritimes et de la Sécurité.

En septembre, le décès de la reine Elizabeth II a marqué le pays. LL.AA.RR. le Grand-Duc Henri et la Grande-Duchesse Maria Teresa se sont rendus à Londres pour les funérailles de la reine fin septembre. En marge de la conférence de l'Initiative de prévention de la violence sexuelle dans les conflits (PSVI) le 28 novembre 2022 à Londres, le ministre Jean Asselborn a rencontré Leo Docherty, ministre et sous-secrétaire d'Etat parlementaire britannique en charge des relations entre l'UE et le Royaume-Uni. Les ministres Asselborn et Docherty se sont entretenus sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et le Royaume-Uni et les possibilités de les renforcer, notamment en ce qui concerne la mobilité des jeunes et des étudiants entre les deux pays.

Les relations bilatérales entre le Luxembourg et la **Suisse** peuvent être qualifiées d'excellentes. Sur le plan multilatéral, plusieurs réunions des ministres germanophones se sont tenues en Suisse en 2022, avec la participation des interlocuteurs du gouvernement luxembourgeois compétents.

Les relations bilatérales avec le **Liechtenstein** sont très cordiales. Au niveau multilatéral, les moments marquants étaient notamment la réunion des ministres des Affaires étrangères germanophones à Vaduz, le 8 avril 2022, en présence du ministre Jean Asselborn, et celle des chefs d'Etat germanophones le 12 septembre 2022, avec la participation de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse.

Le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn s'est rendu le 4 juillet 2022 en **Norvège**, pour une visite de travail sur invitation de son homologue Anniken Huitfeldt. Peu de temps après, le ministre de la Défense, de la Mobilité et des Travaux publics François Bausch, ainsi que le ministre de l'Energie Claude Turmes ont visité la capitale norvégienne pour des rencontres avec des hauts responsables politiques et des organisations norvégiennes. L'objectif était de renforcer la coopération entre le Luxembourg et la Norvège, notamment dans le domaine de l'énergie renouvelable.

Quant à **Andorre**, une visite de travail au Luxembourg du Premier ministre de la principauté Xavier Espot Zamora du 22 mars 2022 a servi à faire le point sur les relations bilatérales et les pistes pour renforcer les liens avec le Premier ministre Xavier Bettel.

En 2022, les procédures légales requises pour l'entrée en vigueur de l'accord entre le Luxembourg et **Monaco** concernant l'hébergement de données et de systèmes d'information datant du 15 juillet 2021 ont été finalisées.

La visite officielle du Premier ministre Xavier Bettel à **Saint-Marin** du 27 octobre 2022 était une première qui a marqué un renforcement singulier des rapports entre nos deux pays. A cette occasion, le Premier ministre a rencontré le chef du gouvernement et ministre des Affaires étrangères Luca Beccari, ainsi que les *Capitani regenti* Maria Luisa Berti et Manuel Ciavatta, qui exercent pour 6 mois conjointement la fonction de chef de l'Etat.

Les relations bilatérales entre le **Saint Siège** et le Grand-Duché de Luxembourg étaient marquées par la visite officielle du Premier ministre Xavier Bettel fin octobre 2022. A cette occasion le Premier ministre a eu une audience avec Sa Sainteté le pape François, suivie d'une réunion de travail avec le Secrétaire d'Etat le Cardinal Pietro Parolin.

Europe orientale et Russie

L'année 2022 a été principalement marquée par l'agression illégale et non provoquée de la Russie contre l'**Ukraine**, à partir du 24 février, qui a entraîné toute une série de conséquences politiques, sécuritaires, économiques et humanitaires affectant directement l'Ukraine et indirectement les autres pays d'Europe orientale et d'Asie centrale. L'année a commencé par une situation tendue sur le plan politique et militaire en raison du regroupement important d'effectifs militaires russes pour des exercices conjoints avec le Belarus, le long de la frontière commune avec l'Ukraine.

Le Luxembourg fait figure de partenaire fiable de l'Ukraine en termes d'assistance bilatérale – politique, militaire et humanitaire. Le Luxembourg a condamné la guerre d'agression illégale, non provoquée et injustifiée menée par la Russie contre l'Ukraine et soutenu l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues. Dans ce contexte, le Luxembourg a soutenu et voté en faveur des différentes initiatives relatives à la guerre en Ukraine au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies, ainsi que de la suspension de la Russie du Conseil de l'Europe.

L'agression militaire de la Russie contre l'Ukraine a également entraîné un changement de paradigme dans la politique étrangère du Luxembourg : pour la première fois de son histoire, le Grand-Duché a fourni du matériel militaire (léthal et non léthal) à un pays en guerre. En 2022, le Luxembourg a également soutenu la mise en place de mesures restrictives sans précédent à l'encontre de la Russie et du Belarus à travers l'adoption par l'Union européenne de neuf paquets de sanctions visant à affaiblir la base économique de la Russie et de lui soustraire les capacités financières et matérielles nécessaires à la poursuite de la guerre. Dans ce contexte, les opérateurs luxembourgeois ont gelé en 2022 des avoirs de personnes et entités sanctionnées à hauteur de près de 5,564 milliards d'euros.

Le 3 juin 2022, le ministre Jean Asselborn a reçu la Première Vice-ministre des Affaires étrangères de l'Ukraine, Emine Dzhaparova, au Luxembourg. Face aux exactions commises par les troupes russes en Ukraine, le ministre Jean Asselborn a assuré son interlocutrice du soutien du Luxembourg à la justice

pénale internationale et à la traduction en justice des responsables de violations du droit humanitaire international. Le ministre Jean Asselborn et la Vice-ministre Dzhaparova se sont également échangés sur les conséquences de la guerre de la Russie contre l'Ukraine sur la sécurité alimentaire et de l'énergie au niveau mondial.

Les 4 et 5 juillet 2022, le ministre Franz Fayot a participé pour le Luxembourg à l'*Ukraine Recovery Conference* à Lugano en Suisse. La conférence portait sur les contributions et appuis politiques, financiers et techniques pour la reconstruction du pays.

Les relations bilatérales avec la **Russie** ont pâti des conséquences de son agression contre l'Ukraine. Une visite du ministre Jean Asselborn à Moscou, initialement prévue le 3 mars 2022, a été annulée, tout comme la réunion de la Commission mixte UEBL-Russie le 29 avril 2022. La coopération économique et commerciale avec la Russie a été fortement réduite, notamment en raison des nouvelles sanctions adoptées par l'Union européenne tout au long de l'année 2022. Les contacts politiques avec les administrations et représentants russes se sont limités au strict minimum. Même constat pour les contacts de l'Ambassade à Moscou avec la société civile russe : de nombreux acteurs ont quitté le pays, sont en prison ou évitent d'interagir avec des représentants occidentaux par crainte de subir les conséquences pénales des nouvelles lois répressives russes sur les « agents étrangers ». La coopération culturelle avec la Russie a été inexistante en 2022.

Les relations bilatérales avec le **Belarus** sont au point mort depuis la répression violente par le Président Loukachenko des manifestations pacifiques éclatées après les élections présidentielles frauduleuses durant l'été 2020. La décision ultérieure des Etats membres de l'Union européenne de ne pas reconnaître Loukachenko comme Président légitime du Belarus a empêché l'Ambassadeur en poste à Moscou de remettre ses lettres de créances suite à la réception de son agrément de la part des autorités biélorusses en avril 2020. L'Ambassade du Luxembourg à Moscou n'est donc formellement plus accréditée au Belarus. Par conséquent, aucun représentant de l'Ambassade n'a entrepris de déplacement vers le Belarus en 2022 et l'Ambassade n'entretient plus aucun contact avec des représentants du gouvernement biélorusse. La relation entre le Luxembourg et le Belarus s'est encore empirée en 2022 à cause de l'implication du Belarus dans la guerre d'agression russe en Ukraine.

L'année 2022 a marqué le 30^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques avec le **Kazakhstan, le Kirghizstan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Arménie, l'Azerbaïdjan, l'Ukraine et la Moldavie**. Le Ministère a ainsi tenu, pour la première fois, des consultations politiques avec le **Kazakhstan** et le **Kirghizstan**. Par ailleurs, le ministre Jean Asselborn a reçu le ministre des Affaires étrangères de la république d'**Arménie**, Ararat Mirzoyan, le 26 janvier 2022, pour une visite de travail au Luxembourg. Les ministres ont notamment abordé les relations entre l'Arménie et l'Union européenne, les questions liées au Partenariat oriental de l'Union européenne et la situation dans la région du Haut-Karabakh, ébranlé à nouveau par des incidents et affrontements violents en 2022.

Le **Kazakhstan** revêt un rôle de plus en plus important parmi les Etats post-soviétiques et plus largement en Asie centrale depuis le début de la guerre en Ukraine et les sanctions qui ont frappé la Russie. Le Kazakhstan poursuit une politique étrangère multivectorielle, tournée certes vers l'occident, mais aussi vers la Chine et les Etats-Unis. Le pays garde également ses liens étroits avec la Russie, notamment à cause des liens historiques, géographiques et économiques entre les deux pays. Le 30 juin, en marge du Conseil Affaires étrangères, le ministre Jean Asselborn a eu une entrevue bilatérale avec le ministre des Affaires étrangères du Kazakhstan, Mukhtar Tileuberdi. L'entrevue a notamment permis de se pencher sur la situation actuelle au Kazakhstan, la guerre menée par la Russie en Ukraine ainsi que les derniers développements régionaux en Asie centrale. L'Ambassadeur a effectué deux visites de travail au Kazakhstan. Le Consul honoraire, Monsieur Aldiyar Kaztayev, a démissionné de ses fonctions avec effet au 1er août 2022 pour des raisons personnelles.

Le 13 octobre 2022, le ministre Jean Asselborn, a reçu le ministre des Affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de **Moldavie**, Nicu Popescu, pour une visite de travail à

Luxembourg. Les ministres ont fait le point sur les excellentes relations bilatérales et discuté des moyens de renforcer les relations, notamment sur le plan économique. Les ministres ont également eu un échange sur l'agression militaire russe contre l'Ukraine et les répercussions du conflit sur la Moldavie. Dans ce contexte, le ministre Popescu a fait le point sur la situation politique intérieure en abordant le conflit gelé en Transnistrie. Le 21 novembre 2022, le ministre Jean Asselborn a participé à la troisième conférence ministérielle de la Plateforme de soutien à la Moldavie à Paris. La conférence avait pour objectif de renforcer la coordination internationale en matière de soutien à la Moldavie, dans le contexte difficile et déstabilisant de la guerre en Ukraine. Le ministre Jean Asselborn a saisi cette occasion pour rappeler les multiples défis auxquels la Moldavie est confrontée : défis liés à la sécurité, aux réformes, à l'énergie et aux flux migratoires. Lors de son intervention, le ministre Jean Asselborn a annoncé une aide d'un million d'euros au Fonds de renforcement des capacités de défense et des capacités de sécurité de la Moldavie, mis en œuvre par l'OTAN.

d. Relations avec les Balkans occidentaux et la Turquie

Sur invitation de son homologue albanais Edi Rama, le Premier ministre Xavier Bettel s'est rendu le 26 août 2022 en visite de travail en **Albanie**. La visite s'inscrivait dans le cadre du centenaire de l'établissement des relations diplomatiques entre nos deux pays. Les échanges ont été marqués par un désir mutuel de renforcer ces rapports dans les domaines politiques, économiques et culturels. Il a été retenu d'explorer aussi une coopération accrue en matière de coopération universitaire et de recherche ainsi que des échanges d'étudiants. Le Luxembourg a soutenu l'ONG « HANA Center » en 2022. L'ONG, fondée en 2018, a comme but l'éducation de la société albanaise, en particulier des jeunes, sur l'importance de la participation de la communauté locale aux affaires publiques et à la prise de décision. Suite à l'ouverture des négociations d'adhésion avec l'Albanie, l'appui luxembourgeois a soutenu un projet en vue de familiariser les jeunes de la région de Lezhë avec les processus de négociations dont surtout l'acquis communautaire ayant trait aux principes fondamentaux.

Sur invitation de la Vice-première ministre, ministre des Affaires étrangères de la **Bosnie-Herzégovine**, Bisera Turkovic, le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, a effectué le 15 juin 2022 une visite de travail à Sarajevo. Le ministre a également rencontré le membre de la présidence tripartite de la Bosnie-Herzégovine, Željko Komšić, le président du conseil des ministres, Zoran Tegeltija, ainsi que le Haut-représentant pour la Bosnie-Herzégovine, Christian Schmidt. La visite a également permis de réaffirmer l'engagement du Luxembourg en faveur de la perspective européenne de la Bosnie-Herzégovine. Le Grand-Duché continuera ainsi de soutenir le pays dans la mise en œuvre de l'acquis communautaire, notamment par le biais de formations qui visent à familiariser l'administration bosnienne avec le processus d'intégration européenne. Le Luxembourg continuera aussi à soutenir les projets de la Banque européenne de reconstruction et de développement en Bosnie-Herzégovine. Le Luxembourg a continué d'apporter son soutien au bureau du Haut Représentant à Sarajevo en mettant à disposition une chargée de mission. En 2022, le Luxembourg a aussi soutenu l'ONG « TRIAL International », programme en Bosnie et Herzégovine, qui lutte contre l'impunité des crimes internationaux, soutient les victimes dans leur quête de justice et vise à renforcer le système judiciaire.

En marge du Sommet UE – Balkans occidentaux, le 6 décembre 2022 à Tirana, le Premier ministre Xavier Bettel a eu une entrevue avec le président du gouvernement de la république de **Macédoine du Nord**, Dimitar Kovačevski. Pendant celle-ci, les deux homologues ont abordé des sujets d'intérêt commun comme le renforcement des relations bilatérales entre les deux pays et la procédure d'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Union européenne. En marge du Forum diplomatique d'Antalya les 11 et 12 mars 2022, Jean Asselborn a eu une réunion bilatérale avec son homologue de la Macédoine du Nord, Bujar Osmani, afin de faire le point sur les derniers développements dans les Balkans occidentaux. Le ministre Asselborn a saisi l'occasion pour réitérer le soutien du Luxembourg au lancement dans les meilleurs délais des négociations d'adhésion avec la Macédoine du Nord. En 2022, le ministère des Affaires étrangères et européennes a poursuivi son soutien aux campagnes de

sensibilisation de l'ONG « CIVIL - Center for Freedom » dans le domaine du multiculturalisme et des valeurs européennes.

En 2022 le Luxembourg a soutenu le « Centre de Transformation Démocratique » au **Monténégro**, ONG ayant pour but de rapprocher le Monténégro des valeurs et principes de l'Union européenne en réalisant des projets pour renforcer les institutions et la société démocratiques. Au cours de cette année le Luxembourg a aussi entamé une coopération avec le coordinateur résident des Nations Unies au Monténégro, dont les activités visent aussi à assister le Monténégro à mettre en œuvre l'acquis communautaire dans notamment le domaine de l'environnement.

En **Serbie**, un renouvellement de la convention en 2022, a permis à l'ONG « Center for Research, Transparency and Accountability » de mettre en œuvre un de ses projets visant à renforcer la liberté ainsi que le pluralisme des médias. Le Luxembourg a aussi reconduit son soutien à « Beta News Agency », une agence de presse indépendante et pro-européenne en Serbie afin de contribuer à améliorer la qualité de la couverture médiatique du processus d'intégration européenne en Serbie et dans la région des Balkans occidentaux.

En 2022, le Luxembourg a eu des échanges et consultations réguliers avec la **Turquie**, que ce soit au niveau ministériel ou de hauts fonctionnaires. Ainsi, le ministre Jean Asselborn s'est rendu les 11 et 12 mars 2022 à Antalya pour participer au « Antalya Diplomacy Forum » où il a rencontré le ministre des Affaires étrangères, Mevlüt Çavuşoğlu. Le vice-ministre turc des affaires étrangères et DG des affaires européennes, M. Faruk Kaymakci, s'est rendu le 7 juillet 2022 au Luxembourg pour des consultations bilatérales. Dans ce contexte, il a également été reçu par le ministre Jean Asselborn et a eu des réunions à la Chambre de commerce et avec des représentants de la communauté turque du Luxembourg.

Le Luxembourg a soutenu des projets de formation de juristes portant sur les droits de l'homme et le droit des réfugiés. Par ailleurs, l'Ambassade à Ankara a aussi soutenu des artistes luxembourgeois, notamment dans le cadre du Festival Sete Sóis Sete Luas (Alain Welter et Joël Rollinger), du Sound of Europe (Michel Reis 4TET) et du Ankara Jazz Festival (Pascal Schumacher).

2.2. Amériques

a. Amérique du Nord États-Unis

L'année 2022 a vu quelques percées notables dans les relations bilatérales du Luxembourg avec les Etats-Unis. A retenir notamment la finalisation de l'accord avec la *Nato Support and Procurement Agency* (NSPA) en octobre 2022, quand le Luxembourg et les Etats-Unis ont établi un partenariat innovant dans le domaine de la coopération spatiale. Le *Global Commercially Contracted Satellite Communications Support Partnership* (GCC SATCOM SP) fournit le cadre pour tout un éventail de moyens de communication satellitaire tout en permettant la participation d'autres alliés, la création de nouvelles synergies et la réduction de coûts.

Dans le domaine économique, SES a pu lancer ses deux premiers satellites *O3b mPower* (système construit par Boeing) en décembre 2022 par un lanceur *SpaceX Falcon 9* de Cape Canaveral. SES étend ainsi ses capacités vers l'orbite terrestre moyen, offrant plus de possibilités à ses clients. Cargolux a effectué un achat important de 10 nouveaux avions 777-8 (avec une option pour six avions supplémentaires) auprès de Boeing dans le cadre du renouvellement de sa flotte (finalisation annoncée en octobre 2022 par Cargolux). DuPont était le récipient du 10e *Luxembourg American Business Award*.

Plusieurs ministres luxembourgeois, dont le Premier ministre, le ministre de l'Economie, la ministre des Finances, la ministre de la Santé et le ministre de la Mobilité, ainsi que S.A.R. le Grand-Duc héritier se sont rendus aux Etats-Unis en 2022 dans le cadre de missions ou autres rendez-vous multilatéraux ou internationaux. En termes de visites de hauts fonctionnaires américains au Luxembourg, on peut

retenir notamment celle de l'*Assistant Secretary* Karen Donfried (en charge de l'Europe) du Département d'Etat en juillet 2022 ainsi qu'une visite du Département du Trésor au sujet du filtrage des investissements en novembre 2022.

Les relations transatlantiques en 2022 ont évidemment été profondément marquées par l'agression russe contre l'Ukraine et l'effort collectif au soutien de cette dernière. A l'instar de ses alliés, le Luxembourg a participé à un nombre de réunions d'information avec les autorités américaines à Washington, en sus des coordinations à l'OTAN à Bruxelles et de nouveaux formats comme l'*Ukraine Defense Contact Group* (format de Ramstein).

Au niveau consulaire, la tendance des chiffres d'obtention de la citoyenneté luxembourgeoise reste fortement croissante : au 31 décembre 2022, 12.268 détenteurs de la citoyenneté luxembourgeoise vivaient aux Etats-Unis (contre 3.147 en 2018).

Un des événements phares de l'Ambassade du Luxembourg aux Etats-Unis étaient les premiers « *Consular Days* » en format physique qui ont réuni, en septembre 2022, nos Consuls honoraires aux Etats-Unis, Canada et Mexique, nos Consuls Généraux et Directeurs exécutifs des *Luxembourg Trade and Investment Offices* de New York et San Francisco et des représentants du Luxembourg (Ministère de l'Economie, Ministère des Affaires étrangères et européennes, Luxembourg for Finance) pour des sessions d'information sur l'économie et la place financière ou encore les matières consulaires et culturelles.

En 2022, le Luxembourg a fait l'objet d'une évaluation biannuelle dans le cadre du *US Visa Waiver Program* afin de lui permettre de rester dans le *Electronic System for travel Authorization* (système ESTA).

Canada

Deux visites de haut niveau ont eu lieu en 2022. La première était la mission économique à Toronto et Montréal en juin 2022, présidée par S.A.R. le Grand-Duc héritier et conduite par le ministre de l'Economie (cela a été l'une des premières visites de cette envergure au Canada en 2022 à cause des circonstances pandémiques), qui a abouti e.a. à la signature d'un *Memorandum of Understanding (MoU)* entre l'Agence spatiale canadienne et la *Luxembourg Space Agency*. A noter sont également la visite du Premier ministre à Montréal en novembre 2022 pour rencontrer le Premier ministre Trudeau à Ottawa ainsi que le Premier ministre du Québec François Legault, et un hommage au Luxembourg dans le cadre du Festival du film francophone « Cinémania » à Montréal où a assisté une délégation luxembourgeoise composée de personnes actives dans le domaine de la culture, du cinéma et de la promotion de l'image de marque.

b. Amérique latine

Brésil

En mars 2022, le Luxembourg et le Brésil ont mené des consultations politiques à Brasilia, au niveau des Directeurs politiques.

Au niveau national brésilien, l'actualité en 2022 était marquée par les élections présidentielles et législatives en octobre 2022 qui ont mis en exergue la fracturation et la polarisation de la société brésilienne, dont un peu moins que la moitié n'accepte pas le résultat des élections.

Sur le plan consulaire, l'on constate que le nombre de documents d'identité émis à Brasilia dépasse 2.000 passeports et 1.000 cartes d'identité en 2022. Suivant les statistiques du RNRPP, le nombre de personnes possédant la nationalité luxembourgeoise et résidents au Brésil au 31 décembre 2022 est de presque 20.000 personnes. Le Brésil se classe ainsi en 3e position des pays qui hébergent le plus de citoyens luxembourgeois sur leur territoire, après la France et la Belgique.

Colombie

Sur invitation du Premier ministre Xavier Bettel, le président de la république de Colombie Iván Duque Márquez, a effectué une visite de travail au Luxembourg les 9 et 10 février 2022. Le président était accompagné du ministre des Finances et du Crédit public, José Manuel Restrepo Abondano, du ministre de l'Environnement et du Développement durable, Carlos Eduardo Correa Escaf, et de la ministre des Transports, Ángela María Orozco Gómez.

En marge de cette visite, la ministre des Finances Yuriko Backes, a signé avec son homologue colombien, José Manuel Restrepo Abondano, une convention visant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

Cuba

En septembre 2022, le Luxembourg et Cuba ont mené des consultations à Luxembourg au niveau des directeurs politiques pour faire le point sur les relations bilatérales, les relations UE-Cuba, la coopération dans les enceintes multilatérales et l'actualité géopolitique.

Nicaragua

Suite à la mise en place par l'Union européenne de nouvelles sanctions individuelles et la non-reconnaissance des élections présidentielles de novembre 2021, les relations entre le Nicaragua et les pays européens se sont détériorées davantage en 2022. Optant pour une orientation plus régionale en Amérique centrale, le Luxembourg a décidé de fermer son ambassade à Managua en février 2022.

2.3. Asie et Océanie

Bangladesh

Le 7 février 2022, à l'occasion du 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et le Bangladesh, le Premier ministre Xavier Bettel s'est entretenu avec son homologue Sheikh Hasina par le biais d'un appel-vidéo. L'échange a porté sur la situation sanitaire, les perspectives de coopération (visite potentielle et livrables concrets envisagés), la situation économique et sociale au Bangladesh et la crise des Rohingyas.

Chine

L'année 2022, à l'instar des années précédentes, a été très marquée par la pandémie ainsi que par l'application des protocoles sanitaires et mesures restrictives liées à la lutte contre la Covid-19. Ce contexte a rendu impossible toute visite bilatérale alors que 2022 marquait le 50ème anniversaire de l'établissement de nos relations diplomatiques avec la République populaire de Chine. Des lettres de félicitations ont pu être échangées entre S.A.R le Grand-Duc et le Président Xi Jinping, entre le Premier ministre Xavier Bettel et le Premier ministre Li Keqiang et entre le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn et le ministre des Affaires étrangères Wang Yi.

S.A.R. le Grand-Duc, en sa fonction de membre du Comité International Olympique, a assisté à la 139e session du Comité International Olympique (CIO) et à la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver à Pékin (séjour en Chine du 31 janvier au 8 février 2022). Son séjour a inclus une entrevue bilatérale le 6 février avec le Président Xi Jinping.

République de Corée

Le ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn a eu un appel téléphonique avec le MAE Chung le 16 mars 2022, jour du 60ème anniversaire de nos relations diplomatiques, les restrictions à l'entrée en Corée ayant empêché une visite physique.

Plus tard, S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Economie Franz Fayot se sont rendus à Seoul du 27 au 30 novembre 2022. Ils étaient accompagnés par une grande délégation composée de différents ministères, de Luxinnovation, de la *Luxembourg Space Agency* et de Lux-Development ainsi

que de représentants de la Chambre de Commerce et d'entreprises privées. Des rencontres bilatérales ont eu lieu avec le ministre des Affaires étrangères, le ministre des TIC, la ministre des PME et start-ups et le ministre des Vétérans, tandis que S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre Fayot ont encore pu rencontrer le Président Yoon en marge du forum sur l'espace. S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre Fayot ont visité le Mémorial de la Guerre de Corée pour commémorer les anciens combattants et rendre hommage aux vétérans. La visite était encore l'occasion d'ouvrir la nouvelle usine de Rotarex en Corée ainsi que d'annoncer, en présence du MAE Park, l'intention du Luxembourg d'ouvrir une Ambassade à Séoul en 2023.

Inde

Le mois de janvier 2022 étant marqué par une nouvelle résurgence de la pandémie Covid-19 tant en Europe qu'en Inde, le *Vibrant Global Gujarat Summit 2022*, auquel le Luxembourg avait planifié de participer en tant que pays partenaire, avec la présence du Premier ministre Xavier Bettel, n'a pas pu se tenir. La visite prévue du Premier ministre luxembourgeois au Gujarat et à Mumbai a ainsi été annulée. Le Premier ministre a ainsi participé en mode virtuel à l'inauguration du premier site de production de *B-Medical systems* en dehors du Luxembourg, à Mundra port, au Gujarat.

Lors de sa cinquième visite en Inde, le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a participé pour la première fois au « *Raisina dialogue* », un événement phare annuel de la politique étrangère indienne. Le ministre Jean Asselborn y a eu une entrevue avec le ministre des Affaires étrangères de l'Inde, Subrahmanyam Jaishankar, et il a participé à un panel sur la guerre russe en Ukraine. Il a également eu un échange avec le Premier ministre indien Narendra Modi.

La coopération dans le secteur financier a été poursuivie entre la Bourse de Luxembourg et *India International Exchange Limited*, mais aussi entre les régulateurs luxembourgeois et indien, ce qui permettra un renforcement ultérieur des relations dans ce domaine. La Bourse de Luxembourg a effectué deux déplacements en Inde en 2022.

Pour la première fois en deux ans, l'Ambassade a pu organiser une réception pour la Fête nationale luxembourgeoise, à laquelle la Ministre d'Etat des Affaires étrangères et de la Culture Meenakshi Lekhi était l'invitée d'honneur.

Lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 29 juillet 2022 à GIFT City à Gandhinagar, au Gujarat, l'Ambassadrice du Luxembourg en Inde a, au nom du régulateur financier luxembourgeois, la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF), signé un protocole d'accord avec le président de l'*International Financial Services Centres Authority* (IFSCA), Monsieur Injeti Srinivas, en présence du Premier Ministre Narendra Modi et de la ministre des Finances Nirmala Sitharaman. Par ce protocole d'accord les autorités entendent établir un cadre d'assistance mutuelle et faciliter l'échange d'informations entre les autorités pour le développement, la réglementation et l'application ou la garantie du respect de leurs lois ou exigences réglementaires respectives.

Indonésie

Le 13 novembre 2022, la ministre Yuriko Backes a participé virtuellement au *Tri Hita Karana Blended Finance Forum*, en marge du sommet G-20 de Bali.

Japon

L'année 2022 a de nouveau été marquée par la pandémie, même si on a pu observer une levée progressive des restrictions à partir de la deuxième moitié de l'année.

L'Ambassade à Tokyo a pu organiser sa première fête nationale depuis 2019, l'invité d'honneur étant le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Yoshimasa Hayashi.

Les visites de haut niveau ont pu reprendre avec une première visite du Premier ministre Xavier Bettel du 26 au 27 septembre 2022 à l'occasion des funérailles d'Etat du PM Shinzo Abe à Tokyo. Avec la ministre des Finances, Yuriko Backes, le Premier ministre s'est de nouveau rendu au Japon du 17 au

19 octobre 2022 pour une entrevue avec le Premier ministre du Japon, Fumio Kishida, ainsi que pour d'autres réunions de haut niveau, dont la ligue d'amitié parlementaire Japon-Luxembourg, présidée par le ministre des Affaires étrangères du Japon Yoshimasa Hayashi.

Le député Sven Clement a visité Tokyo du 17 au 24 septembre 2022 dans le cadre de l'assemblée parlementaire de l'OTAN.

Du 30 novembre au 3 décembre 2022, le ministre de l'Economie Franz Fayot s'est rendu en visite à Osaka, Kyoto et Tokyo, notamment en vue de l'organisation de l'exposition universelle d'Osaka en 2025. Le contrat de participation à Osaka a été signé lors de la visite. C'était aussi l'occasion pour le ministre Fayot de rencontrer ses homologues du ministère du commerce et de l'industrie, du secteur spatial ainsi que de l'Expo d'Osaka 2025 et de renforcer les relations avec les entreprises japonaises qui investissent au Luxembourg.

En date du 7 avril 2022 et lors de la réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN à Bruxelles, le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a eu une entrevue avec son homologue japonais M. Yoshimasa Hayashi. Il a pu rappeler les excellentes relations politiques, économiques et financières entre le Luxembourg et le Japon. Ils ont aussi discuté de la situation géopolitique en Asie de l'Est ainsi que de la guerre en Ukraine.

Maldives

Le 30 juin 2022, le Vice-Premier ministre François Bausch s'est entretenu avec le Président de la 76e session de l'Assemblée générale des Nations Unies, Abdulla Shahid. L'entrevue a permis d'échanger sur l'amélioration de la sécurité routière et l'engagement du Luxembourg dans ce domaine ainsi que de faire le point sur les négociations en cours sur un accord relatif aux services aériens entre le Luxembourg et les Maldives.

Mongolie

Franz Fayot, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire, s'est rendu en visite de travail en Mongolie du 26 au 30 juillet 2022. La visite s'est déroulée dans le contexte de la célébration du 20ème anniversaire des relations de coopération au développement bilatérales entre les deux pays. La cérémonie officielle a eu lieu en présence de Sereejav Enkhbold, ministre de la Santé de la Mongolie et Bold Javkhlan, ministre des Finances de la Mongolie. Le ministre Fayot a par ailleurs eu des entrevues bilatérales avec Sereejav Enkhbold, ministre de la Santé de la Mongolie, et Munkhjin Batsumber, vice-ministre des Affaires étrangères de la Mongolie, lors desquelles il a mis en avant les excellentes relations entre le Luxembourg et la Mongolie et les bons résultats qui en ont découlé.

Myanmar

En réponse à la situation résultant du coup d'Etat du 1er février 2021, le Luxembourg a reconduit en 2022 son appui financier aux opérations humanitaires et en soutien aux organisations de défense des droits humains et de la presse indépendante au Myanmar.

Laos

L'année 2022 a été marquée par la première visite au Laos de S.A.R. le Grand-Duc, accompagné du ministre de la Coopération Franz Fayot, pour y célébrer le 25e anniversaire des relations diplomatiques et des relations de coopération entre le Luxembourg et le Laos. Au cours de cette visite historique du 5 au 8 décembre 2022, S.A.R. le Grand-Duc s'est entretenu avec le président de la République, Thongloun Sisoulith, tandis que le ministre Franz Fayot a eu une entrevue avec le Premier ministre du Laos, Phankham Viphavanh. Le ministre de la Coopération a également pu signer deux protocoles bilatéraux et deux protocoles trilatéraux (Luxembourg, Suisse et Laos) permettant de débiter les quatre principaux programmes du Programme indicatif de coopération (PIC) 5 en 2023. La délégation luxembourgeoise a visité de nombreux projets de la Coopération luxembourgeoise, comme la faculté de droit, l'hôpital Marie-Thérèse et l'école de formation des infirmiers et infirmières dans la province

de Vientiane, l'Institut Pasteur du Laos, l'Institut Lao-Luxembourgeois du cœur créé par l'ONG « Aide au développement de la santé », l'« Academy », le centre de formation en hôtellerie et restauration à Vang Vieng et le centre d'information UXO à Luang Prabang et rencontrer les ONG et la communauté luxembourgeoise au Laos.

L'Ambassadeur du Luxembourg à Bangkok avait invité à une réception pour célébrer le 25e anniversaire des relations diplomatiques entre le Luxembourg et le Laos en présence de S.A.R. le Grand-Duc et du Premier ministre laotien, Phankham Viphavanh.

Le reste de l'année était dominé, par la clôture du PIC 4 et la préparation des programmes du PIC 5. Le Ministre du Plan et des Investissements du Laos, Khamjane Vongphosy, accompagné d'une délégation composée de représentants de plusieurs ministères en relation avec les projets sectoriels de la Coopération luxembourgeoise, s'est rendu au Luxembourg le 14 octobre 2022 où il a coprésidé avec le ministre Franz Fayot la 14e Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Laos.

Pakistan

Le Premier ministre Xavier Bettel a eu une entrevue avec le Premier ministre Mian Muhammad Shehbaz Sharif en marge de la semaine de haut niveau de la 77e session de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Les discussions ont notamment porté sur les inondations catastrophiques au Pakistan et sur le changement climatique.

Les premières consultations bilatérales entre le Luxembourg et le Pakistan se sont tenues le 28 novembre 2022 à Luxembourg. Elles étaient présidées par le Secrétaire général du MAEE, qui a accueilli Monsieur Jauhar Saleem, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères du Pakistan. Les discussions ont permis aux deux côtés de mettre en lumière une panoplie de sujets bilatéraux et multilatéraux, parmi lesquels les relations économiques et financières, le changement climatique, la guerre en Ukraine, les relations UE-PAK ainsi que la coopération dans les enceintes multilatérales. Les discussions ont également permis de procéder à un échange de vues sur la situation dans la région du Cachemire et en Afghanistan.

Singapour

En date du 19 avril 2022, la ministre des Finances Yuriko Backes a rencontré son homologue singapourien, Lawrence Wong, en marge des réunions annuelles de la Banque mondiale et du Fond Monétaire International à Washington.

Thaïlande

Du 4 au 8 septembre 2022, le CEO de *Luxembourg for Finance*, Nicolas Mackel et le directeur général adjoint de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissements, Marc-André Bechet se sont rendus à Bangkok pour leur première mission en Asie depuis le début de la pandémie. Lors de cette mission ils ont rencontré les CEO et hauts représentants des entités de gestion d'actifs des principales banques privées du pays, ainsi que le Secrétaire général de l'Association des banques thaïlandaises.

Lors d'un transit à Bangkok le 5 décembre 2022, dans le cadre de sa visite officielle au Laos, S.A.R. le Grand-Duc a visité le temple de l'aube de Bangkok, Wat Arun, et a été accueilli par le conseiller du roi Rama X et ancien chef d'état-major de l'aviation (« *Privy Counsellor* »).

Viet Nam

Sur invitation du Premier ministre Xavier Bettel, et dans le cadre de sa participation au premier sommet UE-ASEAN à Bruxelles le 14 décembre 2022, le Premier ministre Pham Minh Chinh a effectué une visite officielle au Luxembourg du 9 au 10 décembre 2022, accompagné d'une large délégation ministérielle et économique. Cette visite a été la première d'un Premier ministre vietnamien au Luxembourg en 20 ans. Le PM Pham Minh Chinh a été reçu en audience par S.A.R. le Grand-Duc, il a eu une réunion de travail avec le Premier ministre Xavier Bettel, il a été reçu par le Président de la Chambre des députés, Fernand Etgen et s'est ensuite rendu à la Bourse de Luxembourg. Il également

participé au forum économique Luxembourg-Vietnam, qui a rassemblé plus de 150 participants dont de grandes entreprises luxembourgeoises actives au Viet Nam ou désirant y élargir leurs opérations.

Le Premier ministre vietnamien a aussi participé à un dîner à Belval offert par la ministre des Finances Yuriko Backes et consacré à la finance durable, s'est rendu à la Banque européenne d'investissement où deux accords ont été signés et a rencontré la communauté vietnamienne du Luxembourg. Des accords économiques ont été signés dans le domaine aérien et de la formation professionnelle, ainsi que des accords entre les bourses et les chambres de commerce luxembourgeoises et vietnamiennes. Lors de cette visite, le Premier ministre Pham Minh Chinh a invité le Premier ministre Xavier Bettel à se rendre au Viet Nam en 2023, l'année qui marquera le 50e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Luxembourg et le Viet Nam.

Dans le cadre de la mission financière du 4 au 8 septembre 2022, la mission de l'Association luxembourgeoise des fonds d'investissements et de *Luxembourg for Finance* s'est rendue au Viet Nam pour une mission de trois jours, assortie de réunions avec les CEO des principaux Asset managers à Ha Noi et à Ho Chi Minh Ville, le régulateur, la licorne *tech MoMO* (Mobile Money), ainsi que des acteurs du monde des finances.

ASEAN / ANASE

La troisième édition du ASEAN Day s'est tenue le 4 mai 2022 à la Chambre de Commerce du Luxembourg. Une cinquantaine d'entreprises et acteurs financiers ont participé à cet événement qui aura aussi permis de mettre en avant les atouts du Luxembourg dans le domaine de la digitalisation, de la finance durable et de la recherche et aux entreprises de rencontrer les Ambassades des pays ASEAN. Un déjeuner a été offert par le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn aux Ambassadeurs des pays de l'ASEAN, en présence du ministre de la Coopération, Franz Fayot et du président de la Chambre de commerce, Luc Frieden.

L'accord global sur le transport aérien entre l'Union européen et l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) a été signé à Bali en date du 17 octobre 2022. Cet accord constitue le premier accord mondial de bloc à bloc dans le domaine du transport aérien et vise à renforcer la connectivité aérienne entre les deux régions.

Le 14 décembre 2022, le Premier ministre Xavier Bettel a participé au premier sommet commémoratif UE-ASEAN avec un discours focalisé sur la connectivité. Le sommet UE-ASEAN, qui s'est tenu à Bruxelles, a permis de faire le point des relations UE-ASEAN, soulignant aussi bien les progrès réalisés que les défis mondiaux actuels.

ASEM

En date du 16 au 18 mars 2022, le Luxembourg a organisé, en concertation avec l'ASEF et d'autres partenaires, le 21e séminaire informel de l'ASEM sur les droits de l'homme. Le séminaire a réuni plus de 150 responsables gouvernementaux, universitaires et experts de la société civile, représentant 47 pays partenaires de l'ASEM. Il s'agissait d'un événement hybride organisé sur trois jours à Luxembourg. Le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, et la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg, sont intervenus lors du séminaire. Les participants ont débattu de l'importance de protéger ceux-ci alors que le monde s'attaque aux défis du changement climatique. Les droits de l'homme doivent être au cœur de toute action contre le changement climatique.

2.4. Moyen-Orient et Afrique du Nord

a. Activités multilatérales

Le 16 mars 2022, le ministre Asselborn a participé par vidéoconférence à la conférence des donateurs pour la crise humanitaire au Yémen, organisée par la Suède, la Suisse et les Nations Unies. Il y a annoncé une contribution de 2 millions d'euros du Luxembourg en 2022 pour soutenir la réponse à la

crise. « Seule une solution politique négociée, impliquant toutes les parties concernées, y compris la société civile, les femmes et les jeunes, peut mettre fin au conflit au Yémen », a souligné le ministre Asselborn, qui a par ailleurs réaffirmé l'appui du Luxembourg aux efforts menés par l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour le Yémen, Hans Grundberg.

Le 2 juin 2022, le ministre Asselborn a participé au 14^e Conseil d'association entre l'Union européenne et la Jordanie qui s'est tenu aux abords de la Mer morte. Le ministre Asselborn a rappelé que la Jordanie et l'UE sont « des partenaires naturels et privilégiés » dans une région marquée par des conflits. Le ministre Asselborn a particulièrement relevé l'engagement généreux et constant de la Jordanie pour prodiguer une éducation, des moyens de subsistance et des services de santé et de protection sociale aux réfugiés syriens et palestiniens. Dans le cadre de son déplacement en Jordanie, le ministre Asselborn a été reçu en audience par S.M. le roi Abdullah II de Jordanie et s'est entretenu avec son homologue, le ministre des Affaires étrangères de Jordanie Ayman Safadi.

Le 22 novembre 2022, le ministre Asselborn a participé à la 9^e édition du Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations Unies à Fès au Maroc. Placé sous le thème « Vers une alliance de paix : Vivre ensemble comme une seule humanité », le Forum mondial a réuni les représentants d'une cinquantaine de pays et de plusieurs organisations internationales, dont le Secrétaire général des Nations Unies Antonio Guterres, afin d'explorer des approches visant à réduire les tensions interculturelles, à prévenir les conflits et à promouvoir la coexistence pacifique. Le ministre Asselborn y a souligné qu'il relève de notre devoir collectif « de lutter contre les stéréotypes, les perceptions erronées, la discrimination et la xénophobie, et de promouvoir le dialogue interculturel, la compréhension, le respect mutuel et la coopération. » En marge du Forum mondial, le ministre a eu des entrevues bilatérales avec son homologue du Maroc, Nasser Bourita, et son homologue du Yémen, Ahmed Awad bin Mubarak.

Le 24 novembre 2022, le ministre Asselborn a participé au 7^e Forum régional de l'Union pour la Méditerranée (UpM) à Barcelone. Le Forum régional s'est ouvert avec l'adoption par les 42 États membres de la déclaration ministérielle sur l'accession de la Macédoine du Nord à l'UpM. Le ministre Asselborn s'est félicité que la Macédoine du Nord puisse enfin accéder à l'Union pour la Méditerranée, considérant le pays comme faisant partie intégrante du bassin méditerranéen. En marge du Forum régional, le ministre Asselborn a eu une entrevue bilatérale avec Abdallah Bou Habib, ministre des Affaires étrangères et des Expatriés du Liban. Les ministres ont eu un échange de vues sur la situation économique et humanitaire au Liban.

b. Activités bilatérales

Irak

Le ministre Asselborn a effectué une visite de travail en Irak du 29 mars au 1^{er} avril 2022. A Bagdad, le ministre Asselborn a rencontré le président de la république d'Irak, Barham Salih, le Premier ministre Mustafa al-Kadhimi, le ministre des Affaires étrangères, Fuad Hussein, et le président du Parlement, Mohamed al-Halbousi. Les entrevues ont permis de discuter le renforcement des relations bilatérales, ainsi que sur la situation politique en Irak et dans la région. La guerre en Ukraine et ses conséquences pour le monde ont également été abordées. Le ministre Asselborn a confirmé l'appui du Luxembourg à la stabilisation en Irak, notamment moyennant un appui de 700.000 euros par an au déminage dans la région de Mossoul. Enfin, le ministre a effectué une visite auprès de la mission de l'OTAN en Irak et pour s'entretenir avec le commandant adjoint, ainsi qu'avec un sous-officier de l'armée luxembourgeoise déployé au sein de la mission. Lors des échanges, le ministre Asselborn a souligné l'appui du Luxembourg à la mission et a remercié le sous-officier luxembourgeois de son service.

A Erbil, capitale de la région autonome du Kurdistan irakien, le ministre Asselborn a rencontré le président du gouvernement régional Nechirvan Barzani, le chef du Département des relations extérieures, Safeen Dizayee, ainsi que le président du Parti démocratique kurde, Masoud Barzani. Les discussions ont notamment porté sur les relations entre le gouvernement régional kurde et le gouvernement fédéral à Bagdad, les derniers développements régionaux ainsi que sur la migration. Le

ministre a également rencontré des représentants d'organisations de la société civile irakienne qui s'engagent en faveur des réparations pour les victimes de Daech.

A Duhok, le ministre Asselborn a rencontré des survivantes de la communauté des Yézidis et a visité un camp pour personnes déplacées. Par ailleurs, il a visité les bureaux de l'ONG Yazda, appuyée par le Luxembourg à travers la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes. Le ministre s'est ensuite entretenu avec les responsables du bureau de l'Organisation internationale pour les migrations ainsi qu'avec les représentants de plusieurs ONG locales qui viennent en aide aux populations déplacées. Lors d'un déjeuner avec le gouverneur de Duhok, Ali Tatar, le ministre Asselborn s'est enquis des défis auxquels la province de Duhok est confrontée dans le domaine de l'accueil des déplacés qui ont fui les crimes de Daech à partir de 2014.

Egypte

Le 20 juin 2022, le ministre Asselborn a reçu le ministre des Affaires étrangères de l'Egypte, Sameh Shoukry, pour un petit-déjeuner de travail au Château de Senningen. Ils ont fait le point sur les relations bilatérales entre le Luxembourg et l'Egypte et ont échangé sur les derniers développements internationaux, notamment les conséquences de la guerre lancée par la Russie contre l'Ukraine sur la sécurité alimentaire en Egypte et au niveau régional. La situation des droits humains en Egypte ainsi que le processus de paix au Moyen-Orient ont également été abordés.

Algérie

Le ministre Asselborn a effectué une visite de travail en Algérie du 23 au 25 août. Il a été reçu en audience par le président de la République algérienne démocratique et populaire, M. Abdelmadjid Tebboune. A cette occasion, Jean Asselborn a fait part au Chef d'Etat de la solidarité du Luxembourg avec le peuple algérien, qui a de nouveau été frappé par de graves incendies de forêt cet été. Par la suite, le ministre Asselborn a rencontré son homologue, M. Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. L'entrevue a permis de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre le Luxembourg et l'Algérie, notamment grâce à la signature d'un accord sur les services aériens qui pourrait faciliter, à terme, l'établissement d'une liaison aérienne directe entre les deux pays. De même, les deux ministres ont eu un échange de vues sur la situation sécuritaire au Mali et au Sahel, et la situation au Sahara occidental. A cet égard, le ministre Asselborn a souligné l'appui du Luxembourg aux efforts de médiation de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. Staffan de Mistura. Enfin, le ministre Asselborn a eu une entrevue bilatérale avec M. Mohamed Arkab, ministre de l'Energie et des Mines algérien.

Maroc

Le ministre Asselborn a effectué une visite de travail au Maroc du 3 au 4 octobre. Il a été reçu à Rabat par son homologue, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, ainsi que par le Président de la Chambre des Représentants, Rachid Talbi El Alami. Les entrevues avec ses interlocuteurs marocains ont permis au ministre Asselborn d'aborder les relations bilatérales entre le Maroc et le Luxembourg, ainsi que les moyens de les renforcer davantage, notamment en vue de la mission économique au Maroc menée par S.A.R. le Grand-Duc héritier et le ministre de l'Economie, Franz Fayot, du 10 au 13 octobre 2022. Le ministre a en outre saisi l'occasion de son déplacement à Rabat pour visiter le mausolée Mohammed V.

2.5. Afrique sub-saharienne

2022 a été une année mouvementée pour les pays avec lesquels le Luxembourg entretient des relations privilégiées sur le sous-continent subsaharien. Alors que la situation sécuritaire dans les pays sahéliens s'est détériorée, l'Ethiopie a trouvé la paix en novembre 2022 à l'issue de deux années de guerre. En général, les pays africains ont encore souffert des conséquences de la pandémie Covid-19 ainsi que de la crise alimentaire qu'a provoquée l'agression russe en Ukraine. Néanmoins, par rapport

à l'année 2021, les échanges diplomatiques se sont considérablement accélérés et de nombreux événements et visites ont pu avoir lieu.

Sahel

Dans le contexte de la grave détérioration de la situation sécuritaire au Sahel, le Luxembourg a poursuivi son engagement de longue date dans la région, en suivant une approche dite des « 3D » qui associe les outils de la diplomatie, du développement et de la défense. Environ 250 personnes travaillent sous mandat luxembourgeois dans quatre pays sahéliens (Sénégal, Mali, Burkina Faso et Niger), tant dans les domaines de la coopération au développement et de l'action humanitaire, que dans les secteurs de la défense, de la politique et de la culture.

L'engagement financier du Luxembourg en faveur du Sahel se chiffre actuellement à quelque 100 millions d'euros par an. A travers son Envoyé spécial pour le Sahel, le Luxembourg s'engage par ailleurs activement dans les discussions politiques sur la situation régionale, tant au niveau des instances européennes, qu'au niveau international.

L'actualité sahélienne s'est avérée chargée en 2022 : le rapprochement des forces maliennes avec le groupe mercenaire russe Wagner et la détérioration graduelle des relations franco-maliennes, ainsi que le retrait définitif des forces armées françaises au sein des opérations Barkhane et Takuba au Mali, a entraîné la suspension des activités d'entraînement aux forces maliennes de l'Union européenne. Par conséquent, l'Union européenne a décidé de s'orienter davantage vers le Niger en y établissant une mission de partenariat militaire dans le cadre de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC) afin de soutenir le pays dans sa lutte contre les groupes armés terroristes. La mission renforcera la capacité des forces armées nigériennes à contenir la menace, à protéger la population du pays et à garantir un environnement sûr et sécurisé dans le respect du droit relatif aux droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Au sein des différentes réunions de la Coalition pour le Sahel, les thèmes de discussion étaient dominés par la dégradation politico-sécuritaire, la crise humanitaire et alimentaire, le retrait du Mali du G5 Sahel, les abus et violations de droits de l'Homme au Mali ainsi que le renouvellement du mandat de la MINUSMA dans ce contexte difficile. Un grand nombre de représentants, dont l'Envoyé spécial pour le Luxembourg, ont souligné l'importance de soutenir la stabilisation et le développement des pays du Sahel. Ils en ont appelé à un leadership des Etats sahéliens et ont soutenu les efforts des mécanismes régionaux, notamment de la CEDEAO, en faveur de la paix et la stabilité au Sahel.

En date du 19 décembre 2022, la Représentante spéciale de l'UE pour le Sahel, Emanuela Del Re s'est rendue au Luxembourg pour une visite de travail. Lors de son séjour, elle a rencontré les députés de la Commission des Affaires étrangères et européennes sous la conduite du Président de la commission parlementaire Yves Cruchten, puis le ministre de la Défense, François Bausch, suivi par une entrevue avec le conseiller diplomatique au Premier ministre, Claude Faber. La RSUE a aussi rencontré des représentants du Cercle des ONG(D) luxembourgeoises au sein de la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, suivi par une rencontre avec le ministre Franz Fayot. Les thèmes abordés lors des rencontres ont été la dégradation sécuritaire et humanitaire au sein du Sahel ainsi que le débordement du djihadisme au détriment des pays côtiers de l'Afrique de l'Ouest. La Représentante spéciale a remercié le Luxembourg de son engagement ferme dans la région et de sa lutte pour des principes bien importants au sein de l'UE. Lors de ses interventions, elle a observé que le Luxembourg constituait un allié important, avec des perspectives politiques qui s'intègrent avec la vision européenne.

Burkina Faso

L'année 2022 au Burkina Faso a été marquée par deux coups d'état, le premier le 24 janvier 2022 et le second le 30 septembre 2022. Ces deux coups ont non seulement secoué le pays, mais ils ont également eu un impact sur les relations bilatérales avec le Luxembourg. Alors que la volonté du

Grand-Duché de soutenir la population burkinabè n'a jamais été mise en question et que les montants n'ont pas été revus à la baisse, les modalités d'intervention ont été revues et retravaillées.

Ainsi, alors que 53% des fonds luxembourgeois prévus pour le Burkina Faso en 2022 devaient initialement être versés directement à l'Etat, ceci a été exclu dans un scénario d'un régime sous l'autorité de putschistes : sur une programmation globale qui en janvier 2022 s'élevait à environ 18 millions d'euros, les contributions financières directes à l'Etat burkinabè atteignaient 9,6 millions d'euros. Tous ces fonds ont été redirigés vers d'autres initiatives et/ou ont vu leurs modalités retravaillées (par exemple par une exécution directe par LuxDev).

Il faut aussi mentionner que le ministre Franz Fayot avait prévu un déplacement au Burkina Faso début février 2022, notamment pour la signature du 4^{ème} Programme indicatif de coopération (PIC IV) qui devait lier le Luxembourg et le Burkina Faso pour les années 2023-2027. Le PIC IV était doté d'une enveloppe financière de 128 millions d'euros, mais sa signature a été reportée suite au coup d'Etat du 24 janvier 2022. Etant donné qu'un accord a été trouvé sur la durée de la transition (24 mois à compter du 1er juillet 2022) lors du Sommet d'Accra qui s'est tenu le 5 juillet 2022, le Luxembourg était en mesure d'élaborer sa propre « Stratégie de transition ». Contrairement à un PIC, une telle stratégie est adoptée unilatéralement. La stratégie de transition couvre les années 2023 et 2024, en attendant l'adoption conjointe du PIC IV avec un gouvernement démocratiquement légitimé. Elle a une enveloppe financière de 76 millions d'euros. Cette somme provient d'une division arithmétique du montant qui était prévu pour le PIC IV. En termes absolus, la somme est moindre, mais en termes *pro rata* par an, les moyens financiers n'ont pas été diminués.

Cabo Verde

Le Luxembourg entretient traditionnellement des relations bilatérales très étroites avec le Cabo Verde, ce qui s'est également démontré au cours de l'année 2022 qui marque le 15^{ème} anniversaire de l'Ambassade luxembourgeoise au Cabo Verde, tout comme le 30^{ème} anniversaire de la désignation du Cabo Verde comme pays partenaire du Luxembourg.

Afin de diversifier davantage encore les relations et faciliter les investissements de part et d'autre, la ministre des Finances, Yuriko Backes, a signé le 13 janvier 2022 une convention visant à éviter les doubles impositions et à prévenir la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune entre le Luxembourg et le Cabo Verde (CONDI).

En matière de coopération au développement, l'année 2022 était l'année du lancement opérationnel de la plupart des programmes et projets de coopération du PIC « Développement – Climat – Energie » (budget de 78 millions d'euros) formulés en 2021. Dans ce contexte, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l'Intégration régionale, Rui Figueiredo Soares, le ministre de l'Agriculture et de l'Environnement, Gilberto Silva, et le ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Energie, Alexandre Monteiro, se sont rendus à Luxembourg le 12 janvier 2022 pour y tenir la 21^{ème} Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Cabo Verde. La délégation a été reçue par le ministre Fayot, la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, Carole Dieschbourg, et par le ministre de l'Energie, Claude Turmes. La Commission de partenariat s'est clôturée par la signature de cinq nouveaux programmes de coopération dans le cadre du PIC DCE, dans les domaines de l'emploi et l'employabilité (17,5 millions d'euros), de la finance inclusive (1,5 million d'euros), de la transition énergétique (12 millions d'euros), de l'action climatique (10 millions d'euros) et de l'eau de l'assainissement (12 millions d'euros) pour un montant total de 50 millions d'euros.

Dans un souci de faire face à une insécurité alimentaire croissante due notamment à une longue période de sécheresse, aux effets sociaux-économiques de la pandémie Covid-19 et à la montée des prix entraînée par la guerre d'agression russe en Ukraine, le Luxembourg a accordé une aide alimentaire d'urgence de 3,1 millions d'euros pour assurer le fonctionnement en continu des cantines scolaires jusqu'en septembre 2024, donnant accès aux enfants à minimum un repas chaud, sain et

équilibré par jour. Cette action couvre 788 écoles (préscolaire, primaire et secondaire) avec plus de 89 000 enfants bénéficiaires, soit 20% de la population totale du pays.

Ethiopie

Après deux ans d'un conflit brutal entre le gouvernement fédéral éthiopien et le Front de libération du peuple du Tigré, le 2 novembre 2022 a vu les deux parties signer un accord de cessez-le-feu à Pretoria, après des discussions commencées le 24 octobre 2022. Le traité de paix mettant fin au conflit est signé le 12 novembre 2022. Malgré la crise politique et militaire qui a bouleversé l'Éthiopie depuis novembre 2020, les relations bilatérales ont continué à s'approfondir avec ce pays au cours de l'année 2022. Les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), de l'éducation, de la santé et du spatial ont été abordés lors de divers échanges de haut niveau avec les autorités éthiopiennes. Dans le domaine financier, deux cycles de formation (virtuels) ont été organisés par la House of Training au profit de professionnels du secteur bancaire éthiopien. Suite à la crise humanitaire liée au conflit dans le nord de l'Éthiopie, le Luxembourg a continué à mobiliser une aide humanitaire substantielle pour appuyer la réponse internationale et s'est engagé au sein des enceintes multilatérales pour contribuer à la recherche d'une issue à la crise. La Coopération luxembourgeoise a également mobilisé un financement humanitaire complémentaire dans le cadre d'un projet du CICR visant à renforcer les capacités de la Croix-Rouge éthiopienne en application du principe de la localisation de l'aide. Le Luxembourg a également continué son appui au projet d'assistance électorale du PNUD et a activement contribué aux consultations multi-bailleurs visant à créer un fonds commun d'appui au processus de dialogue national initié fin 2021 par les autorités éthiopiennes. Le Luxembourg a également lancé ses deux premiers microprojets conjointement avec des ONG locales. Dans le domaine culturel, le Luxembourg a repris sa participation au Festival du film européen par la projection d'un long-métrage luxembourgeois.

Au niveau régional, le Luxembourg a été représenté aux consultations politiques avec les autorités djiboutiennes qui se sont tenues en mai 2022 et reste activement impliqué dans le suivi de l'actualité des pays de la région, notamment au Soudan, au Soudan du Sud, en Somalie, et au Rwanda.

Mali

L'année 2022 a montré la détermination des autorités maliennes à entretenir une attitude de défiance face à leurs partenaires traditionnels. Au terme de cette année mouvementée, le contexte politique, sécuritaire, socio-économique et humanitaire au Mali reste difficile. A cela s'ajoute un contexte régional tout aussi fragile, avec une insécurité qui se propage jusqu'aux pays côtiers. Des incertitudes existent face à la mise en œuvre du calendrier électoral (élections présidentielles prévues en février 2024), la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de paix, le rôle de la MINUSMA et des missions EUTM et EUCAP.

Tout comme la plupart des Etats membres de l'Union européenne, le Luxembourg a poursuivi le dialogue avec le gouvernement de transition et a maintenu son soutien à la population, notamment en prolongeant jusqu'en juin 2025 la durée de la mise en œuvre des programmes actuels de coopération bilatérale luxembourgeoise, et en renforçant l'appui humanitaire, l'appui multilatéral et l'appui à la société civile au Mali.

En revanche, le Luxembourg a décidé de retirer la totalité de ses soldats luxembourgeois déployés au sein de la mission EUTM en décembre 2022, réduisant ainsi le nombre de pays contributeurs à la mission à 16 pays en fin d'année 2022. Le Luxembourg a maintenu une présence restreinte de soldats luxembourgeois au sein de la MINUSMA.

Mauritanie

Du 17 au 20 janvier 2022, le ministre Asselborn a effectué sa première visite de travail en Mauritanie. Dans le cadre de cette visite, le ministre a pu s'entretenir avec le Président de la République islamique de Mauritanie, Mohamed Ould Ghazouani, avec le ministre des Affaires étrangères, Ismaïl Ould Cheikh

Ahmed, ainsi qu'avec le secrétaire exécutif du G5 Sahel, Eric Tiaré. Lors des différentes entrevues, les sujets de discussions ont été dominés par la situation préoccupante au Mali, où les autorités de transition avaient aboli le calendrier électoral prévisionnel de février 2022 et se sont définitivement engagés avec le groupe mercenaire russe Wagner, ainsi que le rôle conciliateur-médiateur de la Mauritanie dans le dossier sahélien, notamment au sein du G5 Sahel. Ce premier déplacement ministériel en Mauritanie, pays sahélien géopolitiquement très important, a permis au Luxembourg de renforcer les convergences politiques en tissant davantage les liens bilatéraux, qui étaient modestes à ce jour. En concret, le déplacement ministériel a conduit à la co-accréditation en Mauritanie de l'Ambassadeur du Luxembourg à Dakar, de même qu'à la nomination du nouveau Consul honoraire mauritanien pour le Luxembourg, dans la personne de M. Abderrahmane Sissako.

Niger

En 2022, les relations entre le Luxembourg et le Niger ont surtout été marquées par deux visites de haut niveau du gouvernement luxembourgeois. La première visite de travail en février 2022 du ministre Fayot a permis aux deux gouvernements de se féliciter de l'excellente mise en œuvre du troisième Programme indicatif de coopération (PIC III) et de signer un premier programme du quatrième Programme indicatif de coopération (PIC IV) dans le domaine de la finance inclusive (15 millions d'euros).

En juin 2022 a eu lieu une visite conjointe du Premier ministre Xavier Bettel et du ministre Franz Fayot, accompagnés d'acteurs du secteur privé luxembourgeois. Lors des entrevues avec le Président Mohamed Bazoum et le Premier Ministre Ouhoumoudou Mahamadou ont été souligné les liens d'amitié de longue date qui lient les deux pays, ainsi que l'importance des activités du Luxembourg dans les domaines de l'eau et l'assainissement, l'éducation, les finances publiques et la sécurité alimentaire. La deuxième journée était consacrée à des visites de projets de coopération dans la région de Tillabéri.

La 14^{ème} Commission de partenariat entre le Niger et le Luxembourg s'est tenue le 11 juillet 2022 par visioconférence, et était coprésidée par le ministre Fayot, et le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération du Niger, Hassoumi Massoudou. Lors de cette Commission de partenariat ont été signé quatre protocoles d'accord relatifs aux programmes bilatéraux du PIC IV dans les domaines de l'eau et l'assainissement, de l'éducation, des finances publiques, et de l'emploi et l'employabilité (90,65 millions d'euros en total).

Au niveau de la coopération au développement, le Luxembourg a terminé son mandat de chef de file dans le secteur de l'eau et l'assainissement en juillet 2022, mandat qu'il a tenu depuis 2016. Un nouveau mandat de chef de file dans le secteur de la finance inclusive a été repris, qui se justifie notamment par un programme d'appui à la stratégie nationale du Niger en matière de finance inclusive à hauteur de 15 millions d'euros.

Enfin, suite à la situation d'insécurité alimentaire sans précédent au Niger en 2022, le Luxembourg a mobilisé 3 millions d'euros additionnels pour la réponse à cette crise.

Sénégal

Au Sénégal, l'événement purement bilatéral le plus remarquable en 2022 a sans doute été le vol inaugural de la compagnie LUXAIR (13 avril 2022), symbole des liens renforcés entre nos pays. En mode charter d'abord, ces vols sont devenus réguliers depuis lors avec une fréquence variable selon la saison. L'Ambassade a pu faciliter les contacts avec les autorités sénégalaises.

Au niveau politique, l'année 2022 a été une année électorale avec la tenue d'élections législatives en juillet et la nomination d'une nouvelle équipe gouvernementale, y compris un Premier ministre, poste recréé en 2021, mais resté vacant depuis.

Au niveau diplomatique, l'agression russe contre l'Ukraine a été un sujet de préoccupation majeur au Sénégal et dans la région. L'Ambassade s'est attelée ensemble avec les autres représentations des

Etats membres de l'Union européenne à dialoguer avec les autorités sénégalaises, de prime abord réticentes à prendre position. Les conséquences de cette agression ont pourtant vite atteint le Sénégal, frappé de plein fouet par l'arrêt des livraisons de céréales et de fertilisants depuis l'Ukraine ou la Russie. L'Ambassade a également contribué à la sensibilisation par rapport aux objectifs et spécificités des sanctions européennes contre la Russie, à l'encontre du narratif que celles-ci étaient la cause des difficultés de livraison et de la montée des prix des denrées de base.

Union africaine

Dans le cadre des relations avec l'Union africaine, le Luxembourg s'est résolument engagé en faveur d'une redéfinition du partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine qui a été actée lors du 6^{ème} Sommet UE-UA du 6 février 2022. Le Grand-Duché a continué à souligner son attachement à l'agenda d'intégration continentale portée par l'Union africaine, notamment dans le cadre de la réponse coordonnée à la pandémie de la Covid-19, des mesures conjointes de mitigation des effets, sur le continent africain, de la guerre d'agression russe en Ukraine et la zone de libre-échange continentale africaine. Le Luxembourg a également continué à mener un plaidoyer en faveur de l'égalité femmes-hommes, de la santé génésique et sexuelle et des droits connexes (SRHR) et de la thématique « femmes, paix et sécurité », notamment par un projet d'appui au Bureau de l'Envoyée spéciale du Président de la Commission de l'Union africaine pour l'agenda « femmes, paix et sécurité » mis en œuvre dans la région du Sahel. L'engagement continu du Luxembourg en faveur des technologies de l'information et de la communication (TIC) au niveau continental s'est traduit par des travaux en vue du lancement (début 2023) du processus de formulation d'un nouveau projet d'appui dans le domaine de la cyber sécurité (2^{ème} phase du projet AXIS).

3. LE LUXEMBOURG DANS LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

3.1. Benelux

En 2022, le Luxembourg a assumé la Présidence du Comité de Ministres de l'Union Benelux. Sous la présidence luxembourgeoise, officiellement lancée le 11 février 2022, un accent particulier a été mis sur la sortie renforcée de la pandémie, la promotion des synergies avec les régions voisines ainsi que sur un Benelux sûr, vert et compétitif. Ainsi, dans un large éventail de projets, le renforcement des liens entre le Benelux et la Grande Région a été recherché, les deux régions partageant les mêmes visions et défis.

Bien que l'année 2022 ait encore été partiellement marquée par la pandémie Covid-19, de nombreuses initiatives et projets ont pu être réalisés dans le cadre de la coopération Benelux.

En ce qui concerne l'objectif d'une sortie renforcée de la pandémie, et étant donné la situation énergétique due à l'invasion russe en Ukraine, l'accent a été mis sur la gestion de crise de manière plus générale, cherchant à mieux prendre en compte les dimensions transfrontalières à l'avenir et en construisant sur l'initiative belge de créer un réseau européen de directeurs généraux pour la gestion de crise, mise en place en septembre 2021.

Dans ce contexte de nombreux événements ont eu lieu tel que l'événement sur la gestion de crise organisé le 28 avril 2022, analysant les leçons tirées de la pandémie ainsi que des inondations de 2021. De plus, les coopérations énergétiques ont été approfondies dans le cadre de la « Journée Benelux de l'innovation énergétique – « solaire » » du 19 mai 2022, de la réunion des ministres de l'énergie du Benelux et des Etats baltes dans le cadre de l'éolien offshore et la numérisation du 27 juin 2022 ou encore lors de la réunion ministérielle du Forum pentalatéral de l'énergie du 18 octobre 2022. Pour ce qui est de la compétitivité, l'Union Benelux s'est concentrée sur la mobilité comme épine dorsale du marché intérieur Benelux ; le 9 décembre 2022, le Comité de pilotage stratégique pour la mobilité

transfrontalière s'est réuni. Le marché Benelux du détail, qui au moment de l'élaboration du plan annuel 2022 représentait le troisième marché de détail de l'UE avec un chiffre d'affaires total d'environ 250 milliards d'euros, avait en 2021 dans le cadre du *Benelux Retail agenda 2025* inspiré le lancement d'un nouveau portail à soutenir les entrepreneurs, leur permettant d'accéder en un seul clic aux législations respectives des trois pays du Benelux en matière de commerce de détail, de création d'entreprise et de commerce électronique. Ainsi, les barrières législatives et réglementaires aux transactions transfrontalières sont diminuées. En 2022, sous l'impulsion de la présidence visant à approfondir la synergie avec les régions voisines, la Rhénanie-du-Nord-Westphalie s'est jointe au projet.

Le Comité de Ministres, présidé par le Ministre des Affaires étrangères Jean Asselborn, s'est réuni le 14 novembre 2022 à Bruxelles. La réunion du Comité a été l'occasion pour le Collège des Secrétaires généraux de l'Union Benelux de présenter les progrès effectués durant l'année 2022 et leurs espoirs de collaboration future. Durant le Comité de Ministres, de nouveaux membres du Collège ont été nommés pour 2023. Le Ministre Jean Asselborn a ensuite pu faire le point sur les réalisations de la Présidence luxembourgeoise 2022 du Benelux et remercier le Collège sortant pour le travail accompli.

Le Sommet Benelux du 28 novembre 2022 a également été un fait marquant de la coopération Benelux en 2022, comme en témoigne la déclaration conjointe et la présence des deux invités d'honneur, M. Hendrik Wüst, Ministre-Président de la Rhénanie du Nord Westphalie et Monsieur Rottner, Président de la région Grand Est et invité en sa qualité de Président en exercice de la Grande Région, qui ont par leur présence symbolisé la volonté politique d'approfondir les synergies entre le Benelux et les régions environnantes. Les échanges et déclarations de la rencontres étaient une réitération de l'engagement des trois pays à continuer à renforcer leurs efforts européens communs et leur coopération pour le bien de leurs sociétés, et à jouer pour l'Union européenne un rôle de laboratoire, de modèle et d'incubateur de l'intégration européenne.

3.2. OCDE

Le Luxembourg a renforcé en été 2022 sa Représentation permanente du Grand-Duché de Luxembourg auprès de l'OCDE en la scindant de l'Ambassade bilatérale et en nommant une nouvelle Représentante permanente pleinement dédiée aux dossiers de l'OCDE. L'année 2022 a été marquée par la cadence soutenue des réunions ministérielles qui se sont tenues pour pallier les réunions qui ont dû être reportées en 2020 et 2021 en raison de la pandémie du Covid-19. La participation des ministres luxembourgeois à la quasi-totalité des réunions ministérielles thématiques est révélatrice de l'importance que le Luxembourg attache à cette organisation et aux sujets qu'elle couvre. Outre la réunion annuelle du Conseil de l'OCDE au niveau ministériel, qui s'est tenue cette année sous la présidence italienne et à laquelle a participé la ministre des Finances Yuriko Backes, se sont tenues les réunions ministérielles de plusieurs comités thématiques de l'OCDE, à savoir sur la gouvernance publique (sous présidence luxembourgeoise), les politiques d'environnement (sous co-présidence luxembourgeoise), sur l'agriculture, l'éducation, l'emploi et le travail, et l'économie numérique.

Le Luxembourg a donc assuré la coprésidence (avec les USA) de la réunion ministérielle sur l'environnement (30-31 mars 2022 à Paris), en la personne de la ministre Carole Dieschbourg, qui a adopté la « déclaration sur un environnement sain et résilient pour tous ». La présidence de la réunion ministérielle sur la gouvernance publique, dirigée par la ministre Sam Tanson (17-18 novembre 2022 à Luxembourg), aura valu une belle visibilité à notre pays au moment de notre présence au Conseil des droits de l'Homme, s'étant soldée par l'adoption de plusieurs plans d'action et de la « déclaration de Luxembourg » sur la confiance et la gouvernance publique.

Enfin, le Luxembourg a fait en 2021 l'objet de trois études OCDE, dont deux que nous avons commanditées en 2021 et une faisant partie du programme régulier de l'OCDE. La présentation des résultats de ces études d'envergure portant sur la gestion de la pandémie Covid-19 et sur le gouvernement numérique, ont eu lieu respectivement le 5 octobre et le 28 septembre à Luxembourg, en présence des ministres compétents, ainsi que du Secrétaire général de l'OCDE, Mathias Cormann,

et de la Secrétaire générale adjointe, Kerri-Ann Jones. Notons également qu'en 2022, c'était au tour du Luxembourg de se soumettre à l'enquête bisannuelle de l'OCDE auprès de chaque pays membre sur les politiques publiques susceptibles d'améliorer les performances économiques du pays à long terme. L'OCDE a présenté son Étude économique Luxembourg 2022 sur les défis et les options pour « assurer une économie dynamique et verte en 2050 » le 17 novembre 2022 à Luxembourg, en présence des ministres Franz Fayot, Yuriko Backes et Claude Turmes, ainsi que du Secrétaire général de l'OCDE.

3.3. Organisation des Nations Unies et droits humains

a. Organisations internationales

L'année a été marquée par la réponse à la guerre d'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022. La Représentation permanente auprès de l'ONU à New York (RP NY) s'est engagée activement dans cette réponse.

Le 27 février 2022, malgré l'opposition de la Russie, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) s'est réunie en 11^{ème} session extraordinaire d'urgence pour examiner la situation en Ukraine. Dans ce cadre, l'AGNU a adopté cinq résolutions. En 2022, le Luxembourg a coparrainé et a voté en faveur de :

- la résolution condamnant l'agression lancée contre l'Ukraine par la Russie, avec la complicité du Belarus (2 mars) ;
- la résolution sur les conséquences humanitaires de l'agression contre l'Ukraine (24 mars) ;
- la résolution décidant de suspendre le droit de la Russie de siéger au Conseil des droits de l'homme (7 avril) ;
- la résolution sur l'intégrité territoriale de l'Ukraine (12 octobre) et
- la résolution recommandant la création d'un registre international des dommages causés par l'agression russe (14 novembre). Pour les projets de résolution concernant la suspension de la Russie du Conseil des droits de l'homme et l'intégrité territoriale de l'Ukraine, le Luxembourg était aussi parmi les coauteurs initiaux. Lors des débats à l'AGNU qui ont précédé l'adoption de ces résolutions (à l'exception du 14 novembre), le Luxembourg (seul ou dans un format Benelux) a fait des déclarations fortes en soutien à l'Ukraine.

Au Conseil de sécurité des Nations Unies (CSNU), le ministre Asselborn a participé au débat public ministériel sur la sécurité alimentaire qui s'est concentré sur l'Ukraine, le 19 mai 2022 (événement qui a été présidé par le Secrétaire d'État américain Antony Blinken). La RP NY a mis l'Ukraine au centre de ses déclarations au CSNU à plusieurs reprises, par exemple lors du débat public sur les violations graves du droit international (2 juin) et lors du débat public sur le sort des enfants en temps de conflit armé (19 juillet).

La RP NY était aussi très active sur les thématiques justice internationale et lutte contre l'impunité (en Ukraine et au-delà), femmes et paix et sécurité et enfants et conflits armés.

De février à mai 2022, à la demande du Président de l'AGNU, le Luxembourg a facilité avec le Bangladesh les négociations intergouvernementales de la première Déclaration sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, en vue du premier Forum d'examen des migrations internationales qui s'est tenu en mai 2022 à New York. Malgré la sensibilité politique du sujet, la Déclaration a été adoptée par consensus, marquant la première fois qu'un texte négocié de façon intergouvernementale abordant tous les aspects des migrations internationales a été adopté sans vote.

Le 26 avril 2022, l'Assemblée générale a adopté par consensus une résolution créant un mandat permanent pour un débat à l'Assemblée générale en cas de veto au Conseil de sécurité (résolution 76/262). 83 États membres ont coparrainé le texte, y inclus le Luxembourg qui a fait partie du groupe

des coauteurs initiaux du projet de résolution, mené par le Liechtenstein. La RP NY a prononcé une intervention au nom des pays du Benelux lors de l'adoption de cette résolution qui a permis de rééquilibrer les relations entre l'AGNU et le CSNU, ainsi que lors des premiers débats qui se sont tenus à l'AGNU en application de cette résolution : le 8 juin 2022, suite à un double veto de la Chine et de la Russie contre un projet de résolution du CSNU visant à renforcer les sanctions contre la RPDC, et le 21 juillet, suite au veto de la Russie contre un projet de résolution du CSNU visant à renouveler pour douze mois le mécanisme d'aide humanitaire transfrontière pour la Syrie.

Durant sa présidence du Benelux, le Luxembourg a renforcé sa coordination avec la Belgique et les Pays-Bas à New York. Il y a ainsi eu un nombre record d'interventions communes à l'AGNU et au CSNU.

Enfin, signalons qu'en novembre 2022, le Président de l'AGNU a chargé le Luxembourg de faciliter avec l'Afrique du Sud la préparation du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement qui aura lieu en septembre 2023.

En termes de visites, S.A.R. le Grand-Duc héritier s'est rendu à New York dans le contexte d'une mission économique au Canada et aux États-Unis en novembre 2022. Le 8 novembre, S.A.R. s'est entretenu avec l'équipe de la RP NY au sujet de l'action du Luxembourg à l'ONU à New York. Le 10 novembre, S.A.R. a eu en compagnie du ministre Franz Fayot une entrevue avec la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Mme Amina Mohammed, au siège de l'ONU.

Du 21 au 25 septembre 2022, le Premier ministre a participé au débat général de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies, faisant une déclaration nationale le 23 septembre. Le même jour, le Premier ministre a rencontré le Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, et le Premier ministre de l'Arménie, M. Nikol Pachinian. Le 24 septembre, le Premier ministre a participé au Festival *Global Citizen*, lors duquel le Premier ministre a annoncé que le Luxembourg renforcera de façon substantielle son appui au Programme conjoint UNFPA-UNICEF pour l'élimination des mutilations génitales féminines.

Le Ministre des Affaires étrangères et européennes s'est rendu à New York les 19 et 20 mai 2022, participant notamment le 19 mai au petit-déjeuner ministériel de l'UE, à l'ouverture du débat général du Forum d'examen des migrations internationales (IMRF) et au débat public du CSNU sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales : conflit et sécurité alimentaire. Le même jour, le ministre a également eu des entrevues bilatérales avec M. António Guterres, Secrétaire général des Nations Unies et M. Abdulla Shahid, Président de la 76^{ème} session de l'Assemblée générale. Le 20 mai, le ministre a rencontré le Directeur général de l'OIM António Vitorino et des ministres et représentants de pays champions du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières (Bangladesh, Équateur, Niger, Portugal).

Du 18 au 21 septembre 2022, le ministre a participé au débat général de la 77^{ème} session de l'Assemblée générale des Nations Unies (ouverture le 19 septembre). Cette visite comprenant un dîner ministériel sur le Moyen-Orient organisé par le Luxembourg et les Émirats arabes unis avec l'International Peace Institute (IPI) le 18 septembre, une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'UE (19 septembre), ainsi que quelques événements parallèles (*side-events*) :

- sur la prévention de la violence contre les enfants et sur l'accès humanitaire aux enfants affectés par les conflits armés, organisés par la RP ONU les 19 et 20 septembre dans les locaux de la RP, en partenariat avec la Représentante spéciale du SG ONU sur la violence à l'encontre des enfants, ainsi que le Niger et Geneva Call ;
- sur l'accès des migrants et des réfugiés à la santé, organisé par le Luxembourg avec l'OMS (20 septembre) ; et
- la table ronde des partenaires « Assurer la réussite scolaire des filles au Niger » organisée par le Président Bazoum (21 septembre).

Le ministre a également pu s'entretenir avec M. Nasser Bourita, ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger ; Mme Kamina Johnson Smith, ministre des Affaires étrangères et du commerce extérieur de Jamaïque ; Mme Donika Gërvalla-Schwarz, ministre des Affaires étrangères de la République du Kosovo ; Mme Dominique Hasler, ministre des Affaires étrangères, de l'Éducation, et des Sports du Liechtenstein ; M. Ilia Darchiashvili, ministre des Affaires étrangères de Géorgie, ainsi qu'avec le Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), M. Philippe Lazzarini et le Haut Représentant pour l'Alliance des Civilisations des Nations Unies (UNAOC), M. Miguel Ángel Moratinos.

Du 12 au 16 mars 2022, la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Taina Bofferding, a participé à la 66^{ème} session de la Commission de la condition de la femme (CSW66), intervenant lors du débat général et de la table ronde ministérielle sur les politiques et programmes relatifs au changement climatique, à l'environnement et à la réduction des risques de catastrophe et la promotion de l'égalité des genres grâce à des actions holistiques et intégrées. La ministre a pu s'entretenir avec Mme Sarah Schlitz, Secrétaire d'État à l'égalité des genres et des chances et à la diversité de la Belgique, et participé au petit-déjeuner ministériel de l'UE. La ministre a également pris part à deux événements parallèles virtuels sur, d'une part, l'esclavage moderne, la traite des êtres humains, et l'importance de l'inclusion financière des femmes et des filles, organisé par le Liechtenstein, et, d'autre part, la santé menstruelle et l'impact de la triple crise de la Covid-19, des conflits et du changement climatique sur la santé sexuelle et reproductive des femmes et des filles, co-organisé avec le Bangladesh et avec l'appui de UNFPA.

La ministre de la Famille et de l'Intégration Corinne Cahen a participé virtuellement au débat général de la quinzième session de la Conférence des États parties à la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Le Vice-Premier ministre, ministre de la Mobilité et des Travaux publics François Bausch s'est rendu à New York du 29 juin au 2 juillet 2022 à l'occasion de la réunion de haut niveau sur la sécurité routière. Le 30 juin, le ministre est intervenu en tant que premier orateur lors de la séance d'ouverture dans la salle de l'Assemblée générale et participé à la Conférence des donateurs du Fonds des Nations Unies pour la sécurité routière. Le 1^{er} juillet 2022, le ministre a donné un discours liminaire lors de la table ronde consacrée aux investissements, au financement international et au renforcement des capacités en matière de sécurité routière. Le même jour, il a rencontré le Secrétaire d'État du ministère des Affaires intérieures de la République de Moldova, M. Serghei Diaconu, le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies, M. Abdulla Shahid, la ministre des Transports et de l'Aviation civile des Maldives, Mme Aishath Nahula, et l'Envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la sécurité routière, M. Jean Todt.

Dans le cadre du Forum politique de haut niveau sur le développement durable (HLPF), la ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable Joëlle Welfring et le ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire Franz Fayot se sont rendus à New York pour présenter le 15 juillet la deuxième Revue nationale volontaire (RNV) du Luxembourg du 13 au 15 juillet 2022. Notre première RNV remonte à 2017. La présentation a permis de mettre en exergue les progrès réalisés et les défis qui restent à relever par le Grand-Duché dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (Agenda 2030). En outre, la visite des ministres Fayot et Welfring leur a permis de participer à plusieurs événements et réunions le 14 juillet :

- Entrevue avec la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, Mme Amina Mohammed (ministres Fayot et Welfring) ;
- Entrevues bilatérales avec le ministre des Affaires étrangères du Costa Rica (ministres Fayot et Welfring) et le ministre des Finances et de la Planification économique du Rwanda (ministre Fayot) ;

- Entrevue à ONU Femmes, qui a été l'occasion de la signature par le ministre Fayot et la Directrice exécutive d'ONU Femmes, Mme Sima Bahous, du premier accord-cadre de partenariat stratégique pluriannuel entre le Luxembourg et ONU Femmes (ministres Fayot et Welfring) ;
- Présidence d'un événement parallèle avec UNFPA, intitulé « *Equalizing Opportunities for Women and Girls through Innovation* » (ministre Fayot) ;
- Événement parallèle présidé par la Roumanie, intitulé « *Building Back Better: Measuring and Enhancing Policy Coherence for Effectively Delivering on the SDGs by 2030* » (ministre Welfring) ; et
- « *Women Leaders Breakfast* » organisé par la Représentation permanente de l'Allemagne (ministre Welfring).

Du 27 au 29 novembre 2022, la RP NY a accueilli la visite de la ministre des Finances Yuriko Backes, dans le contexte d'une mission axée sur le secteur financier à New York et à Toronto. La ministre s'est entretenu le 29 novembre avec la Directrice exécutive adjointe d'ONU Femmes, Mme Anita Bhatia, au siège d'ONU Femmes.

Du 5 au 9 décembre 2022, le directeur adjoint en charge des affaires humanitaires de la direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire s'est rendu à New York dans le cadre de la semaine humanitaire. Il a assuré la co-présidence (avec l'Arabie Saoudite et les Pays-Bas) de l'événement à haut niveau du Groupe d'appui des donateurs d'OCHA (« *OCHA Donor Support Group* ») les 5 et 6 décembre, et participé à l'événement humanitaire sur les bonnes pratiques en tant que donateur humanitaire, le 7 décembre, y compris à l'événement d'annonces de contributions au CERF (« *Central Emergency Response Fund* »), le 9 décembre. Le directeur adjoint en charge des affaires humanitaires a rencontré M. Hansjoerg Strohmeyer, Chef de la direction de l'élaboration des politiques et des études d'OCHA, M. Sebastian Einsiedel, Conseiller principal en matière de déplacement interne d'OCHA, et la division humanitaire d'ONU Femmes, le 8 décembre 2022.

Enfin, la députée Lydia Mutsch s'est rendue à New York dans le cadre de l'Audition parlementaire organisée aux Nations Unies par l'Union interparlementaire (UIP), l'organisation mondiale des parlements nationaux, du 17 au 18 février 2022. Le 5 août 2022, le député Sven Clement s'est également déplacé à New York.

A noter également que les déléguées de la jeunesse, Mme Iness Chakir et Mme Lara Bertemes, ont renforcé l'équipe de la RP NY dans le cadre de la Troisième Commission de l'ONU du 29 septembre au 14 octobre 2022. La RP NY a encadré la participation des jeunes déléguées, qui ont préparé et prononcé sept déclarations. Outre leur participation à de nombreux événements, elles ont organisé leur propre événement à la RP NY dans le but d'identifier les lacunes du programme des délégués de la jeunesse de l'ONU et d'élaborer des recommandations pour l'améliorer.

b. Droits humains

Conseil des droits de l'homme (CDH)

L'année 2022 a marqué la première année du mandat 2022-2024 du Luxembourg au Conseil des droits de l'homme (CDH). Le Luxembourg s'est montré très actif lors des trois sessions du CDH (cinq semaines en février/mars, quatre semaines en juin/juillet et quatre semaines en septembre/octobre). Lors de ces trois sessions, l'équipe de la Représentation permanente du Luxembourg à Genève est intervenue à l'occasion de près de 125 dialogues interactifs avec des mandataires des procédures spéciales et des Commissions d'enquête, ainsi que dans des tables rondes. La délégation luxembourgeoise a participé à la négociation de plus de 100 résolutions du CDH.

Le ministre Asselborn a participé au segment de haut niveau de la 49e session du Conseil des droits de l'homme, le 28 février 2022. En marge de la session d'ouverture, le ministre a eu des réunions bilatérales avec la Haute-Commissaire aux droits de l'homme Michelle Bachelet, le ministre des

affaires étrangères de Palestine, Nouri Al-Maliki, la ministre des affaires étrangères du Canada Mélanie Joly, ainsi qu'une entrevue avec des représentants d'*Amnesty International*, *Human Rights Watch* et de *l'International Service for Human Rights*. Le ministre Asselborn a aussi rencontré le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, le Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus et la Directrice générale de l'Organisation mondiale du Commerce, la Dr Ngozi Okonjo-Iweala.

Lors de la 51^{ème} session du CDH, le Luxembourg a coordonné la présentation d'une résolution sur la situation des droits humains en Fédération de Russie, au nom de 26 pays de l'Union européenne. Son adoption avec une majorité considérable de 17 votes pour contre seulement 6 votes négatifs (malgré le nombre élevé de 24 abstentions) a établi un précédent historique : c'était la première fois qu'une résolution consacrée à la situation des droits humains dans un pays membre permanent du Conseil de sécurité a été adoptée par le CDH et a mis en place un mandat des procédures spéciales. Le Luxembourg a également pris le rôle de « *burdensharer* » pour l'UE pour deux résolutions, négociant au nom des 27 la résolution sur la promotion de la coopération internationale à l'appui des mécanismes nationaux de suivi des obligations en matière de droits humains, ainsi que la résolution générale sur la coopération technique. En outre, le Luxembourg est co-président du groupe des auteurs de la résolution sur le Programme pour un développement durable à l'horizon 2030 et les droits humains.

En tant que membre du CDH, le Luxembourg a appelé avec d'autres membres du CDH à la convocation de deux sessions spéciales (Ukraine en mai ; Iran en novembre) et d'un débat urgent (Afghanistan en juin).

La 34^{ème} session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme de l'ONU consacrée à la détérioration de la situation des droits de l'homme en Ukraine découlant de l'agression russe, s'est déroulée le 12 mai 2022 à Genève. Le débat a permis aux délégations de réitérer leur condamnation des violations systématiques des droits humains et du droit international humanitaire par les forces russes. Une résolution a été adoptée par une forte majorité (33 pour, 2 contre, 12 abstentions) pour recentrer davantage le mandat de la Commission d'enquête établie pour l'Ukraine sur les crimes de guerre perpétrés dans les zones libérées.

En 2022, le Luxembourg a également appelé à la tenue d'un débat urgent sur la situation des droits humains en Afghanistan, surtout en ce qui concerne les droits des femmes et des filles lors de la 50^{ème} session du CDH en juin 2022. La 35^e session extraordinaire du CDH sur la détérioration de la situation des droits humains en République islamique d'Iran, en particulier ce qui concerne les femmes et les enfants, s'est tenue le 24 novembre 2022. Le Conseil a adopté une résolution mettant en place une mission d'établissement des faits sur la répression contre les manifestations, avec une forte majorité de 25 votes OUI, 6 votes NON et 16 abstentions.

Le Luxembourg a organisé ou co-parrainé plusieurs événements parallèles en marge des trois sessions ordinaires du Conseil des droits de l'homme :

- CDH49 (mars) : droits humains en Crimée ; Principes de Mendez relatifs aux entretiens efficaces ;
- CDH50 (juin) : droits des paysans et autres personnes travaillant dans les zones rurales ; violence institutionnelle contre les enfants déplacés de force ;
- CDH51 (septembre) : situation des défenseur-e-s des droits humains afghans ; efforts régionaux en matière de droits humains pour répondre aux pertes et dommages induits par le climat ensemble avec la Fondation Asie-Europe et le *Centre for International Environmental Law* ;

Enfin, le Luxembourg a également participé aux activités du groupe de travail sur l'examen périodique universel (EPU) en faisant des recommandations à 26 pays au cours des deux sessions de travail de

l'année. Le Luxembourg était membre de deux « Troïkas » au cours de 2022, accompagnant l'examen du Zimbabwe en janvier et l'examen de la Finlande en novembre.

Dossiers droits humains au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)

Le ministre Asselborn s'est rendu à New York du 18 au 21 septembre 2022 dans le cadre de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies. À cette occasion, le ministre Asselborn a participé à un dîner ministériel sur le Moyen-Orient et à l'ouverture du Sommet sur la Transformation de l'Éducation. Le ministre Asselborn a également eu plusieurs réunions bilatérales avec ses homologues de la Jamaïque, du Kosovo, du Liechtenstein, d'El Salvador, du Maroc et de la Géorgie, ainsi que des bilatérales avec Monsieur Moratinos, Haut-Représentant de l'Alliance des civilisations (UNAOC) et Monsieur Lazzarini, Commissaire général de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Dans le cadre des négociations à la Troisième Commission (3C), le Luxembourg a notamment négocié au nom des 27 pays de l'Union européenne la résolution « Lutte contre la glorification du nazisme, du néonazisme et d'autres pratiques qui contribuent à alimenter les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée », dont la Fédération de Russie est « *penholder* ». Le narratif russe de la dénazification ayant été abusé pour fournir un prétexte à la guerre d'agression lancée par la Russie contre l'Ukraine, le Luxembourg a adapté cette année son approche par rapport à cette résolution et a voté contre le texte, avec tous les États membres de l'UE. La résolution a cependant été adoptée avec 105 votes en faveur et 52 contre (et 15 abstentions).

De plus, le Luxembourg a négocié les résolutions sur la traite des femmes et des filles et sur le développement inclusif pour et avec les personnes en situation de handicap au nom de l'Union européenne.

Conférences internationales

Au cours de l'année 2022, le ministre Jean Asselborn a participé à plusieurs conférences internationales en lien avec les droits humains : la 9e édition du Forum mondial de l'Alliance des civilisations des Nations Unies (UNAOC) du 21 au 23 novembre 2022 à Fès ; Conférence *Preventing Sexual Violence in conflict Initiative* (PSVI) le 28 novembre 2022 à Londres ; et au 8^e Congrès mondial contre la peine de mort le 15 novembre 2022 à Berlin.

Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH)

Le Comité interministériel des droits de l'homme (CIDH) a poursuivi ses travaux via cinq réunions au cours de l'année 2022 (une réunion en virtuel au mois de février, puis quatre réunions en présentiel en avril, juillet, septembre et novembre). Au cours de ces réunions, les membres du CIDH ont notamment travaillé à la rédaction du rapport national du Luxembourg pour le 4^e cycle de l'Examen périodique universel, qui est à soumettre au début de l'année 2023, en vue de l'Examen à Genève prévu le 4 mai 2023.

Suite à la soumission de ses rapports nationaux en 2020 auprès de plusieurs comités des Nations Unies, le Luxembourg s'est présenté pour son examen devant le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD) les 19 et 20 avril 2022, le Comité des droits de l'homme (CCPR) les 29 et 30 juin, ainsi que le Comité des droits économiques, sociaux et culturels (CESCR), les 6 et 7 octobre. Pour ces trois examens devant des Comités des Nations Unies, une délégation luxembourgeoise, composée de représentants et représentantes des différents ministères concernés, s'est rendue à Genève pour répondre aux questions des experts.

En 2022, le CIDH a également coordonné deux visites au Luxembourg d'experts du Conseil de l'Europe : d'abord, la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du 19 au 23 septembre dans le cadre du 6^e cycle de monitoring, puis le Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) dans le cadre de l'évaluation de son premier rapport national soumis en 2021.

Le MAEE a également coordonné la visite au Luxembourg du Groupe de travail des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme (1er au 9 décembre 2022). Celle-ci a été la toute première visite officielle des procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme au Luxembourg.

c. Mise en œuvre du Plan d'action « Femmes et paix et sécurité » - Rapport préliminaire de l'activité du MAEE en 2022

En 2022, le gouvernement luxembourgeois a poursuivi la mise en œuvre du Plan d'Action national « Femmes et paix et sécurité » 2018-2023. Le Plan d'action concerne l'ensemble du gouvernement, et touche à l'action extérieure du Luxembourg dans les domaines de la diplomatie, de la défense et du développement, ainsi que la justice, l'accueil des réfugiés, et la sécurité intérieure au niveau national. Il met en œuvre l'agenda « Femmes et paix et sécurité » (ci-après FPS) adopté par le Conseil de sécurité des Nations en 2001.

Le Luxembourg a également poursuivi son engagement dans le cadre du Forum Génération Égalité. Plus particulièrement, le Luxembourg avait rejoint le Pacte sur les femmes, la paix, la sécurité et l'action humanitaire (WPS-HA Compact), lancé dans le cadre du Forum Génération Égalité en juin 2021, en tant que membre catalyseur et signataire. Ce pacte rassemble les principaux partisans et défenseurs du programme FPS afin d'assurer le suivi et la responsabilité, la coordination et le financement afin de mettre en œuvre les engagements relatifs à l'agenda FPS et à l'action humanitaire. Dans ce contexte, le Luxembourg a pris une série d'engagements politiques et financiers pour contribuer à la mise en œuvre de ce Pacte.

Au niveau de l'Union européenne, le Luxembourg s'est engagé pour une meilleure intégration de la dimension de l'égalité des genres dans la politique extérieure de l'Union. Le sujet FPS est régulièrement à l'agenda du Comité politique et de sécurité (COPS). S'y ajoutent les réunions (formelles et informelles) de la Task Force FPS qui permettent notamment un échange utile avec des représentants de la société civile. Soulignons également que la majorité des missions et opérations de la PSDC ont un poste de conseiller en matière d'égalité des genres. La Représentation auprès du COPS a veillé avec d'autres délégations « *like-minded* » à ce que les politiques, déclarations et décisions prises à tous les niveaux de l'Union européenne tiennent systématiquement compte du respect de l'égalité des genres.

Le Luxembourg invoque régulièrement la thématique au COPS dans un effort de renforcer le langage sur les droits humains et l'agenda FPS dans les avis et recommandations des groupes de travail (CivCom et GPM). Cela vaut notamment pour la mise en œuvre de la Boussole stratégique, les négociations sur le prochain Pacte PSDC civile, ainsi que lors de la création de nouvelles missions civiles et militaires (EUMAM Ukraine, EUMPM Niger, EUAM Arménie) et lors des revues stratégiques des missions et opérations PSDC en cours.

Le Luxembourg a ainsi fait une intervention BENELUX au COPS du 29 novembre 2022 en mettant un accent sur le droit des femmes et des filles durant l'échange informel avec RS ONU BENNETT sur la situation des droits humains en Afghanistan. L'intervention a mis en exergue le recul de la situation des droits humains en Afghanistan, comme les récents coups de fouet publics, l'interdiction des femmes dans les parcs et la décision récente de bloquer l'accès des femmes afghanes aux universités. Le Luxembourg s'est aussi exprimé au nom du BENELUX lors du CAE du 14 novembre 2022 soulignant l'importance de sujet FPS. Lors de cette intervention, LU (au nom du BENELUX) a mis en exergue la pression croissante sur l'espace civique et le sérieux recul de la participation pleine, égale et significative des femmes et des filles dans tous les domaines de la vie politique et économique et a invité les EMUE à participer à la campagne mondiale « *Orange World* ».

Au niveau des Nations Unies, la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'ONU à New York est intervenue lors de trois débats publics du Conseil de sécurité : (i) le débat sur les violences sexuelles en période de conflit intitulé « La responsabilité comme stratégie de prévention – mettre fin aux cycles de violences sexuelles commises en période de conflit » en date du 13 avril 2022, (ii) le

débat sur les femmes, la paix et la sécurité, intitulé « Tenir les promesses : le rôle des organisations régionales dans l'application du programme sur les femmes et la paix et la sécurité face aux troubles politiques et aux prises de pouvoir par la force » en date du 15 juin 2022 (intervention au nom des pays du Benelux) et (iii) le débat public annuel sur l'agenda FPS intitulé « Renforcer la résilience et le leadership des femmes, une voie menant à la paix dans les régions en proie aux groupes armés », qui a eu lieu au CSNU en date du 20 octobre 2022. Le Luxembourg participe au Groupe des amis sur les femmes et la paix et la sécurité, et, depuis juin 2021, est membre du Groupe d'amis des femmes du Sahel. Enfin, le Luxembourg est intervenu à titre national lors du débat général de la Troisième Commission sur la promotion des femmes et lors des dialogues interactifs sur la violence contre les femmes, la violence et discrimination liée à l'orientation sexuelle et l'identité de genre, et les situations des droits humains en Afghanistan et en Iran.

Par ailleurs, la Représentation permanente à New York soutient activement la défense des droits sexuels et reproductifs dans les enceintes onusiennes et les initiatives en faveur de l'égalité des genres. Avec d'autres pays affinitaires, le Luxembourg s'engage pour éviter tout recul en matière de droits et de langage acquis. La Représentation permanente a notamment pris part aux négociations des résolutions de la 66^{ème} session de la Commission de la condition de la femme, et s'est coordonné avec les partenaires du Benelux et les pays nordiques afin d'assurer que l'Union européenne puisse adopter une voix progressiste.

En 2022, la Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Office des Nations Unies à Genève a continué à mettre en œuvre l'agenda FPS, défendant les positions quant à l'égalité des genres, la lutte contre les discriminations et violences sexuelles et sexistes, notamment celles ciblant les femmes et les enfants, la santé et les droits sexuels et reproductifs. Ceci tout particulièrement dans le contexte des interventions publiques dans le cadre de dialogues interactifs ou de négociations de résolutions au sein du Conseil des droits de l'homme, mais également lors des sessions de l'Examen périodique universel (EPU) et dans d'autres enceintes multilatérales.

Le Luxembourg s'est porté co-auteur des résolutions suivantes dans le cadre du Conseil des droits de l'homme en 2022 : les violences contre les femmes et les filles, l'élimination de la discrimination contre les femmes et les filles, le renouvellement du mandat de l'Expert indépendant pour la protection contre la violence et la discrimination basée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre. Il convient de noter que le Luxembourg, ainsi que tous les États membres de l'Union européenne, n'a pas coparrainé la résolution sur l'élimination des mutilations génitales féminines cette année en raison de l'affaiblissement du texte par rapport au langage convenu sur la santé et les droits sexuels, le terme « *gender responsive* » et les documents clés adoptés par les conférences d'examen.

Le Luxembourg a par ailleurs proposé l'intégration d'une dimension de genre lors des négociations de la résolution sur la situation des droits humains dans la République arabe syrienne, commentaire qui a été intégré dans le texte soumis au vote et adopté par le Conseil. Lors de la 35^e session extraordinaire du Conseil des droits de l'homme sur la détérioration de la situation des droits humains en République islamique d'Iran, en particulier ce qui concerne les femmes et les enfants, le Luxembourg a coparrainé la résolution mettant en place une mission d'établissement des faits sur la répression contre les manifestations ayant suivi le meurtre de Jina Mahsa Amini.

Le Luxembourg a présenté des déclarations nationales dans les débats interactifs thématiques suivants du Conseil des droits de l'homme : le dialogue interactif avec le groupe de travail sur la discrimination contre les femmes ; le dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes ; la table ronde thématique annuelle sur la coopération technique et le renforcement des capacités, consacrée en 2022 à l'égalité de genre et la participation des femmes ; le débat annuel consacré en 2022 à la prise en compte des questions de genre dans tous les travaux du Conseil des droits de l'homme et de ses mécanismes, consacré aux obstacles liés au genre à la liberté d'opinion et d'expression ; le dialogue interactif avec le Rapporteur Spécial sur les droits des peuples autochtones, consacré en 2022 aux femmes autochtones. Le Luxembourg est également intervenu à

titre national lors du débat urgent sur la situation des droits humains des femmes et des filles en Afghanistan le 1^{er} juillet 2022. Le ministre Asselborn a enfin prononcé un discours par vidéo lors de la session spéciale du Conseil des droits de l'homme sur la situation des droits humains, en particulier ceux des femmes et des filles en Iran, le 24 novembre 2022.

Le Luxembourg s'est par ailleurs joint aux déclarations communes suivantes : la déclaration des pays du BENELUX ainsi que celle du Groupe des Ambassadeurs francophones dans le panel de discussion sur la gestion de l'hygiène menstruelle, les droits de humains et l'égalité des sexes ; la déclaration du Groupe d'amis sur la responsabilité de protéger dans le dialogue interactif avec la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes ; la déclaration des pays du BENELUX lors de la discussion annuelle d'une journée sur les droits humains des femmes, consacrée en 2022 au lien entre le changement climatique et la violence contre les femmes et les filles ; la déclaration d'un groupe de pays présenté par la Norvège sur les attaques contre les droits des femmes et des filles ; la déclaration d'un groupe de pays présenté par le Chili et l'Espagne sur les droits humains des femmes dans le contexte de la mort de Mahsa Amini.

La mission à Genève a continué à travailler de manière informelle avec les pays membres affinitaires de l'Union européenne et d'autres pays partageant nos priorités en matière d'égalité des genres et de politique étrangère féministe. L'action humanitaire mérite une mention particulière, étant donné que Genève est le siège, e. a. du Comité international de la Croix et du Croissant rouges et de la Fédération internationale de leurs sociétés, du Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies et du Bureau de Coordination de l'ONU pour les Affaires humanitaires (UN OCHA, co-localisé à New York). Dans ses participations au sein des enceintes de gouvernance de ces organes, la Représentation permanente à Genève a défendu les mêmes principes en matière de diplomatie féministe visant la mise en œuvre du programme de la résolution 1325 (2000) du CSNU.

Les représentants permanents à Genève et à New York ont enfin poursuivi leurs engagements au sein du réseau des « *International Gender Champions* » (le Représentant à New York ayant rejoint le réseau en février 2022). Ceci implique entre autres la signature du « *IGC Panel Parity Pledge* » qui vise à garantir l'égalité des genres lors des conférences auxquelles ils participent ou qu'ils organisent, un engagement contre la violence sexiste, et deux engagements personnels annuels qui portaient en 2022 sur la participation des jeunes, et notamment des jeunes femmes et filles, ainsi que sur l'organisation de panels inclusifs sur les questions d'égalité de genre.

Le Luxembourg a également fait des contributions financières aux organisations internationales en ligne avec ces positions en 2022. Le Luxembourg a poursuivi ses soutiens financiers au Fonds pour la consolidation de la paix, le Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme et ses procédures spéciales. Le Luxembourg a également renouvelé son soutien à *Justice Rapid Response* pour le soutien aux victimes et survivants de crimes internationaux et de violations graves des droits humains.

A l'OTAN, le Luxembourg a activement contribué aux sujets liés à la Sécurité humaine et à la politique Femmes, Paix et Sécurité. Au Sommet de l'OTAN à Madrid en 2022, le Luxembourg s'est félicité du langage fort du concept stratégique 2022 de l'OTAN en ce qui concerne les domaines de la Sécurité humaine et de la politique Femmes, Paix et Sécurité. Également à Madrid, les chefs d'Etat et du Gouvernement ont adopté un document définissant pour la première fois l'approche et les principes directeurs de l'OTAN dans les cinq domaines de la Sécurité humaine : protection des civils, prévention et réponse aux violences sexuelles liées aux conflits, la lutte contre la traite des êtres humains, enfants et les conflits armés et la protection des biens culturels. Le concept stratégique 2022 de l'OTAN et ladite approche de l'OTAN sont des documents publics.

Dans le cadre des différentes réunions des ministres des affaires étrangères et de la défense, du Conseil de l'Atlantique Nord et surtout dans les divers comités, le Luxembourg a régulièrement contribué et pris la parole pour la mise en œuvre des différents axes de la résolution 1325, à la politique étrangère féministe et des différents sujets liés à la Sécurité humaine. Nombreuses réunions

en 2022 ont thématiqué la situation des femmes et des enfants affectés par l'agression brutale de la Russie contre l'Ukraine.

Le Luxembourg s'est prononcé sur l'agenda FPS ou l'aspect du genre dans un nombre d'interventions officielles, dont notamment lors du Débat public du Conseil de sécurité des Nations Unies intitulé « Femmes et paix et sécurité : Renforcement de la résilience des femmes dans les zones en proie aux groupes armés » (à New York le 20 octobre 2022), lors du discours du ministre Asselborn à la cérémonie d'adoption et de signature de la déclaration sur la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, (EWIPA, à Dublin le 18 novembre 2022), ainsi que dans les contributions écrites du Luxembourg au débat général de la 27ème session de la Conférence des États parties à la Convention sur l'interdiction des armes chimiques (à la Haye du 28 novembre au 2 décembre 2022) et de la 8ème Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes (à Genève du 22 au 26 août 2022).

Au niveau national, le MAEE a poursuivi ses efforts pour veiller à une meilleure représentation des femmes dans les missions d'observation électorale et les missions civiles auxquelles le Luxembourg contribue en personnel. Le principe de la représentation égalitaire a été pris en compte de manière systématique lors de la sélection des candidats aux missions d'observation électorale de l'Union européenne. En 2022, le Luxembourg n'a pas pu présenter un ratio de 50/50, avec 45% de candidates et 55% de candidats à l'UE. Alors que 52 % des candidats en 2021 étaient des femmes, une majorité d'hommes se sont portés candidats aux missions d'observation électorale en 2022.

Dans le contexte de la PSDC civile et dans le pacte en matière civile, le Luxembourg s'est engagé dans son plan de mise en œuvre national (NIP) à promouvoir le sujet FPS ainsi que la représentation renforcée des femmes dans les missions civiles. Une commissaire de police luxembourgeoise était détachée au sein d'EUPOL COPPS, la mission civile de l'UE dans les territoires palestiniens, d'avril 2021 à juin 2022. La mission a lancé, à l'initiative et sous le lead de la Commissaire de la Police grand-ducale luxembourgeoise, un réseau de membres du personnel féminin de la police civile palestinienne. Le Luxembourg a financé à hauteur de 51.000 euros (principal donateur) la Conférence de lancement de réseau, « *Shaping the future of Palestine Police Women* » qui a eu lieu les 17 et 18 mai 2022 à Ramallah. Plus de 300 femmes policières y ont participé, également de Jordanie et de Turquie, ainsi que le Chef de la Police et le Ministre de l'Intérieur. L'Ambassadrice COPS a participé à la cérémonie d'ouverture et dans son discours, a souligné que la création d'un réseau de femmes permettra des échanges fructueux sur les nouvelles idées et les meilleures pratiques à l'avenir. L'égalité des genres est essentielle, il faut mettre en exergue l'importance de l'agenda FPS et ne pas oublier les nombreux défis encore devant nous.

Le MAEE a également continué ses efforts pour renforcer la représentation et la participation des femmes dans les organisations internationales. La dimension de genre a été prise en compte de manière systématique dans les décisions sur les appuis aux candidatures. En moyenne, le Luxembourg a soutenu 54% de femmes dans des élections alors qu'elles ne représentaient que 42% des candidates.

Une priorité importante pour la direction de la Défense du MAEE et l'Armée luxembourgeoise reste l'augmentation du personnel militaire féminin et l'augmentation de l'attractivité des différentes carrières militaires et dans le service volontaire, ceci entre autres par l'emploi de moyens d'information plus ciblés. Ainsi, la perspective de genre est prise en compte dans les annonces et publications de recrutement de manière à mettre en avant la diversité du personnel et la capacité des femmes à effectuer un métier opérationnel. De même, des analyses sont effectuées régulièrement en coopération avec des acteurs externes pour aider à identifier d'autres facteurs contribuant à l'attractivité de l'Armée pour les femmes. En outre, la perspective de genre est prise en compte au niveau du recrutement de manière à mettre en place des épreuves non-discriminatoires pour les femmes, comme des épreuves sportives adaptées. Dans le cadre des formations opérationnelles aux différentes carrières, la perspective de genre a continué à jouer un rôle important.

La collaboration avec un opérateur social externe afin de soutenir les familles au Luxembourg des militaires déployés à l'étranger a été poursuivie en 2022 et le champ d'application a été élargi à des activités opérationnelles sur le plan national. Au niveau organisationnel, le Comité des femmes qui se donne pour mission de favoriser un échange régulier avec la hiérarchie sur des sujets importants contribuant à rendre la carrière à l'Armée encore plus attrayante pour tous les genres, a gagné en importance et participe régulièrement à des événements nationaux pour promouvoir la diversité au sein de l'Armée. Finalement, l'Armée a continué à appliquer une politique de tolérance zéro quant à toute forme de harcèlement sexuel ou moral lié au genre.

3.4. Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe

En 2022, l'OSCE, l'une des rares enceintes à réunir autour d'une même table entre autres les Etats membres de l'Union européenne, la Russie, l'Ukraine et les Etats-Unis, a été fortement affectée par l'agression militaire russe contre l'Ukraine. Si à travers le lancement du « Dialogue renouvelé de l'OSCE sur la sécurité européenne » début 2022 la Russie s'était vue offrir une plateforme pour évoquer ses préoccupations liées à la sécurité européenne, sa décision de déclencher le 24 février 2022 son agression militaire a profondément affecté le travail de la Présidence-en-exercice polonaise. Suite au blocage russe, les mandats pour les deux missions de l'OSCE en Ukraine n'ont pas pu être renouvelés, ce qui a mené la Secrétaire générale de l'OSCE et la Présidence-en-exercice polonaise à lancer un nouveau programme de soutien pour l'Ukraine, qui vise à soutenir la population civile affectée par la guerre et à renforcer les institutions ukrainiennes. Ce programme se fonde principalement sur le travail effectué par l'OSCE dans le passé. A noter qu'au 31 décembre, le budget de l'OSCE pour 2022 n'a toujours pas pu être adopté faute de consensus. Ainsi, l'organisation fonctionne depuis le 1er avril 2022 grâce à un mécanisme d'allocations mensuelles sur base du budget 2021. Le 29^{ème} Conseil ministériel de l'OSCE, qui s'est tenu du 1er au 2 décembre 2022 à Łódź, en Pologne, s'est également focalisé sur la guerre en Ukraine et les défis pour l'architecture européenne de sécurité qui se posent dans ce contexte.

L'invasion russe a réactivé certains outils de l'Organisation en matière de désescalade de conflits, dont un mécanisme du Document de Vienne 2011 permettant à demander des explications quant aux activités militaires inhabituelles au Belarus, en Crimée et le long de la frontière russo-ukrainienne. Le Luxembourg a soutenu cette initiative, ainsi que le lancement de deux mécanismes de Moscou pour examiner les possibles crimes de guerre et violations des droits humains commis en Ukraine depuis février 2022. Le Luxembourg a aussi soutenu les efforts du Bureau des institutions démocratiques et des Droits de l'Homme (BIDDH) pour observer la situation des droits humains sur le terrain. Le Luxembourg a également participé à l'invocation du mécanisme de Moscou à l'encontre de la situation des droits humains en Russie.

En termes de visites, il y a lieu de relever le déplacement de la Représentante pour la liberté des médias de l'OSCE, Madame Teresa Ribeiro, du 27 au 28 janvier 2022 au Luxembourg. Elle a, entre autres, rencontré le ministre Jean Asselborn et la ministre de la Justice, Sam Tanson, pour discuter de la situation de la liberté des médias de manière générale et au Luxembourg en particulier.

Le Luxembourg a continué son soutien financier volontaire à des projets clés de l'OSCE, dont le projet humanitaire du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine (20.000 euros), le programme de migration du BIDDH (20.000 euros) et le projet Building bridges de la mission à Skopje (15.000 euros). Nos contributions obligatoires se sont élevées à 467.504,12 euros (budget OSCE), 171.217,32 euros (mission d'observation spéciale en Ukraine), 2.566,36 euros (Ciel ouvert), 2.813,89 euros (Groupe consultatif commun) et 867 francs suisses (Cour de conciliation et d'arbitrage).

3.5. Conseil de l'Europe

Les récentes crises en Europe se sont reflétées tout au long de l'année dans les activités du Conseil de l'Europe, délaissant son traditionnel rôle un peu en retrait parmi les autres organisations européennes, en excluant notamment la Russie à peine trois semaines après l'invasion de l'Ukraine, le 16 mars 2022.

La perte conséquente de revenus qui s'est ensuivie (entre sept et onze pourcents du budget de l'organisation) a été compensée par une augmentation des contributions des désormais 46 Etats membres pour 2022 et pour 2023, décidée lors de la réunion ministérielle de Turin en mai 2022 à laquelle ont participé plus de 40 ministres et secrétaires d'Etat ainsi que le Commissaire Didier Reynders.

L'organisation strasbourgeoise a aussi innové en devenant la première organisation internationale à présenter dans une de ses déclarations, au niveau de l'Assemblée parlementaire, le principe d'un tribunal international pour sanctionner le crime d'agression et la création future d'un mécanisme de compensation pour l'Ukraine : plusieurs affaires interétatiques opposant Moscou et Kyiv sont déjà en cours, le Luxembourg s'étant déclaré tierce partie à la dernière en date qui concerne justement la guerre d'agression lancée par la Russie en février 2022.

Le Comité des ministres a décidé en novembre 2022 de la tenue d'un sommet, le 4^{ème} dans l'histoire de l'organisation, qui aura lieu à Reykjavik les 16 et 17 mai 2023. Cette réunion interviendra alors même que le continent fait face à des divisions politiques et idéologiques de plus en plus profondes. Ce qui semblaient être des acquis sociaux et sociétaux, du moins en Europe, comme le respect de l'Etat de droit, la primauté du droit international, les non-discriminations envers certaines communautés, la reconnaissance et la protection des genres ou encore la protection des plus vulnérables sont en train d'être remis en cause dans un nombre croissant de pays. Un exemple emblématique est la Convention d'Istanbul sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, dont la Turquie s'est retirée en 2021. On notera cependant que la République de Moldova, l'Ukraine et le Royaume-Uni ont ratifié celle-ci en 2022.

L'adoption par le Conseil des ministres des priorités de l'Union européenne pour sa coopération avec le Conseil de l'Europe a été bloquée en décembre 2022 par certains pays rejetant désormais le terme de « genre », qui était pourtant un terme agréé. Autre développement inquiétant dans l'environnement strasbourgeois : certains Etats membres, dont notamment la Pologne, remettent désormais ouvertement en question la primauté de certains arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme.

Le Luxembourg est intervenu résolument en faveur de ces sujets tout au long de l'année au Comité des ministres, devant la Cour européenne des droits de l'homme ou encore lors des ajustements budgétaires pour 2023. La coopération entre les pays du Benelux a fonctionné parfaitement dans ce contexte et le Luxembourg fait partie de plusieurs groupes d'amis concernant notamment l'égalité de genre et les questions SOGIESC, la sécurité des journalistes, la mise en œuvre des arrêts de la Cour européenne des droits de l'homme ou encore les réformes du budget – signe d'un engagement sans relâche de notre pays pour les trois piliers de l'organisation : Etat de droit, démocratie et droits humains. Nous avons également continué à œuvrer au bon fonctionnement de la coordination entre les Etats membres de l'Union européenne, notamment sur l'adhésion de l'Union européenne à la Convention européenne des droits de l'homme.

Le Luxembourg est clairement perçu comme un soutien fort de l'organisation et qui s'applique à répondre à ses obligations parfois très exigeantes. Les experts luxembourgeois de la capitale participent également avec engagement aux nombreuses réunions du Conseil de l'Europe. Les examens réguliers auxquels nous sommes soumis (Grevio, Greta, Greco, CPT, ECRI et autres.) donnent des résultats globalement positifs : notons dans ce contexte qu'après des années de critiques souvent très fortes, le Luxembourg a été loué par le GRECO pour avoir mis en œuvre quasi toutes les recommandations du cycle d'évaluation actuelle en 2022.

Le Luxembourg soutient aussi par des contributions volontaires accrues la Cour européenne des droits de l'homme. Parmi nos autres contributions volontaires on peut également citer notre soutien financier au plan d'action du Conseil de l'Europe pour la Moldavie, aux personnes vulnérables dans le contexte des migrations, aux droits humains des personnes LGBTIQ, à la Commission de Venise, à la lutte contre la violence domestique, au programme « Justice pénale et prisons » du Groupe Pompidou,

ainsi qu'au Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme. En tout, le Luxembourg a ainsi su mobiliser 607.078,40 euros pour des projets du Conseil de l'Europe, ainsi que 50.000 euros pour le Fonds fiduciaire pour les droits de l'homme en 2022.

Un autre domaine où le Luxembourg a su accroître sa visibilité et sa réputation est celui des Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe. En obtenant des Etats membres de cet accord partiel élargi un effort budgétaire significatif, le Luxembourg, qui exerce la présidence de son comité statutaire, a réussi à rallier les 37 Etats membres à son objectif de renforcer cet instrument reconnu et apprécié de la diplomatie culturelle du Conseil de l'Europe.

Enfin, la délégation luxembourgeoise a lancé en 2022 les premiers préparatifs en vue de la présidence luxembourgeoise du Conseil des ministres du Conseil de l'Europe (novembre 2024-mai 2025), mais aussi de l'entrée du Luxembourg au Bureau du Comité des ministres en mai 2023.

3.6. Politique de sécurité internationale

a. Non-prolifération et désarmement

Comme par le passé, le Luxembourg a soutenu les initiatives en faveur du désarmement et de la non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive tout au long de l'année 2022. Etat partie à tous les traités et conventions régionaux et internationaux dans ce domaine, les délégations luxembourgeoises contribuent à assurer et consolider le bon fonctionnement de l'architecture sécuritaire internationale.

b. Armes conventionnelles

La Conférence des Etats parties de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel s'est tenue du 20 au 22 juin 2022 à Genève. Le Luxembourg continue de soutenir cet instrument important notamment en s'engageant en faveur de projets dans le domaine du déminage. En 2022, le Luxembourg a ainsi contribué financièrement à des projets d'assistance aux victimes et d'éducation des risques en Iraq et au Myanmar. Le soutien à des projets de déminage au Laos, en Ukraine et en Iraq s'est poursuivi.

La Conférence des Etats parties du Traité sur le commerce des armes (TCA) s'est déroulée du 22 au 26 août 2022 à Genève. L'objectif du TCA est d'établir et de renforcer des normes communes pour contrôler au mieux le commerce international de l'armement, de lutter contre les transferts illicites et de prévenir la prolifération des armes à l'échelle mondiale. Dans sa déclaration nationale, le Luxembourg a soutenu les priorités identifiées par la Présidence allemande, y inclus la discussion sur l'intégration de mesures au cours de la phase post-expédition afin de compléter le système national de contrôle des exportations. Le Luxembourg et les Etats membres de l'UE ont également réitéré leur soutien à l'universalisation du TCA et le besoin d'utiliser tous les leviers du multilatéralisme pour y parvenir.

En 2022, le Groupe d'experts gouvernementaux sur les systèmes d'armes létaux autonomes créé dans le cadre de la Convention sur certaines armes classiques (CCAC) s'est retrouvé à deux reprises à Genève en vue de discuter des enjeux liés aux technologies émergentes en matière de systèmes d'armes létaux autonomes (SALA) et afin d'élaborer des propositions et mesures liées à leur cadre normatif et opérationnel.

Lors de la 7^{ème} Conférence des hautes-parties contractantes de la CCAC qui a eu lieu du 16 au 18 novembre 2022 à Genève, le Luxembourg a soutenu l'approche dite à double entrée (« *two-tier approach* »), avec la France, la Finlande, l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Norvège, l'Espagne et la Suède (et la Bulgarie qui a rejoint ce groupe en début décembre 2022). Nous considérons que cette approche est la base de discussion pour règlementer les SALA au niveau international. Elle est fondée, d'une part, sur l'interdiction des SALA dont l'utilisation est impossible dans le respect du droit international humanitaire et, d'autre part, sur la poursuite des travaux sur la réglementation de tous les autres types de SALA.

Le Luxembourg a participé à la finalisation et au processus d'adoption de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils face aux conséquences humanitaires liées à l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées (dite « EWIPA »). A la cérémonie d'adoption de la Déclaration politique « EWIPA » le 18 novembre 2022 à Dublin, le Ministre Asselborn a souligné la préoccupation du Luxembourg face à l'impact humanitaire dévastateur causé par l'utilisation d'armes explosives en zones urbaines.

c. Armes de destruction massive

La 21^{ème} réunion annuelle régulière du Code de conduite de La Haye contre la prolifération des missiles balistiques (HCoC) a eu lieu du 30 au 31 mai 2022 à Vienne. Lors de cette réunion, l'importance du HCoC en tant qu'instrument unique de renforcement de la confiance et de transparence dans le cadre des efforts multilatéraux contre la prolifération des missiles balistiques a été réaffirmée. Cependant, l'opposition russe à toute référence à la guerre en Ukraine dans le communiqué de presse a empêché tout consensus lors de la réunion.

Dans le domaine du nucléaire, le Luxembourg a participé à la 10^{ème} Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération (TNP) des armes nucléaires qui s'est tenue à New York du 1^{er} au 26 août 2022. La Conférence d'examen s'est inscrite dans un contexte difficile, marqué par le retour de la guerre en Europe, l'occupation militaire de la centrale nucléaire de Zaporijjia en Ukraine et l'effritement progressif de l'architecture de sécurité et de non-prolifération multilatérale. Le Luxembourg y a recondamné l'invasion de l'Ukraine, pays souverain qui a renoncé à l'arme nucléaire, par la Russie, une puissance nucléaire, et a regretté que la Conférence d'examen n'ait pas été en mesure d'adopter le document final en raison des objections de la Russie. Pour le Luxembourg, le TNP demeure la pierre angulaire de l'architecture internationale en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Le Luxembourg a notamment insisté sur la nécessité de respecter et de mettre en œuvre toutes les obligations découlant du TNP et a exprimé son attachement à la cessation de la course aux armements nucléaires et au désarmement nucléaire, conformément à l'article VI du Traité.

Le Luxembourg continue également de soutenir des mesures à la fois ambitieuses, pragmatiques et inclusives dans le cadre des enjeux nucléaires, notamment : l'universalisation du TNP ; l'entrée en vigueur du Traité sur l'interdiction des essais nucléaires (TICE) ; la négociation d'un traité interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires, ainsi qu'une plus grande transparence sur les arsenaux et doctrines nucléaires.

Le Luxembourg a aussi participé à la 66^{ème} Conférence générale de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA), qui s'est tenue à Vienne du 26 au 30 septembre 2022. Le Luxembourg soutient pleinement les travaux de l'AIEA visant à aider l'Ukraine à assurer la sûreté et la sécurité nucléaires de ses centrales nucléaires, et à maintenir les garanties de l'AIEA sur toutes les matières et activités nucléaires. Le Luxembourg salue les efforts menés sans relâche par le Directeur général Rafael Grossi afin d'établir une zone de protection autour de la centrale nucléaire de Zaporijjia. Parmi les autres priorités du Luxembourg dans le contexte de l'AIEA figurent la sûreté et la sécurité nucléaires, l'application des garanties généralisées (« *safeguards* »), ainsi qu'un soutien à la mise en œuvre entière de l'accord nucléaire avec l'Iran. Le Luxembourg a également coparrainé une nouvelle fois une résolution sur l'application des garanties en République populaire et démocratique de Corée (RPDC), qui a pour but de permettre à la Conférence générale d'encourager la RPDC de trouver une solution diplomatique concernant le différend sur la péninsule coréenne et de réaffirmer l'importance du dialogue avec les Etats-Unis et entre les deux Corées. L'objectif est d'arriver à la dénucléarisation complète, irréversible et vérifiable de la RPDC.

Le Luxembourg a participé à la Conférence des Etats parties de l'Organisation sur l'interdiction des armes chimiques (OIAC), qui s'est tenue du 28 novembre au 1^{er} décembre 2022 à La Haye. Au cours de la Conférence, les principaux points de désaccord ont porté sur les enquêtes de l'OIAC au sujet de l'utilisation d'armes chimiques en Syrie, la tentative d'assassinat de l'opposant politique russe Alexeï Navalny à l'aide d'un agent neurotoxique en août 2020, ainsi que la campagne de désinformation

menée par la Russie dans l'objectif de calomnier l'Ukraine. Le Luxembourg s'est associé à quatre déclarations conjointes, dont deux condamnant respectivement les violations répétées, de même que la non-coopération de la République arabe syrienne avec l'OIAC, et les actions et condamnations russes non fondées contre l'Ukraine au sein de l'OIAC. Le Luxembourg a également soutenu deux déclarations promouvant la participation d'Organisations non gouvernementales, et le renforcement de l'égalité des genres à tout niveau, ainsi que dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention.

Le Luxembourg a participé à la neuvième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur les armes biologiques et à toxines (CIABT) du 28 novembre au 16 décembre 2022, qui a permis l'adoption d'un document final, une lueur d'espoir dans le contexte de sécurité actuel. Les États parties à la CIABT se sont accordés sur le programme intersession à venir. De même, le soutien renouvelé à l'unité de mise en œuvre (ISU) renforcera le cadre institutionnel de la Convention.

d. Contrôle des exportations des produits liés à la défense et des biens à double usage

Le règlement (UE) 2021/821, entré en vigueur le 9 septembre 2021, doit permettre d'accroître la responsabilité, la compétitivité et la transparence du commerce des biens à double usage, notamment l'efficacité du contrôle des exportations de biens de cyber-surveillance non répertoriés. À cette fin, l'application des contrôles « attrape-tout » est renforcée.

Ce règlement s'ajoute à la loi du 27 juin 2018 relative au contrôle des exportations, du transfert, du transit et de l'importation des biens de nature strictement civile, des produits liés à la défense et des biens à double usage, dont les licences d'exportation et de transit sont émises conjointement par l'Office du contrôle des exportations, importations et du transit (OCEIT) du ministère de l'Economie et le MAEE.

Le Luxembourg a participé à la réunion plénière du Australia Group (AG) qui s'est tenue du 4 au 8 juillet 2022 à Paris. Les États parties y ont souligné l'importance des efforts de non-prolifération concernant les armes chimiques et biologiques et de l'harmonisation et de la coordination des contrôles des exportations de biens à double usage.

Le Luxembourg a également pu participer aux réunions plénières du régime de contrôle de la technologie des missiles (MTCR) à Montreux et de l'Arrangement de Wassenaar (WA) à Vienne.

e. Politique de sécurité et de défense commune de l'Union européenne – missions civiles

Le Luxembourg a participé à la quatrième conférence annuelle de révision du pacte en matière de PSDC civile le 16 novembre 2022 à Bruxelles. L'engagement au sein des missions civiles de l'Union européenne est intact avec les efforts pour développer le deuxième pacte civil dont l'adoption est prévue en mai 2023. La participation aux missions civiles de l'UE fait en effet partie intégrante de l'approche « 3D » du Luxembourg, réaffirmée dans l'accord de coalition du gouvernement pour la période 2018-2023. Deux membres de la Police grand-ducale ont été déployés dans des missions civiles en 2022 : un Premier commissaire au sein de la mission EUAM Ukraine à Kiev et une Commissaire divisionnaire à Ramallah dans la mission civile dans les territoires palestiniens EUPOL COPPS. A la fin de l'année 2022, le Luxembourg a finalisé un règlement grand-ducal afin de pouvoir envoyer deux agents policiers à la mission d'observation menée par l'UE en Géorgie (EUMM Georgia) en début 2023.

La dimension civile de la PSDC est en effet un élément essentiel du maintien de la paix et de la sécurité internationale. Le Luxembourg s'y engage activement, notamment dans le cadre de la prévention des conflits et de la stabilisation, mais aussi en faveur d'une représentation accrue des femmes, du respect des considérations de genres, des droits humains, de l'Etat de droit, et de la lutte contre le changement climatique.

f. Stratégie Spatiale de Défense

En février 2022, le ministre Bausch a présenté la première Stratégie Spatiale de Défense du Luxembourg, deuxième pays de l'UE après la France à adopter une telle stratégie. L'espace est devenu un environnement contesté, compétitif et représente un véritable enjeu de sécurité nationale. C'est aussi un domaine dans lequel le Luxembourg peut apporter une contribution à l'effort global en matière de sécurité et de défense. La stratégie vise à renforcer les capacités spatiales actuelles, la résilience, la liberté d'action dans l'espace, la coopération nationale et internationale.

Dans le cadre de cette stratégie, le Luxembourg et les Etats-Unis ont établi le *Global Commercially Contracted Satellite Communications Support Partnership* (GCC SATCOM SP) par le biais de la *NATO Support and Procurement Agency* (NSPA), et un accord entre la direction de défense du MAEE et *Virgin Orbit*, promouvant les capacités de réponse spatiales dans toute l'Europe, en octobre 2022. Le Luxembourg a également été impliqué dans les travaux sur la réduction des menaces dans l'espace extra-atmosphérique à Genève dont le travail continuera en 2023 afin d'adopter des normes applicables dans l'espace pour prévenir les conflits.

3.7. OTAN

a. Sommet de l'OTAN

Du 28 au 30 juin 2022, le Premier ministre et ministre d'État Xavier Bettel, le Vice-premier ministre et ministre de la Défense François Bausch et le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn, ont participé au Sommet de l'OTAN à Madrid où les chefs d'État et de gouvernement ont adopté le nouveau Concept stratégique 2022 de l'OTAN, qui permet à l'Alliance de se doter des moyens et lignes directrices nécessaires pour faire face aux défis sécuritaires actuels et futurs. Les jalons de la future défense euro-atlantique ont été posés lors de ce sommet. Les Alliés ont également adopté une nouvelle posture de dissuasion et de défense, en tenant compte de la situation géopolitique bouleversée par l'agression russe. Grâce à la capacité de déployer rapidement des forces de combat robustes et crédibles sur le flanc oriental de l'Alliance, l'OTAN pourra réagir plus rapidement et plus efficacement pour défendre son territoire et empêcher tout agresseur potentiel d'atteindre ses objectifs.

Parmi les décisions clés approuvées par les dirigeants des pays de l'OTAN figuraient la volonté d'approfondir la dimension politique de l'Alliance, la poursuite des efforts de dissuasion et de défense, une meilleure prise en compte des nouvelles réalités géostratégiques et technologiques – en particulier les défis posés par le cyberspace et l'espace extra-atmosphérique –, l'adaptation aux incidences du changement climatique sur la sécurité et la poursuite de la coopération entre l'OTAN et l'UE. Afin de rester à la pointe technologique, les dirigeants des pays OTAN ont établi un « Fonds OTAN pour l'innovation », qui sera domicilié au Luxembourg et doté d'un milliard d'euros. Il est censé servir au développement de technologies émergentes et de rupture à usage civil et militaire dans des domaines clés.

Le Sommet a aussi été l'occasion pour les Alliés de réaffirmer la politique de la porte ouverte de l'OTAN, après le feu vert donné par les dirigeants des États membres de l'OTAN à l'adhésion de la Finlande et de la Suède au sein de l'OTAN. Le Luxembourg a pleinement soutenu ces deux candidatures et se réjouit de pouvoir compter sur la Finlande et la Suède en tant qu'Alliés au sein du Conseil de l'Atlantique Nord dans un avenir proche, pour défendre ensemble les valeurs, les libertés et la sécurité de l'espace euro-atlantique.

b. Conseils ministériels à l'OTAN

Le Vice-premier ministre et ministre de la Défense, François Bausch, a participé aux différentes réunions des ministres de la Défense de l'OTAN en 2022, toutes dominées par la guerre d'invasion russe en Ukraine.

Le 16 mars 2022, les ministres ont échangé sur la posture de dissuasion et de défense à long terme ainsi que les relations avec les partenaires de l'OTAN, à savoir l'UE, la Finlande, la Suède, la Géorgie et l'Ukraine. Le ministre Bausch a fermement condamné l'agression russe contre l'Ukraine et « les souffrances inacceptables et méprisables que le président russe inflige au peuple ukrainien ». Il a encore souligné que ce conflit illustre une fois de plus les risques sécuritaires qui sont liés à notre consommation d'hydrocarbures, indépendamment des émissions qu'ils provoquent.

A la réunion du 15 au 16 juin 2022 à Bruxelles, les ministres ont finalisé les principaux livrables en matière de défense pour le sommet de l'OTAN à Madrid. Le ministre Bausch a articulé l'intérêt particulier du domaine spatial pour le Luxembourg et l'intérêt poussé de la Défense luxembourgeoise concernant la mise en place d'unités spécialisées dans le domaine de la défense du cyberspace au niveau de l'Alliance, et il a informé ses homologues de la mise en place d'une solution "cyber cloud" au Luxembourg, en coopération avec la *NATO Support and Procurement Agency* (NSPA). Dans le cadre des discussions sur le renforcement du dispositif de dissuasion et de défense de l'OTAN, le ministre Bausch a souligné la nécessité d'y inclure des réponses à ces nouvelles menaces hybrides.

Lors de la réunion du 13 octobre 2022, les ministres de la Défense des pays de l'OTAN se sont concertés sur les moyens de dissuasion de l'Alliance au niveau du groupe de planification nucléaire de l'OTAN, qui a pris une importance particulière en raison des menaces articulées par la Russie.

Dans le contexte de la posture de dissuasion et de défense de l'OTAN, en vue des développements de la guerre d'agression russe en Ukraine, le ministre Bausch a réaffirmé le soutien du Luxembourg à l'Ukraine et l'importance de recalibrer la posture de dissuasion et de défense face à la posture agressive de la Russie, et a souligné l'importance d'une réponse proportionnelle aux menaces, tout en évitant des excès et en se focalisant sur des objectifs précis à atteindre au niveau des capacités communes de l'Alliance.

Le ministre des Affaires étrangères et européennes Jean Asselborn a également participé aux différentes réunions de ses homologues de l'OTAN. La réunion ministérielle du 4 mars 2022 avait comme objectif de condamner la violation flagrante du droit international par la Russie et de souligner le soutien et l'attachement à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à la souveraineté de l'Ukraine.

Les 6 et 7 avril 2022, les ministres se sont penchés sur le Concept stratégique en amont du Sommet de l'OTAN à Madrid et ont échangé avec des partenaires internationaux, dont le Japon, l'Australie, la Finlande, la Géorgie, la République de Corée, l'Ukraine, la Nouvelle-Zélande et la Suède.

Lors de la réunion ministérielle à Bucarest du 29 au 30 novembre 2022, le ministre Asselborn a souligné l'importance pour l'Alliance « de préserver l'unité et la cohésion en son sein », ainsi que de « soutenir l'Ukraine par tous nos moyens et aussi longtemps que nécessaire ». Les ministres des Affaires étrangères de l'OTAN ont analysé l'opérationnalisation du Concept stratégique, les relations avec la Chine et la résilience de l'Alliance. Dans le contexte de la Chine, le ministre Asselborn est particulièrement préoccupé par la dérive sur le plan interne en matière de respect des droits humains.

4. IMAGE DE MARQUE DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

En 2022, les activités de la Promotion de l'image de marque se sont inscrites dans le cadre de la Stratégie de la Promotion de l'image de marque, telle que validée le 2 juin 2021 par le Conseil de gouvernement et donc dans son Plan d'action 2021-2025, tel qu'acté le 30 novembre 2021 par le Comité de Promotion de l'image de marque.

Dans cette nouvelle stratégie, trois priorités « créativité, diversité et durabilité » ont été identifiées pour les années à venir en se donnant pour objectif de « faire connaître et apprécier les valeurs et visages du Luxembourg ». Afin de poursuivre cet objectif, la Promotion de l'image de marque du MAEE a défini quatre axes stratégiques – positionner, coordonner, promouvoir et évaluer – servant de base au Plan d'action et structurant les activités du Service.

4.1. Axe 1 : Positionner

L'objectif du premier axe est de mettre à disposition divers concepts, messages, contenus et outils visant à développer un positionnement authentique, cohérent et durable du Luxembourg.

Pour assurer un positionnement cohérent, la Promotion de l'image de marque a poursuivi son travail sur quatre grandes chartes par rapport à l'utilisation de la marque *LuXembourg* (le *Brand Book*, l'architecture de marque, la charte partenaires et la charte de la *LuXembourg Collection*) afin de regrouper critères, conditions et règles d'utilisation de la marque et de ses éléments graphiques par les différents partenaires. Ces règles et conditions ont été publiées, de façon interactive, sur le nouveau site internet [LMIH.lu](https://lmi.h.lu) lancé en juillet 2022 (cf. point 4.2. Axe 2 : Coordonner).

En matière de développement de contenus, une série de slogans ont été élaborés et traduits en vue de décliner le narratif de la nouvelle Stratégie, « *the grower's mindset* / l'approche du cultivateur », à travers différents messages en anglais et français.

Divers formats audiovisuels ont été développés (cf. point 4.3. Promouvoir) dont une exposition digitale et modulable, basée sur les lettres composant le mot « Luxembourg », réalisée à l'occasion de l'action de promotion coordonnée à Montréal du 1^{er} au 5 novembre et en vue d'une mise à disposition durable sur le site [LMIH.lu](https://lmi.h.lu).

En vue d'accélérer la transition de la *LuXembourg Collection* vers une collection d'articles locaux, durables et contextualisés (par le biais d'un *storytelling* mettant en lumière « les valeurs et les visages » derrière chaque produit), la Promotion de l'image de marque a lancé diverses actions spécifiques en sus du développement de ses produits usuels. En témoignent sa participation au *Circular by Design Challenge* de Luxinnovation, la production d'une série limitée d'assiettes illustrées par des photographies de Romain Urhausen dans le cadre des Rencontres photographiques d'Arles (*Lët'z Arles*), la réalisation d'un ouvre-bouteille et d'une horloge, produits à partir du bois du parquet de l'Hôtel de ville d'Esch-sur-Alzette par les designers Raoul Gross et Olaf Recht, dans le contexte d'Esch2022, ainsi que la commande d'une série d'affiches et cartes postales à huit illustrateurs basés ou ayant un lien avec le Luxembourg et représentant différents pans du narratif du cultivateur (pour un lancement prévu en 2023).

Finalement, une gamme de produits pour les fêtes de fin d'année, axée également sur le narratif du cultivateur et intitulée « *grown with care* » car basée sur une approche durable quant à ses modes de fabrication et d'utilisation, a été conçue en collaboration avec l'artiste luxembourgeoise Léa Schroeder. Cette gamme était composée d'un calendrier de l'avent, d'un cadeau de fin d'année, d'une carte de vœux digitale et imprimée ainsi que d'un film d'animation « *100% made in Luxembourg* » diffusable par courriel et sur les réseaux sociaux.

4.2. Axe 2 : Coordonner

Le second axe a pour but de coordonner les différentes parties prenantes actives dans la promotion du Luxembourg, ceci à travers la mise en réseaux de ces acteurs ainsi que la mise à disposition d'outils dans un souci de cohérence.

Visant à fédérer et inspirer le plus grand nombre d'acteurs, le premier site internet entièrement consacré à la promotion de l'image de marque, [LMIH.lu](https://lmi.h.lu), a été mis en ligne le 8 juillet 2022. Ce portail, conçu pour présenter les messages clés de l'initiative, encadrer les demandes d'utilisation d'éléments de la marque, faciliter l'accès aux outils multimédia de la Promotion de l'image de marque ainsi que les demandes de partenariats dans le cadre d'événements, de projets ou de la *LuXembourg Collection*,

est ainsi devenu le site de référence de la promotion du Luxembourg. Depuis son lancement en juillet 2022, 60 demandes de partenariat ont ainsi été introduites via la plateforme.

Le site est d'abord paru en langue française, les versions anglaise et luxembourgeoise étant prévues pour le premier trimestre 2023. Le projet sera finalisé par la publication du *Handbook*, produit d'appel vers le site regroupant de façon simple et accessible les principaux concepts et applications de la Stratégie de la Promotion de l'image de marque.

Pour se concerter avec les membres du Comité de Promotion de l'image de marque et leur présenter les derniers avancements de l'élaboration de la Stratégie et du Plan d'action 2021-2025, deux réunions du Comité ont été organisées, le 8 juillet et le 2 décembre 2022. Le Service a aussi travaillé, par le biais de plusieurs groupes de travail, sur la conception et le développement d'une *Welcome Box*, cadeau de bienvenue personnalisé du Luxembourg afin de « faire connaître les valeurs et les visages » du pays aux personnalités internationales à fort rayonnement.

Le Service a également mis en place un groupe de travail dédié à la coordination des gestionnaires des réseaux sociaux, rassemblant une quarantaine de membres officiels et consultatifs, le 30 novembre 2022.

Projet-pilote de coordination s'inscrivant dans le prolongement de la mission économique au Canada et unissant les membres du Comité que sont le Film Fund Luxembourg, KulturLX et Luxembourg for Tourism, une action de promotion transsectorielle, facilitée par la Promotion de l'image de marque, s'est déroulée à Montréal du 1^{er} au 5 novembre 2022, dans le cadre du Festival des films francophones *Cinemanía*, où le Luxembourg a été invité en tant que « pays à l'honneur ».

Dans le cadre de la participation luxembourgeoise à l'exposition universelle 2025 à Osaka, le Service a également activement participé aux processus de sélection de l'architecte-lauréat, de la réalisation d'un logo dédié de même qu'à l'élaboration des concepts et contenus de la scénographie du pavillon.

4.3. Axe 3 : Promouvoir

L'objectif du troisième axe est de promouvoir l'image du Luxembourg sur le plan international à travers des actions de promotion ciblées à destination des groupes cibles définis dans la stratégie.

En 2022, la Promotion de l'image de marque a donc poursuivi cette mission, à travers des actions de promotion ponctuelles, des partenariats et des événements à fort rayonnement international. Parmi les événements ayant eu lieu en 2022, le Service peut citer la Visite d'Etat au Portugal, le Festival de Films Francophones *Cinemanía* ou encore Esch2022, la Biennale de Venise, le LOA – Luxembourg Open Air, l'Art Week et l'Expogast. La Promotion de l'image de marque a également soutenu plusieurs événements sportifs tels que le Tour de Luxembourg, l'ING Night Marathon ou le WTA Luxembourg Open. Au total, 17 projets ont été soutenus en 2022 par la Promotion de l'image de marque pour un montant de 281.300 euros TTC.

Durant l'année, le Service a poursuivi le développement de ses outils de communication destinés aux campagnes digitales et aux réseaux sociaux. Ainsi, une version de 30 secondes du film de promotion du Luxembourg pour l'exposition universelle de 2022 à Dubaï a été produite en vue d'une réutilisation durable par les parties prenantes, dans le cadre de leurs activités et missions diverses.

A l'occasion de la fête nationale, le film *Peace*, constitué de témoignages d'enfants a été réalisé et diffusé sous la forme d'une campagne sur les réseaux sociaux. La production d'un nouveau film intitulé « *Luxembourg. Our common ground* », mettant en images le narratif de la stratégie de la Promotion de l'image de marque, a également été lancée par le biais d'un appel d'offres en 2022, ceci dans l'optique de développement d'une campagne internationale digitale et en version papier en 2023. À destination des réseaux sociaux, la Promotion de l'image de marque a entamé en 2022 la conception d'une série de 7 réels « *Free Life* » en format vertical de 10 secondes chacun visant à valoriser les « *soft factors* » du Luxembourg, dont notamment la qualité de vie, la liberté d'expression ou la gratuité de ses transports publics. La web-série « *Faces of Luxembourg* » - ensemble de portraits vidéo sur des

personnalités du Luxembourg qui incarnent les priorités de la stratégie dont notamment la créativité, la diversité et la durabilité - a fait l'objet d'un appel d'offres pour donner lieu à la conception et au lancement de la production de premiers épisodes. Finalement, une campagne spécifique autour des producteurs du « Calendrier de l'Avent » a été diffusée sur les réseaux sociaux au cours du mois de décembre 2022.

4.4. Axe 4 : Évaluer

Le quatrième axe vise à développer une expertise en matière de perception du Luxembourg à l'étranger et d'évaluation de l'impact des actions de la Promotion de l'image de marque du Luxembourg.

Ainsi, afin de mieux guider ses actions de promotion futures, le service de la Promotion de l'image de marque du MAEE a poursuivi ses efforts de veille de la perception du Luxembourg à l'étranger, ceci notamment via le suivi de la presse écrite internationale et l'évaluation de l'*e-reputation* du Luxembourg sur internet et les réseaux sociaux internationaux, ceci grâce à un outil de veille et d'analyse spécialisé mais également via la réalisation d'une étude d'image dans six pays supplémentaires, à savoir au Brésil, en Corée du Sud, au Danemark, en Irlande, au Portugal et en Suisse. À l'instar des études d'image menées en 2019 et 2021, l'objectif de ces enquêtes était d'évaluer la notoriété et l'image du Luxembourg dans les pays interrogés et d'identifier les associations qui y sont faites avec le Luxembourg ainsi que les dimensions qui influencent la perception des autres pays à l'égard du Luxembourg.

Finalement, un questionnaire a été transmis le 7 décembre 2022 aux membres du Comité de la Promotion de l'image de marque afin d'évaluer et de prioriser au mieux ses activités en 2023. Cette enquête a permis de confirmer le besoin de coordination et de mise en réseau des acteurs de la promotion du Luxembourg pour les années à venir et de s'assurer, avec un taux de satisfaction globale de 4,18 sur 5 quant aux services proposés par la Promotion de l'image de marque, de la bonne direction que prend le Plan d'action.

5. LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ET L'ACTION HUMANITAIRE

Le programme gouvernemental 2018-2023 stipule que le Luxembourg maintiendra son objectif d'allocation de 1% de son revenu national brut à l'aide publique au développement (APD). L'APD sous forme de dons sera privilégiée, tout en renforçant le rôle de la Coopération comme acteur-catalyseur pour la mobilisation de ressources financières supplémentaires. Le Luxembourg continuera d'appliquer l'additionnalité des fonds mobilisés pour le financement climatique international et pour l'accueil de demandeurs de protection internationale (DPI) au Luxembourg, renforçant ainsi son image de marque et son influence sur la scène internationale en tant qu'acteur majeur dans le secteur de la coopération au développement.

En 2022, l'APD se chiffrait à environ 500 millions d'euros, dont 82 % étaient gérés par le ministère des Affaires étrangères et européennes, 9 % par le ministère des Finances et 9% par d'autres ministères.

Initialement conçu en 2020 pour mettre en lumière l'engagement de l'Union européenne dans la lutte contre la pandémie Covid-19 dans les pays tiers, le Conseil a continué à peaufiner l'approche Equipe Europe tout en la complétant par la stratégie du Global Gateway. Cette nouvelle stratégie de l'Union européenne, lancée le 1^{er} décembre 2021, vise à mobiliser 300 milliards d'euros jusqu'à 2027 pour des investissements dans la connectivité internationale, dans les domaines du numérique, du climat et de l'énergie, des transports, de la santé, et de l'éducation et de la recherche. De manière générale, le Luxembourg s'est aligné sur la stratégie du Global Gateway et salue le renforcement de la visibilité de l'UE au niveau international, tout en soulignant le rôle primordial qui doit être accordé à la lutte contre la pauvreté et aux pays les moins avancés. L'année 2022 a aussi marqué le début de la

mise en œuvre du nouvel instrument de voisinage - en matière de coopération au développement et de coopération internationale – « L'Europe dans le monde », doté d'une enveloppe globale de 79,5 milliards d'euros pour les années 2021-2027. Le nouvel instrument vise en particulier le soutien à l'inclusion sociale et au développement, à la lutte contre le changement climatique et la promotion de l'égalité des genres, tout en s'appuyant fortement sur l'aide publique au développement comme source financière.

5.1. Coopération bilatérale

Alors que la phase d'identification du prochain PIC avec le **Burkina Faso**, couvrant la période 2023-2027, a été formellement lancée en été 2021, la signature et l'entrée en vigueur de l'accord ont dû être suspendues en raison de la crise politique et institutionnelle que connaît le pays depuis janvier 2022, suite à un coup d'Etat perpétré par les forces armées du pays. Les besoins en soutien de la population étaient et restent pourtant énormes. Ainsi, la Coopération luxembourgeoise a continué son engagement en 2022 en faveur de la population, en étroite coordination avec ses partenaires européens. Ni le budget pour les activités des ONG, ni celui à destination des programmes multilatéraux et bilatéraux n'a été réduit. Cependant, le Luxembourg a pris la décision que la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités devrait être réalisée directement par LuxDev et non plus par le biais de fonds centraux gérés par d'autres partenaires techniques et financiers et le gouvernement burkinabè.

Tenant compte des résultats issus des négociations entre les autorités de transition burkinabè et la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) - en particulier en ce qui concerne la durée de la transition de 24 mois à compter du 1^{er} juillet 2022 - le Luxembourg s'est doté, en juillet 2022, d'une stratégie de transition unilatérale couvrant les années 2023 et 2024 afin d'assurer la continuité des appuis du Luxembourg au développement durable du Burkina Faso, pays partenaire de longue date.

Au **Niger**, l'année 2022 était marquée par le début de la mise en œuvre des projets-programmes prévus par le 4^{ème} Programme indicatif de coopération (PIC IV, 2022-2026), signé en mai 2021 lors de la visite du Président du Niger Mohamed Bazoum au Luxembourg. C'est dans ce contexte que le ministre Franz Fayot s'est rendu en visite de travail au Niger du 8 au 9 février 2022, où il a rencontré le ministre d'Etat et ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Hassoumi Massoudou, et, le ministre des Finances, Dr Ahmat Jidoud. Les ministres Fayot et Massoudou ont signé l'accord relatif au premier projet du PIC IV, le « Projet d'appui au développement de la finance inclusive et durable au Niger », dont la mise en œuvre sera réalisée par ADA Microfinance, ONG luxembourgeoise spécialisée en microfinance, de concert avec l'agence LuxDev. Lors de la visite, le ministre Franz Fayot a par ailleurs été reçu par le Président de la République du Niger, Mohamed Bazoum, et le Premier ministre du pays, Ouhoumoudou Mahamadou.

Ensuite, le Premier ministre Xavier Bettel et le ministre Franz Fayot se sont rendus en visite officielle en République du Niger les 5 et 6 juin 2022. A Niamey, ils ont été reçus en audience par le Président Mohamed Bazoum. Accompagnés du Premier ministre Ouhoumoudou Mahamadou, les ministres se sont ensuite rendus à Ouallam pour visiter un centre de regroupement accueillant un total de 1950 ménages déplacés, retournés, réfugiés et hôtes. Le projet est mis en place et appuyé par l'Aide Internationale de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Croix-Rouge nigérienne et la Croix-Rouge danoise et vise à améliorer les conditions d'habitat humanitaire des populations les plus vulnérables affectées par des conflits armés et des catastrophes naturelles. La délégation luxembourgeoise s'est également rendue dans le village de Simiri pour visiter un système de distribution d'eau potable utilisant des panneaux solaires comme source d'énergie ainsi qu'une pompe plus puissante afin d'augmenter la production et l'accès à l'eau potable dans la commune.

Lors de la 14^{ème} Commission de partenariat avec le Niger, qui s'est tenue en date du 11 juillet 2022, les ministres Franz Fayot et Hassoumi Massoudou ont procédé à la signature des quatre programmes bilatéraux suivants dont la mise en œuvre sera confiée à l'agence LuxDev : le « Programme eau et

assainissement », le « Programme d'appui au Fonds commun sectoriel éducation », le « Programme d'appui à la gestion des finances publiques » et le « Programme d'appui au développement de l'emploi et l'employabilité des jeunes et des femmes dans les régions de Dosso, Niamey et Zinder ». Afin d'atténuer les chocs aléatoires sur la production de denrées alimentaires et de contribuer à la prévention de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, le Luxembourg a formalisé, en octobre 2022, son appui financier au « Dispositif National de Prévention et de Gestion des Crises Alimentaires (DNP-GCA) », dispositif multi-bailleurs visant à appuyer le gouvernement du Niger de pouvoir réagir de manière adéquate aux crises alimentaires qui frappent le pays de manière récurrente.

Le **Sénégal** reste, malgré l'instabilité croissante dans la région du Sahel, un partenaire fiable avec lequel le Luxembourg entretient un partenariat de coopération privilégié de près de 30 ans. L'année 2022 a vu des progrès dans la mise en œuvre des programmes du 4^{ème} Programme indicatif de Coopération (PIC IV, 2018-2023) qui cible prioritairement les secteurs de la santé, dont spécifiquement le renforcement des services d'assistance médicale d'urgences (SAMU), et de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes. Le Luxembourg a continué d'assurer son mandat en tant que chef de file du sous-groupe formation professionnelle technique et insertion jusqu'en juin 2022. Afin de combler les retards dans la mise en œuvre provoqués par la pandémie Covid-19, le PIC IV a été prolongé d'une année jusqu'à fin 2023 avec un engagement financier supplémentaire.

Une revue à mi-parcours du PIC IV Sénégal-Luxembourg a été menée au premier semestre de l'année 2022. Les résultats de cette revue n'ont pas seulement mis en exergue le niveau de maturité de la coopération entre les deux pays, mais permettront également d'alimenter les réflexions autour du prochain cycle de programmation, le PIC V, dont les interventions seront mises en œuvre dès 2024. Le processus d'identification de ce nouveau PIC a été lancé formellement à l'occasion d'un atelier de lancement qui s'est tenu le 6 décembre 2022 au Sénégal. Ce processus d'identification est mené par l'Ambassade du Grand-Duché de Luxembourg à Dakar en étroite collaboration avec les autorités sénégalaises.

En raison de la situation humanitaire complexe au **Mali** et afin d'assurer la continuité de l'engagement de longue date du Luxembourg, la stratégie de transition existante a été prolongée afin de continuer à offrir des perspectives à la population. Dans la perspective d'une fin effective de la période de transition courant 2024 et d'un retour à l'ordre constitutionnel avec l'élection présidentielle prévue pour mars 2024, une extension de la stratégie de transition, couvrant la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2024, a été accordée en août 2022. Cette extension a permis de prolonger les appuis en cours en attendant la fin de la période de transition et de préparer un éventuel nouveau PIC avant la fin de l'année 2024.

L'instabilité politique et la détérioration de la sécurité, surtout dans le nord du pays, ont aggravé une situation humanitaire déjà très difficile. Au Mali, tout comme au Niger, au Burkina Faso, au Sénégal, au Cabo Verde et au Laos, le Luxembourg a également mis à disposition cette année des moyens supplémentaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire.

L'année 2022 était aussi marquée par l'approfondissement du partenariat de coopération entre le Luxembourg et le **Bénin**. En février, le ministre Franz Fayot a effectué une visite de travail au Bénin, lors de laquelle il a signé une Lettre d'entente sur la coopération au développement entre les deux pays avec le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération Aurélien Agbénonci. Les interventions de la Coopération luxembourgeoise au Bénin s'aligneront ainsi sur les priorités de développement du pays partenaire et viseront notamment à promouvoir l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, l'inclusion financière, le développement digital et numérique, une croissance durable et inclusive ainsi que la gouvernance inclusive.

Le 19 décembre 2022, le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Aurélien Agbénonci, et le ministre d'État chargé de l'Économie et des Finances de la République du Bénin, Romuald Wadagni, ont effectué une visite de travail au Luxembourg. À l'issue d'une entrevue bilatérale avec les deux

ministres béninois, les ministres Fayot et Agbénonci ont procédé à la signature d'un Accord Général de Coopération entre le Luxembourg et la République du Bénin.

Dans le cadre de l'approfondissement du partenariat avec le Bénin, le Luxembourg a contribué à deux programmes existants au Bénin en 2022, en alignement avec le programme d'actions du gouvernement et pour une enveloppe totale de 6 millions d'euros. Le soutien luxembourgeois contribuera à l'ouverture de 30 lycées agricoles via une contribution à hauteur de 3 millions d'euros à l'Agence française de développement (AFD), ainsi que d'un appui à la transition agroécologique et des systèmes alimentaires durables dans la réserve de biosphère du Mono via une contribution à hauteur de 3 millions d'euros, projet qui est mis en œuvre par Enabel pour la Délégation de l'Union européenne.

Au **Cabo Verde**, l'année 2022 a vu débiter les programmes du 5^{ème} Programme Indicatif de Coopération intitulé PIC « Développement-Climat-Energie » (PIC DCE). Ce PIC a introduit une innovation en matière d'action de la Coopération luxembourgeoise dans le sens où - pour la première fois - le MAEE a associé ainsi le ministère de l'Environnement, du climat et du développement durable (MECDD) ainsi que le ministère de l'Energie et de l'aménagement du territoire (MEA) à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un même et unique programme pluriannuel. Tout en respectant le principe d'additionnalité, le MECDD, à travers le Fonds Climat et Energie (FCE) contribue 2 millions d'euros au « Programme eau et assainissement » et finance entièrement le « Programme action climat ». Le MEA apporte 5 millions d'euros au « Programme transition énergétique ». Cinq protocoles d'accord concernant les programmes relatifs à l'emploi, à la transition énergétique, à l'eau et l'assainissement, à l'action climatique et à la finance inclusive ont été signés lors de la Commission de partenariat du 12 janvier 2022 à Luxembourg.

Le pourcentage de capverdiens confrontés à une crise alimentaire et nutritionnelle grave est passé de 2% en 2020 à 9% en 2022, une situation d'urgence sociale et économique qui résulte des suites de la guerre en Ukraine. Le gouvernement a déclaré un manque de plus de 80 millions d'euros au sein du budget de l'Etat pour assurer le financement du plan de mitigation qui a porté sur trois axes : crise alimentaire, crise énergétique et mitigation de l'inflation. Dans ce contexte, le MAEE a décidé d'appuyer le programme des cantines scolaires avec une contribution additionnelle de 3 millions d'euros.

Avec la reprise des relations de coopération avec le **Rwanda**, la Coopération luxembourgeoise a prévu de s'investir dans les secteurs de la formation professionnelle et technique, de la finance inclusive et innovante, de la protection de l'environnement et du développement durable. Les droits humains et l'égalité des genres seront inclus comme priorités thématiques transversales. La visite de travail du Premier ministre Xavier Bettel et du ministre Franz Fayot en juin 2022 a notamment permis d'aborder le renouvellement de la coopération entre nos deux pays.

Deux coopérations déléguées avec Enabel et l'AFD ont par la suite été conclues en 2022, ceci dans les domaines de l'agriculture et de la formation professionnelle et technique. En outre, l'élaboration d'une feuille de route qui devra servir de base pour un futur projet dans le secteur de la finance inclusive et innovante a été lancée en août 2022.

La 14^{ème} commission de partenariat entre le **Laos** et le Luxembourg a eu lieu à Luxembourg en octobre 2022 en présence du ministre du plan et de l'investissement du Laos, Khamjane Vongphosy. En décembre 2022, un nouveau partenariat a été conclu avec le PNUD au Laos pour continuer de contribuer aux efforts de déminage des UXO (*Unexploded Ordnance*), vestiges de la deuxième guerre d'Indochine. Cette contribution, à hauteur d'1 million d'euros pour la période 2022-2024, est complémentaire au projet de développement local de la Coopération luxembourgeoise.

En décembre 2022, Son Altesse Royale le Grand-Duc et le ministre Franz Fayot se sont rendus au Laos pour une visite de travail, à l'occasion de laquelle a été célébré le 25^{ème} anniversaire des relations diplomatiques des deux pays. Son Altesse Royale le Grand-Duc a rencontré notamment le Président

de la République populaire démocratique, Thongloun Sisoulith, tandis que le ministre Franz Fayot a également eu une entrevue avec le Premier ministre Phankham Viphavanh. Lors de la visite deux protocoles bilatéraux et deux protocoles trilatéraux (Luxembourg, Suisse et Laos), permettant de débiter les quatre principaux programmes du PIC V en 2023, ont également été signés. Ces quatre programmes se concentreront sur les secteurs de la santé, de la formation professionnelle, du développement local ainsi que de l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Ils s'inscrivent dans la suite des précédents programmes (mêmes secteurs) qui ont été conclus avec succès à la fin de l'année 2022. La délégation a pu visiter de nombreux partenaires et réalisations de la Coopération luxembourgeoise, y compris la faculté de droit de Vientiane, l'hôpital Maria Theresa et l'école de formation des infirmiers et infirmières adjacente, l'Institut Pasteur du Laos, l'Institut Lao-Luxembourgeois du Cœur de l'ONG « Aide au développement de la santé », ou encore un centre de formation en hôtellerie et restauration à Vang Vieng.

Face à la crise alimentaire et la crise socio-économique - exacerbée par une forte inflation et la dévaluation de la monnaie locale - qui frappe le Laos, la Coopération luxembourgeoise a attribué un budget supplémentaire au PAM pour un nouveau programme d'assistance alimentaire aux populations vulnérables des provinces du nord du Laos.

Le ministre Franz Fayot s'est rendu en **Mongolie** en juillet 2022 pour sa première visite de travail dans ce pays, à l'occasion de laquelle a été célébré le 20^{ème} anniversaire du projet financé par le Luxembourg dans le secteur de la santé cardiovasculaire et signé un protocole d'accord pour une nouvelle phase de ce programme. Doté d'un budget de 5 millions d'euros et pour une durée de cinq ans, ce nouveau projet a démarré en octobre 2022 et sa mise en œuvre restera, en continuité avec les phases précédentes, axée autour d'un appui à la politique de la Mongolie en matière de santé. Le nouveau projet veillera à la consolidation des services cardiovasculaires en Mongolie.

Au **Viet Nam**, les expériences acquises lors de la mise en œuvre du projet dans le domaine de la finance et de la formation bancaire – qui a pris fin en mars 2022 – étaient très utiles et pertinentes pour identifier des nouvelles opportunités de collaboration dans le secteur de la finance verte et durable. LuxDev profitera ainsi de sa présence continue à Hanoi pour formuler des projets éligibles à des financements du *Green Climate Fund* (GCF). Deux projets d'adaptation et de lutte contre le changement climatique financés par le ministère de l'Environnement, du climat et du développement durable ont pu être clôturés à la fin de 2022.

Au vu de la crise politique persistante au **Myanmar**, le Luxembourg a reconduit en 2022 son appui financier aux opérations humanitaires et en soutien aux organisations de défense des droits humains et de la presse indépendante. Au-delà des contributions régulières au fonds humanitaire d'OCHA et des opérations du CICR, la Coopération luxembourgeoise a également appuyé les opérations d'ECHO (*European Civil Protection and Humanitarian Aid Operations*) ainsi que le Haut-Commissariat des Droits l'Homme dans la prévention des violations des droits humains et le renforcement de mesures de responsabilisation.

Sur le plan **régional** en **Asie du Sud-Est**, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son support à la Commission de la rivière du Mékong (MRC) qui aide les pays limitrophes à parvenir à un consensus autour de solutions qui garantissent un avenir durable pour le Mékong et ses habitants grâce à la surveillance du bassin, au partage de données et d'informations, au dialogue et à la coopération. Le Luxembourg a également continué à mettre en œuvre la deuxième phase du projet sous-régional « *Mekong Region Land Governance* » pour une meilleure gestion des terres dans les pays limitrophes du Mékong (Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam), en coopération avec la Suisse et l'Allemagne. En 2022, la Coopération luxembourgeoise a conclu un nouvel accord avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) visant un appui au programme-phare mondial de l'OIT sur la mise en place de socles de protection sociale durables et résilients pour tous à l'échelle régionale (2022- 2025).

Afin de mieux prendre en considération les stratégies politiques et les évolutions de contexte des pays de la région, le Luxembourg a élaboré une nouvelle stratégie en matière de coopération au

développement avec la **région** et les pays d'**Amérique centrale**. Celle-ci vise à renforcer l'impact et l'identité de la Coopération luxembourgeoise selon une logique d'intervention sous-régionale et multi-partenaire, articulée autour d'un nombre restreint de priorités : l'intégration socio-économique des femmes et des jeunes, la résilience climatique, ainsi que la cohésion sociale et la migration.

Cette démarche sera complétée par des appuis bilatéraux qui cibleront un nombre restreint de pays, dont le **Costa Rica** - qui servira de « hub » régional pour la Coopération luxembourgeoise - et le Salvador. Tout en capitalisant sur ses acquis en la matière, le Luxembourg consolidera et renforcera la mise en œuvre d'approches de coopération Sud-Sud et triangulaires en associant les pays d'Amérique centrale et ses autres pays partenaires à la réalisation des programmes en question.

Au **Nicaragua**, la Coopération luxembourgeoise a assuré la continuité de ses appuis à la population. Le Luxembourg a ainsi procédé, en 2022, au renouvellement de son soutien à l'organisation Front Line Defenders, élargissant le ciblage géographique afin d'inclure la région entière. Le Luxembourg a également prolongé son soutien au Fonds multi-bailleurs d'appui aux organisations non-gouvernementales (FASOC), géré par OXFAM, qui appuie dorénavant des organisations costariciennes qui travaillent avec des migrants et réfugiés nicaraguayens sur des sujets tels que l'insertion professionnelle et les droits humains. En parallèle, sur le plan multilatéral, le Luxembourg a poursuivi ses financements au PAM pour appuyer son programme de cantines scolaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des enfants au nord et nord-est du Nicaragua ainsi qu'en appui à la réduction des risques de catastrophes.

Au **Salvador**, l'année 2022 était marquée par la clôture de plusieurs projets majeurs de coopération bilatérale dans les domaines de la politique sociale, de la coopération Sud-Sud, et de l'employabilité des jeunes. Le Luxembourg a également lancé un nouveau projet avec son partenaire de longue date Funde (Fondation nationale pour le développement) qui vise à renforcer la société civile, la participation des citoyens et la transparence.

Pour ce qui concerne la coopération avec le **Kosovo**, le ministre Franz Fayot a signé en juillet 2022 un nouvel accord de coopération et un protocole d'accord d'un montant de 35 millions d'euros, qui fixe le cadre de la coopération pour les années 2023-2025. La Coopération luxembourgeoise continuera à y travailler dans les domaines de la santé et de la formation continue, avec un focus particulier sur la digitalisation et les énergies renouvelables.

Par ailleurs, le ministre Franz Fayot a effectué une visite dans les **Territoires Palestiniens Occupés** (TPO) du 5 au 8 septembre 2022 qui lui a permis de constater de visu les multiples défis qui se chevauchent, enracinés dans une instabilité sociale et politique prolongée et amplifiés par des chocs économiques, environnementaux et sanitaires mondiaux. La mission a, entre autres, consisté dans la visite des projets humanitaires soutenus par la Coopération luxembourgeoise. Les visites et rencontres se sont déroulées dans les régions et villes suivantes : Jérusalem-Est, la Zone C (Abu Nawar), Bethlehém, Hébron et Ramallah.

En termes de partenariats, le Luxembourg continuera à soutenir certains acteurs de la société civile à travers des accords de partenariats pluriannuels avec l'ONG *Palestinian Agricultural Development Association (PARC)* œuvrant dans le renforcement durable des moyens de subsistance et l'inclusion économique des communautés rurales ; l'ONG *Palestinian Medical Relief Society (PMRS)*, organisation active dans le secteur de la santé reproductive des femmes ; l'ONG *Teacher Creativity Center (TCC)* qui œuvre dans le secteur de la formation en soutien psychosocial des enseignants des écoles palestiniennes, ainsi qu'avec l'ONG *Coalition for Accountability and Integrity (AMAN)* œuvrant dans le domaine de la transparence et de la gouvernance inclusive.

En **Afghanistan**, le Luxembourg continuait de contribuer en 2022 à un projet de santé mis en place par l'*Aga Khan Foundation (AKF)* qui consistait d'une part à apporter une aide médicale aux personnes vulnérables, notamment à des femmes, enfants, personnes âgées et prisonniers, ceci dans les provinces du Badakhshan, Takhar et Baghlan. Ce projet a fait partie d'un projet plus vaste, qui vise, de

manière plus générale, à empêcher l'effondrement du système de santé afghan. Au vu de la situation politique, le Luxembourg, ainsi que son partenaire allemand *Pakistan Afghanistan Tajikistan Regional Integration Program* (PATRIP) étudient des propositions de projet pour fournir des services de base à moyen terme pour la population afghane sans impliquer les autorités publiques.

5.2. Coopération avec les organisations non-gouvernementales

La Coopération luxembourgeoise accorde une importance majeure au rôle et aux activités des ONG. Au cours de l'année 2022, 25 accords-cadres pluriannuels de développement ont été financés et 27 projets de développement ont été soutenus par le biais de co-financements. En ce qui concerne le volet de la sensibilisation et de l'éducation au développement au Luxembourg, 15 accords-cadres pluriannuels (2022-2024) ont été signés en 2022 et 8 projets annuels ont bénéficié de subsides de la part du MAEE. Les deux mandats *Rethink your Clothes* et CITIM ont été reconduits jusqu'en 2024.

Face à la hausse prononcée des frais administratifs réels encourus par les ONG, le MAEE a décidé de rehausser le taux du plafond des frais administratifs de 14% à 15 % afin d'aider les ONG à mieux absorber les coûts liés aux frais de personnel et de fonctionnement.

Au cours de l'année 2022, le ministère en collaboration avec le Cercle, a élaboré un guide d'autoformation virtuel à l'attention des ONG agréées pour mieux les accompagner en matière d'application de la charte SEAH (*Sexual Exploitation Abuse and Harassment*).

Par ailleurs, le ministère a cofinancé des formations sécurité-HEAT (*Hostile Environment Awareness Training*) au Luxembourg à l'attention des ONG agréées qui ont été organisées par le Cercle déjà en 2021 et aussi en 2022.

5.3. Action humanitaire

Un des événements phares de la direction de la coopération et de l'action humanitaire en 2022 était la publication de sa nouvelle stratégie de l'action humanitaire qui a actualisé voire remplacé la dernière édition de 2013. La nouvelle stratégie se décline selon 6 priorités transversales, 6 objectifs stratégiques et 50 points d'action et fixe également un taux de financement minimal de 15% au profit de l'action humanitaire par rapport à l'enveloppe globale de l'APD du Luxembourg. Avec ce pourcentage, le Luxembourg se positionne parmi les premiers pays à vouloir accorder une importance plus structurelle à son action humanitaire ce qui permettra également à ses partenaires une programmation plus prévisible, flexible et efficace. Le ministre Franz Fayot a présenté la stratégie à la Chambre des députés le 11 juillet 2022 et au grand public lors d'une conférence de presse le 19 août 2022. Suite à ces présentations, le desk de l'action humanitaire l'a diffusée et partagé au sein des foras internationaux concernés à Genève, Bruxelles, New York et Rome.

Pour réagir à l'insécurité alimentaire globale du point de vue humanitaire, la direction a lancé un appel à projets au profit des ONG luxembourgeoises afin de les inciter à participer à l'effort mondial d'aide d'urgence en la matière. 13 ONG ont ainsi pu mettre à disposition leur expertise et leurs réseaux locaux pour réagir rapidement et efficacement à cette crise et mettre en œuvre des projets pour un montant total supérieur à 2 millions d'euros dans des pays tels que le Sud-Soudan, la Somalie, le Niger, le Bangladesh, Haïti, le Burkina Faso ou encore le Sénégal.

Suite à l'agression russe contre l'Ukraine qui a débuté le 24 février 2022, le Luxembourg a contribué dans une première phase avec un montant total de 4,25 millions d'euros pour des projets humanitaires visant à répondre aux besoins immédiats des populations déplacées. Le soutien au redressement rapide du pays a ensuite été réaffirmé par le ministre Franz Fayot à l'« *Ukraine Recovery Conference* » à Lugano les 4 et 5 juillet 2022. Lors de la conférence « *Standing with the Ukrainian people* » le 13 décembre 2022 à Paris, le Premier ministre Xavier Bettel a annoncé une contribution supplémentaire de 4 millions d'euros pour différents projets humanitaires. En somme, le Luxembourg a soutenu en 2022 ses partenaires humanitaires en Ukraine et les pays voisins avec un montant total d'environ 8,25 millions d'euros.

De plus, le Luxembourg a maintenu son engagement envers les crises humanitaires majeures dans le monde. Ainsi le Luxembourg a alloué en 2022 une contribution totale de plus de 15 millions d'euros à la réponse humanitaire au Sahel, répartie sur le Niger (8 millions d'euros), le Burkina Faso (3,6 millions d'euros) et le Mali (3,5 millions d'euros). De plus, la crise humanitaire en Syrie a demeuré une priorité de l'action humanitaire du Luxembourg avec un montant total de 4,5 millions d'euros attribués en 2022. Une troisième priorité de l'action humanitaire du Luxembourg en 2022 visait, avec une contribution totale d'environ 3,2 millions d'euros, la réponse humanitaire devenue nécessaire suite au conflit meurtrier au Nord de l'Éthiopie. D'autres contributions humanitaires en 2022 étaient dédiées aux réponses aux crises humanitaires en Afghanistan (2,4 millions d'euros), au Soudan du Sud (2,1 millions d'euros), au Yémen (1,95 millions d'euros), dans les Territoires Palestiniens Occupés (1,8 millions d'euros) et en Somalie (1,5 millions d'euros).

Du 31 mai au 1^{er} juin 2022, la co-présidence du Luxembourg du « *Donor Support Group (DSG)* » du Comité International de la Croix-Rouge (CICR) pour le cycle 2021-2022 s'est conclue avec la réunion annuelle du DSG au Luxembourg, co-présidée par le directeur de la Coopération et de l'Action humanitaire du MAEE et le Directeur-général du CICR. La réunion annuelle du DSG a permis de réunir le ministre Franz Fayot, le Président du CICR, Peter Maurer, les huit directeurs du CICR ainsi que les représentants des 22 pays membres du DSG, afin de discuter des défis humanitaires et des opportunités pour renforcer le CICR en tant qu'organisation neutre et impartiale dans un monde de plus en plus polarisé. Le thème central de la co-présidence luxembourgeoise du DSG était le suivant : « *Preserving and strengthening neutral, impartial and independent humanitarian space in protracted crises and fragile contexts* ».

Le 1^{er} juin 2022, le ministre Franz Fayot et le Président du CICR, M. Peter Maurer, ont signé l'accord sur le statut et les privilèges et immunités du CICR au Luxembourg, visant la mise en place de la toute première « *Delegation for Cyberspace* » de l'organisation au Luxembourg. Le 17 novembre 2022, cette délégation physique a été inaugurée en présence du ministre Franz Fayot.

Le 8 novembre 2022 a eu lieu au Luxembourg le premier « *Symposium on Cybersecurity and Data Protection in Humanitarian Action* » organisé par le MAEE en partenariat avec le CICR, la Croix-Rouge luxembourgeoise, le *Luxembourg House of Cybersecurity*, l'Université du Luxembourg et la CNPD. Le symposium a rassemblé l'expérience et l'expertise de plus de 120 personnes afin d'identifier, et si possible d'anticiper, les défis et les sujets de préoccupation liés à l'utilisation des technologies dans l'action humanitaire, et de trouver, ensemble, des moyens de les surmonter.

Afin de relever les nombreux défis humanitaires ayant eu une croissance vers la hausse en 2022, le Luxembourg s'est appuyé sur ses étroits partenariats avec les agences internationales permettant ainsi à fournir des réponses adaptées aux différentes situations de crises. Par conséquent, le Luxembourg a pu démarrer un nouveau partenariat stratégique avec le Programme alimentaire mondial (PAM) qui soutient les personnes touchées par l'insécurité alimentaire. De même, le Luxembourg a conclu un nouvel accord avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) pour la période 2023-2025. L'accord couvrira tant des urgences humanitaires actuelles (Ukraine, Afghanistan, ...) que des crises oubliées comme par exemple la crise au Sahara Occidental. Le Luxembourg a rejoint la Troïka du « *OCHA Donor Support Group* » (ODSG) en guise de préparation de la présidence luxembourgeoise de ce groupe de travail qui démarrera en juin 2023.

Le Luxembourg a maintenu, voire augmenté son engagement au profit des ONG humanitaires luxembourgeoises et internationales. Mise à part les récentes crises humanitaires très médiatisées, le Luxembourg a assuré - en collaboration avec les ONG humanitaires luxembourgeoises - de respecter son engagement envers les crises humanitaires dites oubliées et chroniques, entre autres au Myanmar, en Haïti, en République centrafricaine et en République démocratique du Congo.

Etant donné que le soutien aux projets de déminage fait partie de la nouvelle stratégie humanitaire, le Luxembourg a soutenu en 2022, pour la première fois, l'ONG *HALO Trust* qui est actif dans le secteur du déminage en Ukraine et au Proche-Orient. Ce type d'opération permet d'améliorer l'accès sur le

terrain au profit des travailleurs humanitaires, notamment en Ukraine. Dans ce même contexte, le Luxembourg a également renforcé, en 2022, son soutien à l'*International NGO Security Organization* (INSO) au Mali, au Burkina Faso et au Niger.

En 2022, le Luxembourg a poursuivi son soutien financier visant à renforcer les activités de l'*International Center for Transitional Justice (ICTJ)* à hauteur de 1,1 millions d'euros au total (de 2021 à 2023), en particulier pour ses programmes de justice transitionnelle en Tunisie ; en Colombie ; et en Afrique de l'Est, notamment en Ethiopie et au Soudan, en contribuant au fonds régional flexible de l'organisation. La Coopération luxembourgeoise a également commencé à soutenir, pour une période de 3 ans (2022-2024), l'engagement humanitaire de son partenaire Appel de Genève destiné à des actions de protection de l'enfance et de l'éducation des enfants, à travers des initiatives qui promeuvent le respect des normes humanitaires.

Enfin, le Luxembourg a augmenté sa contribution annuelle au « *West Bank Protection Consortium* » (WBPC) en 2022, une année au cours de laquelle a été enregistré le plus grand nombre d'incidents de démolition en Cisjordanie (depuis 2009).

Afin de pouvoir améliorer davantage l'efficacité et la pertinence de la réponse du Luxembourg aux crises humanitaires, la direction de la coopération et de l'action humanitaire a proposé de mettre sur pied une plateforme nationale de coordination de l'aide d'urgence du Luxembourg. La plateforme aura comme mission la coordination stratégique et opérationnelle de l'aide, afin de mieux coordonner la réponse et échanger tout type d'information pertinente au niveau national entre tous les acteurs luxembourgeois concernés.

En date du 22 mars 2022, le dixième anniversaire d'*emergency.lu* a été célébré au pavillon du Luxembourg à l'Expo 2020 Dubaï, en présence de S.A.R le Grand-Duc Henri. En parallèle, le Luxembourg a pu accueillir les représentants de l'ETC (*Emergency Telecommunications Cluster*) pour leur assemblée plénière au pavillon luxembourgeois.

Au cours de l'année 2022, au niveau opérationnel, l'action humanitaire luxembourgeoise a continué à fournir des services de télécommunication en soutien de diverses organisations humanitaires - en République centrafricaine, au Nigéria, au Niger, au Chad, au Venezuela et en Syrie - ceci sur demandes du Programme alimentaire mondial (PAM), de l'ETC, du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR) et de l'UNICEF. Deux terminaux *emergency.lu* ont été installés au Tonga pour reconnecter deux îles suite à la destruction de câbles sous-marins causée par l'éruption du volcan Tonga-Hunga. Deux autres antennes satellitaires ont été installées à Dnipro et mis à disposition de l'ETC dans le cadre de l'agression russe contre l'Ukraine.

Le Luxembourg, dans le cadre d'*emergency.lu*, a aussi organisé des ateliers de renforcement des capacités en offrant des formations au niveau national. En 2022, cinq formations ont été réalisées au centre de formation et de séminaires de la Chambre des salariés (CEFOS) à Remich, ceci sur demande de l'ETC et du UNHCR.

Dans le cadre de son engagement au sein du système UNDAC (système des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination de catastrophes) qui est géré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA), le Luxembourg a déployé des experts en RDC et à Madagascar courant 2022.

5.4. Coopération multilatérale

L'engagement du Luxembourg envers le multilatéralisme et la réalisation de l'Agenda 2030 a de nouveau été souligné lors de la présentation du *Voluntary National Review (VNR)* au Forum politique de haut niveau sur le développement des Nations Unies en juillet 2022 à New York. Lors de son intervention le ministre Franz Fayot a souligné l'importance d'une politique de coopération au développement cohérente et inclusive qui doit systématiquement prendre en compte les liens qui

existent entre le climat, les inégalités de genre et les enjeux économiques et sociaux afin de pouvoir construire des sociétés résilientes et contribuer à la réalisation des ODD.

Le ministre Franz Fayot a profité de cette visite pour signer un premier accord de partenariat stratégique avec ONU-Femmes à hauteur de 8 millions d'euros allant de 2023-2025. Le Luxembourg et ONU-Femmes partagent une vision du monde commune, soit un monde dans lequel toutes les formes de discrimination et violence à l'égard des femmes seraient éliminées, où les femmes seraient autonomes et l'objectif d'égalité des genres serait atteint. Dans cette optique, ONU-Femmes, de par son rôle normatif en développant des instruments juridiques, assure la mise en application de nombreux textes internationaux comme la Déclaration et le Programme d'Action de Beijing. Dès à présent, le Luxembourg vise à approfondir sa collaboration avec cette agence onusienne dans un domaine dans lequel le Luxembourg a des avantages concrets par rapport à d'autres donateurs - le domaine de la finance inclusive et innovante. Dans ce contexte, la Coopération luxembourgeoise s'est engagée à soutenir le développement du programme de finance durable d'ONU-Femmes pour une période de 3 ans.

Finalement, le ministre Franz Fayot a participé à un événement du *United Nations Population Fund* (UNFPA) qui avait comme thème « *Equalizing Opportunities for Women and Girls Through Innovation* ». La discussion a réuni des États membres, des experts de l'industrie, des universitaires ainsi que des entrepreneurs pour discuter de moyens innovants pour enfin parvenir à l'égalité des chances pour les femmes et les filles. Les échanges ont souligné une fois de plus l'importance de se réunir en tant qu'acteurs de différents domaines et secteurs pour échanger et faciliter la collaboration entre le secteur publique et privé.

Dans le secteur de la santé mondiale, la Coopération luxembourgeoise coopère avec des entités multilatérales comme l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), mais également GAVI, l'alliance des vaccins, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et la Coalition pour les innovations en matière de préparation aux épidémies (CEPI), ainsi que les structures mises en place sous l'entité de l'Accélérateur ACT-A, le dispositif pour accélérer l'accès aux outils de lutte contre la pandémie Covid-19.

En 2022, le Luxembourg a renforcé son engagement au sein de ces enceintes, conscient que tous les volets qui touchent à la santé mondiale interagissent avec la pauvreté structurelle, les mouvements de populations, les inégalités entre les genres et les effets du changement climatique.

Concernant la lutte contre la Covid-19, le Luxembourg a augmenté son soutien financier à l'axe de travail portant sur les vaccins, COVAX, dirigé par GAVI, à travers une contribution financière de 1 million d'euros à sa garantie de marché lors du Sommet « *Break Covid Now* » en avril 2022. Le mécanisme COVAX comprend la facilité COVAX, ainsi que l'instrument de financement de la garantie de marché COVAX qui permet à 92 économies à revenu faible et intermédiaire d'être fournies en doses de vaccin. En 2022, le Luxembourg a fait des dons de 350 400 doses de vaccin contre la Covid-19 à l'Égypte, au Niger et au Soudan à travers le mécanisme COVAX dans le cadre de « *Equipe Europe* ». Fin décembre 2022, le Luxembourg a mis à disposition 103 680 doses de vaccin Pfizer, qui seront livrées via le mécanisme COVAX à un pays bénéficiaire en 2023.

La Conférence de mobilisation des ressources de la 7^{ème} reconstitution des ressources du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme a été organisée en septembre 2022 à New York. Afin d'endiguer les épidémies de ces trois maladies d'ici 2030, le Fonds mondial préconisait l'augmentation des contributions financières de ses donateurs de 30% par rapport à la 6^{ème} reconstitution des ressources. Le Luxembourg a pu donner suite à cette demande de soutien et a annoncé sa promesse de dons de 11,7 millions d'euros lors de la visite du Directeur exécutif du Fonds mondial, M. Peter Sands, le 31 mai 2022 au Luxembourg. Par la suite, afin de pallier au manque de ressources financières mobilisées par le Fonds mondial lors de la Conférence en septembre 2022, le Luxembourg a augmenté sa contribution financière à hauteur de 3 millions d'euros, amenant le total pour la période 2023-2025 à 14,7 millions d'euros. Le Luxembourg s'engage également au sein de sa

circonscription « Point 7 » en tant que membre suppléant depuis 2021, avant d'endosser le rôle de membre effectif à l'été 2023.

En 2022, le constat a été fait par le partenaire de longue date de la Coopération luxembourgeoise, l'ONUSIDA, que la lutte contre le VIH/SIDA régressait au lieu de progresser, dû notamment aux inégalités d'accès aux soins de santé et aux lois pénales sur le VIH. A l'occasion de la journée mondiale « zéro discrimination », le ministre Franz Fayot était intervenu dans le cadre de l'événement « *Remove laws that harm, create laws that empower* » organisé par l'ONUSIDA. Suite à cet événement, le Luxembourg a adhéré en tant que premier Etat membre de l'Union européenne au Partenariat mondial pour l'élimination de toutes les formes de stigmatisation et de discrimination liées au VIH/SIDA. Cette plateforme hébergée par l'ONUSIDA vise la réalisation des objectifs 10-10-10 de la stratégie mondiale de l'ONUSIDA qui prônent l'élimination des obstacles sociétaux et juridiques, ainsi que de la stigmatisation et de la discrimination des personnes vivant avec le VIH. L'adhésion du Luxembourg au Partenariat mondial permet d'accompagner l'engagement de M. Marc Angel en tant que porte-parole de la promotion des objectifs de l'ONUSIDA dans le cadre de son nouveau mandat de « *UNAIDS Red Ribbon Leader for the 10-10-10 societal enabler targets* ».

De plus, la Coopération luxembourgeoise a reconduit son soutien à plusieurs partenariats hébergés par l'OMS et conclu un nouvel accord pour le cycle biennal 2022-2023. Le ministre Franz Fayot et la ministre de la Santé, Paulette Lenert, ont rencontré le Directeur général de l'OMS, le Dr. Tedros Adhanom Ghebreyesus, à Luxembourg lors d'une entrevue le 3 octobre 2022. Il s'agissait de la première visite du Directeur général de l'OMS à Luxembourg.

Une des priorités du Luxembourg est la garantie de la couverture sanitaire universelle, c'est-à-dire de permettre l'accès aux soins de qualité et financièrement abordables pour tous. Selon le rapport mondial de suivi de la couverture sanitaire universelle 2021, environ la moitié de la population mondiale n'a toujours pas accès aux services de santé essentiels. Le Luxembourg a reconduit son soutien au Partenariat sur la couverture sanitaire universelle pour une 4^{ème} phase de 2022 à 2024 à hauteur de 8,8 millions d'euros et a annoncé son soutien financier à la plateforme de la CSU2030 à hauteur de 300 000 d'euros. La CSU2030 prépare le plaidoyer mondial pour promouvoir le renforcement des systèmes de santé et de réaliser la couverture sanitaire universelle (CSU), notamment en vue de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur la CSU de septembre 2023.

L'éradication de la poliomyélite fait également partie des priorités de la Coopération luxembourgeoise depuis de nombreuses années, d'autant plus que l'année 2022 a été marquée par de nouveaux cas d'infection. En 2022, le Luxembourg a assuré la co-présidence du *Polio Partners Group* (PPG) de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), et a également augmenté sa contribution financière de 200 000 d'euros, puis de 300 000 d'euros lors de la Conférence de mobilisation des ressources organisée dans le cadre du *World Health Summit* à Berlin en octobre 2022.

Le Luxembourg a renouvelé son soutien financier au projet de formation des chercheurs francophones en santé en Afrique subsaharienne du programme spécial de recherche et de formation concernant les maladies tropicales (*Tropical Disease Research*) de 2022 à 2024, à hauteur de 1,2 million d'euros. Le mandat du Luxembourg, qui préside le Conseil de coordination conjointe de ce Programme spécial, a été prolongé jusqu'en 2026.

La pandémie Covid-19, des chocs climatiques et l'invasion de l'Ukraine par la Russie ont poussé des millions de personnes au bord de la famine. En ciblant notamment les plus vulnérables, la Coopération luxembourgeoise multilatérale a continué à participer à la promotion d'un accès universel à une alimentation de qualité et a renforcé son partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) par un appui à l'alimentation scolaire au Nicaragua à hauteur de 2 millions d'euros et son soutien au programme d'alimentation scolaire dans des zones fragiles et touchées par les conflits au Niger pour un total de 5 millions d'euros. Dans le cadre des Assises de la Coopération organisées les 15 et 16 décembre 2022, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Fonds international de développement agricole (FIDA) ont participé à une table ronde dédiée à la sécurité

alimentaire qui a exploré des pistes possibles pour rendre la lutte contre l'insécurité alimentaire plus efficace.

La Coopération luxembourgeoise a co-présidé aux côtés de l'Irlande le processus de formulation de la « Déclaration européenne sur l'Education globale à 2050 », un cadre stratégique européen pour améliorer et développer l'éducation globale en Europe à l'horizon 2050. Le concept de l'éducation globale englobe l'éducation formelle, non formelle et informelle. En abordant le concept de cette manière, les citoyens devraient être amenés à réfléchir de manière critique au monde et à la place qu'ils y occupent, et à ouvrir davantage leur esprit aux différentes réalités dans le monde. L'éducation globale devrait inciter les citoyens à réaliser des activités et lancer des initiatives ayant comme objectif la création d'un monde dans lequel prévalent des valeurs comme la justice sociale et climatique, la paix, la solidarité, le respect des droits humains, la diversité et l'égalité. Le ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse a participé au processus d'élaboration de la déclaration afin d'assurer la cohérence entre ce qui est fait au Luxembourg et ce que le Luxembourg promeut à l'international.

De plus, le Luxembourg a signé un nouvel accord-cadre de quatre ans (2022-2025) avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT) lors d'une cérémonie en ligne en mars 2022. Cet accord prévoit des contributions annuelles au compte supplémentaire du budget ordinaire d'un montant total de 4 millions d'euros ainsi qu'une contribution thématique à la protection sociale à hauteur de 2,4 millions d'euros.

Les relations avec les agences onusiennes à Vienne ont été marquées par la visite du ministre Franz Fayot en avril 2022 pour une réunion de travail avec le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et la participation en ligne à la mission d'assistance technique pour les Etats africains organisée dans le cadre du projet « *Space Law for New Space Actors* » mis en œuvre par le Bureau des affaires spatiales des Nations unies (UNOOSA) et financé par le Luxembourg.

Finalement, vu l'importance réservée aux droits humains, le Luxembourg a accordé un soutien financier au Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) au Myanmar ainsi qu'aux activités de l'HCDH au Rwanda afin d'intégrer les droits de l'homme dans les efforts de développement durable et de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de renforcer l'état de droit et la responsabilité pour les violations des droits humains au Rwanda. Les deux soutiens s'élèvent à 750 000 d'euros.

5.5. Finance inclusive et innovante, coopération avec le secteur privé et la Recherche, Digital for Development (D4D)

En valorisant l'expertise du centre financier international de premier plan et en s'appuyant sur les approches intégrées de développement local, la Coopération luxembourgeoise vise l'éradication de la pauvreté et la mise en œuvre des ODD à travers la finance inclusive et innovante. Mettant à profit de nouveaux outils financiers, la finance innovante s'attèle à la création d'opportunités d'investissement à impact centrées sur le développement.

Concernant ses partenariats stratégiques, le Luxembourg a reconduit son soutien à plusieurs partenaires.

Une nouvelle convention a été signée pour une période de deux ans avec le *Consultative Group to Assist the Poor (CGAP)*, un *think tank* de la Banque Mondiale, dont la mission est de fournir des analyses quantitatives et qualitatives qui contribuent à l'amélioration de la vie des pauvres en promouvant des solutions innovantes.

Lors d'une visite de la maison de la microfinance le 2 mai 2022 le ministre Franz Fayot a également signé une nouvelle convention de trois ans avec la *European Microfinance Platform (e-MFP)*, le principal réseau d'organisations et d'individus européens actifs dans le secteur de l'inclusion financière.

Le soutien à l'agence de labélisation *LuxFLAG* a aussi été renouvelé par le biais d'une nouvelle convention de deux ans.

L'année 2022 était également marquée par la Semaine Européenne de la Microfinance, un rendez-vous annuel d'experts du secteur, dont l'événement phare est la remise du Prix européen de la Microfinance qui a eu lieu à la Banque européenne d'investissement (BEI) en étroite collaboration avec e-MFP et *Inclusive Finance Network* Luxembourg ASBL (InFiNe.lu). Le 17 novembre, dans le cadre d'une cérémonie présidée par S.A.R la Grande-Duchesse, le prix a été octroyé à l'institution de microfinance « Banco Fie » (Bolivie), en reconnaissance des efforts mis en œuvre dans le domaine de l'inclusion financière au service des femmes.

La direction a aussi entamé - à travers son agence de mise en œuvre LuxDev et l'ONG ADA - la formulation de nouveaux programmes en matière de finance inclusive dans ses pays partenaires et conclu de nouveaux partenariats stratégiques dans les régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Amérique Centrale. Un nouveau partenariat régional a notamment été signé avec *Alliance for Financial Inclusion* (AFI), un réseau international de banques centrales et d'institutions de régulation financière, qui vise à mettre en place des stratégies innovantes d'inclusion financière en Amérique latine et dans les Caraïbes.

Le MAEE a aussi cherché à consolider son engagement dans le secteur de la *fintech* au profit de la finance inclusive en signant un partenariat avec la *Luxembourg House of Financial Technology* (LHoFT), dans le but d'élargir la portée de son programme « *CATAPULT : Inclusion* ».

Concernant l'engagement du secteur privé, les travaux se sont poursuivis autour de la refonte de la *Business Partnership Facility* (BPF), en place depuis 2016 auprès de LuxDev. Cet outil de financement, doté d'un budget de 1 million d'euros par an, vise la création de partenariats Nord-Sud pouvant contribuer à l'atteinte des ODD dans les pays en voie de développement par moyen de transfert d'expertise et de technologie. La facilité est désormais passée à deux appels à projets par an, avec en 2022 une sélection de 10 projets cofinancés impliquant des entreprises et/ou des entités publiques dans les pays de mise en œuvre. En outre, deux nouveaux instruments de financement supplémentaires viendront compléter dès début 2023 la boîte à outils dont la Coopération luxembourgeoise dispose pour engager directement le secteur privé local dans ses pays partenaires.

Les outils digitaux représentant un potentiel considérable pour le développement et au vu de l'expertise dont le secteur privé luxembourgeois dispose, la Coopération luxembourgeoise a poursuivi son engagement au sein du *Digital for Development Hub* (D4D Hub) de la Commission européenne, dont elle est membre fondateur depuis son lancement en décembre 2020. Dans ce cadre, la Coopération luxembourgeoise contribue activement aux activités au sein de la branche Afrique ainsi qu'au groupe de travail Cyberspace dont le Luxembourg assure la co-présidence ensemble avec la Commission européenne. Le D4D Hub sert ainsi de plateforme stratégique multipartite favorisant la coopération numérique entre les Etats et les organisations membres du Hub travaillant dans une configuration « Equipe Europe » et ses partenaires mondiaux. Son objectif est la transformation numérique centrée sur l'humain dans les pays partenaires de l'Union européenne. Dans ce sillage, le Luxembourg a poursuivi son engagement au sein du AU-EU D4D Hub. Mis en œuvre par cinq agences européennes de développement, dont LuxDev, et doté de 8 millions d'euros sous financement européen, ce projet vise à contribuer à réduire la fracture numérique, y compris celle liée au genre, et à mettre au profit les innovations numériques en vue d'un développement durable et inclusif en Afrique.

Ensemble avec ses partenaires nationaux tel le *Luxembourg House of Cybersecurity* (LHC), le Luxembourg a poursuivi son engagement au sein du *Global Forum on Cyber Expertise* (GCFE), une plateforme internationale lancée en 2015 qui coordonne les efforts internationaux pour soutenir le renforcement des cyber capacités des pays émergents. Le Luxembourg est membre du GCFE depuis décembre 2021.

Les projets D4D de la Coopération luxembourgeoise ciblent en priorité la modernisation des administrations publiques, les services financiers digitaux, la télécommunication, la télémédecine ou encore la cybersécurité. Les efforts pour mettre en œuvre ces domaines de manière transversale dans les programmes bilatéraux continueront d'être poursuivis.

5.6. Evaluation et Contrôle de qualité

En 2022, le Luxembourg a surtout évalué des activités de la société civile ainsi que plusieurs aspects de sa coopération avec le secteur privé.

En réponse à un besoin en information sur le fonctionnement de 11 ONG, notamment au niveau de leur structure organisationnelle et de gestion dans le cadre de la mise œuvre de projets cofinancés, une évaluation au Luxembourg des ONG « Aide au Vietnam Luxembourg », « Amitiés Luxembourg Amérique Latine », « Amizero », « Athénée Action Humanitaire », « FOLES », « Iwwerliewen », « Techniques durables solidaires », « Kindernothilfe Luxembourg », « Kolping », « LP4YOU », « Tous à l'école » et « WEGA Aide humanitaire » a été menée. L'objectif de l'évaluation était de porter un regard externe sur la performance organisationnelle de chaque ONG, de proposer des recommandations permettant aux ONG d'évoluer et d'optimiser leur potentiel, ainsi que d'offrir aux ONG une opportunité d'apprentissage et un espace d'échange.

Une revue des projets et programmes de 7 ONG luxembourgeoises au Sénégal a également eu lieu. L'objectif de la revue était de fournir des éléments permettant d'apprécier la contribution des ONG à la réalisation des stratégies de développement du Sénégal. Il s'agit notamment d'aller au-delà des interventions en cours et de voir comment améliorer les synergies entre acteurs luxembourgeois. Les conclusions tirées et leçons apprises de la revue permettront aux ONG de procéder à d'éventuelles améliorations dans leurs programmes en cours afin de renforcer leur contribution à la lutte contre la pauvreté et au développement durable et d'améliorer la qualité et l'efficacité des interventions de la Coopération luxembourgeoise au Sénégal.

Finalement, un projet de microfinance du CPJPO (Comité pour une Paix Juste au Proche-Orient), trois projets d'« Enfants Défavorisés de l'Île de Madagascar » (EDIM) et l'accord-cadre de *Unity Foundation* ont été évalués individuellement.

Au niveau de la collaboration avec le secteur privé, l'attention s'est portée sur le *Microinsurance Network* ainsi que sur la *Sicav IforD*.

Le service évaluation a également poursuivi son travail dans les réseaux dont il est membre en participant aux réunions du réseau du CAD de l'OCDE sur l'évaluation du développement (EVALNET), de la Coalition mondiale d'évaluation COVID-19 ainsi que du Réseau de mesure des performances des organisations multilatérales (MOPAN). Le Luxembourg a également participé à la réunion du Réseau germanophone de l'évaluation (DACH) à Vienne.

Finalement, pour réaliser son travail de manière efficace et efficiente, la Coopération luxembourgeoise nécessite un solide instrument de centralisation et de gestion des données. A ce titre et dans un objectif de modernisation, la direction considère qu'une transition vers un système d'information professionnel est aujourd'hui nécessaire.

La Coopération luxembourgeoise entend profiter de ce programme de transformation pour non seulement faciliter la collecte d'informations sur les programmes de développement mis en œuvre auprès de la multitude de ses partenaires, mais également pour améliorer la présentation des données projets à des fins de *reporting* interne et externe (IATI, OCDE), accroître la fiabilité des données et leur centralisation, et disposer d'un système capable de communiquer avec le système financier SAP déjà en place.

Une feuille de route a été réalisée, documentant les étapes à suivre pour aboutir à la modernisation requise.

5.7. Comité interministériel pour la coopération au développement

La loi du 9 mai 2012, modifiant la loi modifiée du 6 janvier 1996 sur la coopération au développement et l'action humanitaire, définit les compétences du Comité interministériel pour la coopération au développement (CID) qui est appelé à donner son avis sur les grandes orientations de la politique de coopération au développement ainsi que la cohérence des politiques pour le développement (art. 50) et demande au gouvernement de présenter à la Chambre des députés un rapport annuel sur les travaux du Comité, y compris sur la question de la cohérence des politiques pour le développement (art. 6). Le règlement grand-ducal du 7 août 2012 fixe la composition et le fonctionnement du comité interministériel pour la coopération au développement.

En 2022, le CID s'est réuni à cinq reprises. Outre des points d'informations réguliers sur les activités phares de la Coopération luxembourgeoise lors de chaque réunion, dont notamment les réorientations des projets et programmes en raison de la pandémie, les travaux du CID ont mis un accent particulier sur la cohérence des politiques.

Une des premières réunions du CID a permis de présenter l'appui de la Coopération luxembourgeoise en faveur de l'Ukraine, soit par le biais de contributions financières, soit en nature par le biais d'*emergency.lu*. A cela s'ajoutent les initiatives de l'enseignement supérieur pour les étudiants ukrainiens et ceux de la BEI en faveur de l'Ukraine.

Des représentants du Cercle des ONGD ont été invités aux réunions du CID pour toutes les discussions portant sur la cohérence des politiques, dont une a été facilitée par le Cercle même.

Tout comme l'année précédente, une réunion conjointe du CID et de la Commission interdépartementale pour le développement durable (CIDD) a été programmée. Elle a été facilitée par deux experts de l'OCDE qui ont présenté le projet « *Policy coherence on sustainable development in Luxembourg* », qui vise à contribuer à : (a) renforcer les capacités des acteurs gouvernementaux luxembourgeois pour identifier des synergies, gérer les « *trade-offs* » politiques et éviter des retombées négatives lors de la mise en œuvre des ODD et (b) améliorer la compréhension des décideurs politiques et des principales parties prenantes sur la manière d'appliquer la cohérence des politiques et l'élaboration intégrée des politiques dans la pratique pour réaliser les ODD au Luxembourg et à l'étranger.

Une autre réunion du CID a été consacrée au D4D Hub avec une présentation du *European Center for Development Policy Management* (ECDPM). Y ont été présentés notamment la stratégie d'investissement de la Commission européenne pour la connectivité au sens large.

La présentation a également abordé la question du lien entre le *Global Gateway* et le D4D Hub, respectivement le rôle que cette plateforme pourrait jouer dans la mise en place de la stratégie ambitieuse qu'est le *Global Gateway*.

5.8. Appui aux programmes

L'appui aux programmes concerne le déploiement de ressources humaines au service de la Coopération luxembourgeoise. En 2022, environ 3,85 millions d'euros ont été investis dans différents programmes à l'intention des agents de la coopération (ACO), des « *Junior Professional Officers* » (JPO), « *UN Volunteers* » (UNV), ou « *Development Specialists* » (SDP) auprès des Nations Unies ; des « Jeunes Professionnels en Délégations » (JPD) au niveau de la Commission européenne et du Service européen pour l'action extérieure et des « Assistants Techniques Juniors » (ATJ) auprès de LuxDev, ainsi que pour couvrir les frais de coopérants engagés par les ONG luxembourgeoises dans le cadre de projets de coopération initiés dans des pays en développement.

5.9. Réunions et déplacements du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire en 2022

12 janvier	Commission de partenariat Cap Vert, conférence de presse
19 janvier	Entrevue avec Mme Maggy Barankitse, partenaire de l'ONG Fondation Partage Luxembourg
2 février	ONG - signatures des accords-cadres 2022 (par visioconférence)
7 février	Participation au <i>Public Forum</i> sur le thème « Kooperationspolitik », Rotondes, Luxembourg
8-11 février	Visite de travail au Niger et au Bénin
21 février	Visite de courtoisie d'une délégation nigérienne, M. Hamadou Adamou Souley, ministre de l'Intérieur, et M. Hassane Barazé Moussa, ministre de la Poste et des nouvelles technologies de l'information
23 février	Entrevue et déjeuner avec Mme Anita Bhatia – Sous-Secrétaire générale pour la gestion des ressources, la durabilité et les partenariats d'ONU-Femmes
23 février	Entrevue avec M. Werner Hoyer, Président de la BEI
1 ^{er} mars	Participation à l'événement : « <i>Zero Discrimination Day, Parliamentary Event : Addressing Inequalities from a Human Rights Perspective</i> » (par visioconférence)
3 mars	Participation au Luxembourg City Film Festival 2022
5-7 mars	Participation au CAE Développement informel à Montpellier, France
16 mars	Signature Accord OIT (par visioconférence)
3- 6 avril	Visite de travail au Kosovo
6-7 avril	Visite de travail à Vienne, Autriche, et entrevue avec M. Gerd Müller, Directeur Général de l'ONUDI
20 avril	Entrevue avec Dr Jesse Jean, Ambassadeur de la République de Haïti
20 avril	Participation au « Midi de la Microfinance » à la Banque de Luxembourg
20 avril	Lancement de la « <i>Business Partnership Facility</i> » (BPF) à la Chambre de commerce
23 avril	Participation à la foire « Bildung fir nohalteg Entwécklung » à Leudelange
29 avril	Participation à la présentation du rapport « <i>UNFPA State of the World Population</i> »
2 mai	Visite conjointe avec la ministre des Finances, Yuriko Backes, à la Maison de la Microfinance (signature des accords SPTF, e-MFP & CGAP)

5 mai	Participation à la cérémonie de signature d'un accord entre la Bourse de Luxembourg et <i>UN Women</i>
20 mai	Participation au CAE DEV avec le thème « Implications mondiales de l'agression russe contre l'Ukraine, notamment sur la sécurité alimentaire et la réponse multilatérale » (Bruxelles, Belgique)
20 mai	Déjeuner informel avec M. Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés
31 mai	Réunion annuelle du DSG du CICR et entrevue bilatérale avec Peter Maurer, Président du CICR à Luxembourg
31 mai	Entrevue, déjeuner et conférence de presse avec M. Peter Sands, Directeur du Fonds Global
31 mai	Conférence diplomatique (par visioconférence)
2 juin	Participation à une table ronde sur le passé colonial du Luxembourg, Abbaye Neumünster
5-8 juin	Visite de travail au Niger et Rwanda
29 juin	Entrevue avec M. Raymond Weber, Président SOS FAIM
29 juin	Entrevue avec M. Carlos Fernandes Semedo, Ambassadeur du Cabo Verde
29 juin	Visite de travail à Bruxelles, Belgique, avec participation à la <i>Awarding Ceremony</i> : « <i>7th European Civil Protection forum</i> »
30 juin	Inauguration du parcours « Droit International Humanitaire » intégré au Musée National d'Histoire Militaire à Diekirch
4-5 juillet	Participation à la conférence des donateurs sur l'Ukraine, Lugano, Italie
8 juillet	Visite de Mme Alexandra Hill Tinoco, Ministre des Affaires étrangères du Salvador
11 juillet	Commission Affaires étrangères - Présentation de la nouvelle stratégie humanitaire et du rapport annuel à la Chambre des députés
11 juillet	Commission de partenariat Niger (par visioconférence)
13-16 juillet	Participation au « <i>High Level Political Forum</i> », avec la présentation de la « <i>Voluntary National Review</i> », New York, Etats-Unis
18 juillet	Restitution de la revue à mi-parcours du PIC IV Sénégal
20-22 juillet	Visite de travail au Kosovo – Signature de l'accord bilatéral de coopération et <i>Memorandum of Understanding</i> avec le Vice-Premier ministre Besnik Bislimi
25 juillet	Visite de travail en Mongolie
19 août	Conférence de Presse – présentation de la stratégie humanitaire 2022
5-11 septembre	Visite de travail dans les Territoires Palestiniens Occupés
17 septembre	Participation à la fête des 40 ans du CITIM

21 septembre	Participation à la commission conjointe Environnement – Coopération et présentation du rapport final du « <i>Voluntary National Review</i> » à la Chambre des députés
23 septembre	Visite des partenaires bangladeshis de l'ONG « Friendship Luxembourg »
1 octobre	Visite de la Pyramide solidaire, événement de Handicap International
1 octobre	Déjeuner au Festival Népal au centre Home FNEL à Cents
3 octobre	Visite de Dr. Adhanom Ghebreyesus Tedros, Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Santé
5 octobre	Réunion avec le comité de direction de LuxDev et signature de l'accord relatif au programme ATJ avec LuxDev
5 octobre	Entrevue conjointe avec la ministre des Finances, Yuriko Backes, et le CGAP (signature d'une nouvelle convention)
13 octobre	Entrevue de courtoisie avec Luvsanvandan Bold, l'Ambassadeur de la Mongolie au Luxembourg
14 octobre	Commission de Partenariat Luxembourg-Laos
2-4 novembre	<i>Global Education Declaration 2050</i> à Dublin, Irlande
16 novembre	Déclaration sur la politique de coopération à la Chambre des députés
17 novembre	Inauguration de la « <i>ICRC Delegation for Cyberspace</i> », Luxembourg
17 novembre	Participation à la cérémonie du « European Microfinance Award 2022 », BEI, Luxembourg
19 novembre	Visite du Bazar annuel de la Croix-Rouge luxembourgeoise et participation à la conférence « Contre la violence basée sur le genre », Chapiteau Glacis
24 novembre	Entrevue avec les Ambassadeurs du Système d'intégration d'Amérique centrale (SICA) à Luxembourg – Kirchberg
4-9 décembre	Visite de travail au Laos
12 décembre	Participation au « <i>2022 Effective Development Cooperation Summit</i> », Geneva, Suisse (par visioconférence)
13 décembre	Entrevue avec la ministre de la Culture, Sam Tanson
15 décembre	Participation à l'anniversaire de 10 ans de « <i>emergency.lu</i> »
15-16 décembre	Participation aux Assises de la Coopération
19 décembre	Visite de travail du ministre d'Etat chargé de l'Économie et des Finances de la République du Bénin, Romuald Wadagni, et du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin, Aurélien Agbénonci, au Luxembourg
19 décembre	Entrevue avec Emmanuela Del Re, Représentante de l'Union européenne pour le Sahel

6. LA DÉFENSE

6.1. Mise en œuvre des Lignes directrices de la Défense luxembourgeoise à l'horizon 2025 et au-delà

En 2022, la Défense luxembourgeoise a poursuivi la mise en œuvre de son plan ambitieux d'augmentation de l'effort de défense, y compris en ce qui concerne la création de nouveaux postes au sein de l'Armée et de la direction de la Défense. Il en va de même pour la mise en œuvre de son plan capacitaire, notamment dans le domaine terre avec l'adoption d'une loi pour renouveler la flotte des véhicules blindés de l'Armée. Les discussions avec les Etats-Unis en vue d'une coopération future dans le domaine satellitaire et de la cyberdéfense ont pu être conclus avec succès et la Défense s'est dotée d'une Stratégie dans le domaine spatial.

a. Travaux législatifs en cours

Après le dépôt du projet de loi concernant l'organisation de l'Armée luxembourgeoise à la Chambre de Députés en date du 7 septembre 2021 et d'amendements gouvernementaux le 21 juin 2022, le texte a été présenté une première fois à la commission parlementaire de la Sécurité intérieure et de la Défense en date du 8 juillet 2022. Cette loi vise à remplacer la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire. Il s'agit d'un projet crucial pour la modernisation, l'attractivité et l'opérationnalité de l'Armée qui prévoit notamment l'introduction de nouvelles carrières militaires (groupes de traitement B1 et A2), une modernisation des statuts du personnel militaire, une refonte de la structure de l'Armée et la prolongation du service volontaire de 3 à 4 années.

Tout au long de l'année de 2022 ont été menés les travaux d'élaboration des règlements grand-ducaux à prendre en exécution de la future loi précitée. Ces textes seront introduits dans la procédure réglementaire en 2023.

Un projet de loi portant modification de la loi modifiée du 23 juillet 1952 concernant l'organisation militaire a été déposé 28 juillet 2022 dans le but de supprimer les effectifs maximaux fixés pour les différentes carrières militaires ainsi que pour le personnel civil au sein de l'Armée. En effet, depuis les réformes dans la Fonction publique de 2015, les effectifs ne figurent plus dans les lois organiques des administrations et services de l'État. Ce projet de loi est toujours en instance.

Le projet de loi sur le régime d'indemnisation et de compensation opérationnel de l'Armée luxembourgeoise, dit RICO, a été déposé à la Chambre en août 2022. Son objectif est de déterminer le cadre légal des compensations en nature et des indemnités pécuniaires dont bénéficie le personnel de l'Armée pour certaines activités militaires, telles que les activités militaires d'instruction et d'entraînement et les activités opérationnelles nationales, qui se situent hors du champ du régime de travail normal. Ce projet de loi doit remplacer la loi du 22 avril 2009 portant réglementation des compensations et récupérations en faveur du personnel militaire de carrière pour sa participation aux entraînements et instructions militaires ainsi qu'au service de garde. Cette réforme bénéficie principalement aux soldats volontaires, qui ne disposaient jusqu'à présent d'aucun régime de compensation et d'indemnisation.

En 2022, quatre règlements grand-ducaux ont été pris dans le cadre des missions de la politique de sécurité et de défense commune (PSDC), de l'ONU et de l'OTAN, conformément à la loi modifiée du 27 juillet 1992 relative à la participation du Grand-Duché de Luxembourg à des opérations pour le maintien de la paix et des opérations de prévention, ainsi que de gestion de crise (loi dite OMP). Ces règlements grand-ducaux visent la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission d'assistance militaire de l'Union européenne pour l'Ukraine (EU Military Assistance Mission for Ukraine), la modification du règlement grand-ducal modifié du 6 mars 2013 relatif à la participation de l'Armée luxembourgeoise à la mission EUTM Mali, la prolongation de la participation du Luxembourg à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et la participation de l'Armée luxembourgeoise à la force opérationnelle interarmées à très haut niveau de

préparation (*Very High Readiness Joint Task Force* - VJTF) 2023 de l'OTAN. Un projet de règlement grand-ducal relatif à la participation de l'Armée luxembourgeoise au groupement tactique allié en Roumanie dans le cadre des activités de vigilance renforcée (*enhanced vigilance activities* – eVA) de l'OTAN a été soumis à l'avis du Conseil d'État en date du 20 décembre 2022.

Dans le cadre de l'exploitation de la flotte belgo-luxembourgeoise d'avions A400M, composée d'un aéronef luxembourgeois et de sept aéronefs belges, un projet de loi a été déposé début 2022, visant à ratifier le Traité signé le 31 août 2021 entre le Grand-Duché de Luxembourg et le Royaume de la Belgique concernant l'exploitation commune des aéronefs de transport A400M au sein de l'unité binationale. Ce Traité vise à apporter une base légale plus solide afin de couvrir les procédures de déploiement de l'aéronef A400M et des pilotes luxembourgeois lors d'opérations ne tombant pas sous le champ d'application de la loi OMP.

b. Infrastructures de la Défense

La direction de la Défense a collaboré activement en 2022 avec l'Armée, l'Administration des bâtiments publics, l'Administration des ponts et chaussées et d'autres partenaires, organisations et instances, dans le cadre du lancement et de la poursuite des études et des chantiers relatifs aux projets d'infrastructures, l'objectif principal étant de mettre en place tous les jalons nécessaires en vue de débiter plusieurs chantiers de rénovation et de mise en conformité dans les années à venir, et de les finir dans les délais impartis. Citons, à titre d'exemple, la rénovation et l'extension des casernes Grand-Duc Jean au Härebierg à Diekirch, dont le chantier de la première phase est actuellement en cours. Dans ce contexte, une étude de faisabilité a été finalisée qui propose des mesures d'efficacité énergétique et de production locale d'électricité à partir de sources renouvelables permettant ainsi de réduire significativement l'empreinte carbone. Les études relatives à la rénovation du champ de tir au Bleesdall ainsi qu'à la réhabilitation du dépôt de munition de l'Armée au Waldhaff ont progressé et les avant-projets sommaires ont pu être clôturés. La direction de la Défense déménagera en 2023 au quartier du Kirchberg pour occuper des locaux plus fonctionnels, en adéquation avec une diversification continue de ses missions et un renforcement pluriannuel projeté de ses effectifs.

c. Développement capacitaire

Aérien

Au cours de l'année 2022, les capacités aériennes de la Défense luxembourgeoise ont été largement sollicitées dans le cadre des activités militaires liées à la crise en Ukraine. Les avions ravitailleurs MRTT (*Multi Role Tanker Transport*) de la *Multinational MRTT Unit* (MMU), dont le Luxembourg fait partie, ainsi que les 14 avions AWACS sous pavillon luxembourgeois ont effectué de nombreuses missions dans ce contexte. Il en est de même pour les cinq aéronefs stratégiques pilotés à distance, du programme OTAN *Alliance Ground Surveillance* (AGS), auquel le Luxembourg participe. La capacité SRTUAS (systèmes aériens tactiques sans pilotes à courte portée) a été mise à disposition de la force d'intervention rapide (VJTF) de l'OTAN 2023 dès juin 2022 au lieu de janvier 2023.

Dans le contexte de l'Opération EUNAVFOR MED IRINI, la Défense continue à mettre à disposition de l'opération un avion de reconnaissance et de patrouille maritime (MPRA) à raison de 100 heures de vol par mois. L'avion est basé à la base aéronavale de Sigonella en Sicile. À partir de février 2023, le Luxembourg augmentera sa contribution à 150 heures de vol mensuelles. La contribution luxembourgeoise est essentielle au bon déroulement de l'opération, comme elle constitue plus de 50% des capacités aériennes allouées à l'opération.

Au niveau de la gestion capacitaire, l'année 2022 a permis de consolider et développer les programmes existants.

Dans le cadre du programme *NATO Alliance Ground Surveillance* (AGS), auquel le Luxembourg participe depuis 2012, les travaux de liquidations de la NAGSMA, l'agence en charge de l'acquisition

et de gestion du programme ont commencé en 2022 et la gestion opérationnelle du programme a été repris au sein de la *NATO Support and Procurement Agency* (NSPA) à Capellen.

En coordination avec la Police Grand-Ducale, Luxembourg Air Ambulance, la NSPA et Airbus Hélicoptères, la Défense a appuyé au cours de 2022 les opérations des hélicoptères H-145M. Le concept SAR (*Search and Rescue*) a été finalisé par le ministère de la Mobilité et des Travaux publics et les travaux pour pérenniser le financement de la capacité H-145M pour l'ensemble de sa durée de vie ont été débuté conjointement par le MSI et le MAEE/direction de la Défense.

La Défense luxembourgeoise a assuré au cours de 2022 son rôle de partenaire fiable au sein du *European Air Transport Command* (EATC) à travers la mise à disposition à nos partenaires de plusieurs types de services de transport aérien ou d'évacuations médicales par avion. Le contrat de service d'évacuations médicales au profit des nations partenaires, de l'EATC et de l'OTAN a permis d'effectuer une dizaine de missions d'évacuation avec Luxembourg Air Ambulance au cours de 2022.

La capacité *SRTUAS*, exploitée conjointement avec les Pays-Bas et la Belgique, a été mise à disposition de la VJTF de l'OTAN 2023 dès juin 2022. Dès 2023 les travaux préparatoires pour une mise à jour partielle du système seront lancés.

La *Multinational MRTT Unit* (MMU) basée à Eindhoven, dont le Luxembourg fait partie, a accueilli en 2022 les avions 6 et 7 de sa flotte de A330 MRTT.

L'Unité binationale d'avions A400M basée à Melsbroek, déclarée IOC (*Initial Operational Capable*) en 2021, a continué ses missions au cours de l'année 2022 en assurant les missions de transport aériens du Luxembourg et de la Belgique. L'infrastructure de l'aéroport militaire de Melsbroek a été marquée par la mise en service du hangar de maintenance et la finalisation des travaux du simulateur de vol. La deuxième phase visant à rénover les infrastructures adjacentes est en phase d'élaboration.

Avec le début des travaux de modification sur le premier aéronef *E3-A AWACS* en avril 2022 l'organisation de gestion du programme du système aéroporté de détection lointaine et de contrôle de l'OTAN (NAPMO) a continué les efforts de mise en œuvre du programme d'extension final permettant le maintien en service jusqu'en 2035 des 14 avions AWACS sous pavillon luxembourgeois. 16 pays membres de l'Alliance, de part et d'autre de l'Atlantique, financent cette modernisation, et des entreprises basées en Europe et aux Etats-Unis travaillent ensemble pour fournir ces capacités de pointe, devenues maintenant essentielles pour l'OTAN dans le contexte de la guerre en Ukraine.

Le projet de l'OTAN de développement d'une future capacité de surveillance et de contrôle (AFSC), dont le Luxembourg fait partie, est entré dans la partie terminale de sa seconde phase conceptuelle avec les études de risques et de faisabilité. La Défense luxembourgeoise a signé en 2022 un arrangement pour une contribution financière volontaire substantielle de 5 millions d'euros, en support du bureau du projet de la NSPA gérant de l'AFSC. Cette contribution est essentielle pour pouvoir maintenir les ressources humaines expertes auprès de la NSPA et d'ainsi garantir la gérance adéquate pendant la prochaine, troisième phase du projet jusqu'en 2025.

Parallèlement au projet AFSC en soi, la Défense a participé dès septembre 2022 aux premières discussions liées à une initiative de l'OTAN afin d'acquérir « en accéléré » une plateforme aérienne de surveillance en remplacement anticipé des aéronefs *E3-A AWACS*, qui souffrent d'une obsolescence accrue due aux opérations intensifiées en Europe de l'Est et fournissant ainsi à court terme une première composante de la future capacité AFSC.

Les travaux législatifs pour la création d'une autorité responsable de l'aviation étatique ont abouti au dépôt d'un avant-projet de loi qui a été validé par le Conseil d'Etat en juin 2022. Maintenant déposées en procédure de vote, ces nouvelles dispositions législatives devraient être exécutées à partir du début 2023 par la direction de l'aviation civile, appuyée par la Défense. La continuation des travaux d'un bureau de la sécurité aérienne conjoint de la Défense et de l'Armée s'inscrit dans ce contexte.

Au niveau du développement capacitaire, la Défense luxembourgeoise a signé en 2022 deux « *Letters of Intent* » pour formaliser une coopération avec les firmes LEONARDO / SKYDWELLER (drone solaire) et VIRGIN ORBIT (lanceur spatial).

Finalement, lors du premier weekend d'octobre 2022, la Défense, en collaboration avec l'Armée, a organisé les *Defence Open Air Days* à l'aéroport Findel, le premier événement « portes ouvertes » visant à montrer les capacités aériennes de la Défense luxembourgeoise à un public intéressé. Ainsi presque 4.000 visiteurs ont pu voir et inspecter le transporteur Airbus A400M luxembourgeois, le ravitailleur multi-rôles Airbus A330 MRTT de l'unité multinationale, l'hélicoptère Airbus H145M en service auprès de la Police Grand-Ducale, un aéronef de surveillance BE350 ISR volant pour l'opération EUNAVFOR MED IRINI et le drone tactique SRTUAS *Integrator* de l'Armée.

Dans le contexte de la sécurisation et de la défense de l'espace aérien luxembourgeois, la Défense a traité en 2022 898 demandes ou notifications de survol et d'atterrissage d'aéronefs militaires et d'Etat. Dont 174 autorisations de survol et d'atterrissage individuelles délivrées pour des demandes spécifiques et 40 autorisations annuelles pour des pays disposant d'un accord bilatéral ou multilatéral avec le Luxembourg.

Cyber

Dans le domaine cyber, la direction de la Défense et l'Université du Luxembourg ont institué une Chaire de politique de cybersécurité au sein du département Droit de la faculté de Droit, d'Économie et de Finances (FDEF). La Chaire est établie pour une période de cinq ans et se concentrera sur les aspects juridiques et politiques à l'intersection des technologies numériques et des réseaux, tels que la vie privée, la protection des données, la cybercriminalité, la cyberdéfense, le droit des contrats, le droit de la propriété intellectuelle et les droits de l'homme.

En 2022, des preuves de concept ont été poursuivies concernant la mise en place d'un réseau de capteurs ayant comme objectif d'améliorer et de développer les capacités de détection d'attaques du type cyber et la mise en place d'environnements de *cloud computing* sécurisé.

Après le lancement de la *Cyber Range* luxembourgeoise, plusieurs exercices cyber nationaux et internationaux ont pu être hébergés sur cette plateforme de simulation. De plus, la *Cyber Range* a pu être utilisée pour des formations continues ainsi que pour l'évaluation de solutions de cybersécurité. Le Luxembourg a participé aux réunions du comité de pilotage du projet PESCO dénommé *Cyber Ranges Federations*, ayant comme objectif d'améliorer la capacité des *Cyber Ranges* européennes en fédérant les *Cyber Ranges* nationales existantes en un cluster plus important doté d'une plus grande capacité et de services uniques.

Sur base d'une analyse prospective entreprise en 2021 afin d'identifier les défis et les opportunités qui influenceront probablement la position du Luxembourg en matière de cybersécurité et de cyberdéfense, une priorisation des sujets identifiés a eu lieu et plusieurs projets de recherche ont été lancés. Un des sujets identifiés était celui des systèmes d'armes létales autonomes. La direction de la Défense a été mandatée de coordonner le travail d'un groupe de travail interministériel sur cette thématique.

Afin d'assurer que la sécurité de l'information soit considérée dans l'ensemble des activités de la direction de la Défense, un Système de management de la sécurité de l'information a été introduit et sera continuellement amélioré.

Sur le plan national, la direction de la Défense cherche à participer à des projets nationaux afin de renforcer la résilience nationale contre des menaces cyber. Une initiative, dont la direction de la Défense fait partie depuis fin 2022, est celle de la mise en place d'une réserve nationale cyber.

Finalement, en matière de coopération nationale et internationale dans le domaine de la cybersécurité et de la cyber défense, la direction de la Défense a continué à participer à différents groupes de travail et comités tant au niveau national, comme le comité interministériel de coordination de

cyberprévention et de cybersécurité, qu'au niveau international, comme au *Project Team Cyber* de l'Agence européenne de défense. Depuis le 5 mai 2022, le Luxembourg fait officiellement partie du Centre d'excellence pour la cybersécurité en coopération de l'OTAN.

Médical

La direction de la Défense a poursuivi le développement du projet de médecine militaire. Cependant l'expérience de gestion de la crise sanitaire a révélé non seulement l'excellente capacité de résilience des hôpitaux mais a aussi montré que la grande faille du système sanitaire en cas de crise n'était pas le manque d'infrastructures, mais le manque de professionnels de la santé et de médecins. Le projet initial de construction d'une infrastructure dépourvue de personnel propre, activée en cas de crise, ne ferait que déplacer, voire majorer le problème de ressources humaines. Ce constat, partagé par les différents acteurs de santé, a amené à l'abandon du projet de construction d'une infrastructure médico-militaire sans personnel dédié et au développement d'un projet de résilience sanitaire avec le ministère de la Santé en tant que chef de projet, et pour lequel la direction de la Défense pourrait éventuellement reprendre les coûts qui seraient éligibles comme dépenses de défense.

En conséquence à un engagement auprès de l'OTAN à mettre en place une ou plusieurs équipes chirurgicales déployables, la direction de la Défense a élaboré en 2022 un concept de MED-ST et a trouvé en la Belgique et la France les partenaires internationaux nécessaires à sa mise en œuvre. Le projet se devra d'être validé par l'OTAN.

Le Luxembourg a maintenu son soutien financier au fonctionnement de l'hôpital militaire de niveau rôle 2 au camp militaire de l'OTAN à Pristina au Kosovo. Cette structure est une capacité essentielle de la mission KFOR et constitue une garantie indispensable pour le personnel déployé au Kosovo.

Le Luxembourg a continué à mettre des capacités d'évacuations aéro-médicales à disposition du EATC.

En novembre 2022, le Luxembourg a rejoint cinq autres nations (Pays-Bas, Italie, Danemark, Norvège, Canada) pour lancer le *Medical Support Partnership* au sein de la NSPA. Il s'agit essentiellement d'un forum de consultation, d'expertise et de coordination d'achats en relation avec le domaine de la médecine militaire. Le Luxembourg participe financièrement à ce forum en vue de maintenir une expertise médico-militaire au sein de la NSPA et afin de garantir l'accès du Luxembourg à cet organe d'expertise.

Espace

Le 24 février 2022, la direction de la Défense a publié sa première stratégie spatiale de défense. L'objectif à long terme de cette stratégie est de consolider à l'horizon 2030 le rôle de la Défense luxembourgeoise, en tant qu'acteur solidaire, de partenaire de référence fiable dans le domaine de l'espace.

En développant des capacités spatiales nationales ou en coopération avec des partenaires OTAN/UE et en renforçant la résilience de ces capacités, la Défense satisfera ses besoins nationaux et pourra contribuer à ceux d'organisations internationales et de pays alliés.

La Défense aidera ainsi à garantir un accès ainsi qu'une utilisation pacifique et durable de l'espace, dans le respect du droit international, tout en s'appuyant sur les compétences du secteur spatial luxembourgeois.

Dans le domaine espace et en relation directe avec la participation au programme AGS, le Luxembourg a poursuivi son soutien au programme de l'OTAN à travers une contribution en termes de capacité satellitaire. A côté de cette fourniture de capacité satellitaire, la Défense a également étendu son soutien au programme en fournissant un service de gestion et de maintien des antennes d'ancrage des communications situées à Sigonella. Ce contrat dénommé *AGS SatCom Farm Sustainment*, signé en 2021, est effectué par le biais d'un contrat avec LuxGovSat et l'année 2022 a permis à la société de se familiariser avec les systèmes d'ancrage de la capacité satellitaire.

La mise à disposition de services de communication satellitaire du satellite GOVSAT-1 au profit de la NSPA a été poursuivie, notamment pour le Kosovo, mais également au profit du Grand quartier général des puissances alliées en Europe (SHAPE) dans le contexte de la mission de l'OTAN en Irak ainsi qu'au profit de la marine belge. La Défense luxembourgeoise a poursuivi son soutien opérationnel avec des services de communication satellitaire intra-théâtre au profit de l'ONU, et plus particulièrement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et au profit de la mission de formation militaire de l'UE au Mozambique (EUTM Mozambique). Finalement, une capacité de communication satellitaire a été réservée au profit de RENITA (Réseau national intégré de radiocommunication) dans le cadre des futures interventions en situation de crise.

La Défense a activement participé aux différents groupes de travail de l'Agence européenne de défense (AED). La Lituanie, la Lettonie, la Belgique et les Pays-Bas sont aujourd'hui utilisateurs de la capacité du GOVSAT-1 de LUXGOVSAT à travers un arrangement technique dénommé « *GOVSATCOM Pooling and Sharing Demonstration* ».

La direction de la Défense a suivi l'opérationnalisation du programme américain « WGS (*Wideband Global SatCom*) », dont le *Memorandum of Understanding* international a été signé en 2012. Cette capacité est actuellement utilisée par l'Armée, notamment pour ses missions en Lituanie. Au-delà du programme WGS et toujours dans les domaines des communications satellitaires, la Défense luxembourgeoise et le US Department of Defense ont créé en 2022 un partenariat de support auprès de l'OTAN, le « *Global Commercially Contracted Satellite Communication Support Partnership* » (NSPA GCC SATCOM SP), pour contracter des capacités de communication satellitaire commerciales par le biais de la NSPA. Ce partenariat a comme objectif d'explorer la manière la plus efficace et économiquement favorable pour acquérir conjointement des capacités de communication satellitaire, des équipements et des services associés.

La Défense, en étroite collaboration avec l'Armée, a poursuivi les démarches pour un projet d'extension de la station d'ancrage SATCOM actuelle sur le site du Centre Militaire de Diekirch. L'installation de nouvelles antennes sur le site permettra en effet d'ancrer plusieurs liens de différentes constellations satellitaires. Cette extension améliorera la résilience des infrastructures au sol.

Suite à l'adoption en 2018 de la loi « LUXEOSys (*Luxembourg Earth Observation System*) », autorisant le gouvernement à acquérir, lancer et exploiter un satellite et son segment sol destinés à l'observation de la terre et suite à la signature d'un contrat avec la société OHB-Italy pour l'acquisition du système dénommé NAOS (*National Advanced Optical System*), des travaux ont été poursuivis, tant au niveau législatif qu'en matière de définition ainsi que d'opérationnalisation du système. L'année 2022 a permis de finaliser le design du système et d'entamer la construction effective du satellite et de son segment sol. La direction de la Défense a également suivi assidument la mise en place des services contractée avec l'opérateur industriel LUXEOps (consortium composé de REHA LUX, LuxSpace et OHB-Digital) pour l'opérationnalisation et le maintien en condition du système.

Dans le cadre du soutien du Luxembourg à l'OTAN, la Défense s'est engagée à financer la première phase de développement du programme APSS - *Alliance Persistent Surveillance from Space*. Cette nouvelle capacité devra permettre d'obtenir une connaissance de la situation de zones d'intérêts depuis l'espace et garantir des prises de décision rapides grâce notamment à la mise en place d'une constellation virtuelle, nommée AQUILA, qui sera constituée d'un ensemble de satellites gouvernementaux ou commerciaux, mis à disposition de l'OTAN par les partenaires de l'Alliance.

Le suivi du développement de la capacité de renseignement, de surveillance et de reconnaissance stratégiques (JISR), appelée « CSD - *Coalition Shared Data* », a été assurée. Pour rappel, cette capacité se traduit en un réseau de données visant à interconnecter l'ensemble des capacités militaires de renseignement des pays de l'OTAN. Grâce à l'appui financier de la direction de la Défense, l'OTAN a pu poursuivre la mise en œuvre du système CSD au travers de l'Agence d'information et de communication de l'OTAN (NCIA).

Faisant suite à la déclaration de l'OTAN reprenant l'espace comme un nouveau domaine opérationnel, le ministre de la Défense François Bausch a approuvé en 2021 le financement d'un projet du *NATO Situation Centre*, appelé NATO 3SAS - *NATO Strategic Space Situational Awareness System*. Ce programme vise à fournir des capacités de monitoring permettant d'améliorer les connaissances actuelles et prédictives des activités spatiales, des fonctions d'alerte visant la mise en œuvre de mesures appropriées en cas de menaces pour les ressources spatiales et un soutien aux « *Joint Operations* » avec une réelle capacité ISR espace aux côtés des capacités actuelles dans le domaine air et terrestre. L'année 2022 a permis au *NATO Situation Center* de mettre en place les premiers éléments du projet.

En outre, la direction de la Défense a suivi l'*EDA Project Team Space-Based Earth Observation* qui vise à définir dans un premier temps les besoins de l'Union européenne en termes d'imagerie et les réunions du EU SATCEN (Centre satellitaire de l'UE).

En parallèle, le Luxembourg a suivi les programmes de l'OTAN visant à répondre aux besoins en communication satellitaire pour la période 2019 à 2035.

Recherche et développement

En 2022 la direction de la Défense a approfondi son implication dans le domaine de la recherche et du développement (R&D) pour la défense et ce, aussi bien au niveau national qu'international, avec l'objectif d'apporter un soutien aux entreprises et centres de recherche nationaux cherchant à participer à de nouveaux projets de R&D et ainsi d'acquérir de l'expérience dans la défense et de former de nouveaux partenariats.

Le volet national a été développé à travers une nouvelle collaboration avec le ministère de l'Economie, le Fonds national de la recherche et Luxinnovation, portant sur le lancement d'un premier appel à projets de R&D dans les domaines de l'espace et des matériaux pour la défense. La direction de la Défense a aussi clôturé deux projets R&D en collaboration avec le Luxembourg Institute of Science and technology (LIST) et en a lancé un nouveau dans le domaine de l'espace.

Dans le cadre des *Capability Technology groups* (CAPTECH) de l'AED, de nombreux projets de recherche et développement sont en cours d'élaboration avec une participation majeure des acteurs nationaux pour certains d'entre eux. Toujours au niveau européen, l'industrie et les centres de recherche nationaux participent également à de nombreux projets financés à travers le Fonds européen de la défense (FED) de la Commission européenne, avec une claire tendance de forte hausse d'année en année.

d. Autres développements

Réaction à l'invasion russe en Ukraine

Pour la première fois de son histoire, le Luxembourg, à travers le MAEE et l'Armée, a livré de manière substantielle du matériel létal et non létal à un Etat, l'Ukraine. Pour une valeur totale de 75 millions d'euros ont été livrés en 2022 :

- 102 missiles anti-chars NLAW
- 12000 unités de munition 12,7 mm
- 12500 grenades anti-chars
- 22400 masques à gaz
- 5000 gilets pare-balles
- 5000 casques
- 7 Jeeps et 20 véhicules blindés HUMMER
- 50 terminaux satellitaires
- 470 sets d'équipement de vision nocturne
- 6 drones d'observation et matériel accompagnant
- 30 scanners 3D

- 800 roquettes pour lanceurs multiples
- 500 grenades d'artillerie
- 15 tentes larges
- 358 sacs de couchage arctique
- 3 chauffages portables
- 800 rations de combat
- 18 générateurs
- 10 sets d'éclairage

Lancement du « Incubation Forum on Circular Economy in European Defence » de l'Agence européenne de la défense cofinancé par le Luxembourg

Le « *Incubation Forum on Circular Economy in European Defence* (IF CEED) » est un groupe de travail qui a été lancé en janvier 2022 par l'Agence européenne de la défense. Il a pour objectif d'initier, de conduire et de mettre en œuvre des projets transnationaux promouvant les principes de l'économie circulaire dans le secteur de la défense européenne et réunit à cet effet des experts issus des départements de la défense des États membres de l'UE, de la recherche et de l'industrie européennes.

Les projets développés dans le cadre de ce forum visent à améliorer le design de capacités et d'engins militaires, de sorte que les composantes, pièces et matériaux de ceux-ci peuvent être réutilisés après un premier cycle de vie. Étant donné les implications scientifiques, techniques, réglementaires et stratégiques, différents sous-groupes de travail se pencheront sur des aspects d'ingénierie, de réutilisation de matériaux rares, de protection de secrets industriels et de brevets, de gestion de données afin de rendre les principes de circularité progressivement opérationnels dans le domaine de la défense.

L'IF CEED contribue ainsi à la mise en œuvre du *Green Deal* de l'Union européenne, notamment en favorisant une utilisation plus efficiente des ressources et matériaux.

Cofinancé par le MAEE/direction de la Défense et la Commission européenne, il est mis en œuvre par l'Agence européenne de la défense pour une période initiale de deux ans.

La première conférence annuelle de l'IF CEED les 6 et 7 septembre 2022 à Luxembourg a rassemblé quelque 150 experts de 20 États membres européens, dont des chercheurs et représentants de PME luxembourgeoises.

Soutien à un projet pilote promouvant la gouvernance inclusive des ressources naturelles dans des approches de prévention des conflits et de consolidation de la paix

Depuis mars 2022, la Défense luxembourgeoise soutient un premier projet pilote visant à promouvoir la prise en compte des aspects de gouvernance des ressources naturelles dans la prévention et la résolution de conflits dans la région frontalière entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger (appelée Liptako Gourma).

Ce projet pilote, mis en œuvre par l'Institut européen de la paix (EIP), *TrustWorks Global* et leurs partenaires locaux pendant une durée de 18 mois, a plus spécifiquement pour objectif de contribuer à prévenir et à réduire les risques de conflits liés au manque d'accès ou à l'accès inéquitable des communautés locales aux ressources naturelles (notamment terres agricoles et pastorales ainsi que ressources en eau). Le projet vise ainsi le rétablissement et la promotion du dialogue entre ces communautés, notamment par la médiation, afin de leur permettre de se mettre d'accord sur des modes de gouvernance inclusifs et durables des ressources naturelles et de faire face conjointement aux pressions et défis environnementaux, tels que les sécheresses récurrentes, la désertification et la perte en biomasse et en biodiversité, accélérés par le changement climatique et l'évolution démographique.

La protection, le partage équitable et la gouvernance durable des terres et des ressources naturelles sont des conditions essentielles pour la paix, le développement et une croissance économique durables dans la région du Sahel.

Partenariat avec l'Université du Luxembourg portant sur l'histoire militaire

Fruit d'un projet de recherche entamé en 2018 et cofinancé par le MAEE/direction de la Défense, l'Université du Luxembourg a publié en juin 2022 un ouvrage collectif intitulé « Histoire militaire du Luxembourg / Principales caractéristiques d'un développement transnational de l'armée, de la guerre et de la société ». Épuisé deux mois après sa sortie, l'ouvrage sera disponible comme e-book en 2023 et sera mis en libre accès en 2024.

6.2 Armée luxembourgeoise

Les activités de l'Armée luxembourgeoise en 2022 font l'objet d'un rapport d'activités séparé.

a. Missions nationales de l'Armée

La pandémie Covid-19

Dans le cadre des nouvelles mesures gouvernementales rendant le régime 3G obligatoire sur le lieu de travail à partir du 15 janvier 2022, l'appui de l'Armée a été sollicité par le gouvernement pour mettre en place cinq centres de tests antigéniques rapides (TAR) au profit des salariés résidents et frontaliers disposant de leur première dose de vaccin, en attendant leur deuxième dose. Ces centres TAR ont été implantés à la LUXEXPO, ainsi qu'à Howald, Raemerich, Junglinster et au Fridhaff du 14 janvier au 28 février 2022. Jusqu'à 135 personnels en semaine et jusqu'à 65 personnels pendant le weekend ont été engagés pour assurer le fonctionnement des centres TAR.

b. Participation à des missions et opérations

European Union Training Mission (EUTM) Mali

Suite à la crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 et à la demande du gouvernement malien, les États membres de l'Union européenne ont accepté de lancer une mission de formation des forces armées maliennes (FAMA) en 2013. Les objectifs de l'EUTM visaient à reformer et reconstruire les FAMA afin de les rendre capables pour mener de manière autonome comme de manière conjointe avec leurs partenaires des opérations militaires pour rétablir l'intégrité territoriale du Mali, protéger la population et réduire la menace terroriste. L'EUTM Mali était composée de jusqu'à 700 militaires provenant de 25 pays européens, avec une participation de 22 États membres de l'Union européenne et 3 États tiers.

Le Luxembourg a participé à l'EUTM Mali depuis le début de la mission. En 2020, le Luxembourg a augmenté substantiellement sa présence en envoyant jusqu'à 27 militaires au sein de la mission. Le rôle des militaires luxembourgeois déployés au sein de la mission était à partir de ce moment principalement la protection de la force (c'est-à-dire des camps de l'EUTM Mali) à l'aide de drones de reconnaissance, tout en ayant également quelques postes de formation et de conseil au sein de la mission.

Les relations entre le Mali et l'Union européenne et ses États membres – notamment la France – se sont dégradées en 2021 lorsque la junte malienne s'est hissée au pouvoir suite à deux putschs consécutifs. La junte au pouvoir a décidé d'approfondir sa coopération militaire avec la Russie et à la fin 2021 des mercenaires russes ont été déployés au Mali. Suite à cette dégradation des relations, l'Union européenne a en avril 2022 décidé en la suspension « temporaire et réversible » des activités de formation et de conseil de l'EUTM Mali, tout en gardant une présence réduite au Mali. En conséquence, le Luxembourg a décidé de retirer complètement ses militaires de l'EUTM Mali pour le 31 décembre 2022.

Mission intégrée des Nations Unies pour la stabilisation du Mali (MINUSMA)

Cette mission de maintien de la paix de l'ONU, lancée également suite à la crise politique et sécuritaire au Mali de 2012, a comme but l'appui à la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali (accord d'Alger), l'appui aux réformes politiques et institutionnelles prévues par l'accord d'Alger, la mise en œuvre de la démobilisation et de la réintégration des groupes armés signataires de l'accord au sein des FAMA, le soutien au redéploiement des FAMA dans le nord du Mali ainsi que la mise en œuvre des mesures de réconciliation et de justice tout comme la protection des civils.

Depuis février 2020, le Luxembourg fournit de la communication satellitaire via le satellite LUXGOVSAT 1 à la mission, afin d'assurer une communication sécurisée entre les différents camps de la MINUSMA. Deux militaires luxembourgeois sont déployés en permanence au sein de la MINUSMA pour veiller au bon fonctionnement de cette capacité mise à disposition de la mission.

Enhanced Forward Presence (eFP) Lituanie

La présence avancée renforcée (*enhanced forward presence* – eFP) en Lituanie, mise en place en 2017 dans le cadre du stationnement de quatre groupements tactiques en Estonie, Lettonie, Lituanie et en Pologne, a comme objectif stratégique de marquer une présence avancée renforcée de l'OTAN qui est défensive, proportionnée et qui représente un engagement significatif de la part des Alliés en démontrant de manière tangible qu'une attaque contre un Allié est une attaque contre tous.

Le « *Battlegroup* » eFP Lituanie (BG eFP LTU), dont le Luxembourg fait partie, a comme tâche principale d'assurer une présence durable d'unités interarmes, prêtes au combat, s'entraînant conjointement avec les forces nationales de défense du pays hôte et aptes à opérer à leurs côtés, afin de mettre en évidence la force du lien transatlantique. Engagé dans l'eFP depuis 2017, le Luxembourg fournit une capacité de transport (« *light equipment transport* »), dont les missions peuvent se dérouler dans les trois pays baltes et en Pologne. L'Armée luxembourgeoise est présente avec un sous-officier, un caporal et quatre soldats-volontaires qui sont intégrés dans un peloton néerlandais sous commandement d'une compagnie « *combat service support* » (CSS) multinationale. La participation luxembourgeoise comprend également une contribution sous forme de mise à disposition d'un lien de transmission satellitaire.

NATO Mission Iraq (NMI)

La mission OTAN en Iraq (*NATO Mission Iraq* - NMI) est une mission non combattante de conseil et de renforcement des capacités en Iraq afin de rendre plus efficaces, plus inclusives et plus transparentes ses institutions de sécurité et ses forces armées. Ceci avec l'objectif que les Iraquiens soient à même de stabiliser leur pays, de lutter contre le terrorisme et d'empêcher le retour de l'État islamique en Iraq et au Levant (EIL). Elle a été lancée au sommet de l'OTAN de Bruxelles en juillet 2018, en réponse à une demande du gouvernement iraquien. Toutes les activités de la NMI sont menées avec l'accord du gouvernement iraquien et dans le plein respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Iraq. L'OTAN ne déploie pas de personnel aux côtés des forces irakiennes pendant des opérations de combat, se limitant à former les membres des forces de sécurité irakiennes qui se trouvent sous le contrôle direct et effectif du gouvernement iraquien.

L'Armée luxembourgeoise a déployé le 22 février 2022 un sous-officier au sein de la « *staff assistant Base Support Group Infrastructure* » (tâches administratives dans le domaine de l'infrastructure militaire) à Bagdad. En outre, le Luxembourg met des terminaux ainsi que des bandes passantes satellitaires pour des communications satellitaires à disposition de la NMI. Le Luxembourg a mis fin à sa présence au sein de la NMI en décembre 2022.

Mission d'assistance militaire de l'Union européenne pour l'Ukraine (EU Military Assistance Mission for Ukraine – EUMAM UA)

Six mois après le déclenchement de la guerre d'agression russe en Ukraine, l'Union européenne s'est accordée sur la nécessité de créer une mission d'assistance militaire de l'Union européenne en soutien

à l'Ukraine. La mission a été lancée en novembre 2022. L'EUMAM UA va former environ 12.000 membres des forces armées ukrainiennes via un entraînement collectif (tactique et interarmes) en Pologne et 2.800 personnes via un entraînement spécialisé (médical, logistique, réparations & maintenance, CBRN et déminage) en Allemagne, et cela, d'ici le printemps 2023. Aucune formation n'aura lieu sur le territoire ukrainien.

La participation luxembourgeoise comprend un sous-officier, qui occupe un poste à l'état-major de la mission. Il a été déployé en décembre 2022. Il convient de souligner que le retrait luxembourgeois de la NMI permet cette participation à l'EUMAM UA. De plus, il est prévu que des instructeurs luxembourgeois pourront appuyer les formations et entraînements spécialisés (domaines de la défense contre les matières chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires, déminage, médical, etc.) de l'Armée belge ou d'autres partenaires, ceci moyennant des détachements ponctuels aux centres de formation sur le territoire de l'Union européenne.

Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)

Au Sommet du Pays de Galles en 2014, les pays de l'OTAN ont décidé de renforcer la « Force de réaction » (*NATO Response Force - NRF*) – une force multinationale à haut niveau de préparation et à la pointe de la technologie, regroupant des éléments des forces terrestres, aériennes et maritimes et des forces d'opérations spéciales (SOF) que l'OTAN peut déployer rapidement partout où cela est nécessaire et qui peut être utilisée en vue d'une plus grande coopération dans les domaines de la formation et de l'entraînement, d'un recours accru aux exercices, d'un soutien aux secours en cas de catastrophe et d'une meilleure utilisation de la technologie – en créant, en son sein, une « force fer de lance » baptisée « force opérationnelle interarmées à très haut niveau de préparation » (*Very High Readiness Joint Task Force – VJTF*). Apte à opérer depuis 2016, la VJTF est capable de se déployer en quelques jours pour répondre à tout défi susceptible de se présenter. La VJTF comprend des composantes terrestre, aérienne, maritime et forces spéciales de la NRF renforcée. Celle-ci peut compter jusqu'à 40 000 personnes. Le 25 février 2022, au lendemain de l'invasion russe de l'Ukraine, la NRF, et ainsi la VJTF, ont été activées pour la première fois.

Initialement, il était prévu que l'Armée participe « uniquement » à des exercices en 2022. Cependant, au vu des récentes évolutions dans la situation sécuritaire, le secrétaire général de l'OTAN a demandé aux Alliés de faire un effort supplémentaire afin de rehausser l'état de préparation de leurs troupes, notamment dans le cadre de la VJTF. Ainsi, il a décidé d'avancer la participation de l'Armée luxembourgeoise à la VJTF au 1^{er} août 2022.

La participation à la VJTF 2023 signifie dès lors une disponibilité des militaires luxembourgeois du 1^{er} août 2022 jusqu'au 31 décembre 2024 au plus tard. Afin d'assurer une certaine flexibilité de planification au niveau national, il est prévu de participer à la VJTF 2023 avec un maximum de 45 militaires. À noter que la VJTF se décline en plusieurs composantes. L'Armée luxembourgeoise entend participer à la composante « Land » pour laquelle la nation-cadre est l'Allemagne, ensemble avec les Pays-Bas et la Norvège. Elle regroupe 11 000 militaires issus de huit pays. L'Armée luxembourgeoise participe avec un détachement de drones renforcé d'éléments de protection et d'éléments de soutien médical, logistique, administratif et opérationnel. Le détachement luxembourgeois est intégré dans un bataillon ISR (Intelligence, Surveillance & Reconnaissance) multinational sous commandement allemand.

European Union Training Mission (EUTM) Mozambique

Suite à la crise sécuritaire au Cabo Delgado au Mozambique, l'UE a lancé fin 2021 une mission d'entraînement au Mozambique (EUTM Mozambique). L'objectif stratégique de l'EUTM Mozambique est de soutenir le renforcement des capacités des unités des Forces armées mozambicaines afin qu'elles développent les capacités nécessaires et durables pour rétablir la sûreté et la sécurité à Cabo Delgado. Cette formation inclut de la préparation opérationnelle, la formation en contre-terrorisme avec un accent particulier sur la protection des civils dans le cadre des conflits armés.

Le Luxembourg soutient la mission avec des capacités de communication satellitaires sécurisées LUXGOVSAT, qui servent à relier les deux camps de l'EUTM Mozambique entre eux et avec Bruxelles. Ceci inclut l'envoi ponctuel de personnel de l'Armée luxembourgeoise pour la mise en place, la configuration et la maintenance, mais il n'y a pas de détachement de personnel de l'Armée en permanence sur place.

EUNAVFOR MED IRINI

L'opération EUNAVFOR MED IRINI est une opération militaire navale lancée en mars 2020 par l'Union européenne aux larges des côtes libyennes. L'opération vise à faire respecter l'embargo des Nations Unies sur les armes à destination de la Libye avec des moyens aériens, spatiaux et maritimes. De plus, elle contribue à faire appliquer les sanctions de l'ONU visant à empêcher l'exportation illicite de pétrole libyen. L'opération IRINI a également comme mission de contribuer au démantèlement des réseaux de trafic de migrants et de traite d'êtres humains dont la Libye est devenue une plaque tournante.

En 2022 Luxembourg a contribué à l'opération en finançant la mise à disposition d'un avion ISR (intelligence, surveillance et reconnaissance) à hauteur de 100 heures de vol par mois. En fin d'année 2022, le Luxembourg a décidé d'augmenter cette contribution à deux avions ISR et 150 heures de vol par mois à partir de février 2023.

6.3. L'effort de défense

« Dans l'objectif d'être en mesure de contribuer aux efforts de l'UE et de l'OTAN en tant qu'allié fiable et solidaire, les efforts en matière de défense seront poursuivis au-delà de 2021, axés sur le principe de l'effort raisonnable et dans une proportion comparable aux efforts de ses partenaires européens. » (accord de coalition 2018 – 2023)

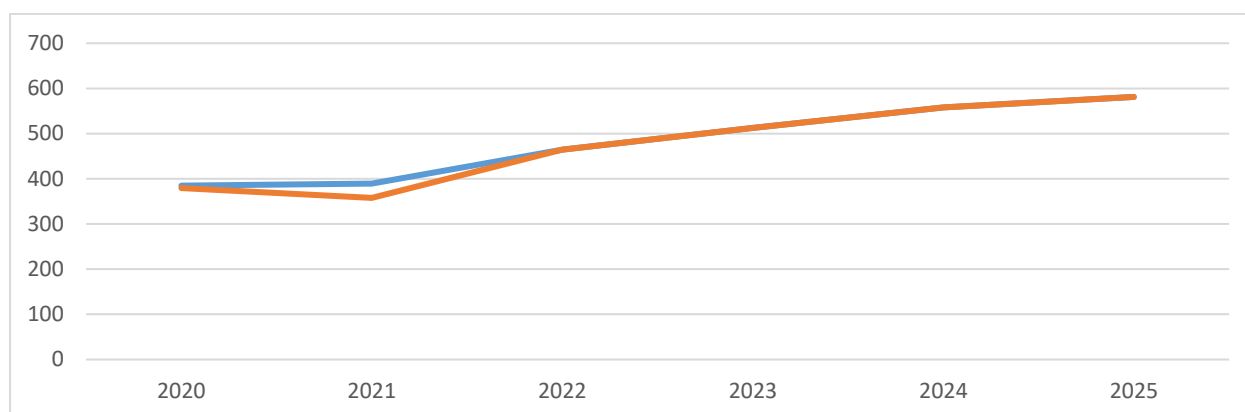
Suite aux développements relatifs à la situation sécuritaire en Europe et du contexte politique afférent, en particulier en rapport avec la guerre en Ukraine, le Gouvernement a décidé d'augmenter l'effort de défense luxembourgeois avec une trajectoire visant à atteindre un objectif de 1% du PIB, au plus tôt à partir de 2028.

Au moment de l'élaboration du budget 2022, l'effort de Défense à atteindre pour l'année 2022 s'élevait à 464 millions d'euros (0,65% du PIB).

Le calcul de l'effort de Défense inclut :

- Le budget de la direction de la Défense du MAEE ;
- Le budget de l'Armée luxembourgeoise ;
- Les dépenses du Fonds d'équipement militaire ;
- 1,6% du budget global de la Police Grand-Ducale (représentant la quote-part de la « Military Police ») ;
- Les pensions des militaires retraités et quatre articles budgétaires du MAEE en relation avec des missions OMP ; et
- Certains projets de l'Administration des bâtiments publics.

La trajectoire de l'effort de défense pour les années à venir est comme suit dans le tableau ci-dessous :



Effort de défense planifié = effort de défense qui résulte de toutes les dépenses planifiées et connues à ce stade.

La mise en œuvre des engagements internationaux du Luxembourg en matière de défense se poursuivront. En étroite concertation avec ses partenaires internationaux, il sera œuvré en faveur du renforcement des capacités de l'Europe à répondre aux défis sécuritaires et à renforcer les capacités militaires des organisations internationales dont le Luxembourg fait partie.

Le Fonds d'équipement militaire sert à financer les grands projets d'investissement de la Défense luxembourgeoise. Il s'agit entre autres du programme MRTT, du satellite LuxEOSys, de l'acquisition de nouveaux véhicules tactiques pour l'Armée ou de la location du Data Center pour des organisations internationales.

6.4. Visites et déplacements du ministre de la Défense François Bausch en 2022

12 et 13 Janvier 2022	Participation à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Brest.
16 et 17 février 2022	Participation à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN au siège de l'OTAN à Bruxelles.
4 mars 2022	Assistance à l'exercice spatial AsterX en présence du commissaire européen en charge du marché intérieur, Thierry Breton, ainsi que de plusieurs ministres de la Défense de l'Union européenne à Toulouse.
16 mars 2022	Participation à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN au siège de l'OTAN à Bruxelles.
21 mars 2022	Participation au Conseil « Affaires étrangères » formation défense à Bruxelles.
26 avril 2022	Participation au « <i>Ukraine Defense Consultative Group Meeting</i> », réunissant une quarantaine de pays sur invitation du secrétaire à la Défense des États-Unis, Lloyd Austin, à Ramstein.
2 au 4 mai 2022	Visite de travail en Lettonie, en compagnie du chef d'état-major de l'Armée, le général Steve Thull. Rencontre avec le Vice-Premier ministre et ministre de la Défense letton, Dr. Artis Pabriks. Visite du Centre d'excellence (CoE) pour la communication stratégique de l'OTAN et de la base aérienne de Lielvārde.

4 et 5 mai 2022	Visite de travail en Lituanie, en compagnie du chef d'état-major de l'Armée, le général Steve Thull. Entrevue avec le ministre de la Défense lituanien, Dr Arvydas Anušauskas. Entrevue avec le lieutenant-colonel Daniel Andrä, commandeur de l'eFP en Lituanie, et le colonel Mindaugas Petkevičius, commandant de la brigade d'infanterie lituanienne « <i>Iron Wolf</i> ». Rencontre avec les six membres de l'Armée luxembourgeoise en poste en Lituanie. Visite de la base militaire de l' <i>enhanced Forward Presence</i> (eFP) Battlegroup de l'OTAN à Rukla.
17 mai 2022	Participation au Conseil des affaires étrangères (CAE), dans sa formation défense, à Bruxelles.
15 et 16 juin 2022	Participation à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN à Bruxelles.
28 au 30 juin 2022	Participation avec le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, et le ministre des Affaires étrangères et européennes, Jean Asselborn, au Sommet de l'OTAN à Madrid.
29 et 30 août 2022	Participation à la réunion informelle des ministres de la Défense de l'Union européenne à Prague.
31 août 2022	Visite de travail au Centre satellitaire de l'Union européenne (EU SatCen) à Torrejón de Ardoz.
5 septembre 2022	Visite de travail à Oslo, entrevue avec le ministre de la Défense de Norvège, Bjørn Arild Gram.
21 septembre 2022	Visite de travail à Berlin, entrevue avec la ministre fédérale allemande de la Défense, Christine Lambrecht.
4 octobre 2022	Participation à la 9e édition du Forum de la sécurité de Varsovie (WSF). Entrevue avec le ministre de la Défense de la république d'Estonie, Hanno Pevkur.
11 octobre 2022	Participation, sur invitation de la ministre fédérale allemande des Affaires Étrangères, Annalena Baerbock, à la Conférence sur le Climat et la Sécurité à Berlin. Entrevue avec le ministre d'État et ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération de la république du Niger.
12 octobre 2022	Participation à la réunion du « <i>Ukraine Defense Contact Group</i> », organisée sur initiative du secrétaire à la Défense des États-Unis, Lloyd Austin, ainsi qu'à la 9e réunion ministérielle du <i>Framework Nations Concept</i> (FNC), à Bruxelles.
13 octobre 2022	Participation à la réunion des ministres de la Défense de l'OTAN à Bruxelles. Rencontre avec la ministre de la Défense du Royaume de Belgique, Ludivine Dedonder, à Bruxelles. Signature de la déclaration d'intention concernant l'implantation du bataillon de reconnaissance binational.
24 au 26 octobre 2022	Visite de travail à Helsinki. Entrevue avec le ministre des Affaires étrangères de la Finlande, Pekka Haavisto. Visite du <i>European Centre of Excellence for Countering Hybrid Threats</i> (Hybrid CoE).

15 novembre 2022	Participation au Conseil des affaires étrangères (CAE), dans sa formation défense, à Bruxelles.
24 novembre 2022	Participation au « <i>Townhall Event</i> » « <i>Zeitenwende on tour</i> », sur invitation de la Conférence de Munich de la sécurité, à Hambourg.

7. IMMIGRATION ET ASILE AU LUXEMBOURG

7.1. Protection internationale et protection temporaire

a. Evolution des chiffres-clés en matière d'asile

Au cours de l'année 2022, 2.269 personnes ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. Ceci constitue une augmentation significative du nombre de demandes de protection internationale introduites au Luxembourg par des ressortissants de pays tiers, alors qu'au cours de l'année 2021 seules 1.250 personnes avaient introduit une telle demande. Cette même dynamique est constatée dans tous les Etats membres de l'Union européenne. En effet, selon les derniers chiffres communiqués par l'Agence de l'Union européenne pour l'asile, 955.000 demandes de protection internationale ont été introduites en 2022 en Europe ce qui constitue une augmentation de 51% par rapport à l'année précédente.

Les personnes ayant introduit une demande de protection internationale au Luxembourg au cours des 12 derniers mois sont principalement originaires de Syrie, d'Erythrée, d'Afghanistan, de Turquie et du Venezuela. En effet, 1.008 ressortissants syriens, 355 ressortissants érythréens, 174 ressortissants afghans, 94 ressortissants turcs et 85 ressortissants vénézuéliens ont introduit des demandes de protection internationale au Grand-Duché.

L'année 2022 a constitué un tournant important comparé à l'année 2021 avec plusieurs phénomènes significatifs qui ont pu être observés. Premièrement, il convient de noter que la grande majorité des demandes de protection internationale introduites au Luxembourg est traitée au Luxembourg alors qu'il s'est avéré que seules 507 personnes avaient au préalable été enregistrées dans un autre Etat membre. Partant, le Luxembourg est responsable pour le traitement d'au moins 1.700 demandes de protection internationale introduites en 2022.

494 personnes sont arrivées au Luxembourg dans le cadre du regroupement familial, à savoir 21% des demandes de protection internationale introduites et ont par la suite introduit une demande de protection internationale.

Presque 50% des demandes de protection internationale introduites au Luxembourg l'ont été par des ressortissants syriens – 1.008 sur un total de 2.269. Ceci constitue un phénomène nouveau alors que les années précédentes le ratio n'était pas aussi élevé. En 2021 les demandes de protection internationale introduites par des ressortissants syriens correspondaient à 31% du total des demandes.

Un autre phénomène est celui de l'arrivée en nombre de mineurs non accompagnés. Au cours de l'année 2022, 110 mineurs non accompagnés ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. A ces 110 mineurs non accompagnés viennent s'ajouter 54 mineurs non accompagnés qui ont présenté une demande de protection internationale au Luxembourg et qui sont dans l'attente de la nomination d'un administrateur ad hoc par le juge aux affaires familiales, respectivement de l'introduction de leur demande. Au total plus de 160 mineurs non accompagnés sont arrivés au Luxembourg, ce qui constitue une augmentation d'environ 200% par rapport aux années précédentes.

En ce qui concerne les demandes de protection internationale traitées au cours de l'année 2022, il convient de noter que 1.914 décisions ont été prises. Parmi ces derniers, on compte 1.123 décisions

d'octroi d'une protection internationale, dont 848 décisions relatives au statut de réfugié et 275 relatifs au statut conféré par la protection subsidiaire. 494 ressortissants syriens, 364 ressortissants érythréens et 98 ressortissants afghans se sont vus reconnaître une protection internationale, ce qui correspond à plus de 80% des décisions d'octroi d'une protection internationale émises en 2022.

231 décisions de refus d'octroi d'une protection internationale, 270 décisions de transfert, 58 décisions d'irrecevabilité et 9 décisions de révocation du statut de protection internationale ont été actées.

Demandeurs de protection internationale par an

	2019	2020	2021	2022			
				Total	masculin	féminin	dont mineurs
Total	2052	1165	1250	2269	1622	647	673

Pays de nationalité des personnes ayant demandé une protection internationale en 2022

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	masculin	féminin	dont mineurs
1	Syrie	1008	719	289	346
2	Erythrée	355	243	112	103
3	Afghanistan	174	133	41	54
4	Turquie	94	64	30	31
5	Venezuela	85	46	39	30
6	Iran	42	25	17	9
7	Tunisie	32	25	7	5
	Algérie	32	27	5	5
9	Guinée-Conakry	28	24	4	3
10	Ethiopie	26	18	8	5
	Autres	393	298	95	82
	Total	2269	1622	647	673

Décisions prises par année

Type de décision	2019	2020	2021	2022			
				Total	masculin	féminin	Dont mineurs
Reconnaissance du statut de réfugié	656	736	754	848	516	332	359
Attribution du statut conféré par la protection subsidiaire	40	31	144	275	120	155	170
Refus de la protection internationale - procédure normale	207	306	197	150	103	47	49
Refus de la protection internationale - procédure accélérée	190	53	77	81	61	20	22
Retraits implicites	308	96	21	222	204	18	12
Décision de transfert / Incompétence	626	219	222	270	215	55	34
Irrecevabilité - citoyen de l'Union européenne	3		6	2	2		
Irrecevabilité - premier pays d'asile ou pays tiers sûr	88	56	43	36	28	8	7
Irrecevabilité - demande subséquente	33	16	10	20	11	9	6

Exclusion				1	1		
Révocation du statut	7	3	1	9	3	6	2
Décisions prises	2158	1516	1475	1914	1264	650	661
Renonciations	83	28	45	30	21	9	9

Nombre et origine des personnes auxquelles une protection internationale a été accordée

Pays de nationalité	Accord - Statut de réfugié
Erythrée	361
Syrie	237
Afghanistan	97
Turquie	49
Iran	33
Soudan	18
Iraq	16
Somalie	10
Ethiopie	6
<i>Autres</i>	21
TOTAL	848

Pays de nationalité	Accord - Statut conféré par la protection subsidiaire
Syrie	257
Iraq	6
<i>Autres</i>	12
TOTAL	275

Personnes dont la demande en obtention d'une protection internationale a été refusée

Pays de nationalité	Refus - procédure normale
Venezuela	47
Indéterminé (Palestine)	15
Afghanistan	12
Somalie	9
Iran	7
Colombie	6
Russie	5
<i>Autres</i>	49
TOTAL	150

Pays de nationalité	Refus - Procédure accélérée
Tunisie	12
Algérie	6
Bosnie-Herzégovine	6
<i>Autres</i>	32
TOTAL	56

Pays de nationalité	Refus - Procédure ultra-accelérée
Albanie	9
Kosovo	7
Serbie	5
<i>Autres</i>	4
TOTAL	25

Personnes dont la demande de protection internationale a été implicitement retirée

Pays de nationalité	Retrait implicite
Erythrée	74
Maroc	21
Algérie	18
Guinée-Conakry	15
Syrie	10
Afghanistan	7
Gambie	7
Tunisie	7
Indéterminé (Palestine)	6
Libye	5
Nigéria	5
Autres	47
TOTAL	222

Personnes dont la demande de protection internationale a été déclarée irrecevable

Pays de nationalité	Demande subséquente	Citoyen EU	Premier pays d'asile	Statut accordé par un autre EM
Syrie				14
Erythrée				7
Afghanistan				5
Autres	20	2	2	8
TOTAL	20	2	2	34

Personnes dont la protection internationale a été révoquée

Pays de nationalité	Révocations
Syrie	8
Autres	1
TOTAL	9

Personnes qui ont renoncé à leur demande de protection internationale

Pays de nationalité	Retraits explicites
Colombie	6
Autres	24
TOTAL	30

b. Les mineurs non accompagnés demandeurs de protection internationale

En 2022, 110 mineurs non accompagnés ont introduit une demande de protection internationale au Luxembourg. Un chiffre qui a doublé par rapport aux années précédentes. Surtout qu'en plus de ces 110 mineurs, 54 sont arrivés lors du second semestre et sont en attente de venir introduire leur demande de protection internationale avec leur administrateur *ad hoc*¹. Parmi ces 54 mineurs, il convient de relever que 29 sont de nationalité syrienne.

L'Erythrée est arrivée en tête au niveau des pays de provenance des mineurs non accompagnés, suivie par l'Afghanistan et la Syrie. Toutefois, en ajoutant les 29 mineurs syriens en attente, la Syrie arrive en tête des pays de provenance en termes d'arrivées. En 2021, l'Afghanistan constituait le premier pays d'origine avec l'Erythrée arrivant en deuxième position.

Un membre supplémentaire s'est ajouté à la composition de la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés, suite à une modification réglementaire en août 2022. Un appel à candidatures a été publié en fin d'année ayant pour objet la recherche et la sélection d'un acteur de la société civile.

A noter également dans ce contexte qu'un projet d'évaluation de la situation familiale dans les pays d'origine des mineurs, exécuté par l'Organisation internationale pour les migrations et cofinancé par le Fonds européen Asile, Migration et Intégration (AMIF), se poursuivait en 2022.

Mineurs non accompagnés ayant introduit une demande de protection internationale (par pays d'origine)

Pays de nationalité	2021			Pays de nationalité	2022		
	Mineurs non-accompagnés	masculin	féminin		Mineurs non-accompagnés	masculin	féminin
Afghanistan	14	14	0	Erythrée	43	35	8
Erythrée	12	7	5	Afghanistan	28	28	0
Syrie	11	10	1	Syrie	27	25	2
Albanie	5	5	0	Autres	12	12	0
Autres	14	13	1	Total	110*	100	10
Total	56*	49	7				

**mineurs après expertise médicale en vue de déterminer l'âge inclus*

c. Transferts en application du règlement Dublin III

Dans le cadre de l'application du règlement Dublin III, 269 décisions de transfert ont été notifiées à des demandeurs de protection internationale en 2022. En parallèle, 63 personnes en séjour irrégulier au Luxembourg se sont vues notifier une décision de transfert vers l'Etat membre responsable de leur demande de protection internationale.

137 personnes ont été transférées vers des Etats membres de l'Union européenne et pays associés à l'espace Schengen, dont 65 demandeurs de protection internationale et 72 personnes en séjour irrégulier au Luxembourg. On constate donc une légère augmentation par rapport à l'année 2021 au cours de laquelle 122 personnes ont été transférées dans le cadre du règlement Dublin III. Le nombre de transferts reste cependant largement inférieur au nombre de transferts exécutés avant la pandémie Covid-19, avec notamment 330 personnes transférées en 2019. En ce qui concerne les

¹ A noter qu'un mineur non accompagné peut seulement introduire une demande de protection internationale à partir du moment qu'un administrateur *ad hoc* a été désigné par le juge aux affaires familiales.

mesures sanitaires en relation avec la Covid-19, les modalités de transfert ont été adaptées et les mesures ont été abrogées par tous les Etats membres au fur et à mesure en 2022.

Un certain nombre de personnes faisant l'objet d'une décision de transfert ont également quitté le territoire sans transfert, à savoir de leur propre initiative, et sans en informer la direction de l'immigration.

Pour l'année 2022, l'Allemagne se trouvait avec 26 transferts à la première place en matière de transferts effectués par le Luxembourg. Elle est suivie par la France et l'Italie avec respectivement 25 transferts. En parallèle, 67 personnes ont été transférées vers le Luxembourg, comparé à 54 en 2021, dont 20 personnes depuis l'Allemagne et 18 personnes depuis la Grèce - notamment suite à des prises en charge pour des motifs familiaux.

Personnes pour lesquelles le Luxembourg était incompétent pour traiter la demande de protection internationale

Pays de nationalité	Décision de transfert / Incompétence
Erythrée	62
Afghanistan	36
Syrie	26
Algérie	16
Guinée-Conakry	16
Ethiopie	9
Cameroun	9
Maroc	7
Tanzanie	7
Tunisie	7
Iraq	7
Soudan	5
Côte d'Ivoire	5
Gambie	5
Iran	5
Autres	48
TOTAL	270

Personnes transférées vers des Etats appliquant le règlement Dublin

Pays de destination	Nombre de personnes	masculin	féminin	dont mineurs
Allemagne	26	25	1	1
France	25	25	0	0
Italie	25	22	3	2
Pays-Bas	19	19	0	1
Espagne	18	13	5	5
Suisse	9	9	0	0
Autriche	7	6	1	0
Autres	8	8	0	0
TOTAL	137	127	10	9

Personnes transférées vers le Luxembourg

Pays de provenance	Nombre de personnes	masculin	féminin	dont mineurs
Allemagne	20	11	9	11
Grèce	18	11	7	11
France	12	11	1	0
Pays-Bas	8	7	1	1
Autres	9	8	1	0
TOTAL	67	48	19	23

d. Programmes de réinstallation et de solidarité européenne

La déclaration politique approuvée lors du Conseil JAI des 9 et 10 juin par 21 États membres et pays associés, a donné suite à la mise en place d'un nouveau Mécanisme volontaire de solidarité sous forme de relocalisations ou d'autres types de contributions. Dans ce cadre, 13 États se sont finalement engagés pour relocaliser, sur une période d'un an, 8.300 demandeurs de protection internationale depuis les cinq États membres du bassin méditerranéen, à savoir depuis l'Italie, Chypre, la Grèce, l'Espagne et Malte. L'engagement du Luxembourg porte sur un total de 50 personnes. Le premier transfert réalisé de cinq personnes en octobre 2022 était au profit de l'Italie.

Le programme européen de réinstallation et de l'admission humanitaire, lancé pour 2023, compte des engagements pour 29.000 personnes de la part de 17 États membres. Parmi eux, 15.900 sont dédiées à la réinstallation depuis les régions géographiques prioritaires qui sont le Moyen-Orient et la Méditerranée centrale. 13.100 places sont dédiées à l'admission humanitaire, principalement pour des ressortissants afghans à risque. Dans ce contexte, l'engagement du Luxembourg s'élève à 30 personnes.

e. La guerre en Ukraine et le déclenchement du mécanisme de la protection temporaire

Suite à l'agression militaire et l'invasion des forces armées russes en Ukraine en date du 24 février 2022, un grand nombre de personnes ont pris la décision de quitter le pays en direction de l'Union européenne. Pour faire face à cet afflux massif de personnes déplacées, les États membres ont lancé un appel pour que la Commission européenne table une proposition pour activer pour la première fois la directive 2001/55/CE du Conseil du 20 juillet 2001 relative à des normes minimales pour l'octroi d'une protection temporaire en cas d'afflux massif de personnes déplacées. Suite à une telle proposition, par une décision d'exécution du 4 mars 2022, le Conseil a finalement déclenché le mécanisme de la protection temporaire en faveur des personnes ayant fui la guerre en Ukraine.

Depuis, pas moins de 5.397 demandes de protection temporaire ont été introduites auprès de la direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes. Avec un taux d'accord supérieur à 94%, la protection temporaire a été accordée à 5.087 personnes. 259 personnes se sont vues notifier un refus.

Afin d'optimiser et d'accélérer le processus administratif et décisionnel pour gérer de manière efficace ce grand nombre de demandeurs, les administrations concernées ont mis en place un « guichet unique – enregistrement Ukraine » au cœur du centre-ville de Luxembourg.

Ce guichet unique, exclusivement destiné aux demandeurs de protection temporaire ayant fui la guerre en Ukraine, regroupe sur un site la direction de l'immigration du ministère des Affaires étrangères et européennes, l'Office national de l'accueil, la Police Grand-Ducale, le ministère de la Santé, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, ainsi que la POST pour l'ouverture d'un compte bancaire. L'ensemble de ces acteurs coopère très étroitement pour permettre

d'offrir aux demandeurs de protection temporaire une prise de décision fluide, efficace et rapide. Endéans quelques heures, la grande majorité des personnes obtient une décision ainsi que des réponses à tout type de questions administratives. Si les conditions d'octroi de la protection temporaire sont remplies, une attestation de protection temporaire est délivrée, permettant à son titulaire de rester sur le territoire luxembourgeois, mais ne conférant pas un droit de séjour conformément à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers. Ils peuvent également renoncer à tout moment à leur protection s'ils souhaitent retourner volontairement dans leur pays d'origine ou se rendre dans un autre pays.

Jusqu'à début juillet 2022, ce guichet unique était ouvert cinq jours sur sept avec un système de rendez-vous. Depuis juillet 2022 et compte tenu du fait que le nombre d'arrivées s'est sensiblement stabilisé à un niveau moins élevé, il a été décidé d'ouvrir le guichet unique un jour par semaine sans prise de rendez-vous.

Les bénéficiaires de la protection temporaire ont accès aux conditions matérielles d'accueil de l'Office national de l'accueil, y compris le logement, la nourriture et l'habillement. Ils reçoivent également une allocation mensuelle et ont accès aux soins médicaux.

A l'instar des bénéficiaires de protection internationale, les bénéficiaires de la protection temporaire ont libre accès au marché du travail luxembourgeois sans besoin d'une autorisation spécifique et ce pendant toute la durée de validité de leur attestation de protection temporaire. Les personnes concernées peuvent également se faire enregistrer comme demandeurs d'emploi auprès de l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM). En parallèle, les enfants ont un accès immédiat au système scolaire aux mêmes conditions que tout ressortissant luxembourgeois.

Il y a également lieu de mentionner qu'en fin d'année 2022, toutes les procédures et démarches liées à la prolongation des attestations de protection temporaire qui arrivent à échéance le 4 mars 2023, ont été lancées. Ainsi, toutes les personnes qui souhaitent prolonger la durée de validité de leur protection temporaire, seront convoquées à un nouveau rendez-vous au sein du guichet unique lors duquel ils se verront attribuer une nouvelle décision et attestation au courant des premiers mois de l'année 2023.

Les demandes par nationalité avec ventilation par sexe et par majorité

	Pays de nationalité	Nombre de personnes	masculin	féminin	Dont mineurs
1	Ukraine	5039	1657	3382	1715
2	Nigéria	52	28	24	3
3	Cameroun	32	29	3	2
4	Algérie	29	26	3	0
5	Maroc	26	23	3	0
6	Russie	20	11	9	1
7	Inde	19	15	4	0
	Géorgie	12	11	1	0
9	Arménie	10	7	3	0
	Iraq	10	8	2	0
	Autres	148	115	33	7
	Total	5397	1930	3467	1728

Les décisions prises par type de décision avec ventilation par sexe et par majorité

Type de décision	Nombre de personnes	masculin	féminin	Dont mineurs
Accord de la protection temporaire	5087	1715	3372	1702
Refus de la protection temporaire	259	187	72	13
Décisions prises	5346	1902	3444	1715
Renoncements à la demande	30	19	11	3
Renoncements à la protection temporaire	378	116	262	143
Révocations (statut dans un autre pays)	56	19	37	9

Les décisions prises par nationalité

Pays de nationalité	Accord de la protection temporaire	Pays de nationalité	Refus de la protection temporaire
Ukraine	4915	Ukraine	89
Algérie	24	Nigéria	40
Russie	19	Maroc	19
Cameroun	17	Inde	16
Syrie	8	Cameroun	15
Iraq	7	Népal	7
Géorgie	7	Rép. du Congo	6
Nigéria	6	Chine	5
Maroc	6	Géorgie	5
Arménie	6	Autres	57
Kirghizistan	6	TOTAL	259
Belarus	5		
Egypte	5		
Autres	56		
TOTAL	5087		

f. Evolutions législatives et réglementaires en matière de protection internationale et autres faits marquants

Suite à l'entrée en vigueur du règlement grand-ducal en date du 12 août 2022 portant modification du règlement grand-ducal du 4 novembre 2020 relatif à la composition et au fonctionnement de la commission consultative d'évaluation de l'intérêt supérieur des mineurs non accompagnés prévue à l'article 103 de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, la composition de la commission a été modifiée.

Un acteur de la société civile a été ajouté en tant que membre supplémentaire, précisément une personne morale de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au Grand-Duché de Luxembourg et œuvrant depuis au moins dix ans dans le domaine de l'enfance. Il est également précisé par le prédit règlement grand-ducal que le représentant de l'acteur de la société civile devait être titulaire d'un diplôme sanctionnant l'accomplissement d'un cursus universitaire en sciences éducatives et sociales, en pédagogie ou en psychologie, ou disposant d'une expérience professionnelle d'au moins dix ans dans le domaine de la protection de l'enfance ou de l'encadrement socio-éducatif d'enfants.

A noter également qu'une modification du règlement grand-ducal modifié du 21 décembre 2007 fixant une liste de pays d'origine sûrs au sens de la loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale et à la protection temporaire a été initiée au cours de l'année 2022. La loi modifiée du 18 décembre 2015 relative à la protection internationale et la protection temporaire a introduit dans son article 30 la notion de pays d'origine sûr. Les demandes de protection internationale introduites par une personne en provenance d'un pays d'origine sûr peuvent ainsi être traitées dans le cadre d'une procédure accélérée. Une liste de pays d'origine sûrs est arrêtée par le règlement grand-ducal en question et a vocation à être adaptée ponctuellement sur base de changements de la situation dans certains pays d'origine.

Ainsi, le Conseil de gouvernement du 2 décembre 2022 a entériné la modification de la liste en question en y retirant tout d'abord l'Ukraine, suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et la République de Croatie du fait qu'elle est depuis devenue membre de l'Union européenne. En parallèle, il a été retenu d'acter le changement de nom de l'Ancienne République yougoslave de Macédoine vers la République de Macédoine du Nord suite à l'accord trouvé entre le gouvernement de Macédoine et le gouvernement grec.

Au niveau européen, les négociations en lien avec le pacte sur la migration et l'asile, présenté par la Commission européenne le 23 septembre 2020 et composé de cinq textes législatifs et d'une rangée d'instruments, ont pris un nouvel élan en 2022, à travers une approche graduelle visant à respecter l'équilibre entre les impératifs de responsabilité et de solidarité. Un premier succès constituait déjà l'adoption du règlement relatif à l'Agence de l'Union européenne pour l'asile (EUAA) en 2021. Dès l'entrée en vigueur du règlement en janvier 2022, l'Agence a intensifié ses activités.

Suite à l'avancement par mini-paquets comprenant trois textes législatifs de 2018, les trilogues ont pu être finalisés sous la Présidence tchèque au second semestre de 2022 sur la refonte de la directive accueil, le règlement réinstallation, ainsi que le règlement qualification. L'adoption finale ainsi que l'entrée en vigueur de ces textes devront attendre la fin des négociations sur l'ensemble du Pacte. Par ailleurs, le Conseil a adopté des mandats de négociation pour la réforme de la base des données Eurodac, ainsi que sur le règlement mettant en place un filtrage aux frontières extérieures de l'UE. Les trilogues avec le Parlement européen sur le règlement Eurodac ont débuté sous Présidence tchèque, tandis que le trilogue sur le règlement filtrage sera mené sous Présidence suédoise en 2023.

Si les travaux techniques n'ont pas réellement pu avancer sur le règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration, élément central du pacte asile et migration, les ministres concernés ont cependant approuvé le concept de la Présidence tchèque sur le cadre global de système de responsabilité et de solidarité, qui devra être traduit en textes législatifs au cours des prochaines présidences. Toutefois, une approche générale partielle a pu être adoptée sur le règlement procédure, autre pièce angulaire du Pacte, qui n'inclut cependant pas la composante la plus contestée, la procédure à la frontière ainsi que le concept des pays tiers sûrs. L'examen des dispositions sur la proposition de règlement visant à faire face aux situations de crise, a débuté au groupe de travail « Asile ».

Finalement, les relations avec les pays-tiers partenaires en matière de migration ont pris une place plus importante dans les délibérations du Conseil. Début janvier, un mécanisme de coordination opérationnelle pour la dimension extérieure des migrations (Mocadem) a été créé au sein du Conseil. Ce mécanisme est chargé de mettre en place une approche structurée et de définir des actions prioritaires à court et moyen terme dans les relations avec des pays tiers prioritaires dans le contexte de la migration. Le sujet de la dimension extérieure s'est invité aux discussions ministérielles du Conseil à plusieurs reprises au cours de l'année 2022 et la Commission a publié deux plans d'action dédiés aux routes des Balkans occidentaux et de la Méditerranée centrale qui tiennent compte de la tendance migratoire accrue depuis et vers les pays des Balkans occidentaux et de l'Afrique du Nord.

7.2. Immigration et libre circulation des personnes

a. Evolution des chiffres-clés en matière de libre circulation des personnes

En 2022, l'évolution des chiffres-clés concernant les citoyens de l'Union confirme la tendance entamée en 2021, à savoir un retour à une situation comparable aux années d'avant 2020 et donc avant la pandémie Covid-19.

Ainsi, en 2022, le nombre d'attestations d'enregistrement traitées par la direction de l'immigration a été comparable au niveau de 2021 et des années d'avant 2020. En 2022, la direction de l'immigration a traité 17.759 attestations d'enregistrement délivrées par les administrations communales à des citoyens de l'Union, y inclus des ressortissants d'un des autres Etats ayant adhéré à l'Accord sur l'Espace économique européen, à savoir l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, ainsi que de la Confédération suisse.² A cela se sont ajoutés 478 remplacements d'attestations d'enregistrement qui ont été délivrées directement par la direction de l'immigration.

Le Portugal a été, tout comme en 2021, le premier pays de provenance des personnes qui ont reçu une attestation d'enregistrement, avec 4.626 attestations, représentant 26% de l'ensemble des attestations traitées. Il est suivi par la France qui a pris la deuxième place avec 3.721 attestations, soit près de 21%, tandis que l'Italie a gardé la troisième place avec 2.388 attestations, soit 13,45%.

En 2022, la direction de l'immigration a délivré 3.923 attestations de séjour permanent à des citoyens de l'Union ayant acquis le droit de séjour permanent, ceci par rapport à 4.043 en 2021 et à 4.100 en 2020, ainsi que 1.212 attestations de séjour permanent en remplacement du document initial.

En ce qui concerne les ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant luxembourgeois, la direction de l'immigration a délivré en 2022 1.479 premières cartes de séjour par rapport à 1.663 cartes en 2021 et à 1.521 cartes en 2020. Parmi ces 1.479 cartes, 309 ont été délivrées à des personnes ayant détenu un autre document de séjour auparavant, suite à un changement de leur situation administrative. Les autres 1.170 cartes ont été délivrées à des personnes en tant que premier document de séjour au Luxembourg.

Les principaux pays de provenance de ces personnes sont restés largement inchangés par rapport aux années précédentes, avec au premier rang le Brésil (292 cartes, soit 19,74% du total des cartes délivrées en 2022), suivi par le Cabo Verde (121 cartes, soit 8,18%). La Russie se situe une première fois au troisième rang avec 67 cartes délivrées (soit 4,53%). 90 cartes de séjour de membre de famille de l'UE ont été renouvelées.

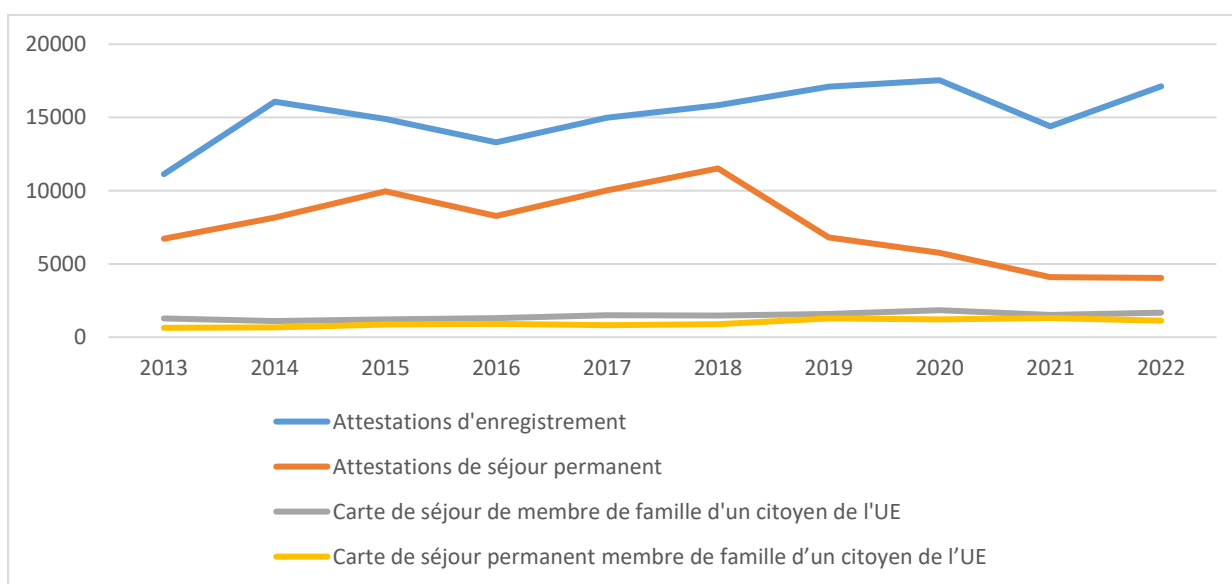
De sus, 1.378 cartes de séjour permanent ont été délivrées en 2022 à des ressortissants de pays tiers, membres de famille d'un citoyen de l'Union ou d'un ressortissant luxembourgeois, qui ont acquis le droit de séjour permanent, chiffre légèrement en-dessous du niveau des années précédentes. A cela s'ajoutent 3.641 renouvellements de cartes de séjour permanent ce qui représente une hausse importante par rapport aux années précédentes (avec 1.036 en 2021 et 165 en 2020). Cette hausse des renouvellements, tout comme le nombre important de remplacements délivrés en 2022 avec 2.351 remplacements de cartes de séjour et 432 remplacements de cartes de séjour permanent, soit un total de 2.783 remplacements délivrés, par rapport à 812 cartes remplacées en 2021 et 335 en 2020, s'inscrit dans le contexte de l'adaptation du format des cartes de séjour (voir infra).

² A noter que le nombre d'attestations traitées ne correspond pas forcément au nombre d'attestations délivrées pendant les 12 mois de l'année 2022, alors que la saisie des attestations à la direction de l'immigration se fait après la délivrance, avec un certain décalage temporaire.

Tous documents délivrés/traités en 2022 en matière de libre circulation des personnes (sans renouvellements) - ventilation par type de document, comparaison par rapport aux années précédentes

	2019	2020	2021	2022	dont masculin/féminin		dont mineurs
					m	f	
Attestations d'enregistrement	17543	14396	17136	17759	9590	8169	4765
Attestations de séjour permanent	5769	4100	4043	3923	2032	1891	809
Carte de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'UE	1839	1521	1663	1479	628	851	200
Carte de séjour permanent membre de famille d'un citoyen de l'UE	1206	1302	1123	1378	548	830	103

Tous documents délivrés/traités en matière de libre circulation des personnes (sans renouvellements) - ventilation par type de document, évolution sur 10 ans



Attestations d'enregistrement traitées en 2022 – dix principales nationalités

Nationalité	Nombre
portugaise	4626
française	3721
italienne	2388
espagnole	1327
belge	1084
allemande	944
roumaine	790
polonaise	528

grecque	473
irlandaise	212
autres	1666
TOTAL	17759

Cartes de séjour de membre de famille d'un citoyen de l'Union délivrées en 2022 (uniquement premières délivrances) - dix principales nationalités

Nationalité	Nombre
brésilienne	292
cap-verdienne	121
russe	67
américaine	58
britannique	51
monténégrine	50
albanaise	47
marocaine	45
serbe	40
camerounaise	38
autres	670
TOTAL	1479

b. Evolution des chiffres-clés en matière d'immigration de ressortissants de pays tiers

En matière d'immigration de ressortissants de pays tiers, l'évolution des chiffres-clés montre que la tendance à la hausse, observée depuis plusieurs années et interrompue en 2020 par les effets de la crise sanitaire, se poursuit.

La direction de l'immigration a émis en 2022 un total de 18.861 titres de séjour, dont 9.042 premiers titres de séjour, 876 titres de séjour en qualité de résident de longue durée et 8.943 titres de séjour renouvelés. S'y ajoutent 311 remplacements de titres de séjour.

Le nombre total de 18.861 de titres de séjour délivrés en 2022 est ainsi en nette progression par rapport à 2021 avec 14.160 titres de séjour au total et à 2020 avec 11.904 titres de séjour, mais également par rapport aux années précédant la crise sanitaire avec 13.242 titres émis en 2019 et 13.688 titres émis en 2018.

La catégorie principale des titres délivrés en 2022 est la catégorie « travailleur salarié », tout comme en 2020. La catégorie « membre de famille », encore au premier rang en 2021 et en 2019, est passée à la deuxième place. Les principales nationalités ont été, tout comme en 2021, l'Inde, la Chine et la Syrie.

En ce qui concerne les premières délivrances de titres de séjour en particulier, le nombre de 9.042 titres représente une hausse remarquable par rapport à 2021 avec 6.447 titres et aux années d'avant la pandémie.

Les catégories principales des premières délivrances sont restées inchangées en 2022 par rapport aux années précédentes. Ainsi, les catégories principales ont été « membre de famille », « travailleur salarié », « protection internationale » et « carte bleue européenne ». Les principaux pays d'origine

des premiers titres de séjour délivrés ont été l'Inde, la Syrie et la Chine. Sachant que les personnes qui bénéficient d'une protection internationale se voient délivrer un titre de séjour, le nombre élevé de décisions d'octroi de ce statut à des ressortissants syriens et érythréens explique que ces derniers figurent parmi les premières nationalités en matière d'octroi de titres de séjour délivrés une première fois.

Parmi les 9.042 premières délivrances, 956 titres ont été délivrés à des personnes ayant détenu un autre document de séjour auparavant, suite à un changement de leur situation administrative. Les autres 8.086 titres ont été délivrés en tant que premier document de séjour au Luxembourg.

Quant aux premières délivrances de titres de séjour accordés dans des catégories ayant trait à l'exercice d'une activité salariée, on constate que les principales catégories de professions concernées ont été en 2022, tout comme en 2021, selon la classification internationale type des professions (CITP), « spécialistes en administration d'entreprises » et « spécialistes des technologies de l'information et des communications », tant pour les titres de séjour « travailleur salarié » que pour les titres de séjour « carte bleue européenne ».

En 2022, la direction de l'immigration a également délivré 616 autorisations de travail à des ressortissants de pays tiers détenant une autorisation de séjour et résidant dans un autre Etat membre de l'Union européenne et travaillant au Luxembourg, dont 362 premières autorisations et 254 renouvellements. Tout comme pour les titres de séjour, les principales professions concernées, selon la classification internationale type des professions (CITP), ont été « spécialistes en administration d'entreprises » et « spécialistes des technologies de l'information et des communications ».

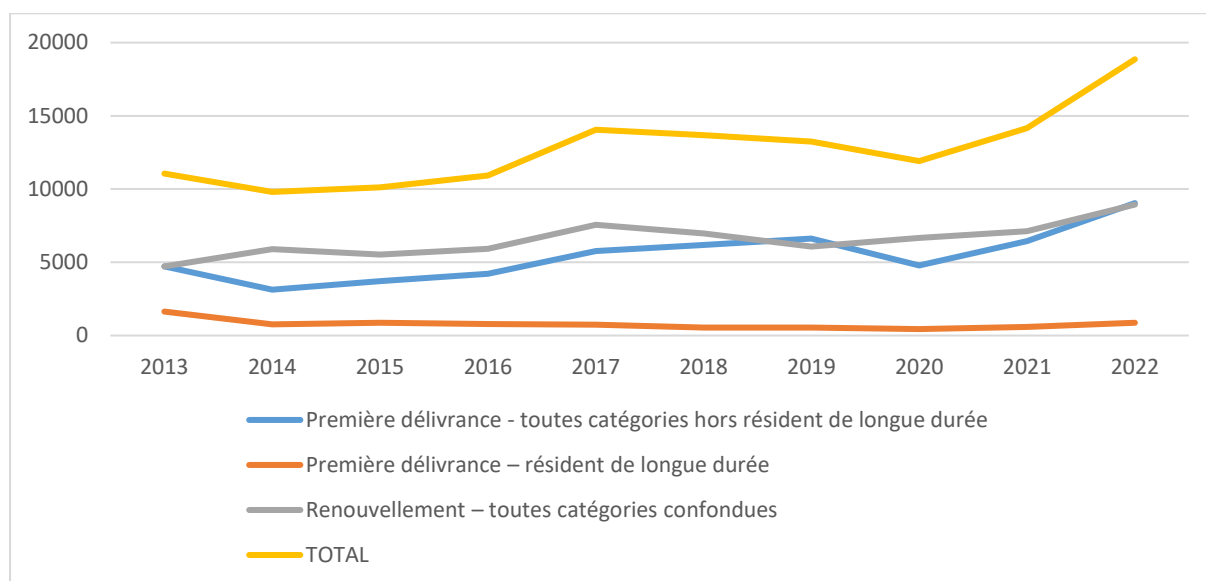
Finalement, 70 autorisations d'occupation temporaire, y inclus des renouvellements, ont été délivrées à des demandeurs de protection internationale en cours de procédure, à des bénéficiaires d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales et à des bénéficiaires d'un report à l'éloignement – comparé à 24 autorisations en 2021 et 42 autorisations en 2019.

En 2022, la direction de l'immigration a délivré 222 documents dans le cadre du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne, dont 207 documents de séjour pour personnes résidant au Luxembourg et 15 autorisations de travail pour ressortissants britanniques, travailleurs frontaliers.

Titres de séjour délivrés en 2022 pour une durée de validité supérieure à trois mois – ventilation par type de demande, en comparaison aux années précédentes

Type de demande	2019	2020	2021	2022	dont masculin/féminin		dont mineurs
					m	f	
Première délivrance - toutes catégories hors résident de longue durée	6622	4790	6447	9042	4623	4419	1328
Première délivrance – résident de longue durée	546	441	584	876	455	421	81
Renouvellement – toutes catégories confondues	6074	6673	7129	8943	4614	4329	824
TOTAL	13242	11904	14160	18861	9692	9169	2233

Titres de séjour délivrés pour une durée de validité supérieure à trois mois – ventilation par type de document, évolution sur 10 ans



Titres de séjour délivrés en 2022 pour une durée de validité supérieure à trois mois (premières délivrances + renouvellements) - ventilation par principales catégories de titre de séjour en comparaison aux années précédentes

Catégorie	2019	2020	2021	2022	dont masculin/féminin		dont mineurs
					m	f	
Travailleur salarié	3373	3765	3698	5605	3131	2474	0
Membre de famille	4130	3533	4152	5166	1924	3242	496
Protection internationale	1073	1121	1561	2454	1385	1069	216
Résident longue durée	1170	906	1189	1541	772	769	91
Carte bleue européenne	762	478	1006	1392	1004	388	0
Vie privée	973	799	997	897	418	479	21
Etudiant	769	686	763	854	490	364	0
Transfert intragroupe - expert/cadre	278	145	197	241	186	55	0
Chercheur	139	132	171	196	151	45	0
Jeune au pair	154	151	160	179	13	166	0
Autres catégories	421	188	266	336	218	118	0
Total	13242	11904	14160	18861	9692	9169	824

Titres de séjour délivrés en 2022 pour une durée de validité supérieure à trois mois (premières délivrances + renouvellements) - ventilation par principales nationalités

Nationalité	Titres délivrés
indienne	2578

chinoise	1355
syrienne	1092
monténégrine	812
russe	760
autres	12264
TOTAL	18861

Premiers titres de séjour délivrés en 2022 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances, hors résident de longue durée) - ventilation par catégorie de titre de séjour et dix catégories principales, en comparaison aux années précédentes

Catégorie de titre de séjour	2019	2020	2021	2022
Membre de famille	2094	1486	2145	2958
Travailleur salarié	1546	1205	1461	2538
Protection internationale	765	775	883	1109
Carte bleue européenne	662	448	653	914
Vie privée	356	235	352	403
Etudiant	419	224	358	396
Transfert intragroupe - expert/cadre	206	73	153	178
Jeune au pair	152	146	157	176
Chercheur	79	73	106	125
Travailleur indépendant	49	24	61	71
Autres catégories	294	101	118	174
TOTAL	6622	4790	6447	9042

Premiers titres de séjour délivrés en 2022 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances, hors résidents de longue durée) - ventilation par principales nationalités

Nationalité	Titres délivrés
indienne	1500
syrienne	497
chinoise	418
turque	380
érythréenne	374
autres	5873
TOTAL	9042

Titres de séjour délivrés en 2022 pour une durée de validité supérieure à trois mois (uniquement premières délivrances) - ventilation par nationalité pour les dix catégories principales

Membre de famille		Travailleur salarié		Protection internationale	
indienne	596	indienne	361	syrienne	469
russe	173	tunisienne	185	érythréenne	360
turque	134	mauricienne	165	afghane	134
autres	2055	autres	1827	autres	146
TOTAL	2958	TOTAL	2538	TOTAL	1109

Carte bleue européenne		Vie privée		Etudiant	
indienne	310	indienne	37	iranienne	46
russe	74	chinoise	32	indienne	44
américaine	66	russe	30	chinoise	41
autres	464	autres	304	autres	265
TOTAL	914	TOTAL	403	TOTAL	396

ICT – expert/cadre		Jeune au pair		Chercheur	
indienne	94	camerounaise	40	indienne	27
chinoise	40	philippine	38	iranienne	11
américaine	18	malgache	19	chinoise	10
autres	26	autres	79	autres	77
TOTAL	178	TOTAL	176	TOTAL	125

Travailleur indépendant	
turque	9
indienne	8
autres	54
TOTAL	71

Titres de séjour « travailleur salarié » délivrés en 2022 à des ressortissants de pays tiers (uniquement première délivrance) – ventilation par principales professions (selon la classification internationale type des professions (CITP))

Profession	Titres délivrés
Spécialistes en administration d'entreprises (Code CITP 24)	1296
Spécialistes des technologies de l'information et des communications (Code CITP 25)	385
Spécialistes en sciences techniques (Code CITP 21)	138
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens (Code CITP 71)	125
Personnel des services directs aux particuliers (Code CITP 51)	103
Autres	491
TOTAL	2538

Titres de séjour « carte bleue européenne » délivrés en 2022 à des ressortissants de pays tiers (uniquement première délivrance) – ventilation par principales professions (selon la classification internationale type des professions (CITP))

Profession	Titres délivrés
Spécialistes en administration d'entreprises (Code CITP 24)	375
Spécialistes des technologies de l'information et des communications (Code CITP 25)	357
Directeurs de services administratifs et commerciaux (Code CITP 12)	90
Spécialistes en sciences techniques (Code CITP 21)	43
Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture (Code CITP 26)	23
Autres	26
TOTAL	914

Titres de séjour délivrés en 2022 pour résidents de longue durée (uniquement premières délivrances) - ventilation par principales nationalités

Nationalité	Titres délivrés
chinoise	171
indienne	159
monténégrine	77
américaine	50
russe	33
autres	386
TOTAL	876

Autorisations de travail délivrées en 2022 à des ressortissants de pays tiers résidant dans un autre Etat membre de l'UE – ventilation par type de demande en comparaison par rapport aux années précédentes

Type	2019	2020	2021	2022	dont masculin/féminin	
					m	f
Première délivrance	180	165	263	362	220	142
Renouvellement	131	169	170	254	155	99
TOTAL	311	334	433	616	375	241

Autorisations de travail délivrées en 2022 à des ressortissants de pays tiers résidant dans un autre Etat membre de l'UE (uniquement première délivrance) – ventilation par principales professions (selon la classification internationale type des professions (CITP))

Profession	Autorisations délivrées
Spécialistes en administration d'entreprises (Code CITP 24)	148
Spécialistes des technologies de l'information et des communications (Code CITP 25)	90

Spécialistes en sciences techniques (Code CIP 21)	42
Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture (Code CIP 26)	19
Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens (Code CIP 71)	15
Autres	48
TOTAL	362

Autorisations d'occupation temporaire délivrées en 2022 - ventilation par catégorie de bénéficiaires et par type de demande en comparaison aux trois années précédentes

Demandeur de protection internationale	2019	2020	2021	2022
Première délivrance	11	9	9	47
Renouvellement	10	7	10	12
TOTAL	21	16	19	59

Bénéficiaire d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales	2019	2020	2021	2022
Première délivrance	2	-	1	3
Renouvellement	1	2	1	3
TOTAL	3	2	2	6

Bénéficiaire d'un report d'éloignement	2019	2020	2021	2022
Première délivrance	7	1	2	4
Renouvellement	11	3	1	1
TOTAL	18	4	3	5

Documents délivrés en 2022 dans le contexte du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne - ventilation par type de document en comparaison aux années précédentes

Catégorie	2020	2021	2022	dont masculin/féminin		dont mineurs
				m	f	
Document de séjour pour ressortissant britannique	878	948	90	52	38	38
Document de séjour permanent pour ressortissant britannique	1013	922	98	56	42	10
Document de séjour pour membre de famille d'un ressortissant britannique	74	78	13	5	8	8
Document de séjour permanent membre de famille d'un ressortissant britannique	50	41	6	3	3	0
Autorisation de travail pour ressortissant britannique, travailleur frontalier	/	48	15	10	5	0
TOTAL	2015	2037	222	126	96	56

c. Regroupement familial

De manière générale, la délivrance d'un titre de séjour est toujours précédée par la délivrance d'une autorisation de séjour temporaire (AST). En 2022, un total de 3.011 autorisations de séjour temporaires a été délivré dans le contexte du regroupement familial de ressortissants de pays tiers. Ceci représente une augmentation par rapport à 2021, avec 2.606 autorisations de séjour temporaires, et également par rapport aux années 2020, avec 1.779 autorisations, et 2019 avec 2.289 autorisations.

Comme les années précédentes, dans la majorité des regroupements familiaux, le regroupant a été détenteur d'un titre de séjour pour activités rémunérées (2.227 personnes regroupées, soit 73,96%). En 2022, 15,5% des regroupants étaient des détenteurs d'un titre de séjour dans la catégorie « Protection internationale » et 10,52% des détenteurs d'un document de séjour dans une autre catégorie. La ventilation selon la catégorie détaillée du document de séjour du regroupant montre que la majorité des regroupants détiennent un titre de séjour « travailleur salarié » ou « carte bleue européenne ».

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2022 dans le contexte du regroupement familial – ventilation par grande catégorie du document de séjour du regroupant, en comparaison aux années précédentes

Catégorie titre de séjour du regroupant	2019	2020	2021	2022	dont masculin/féminin			dont mineurs
					m	f	(indéterminé)	
Activités rémunérées	1553	1239	1767	2227	774	1453	0	967
Protection internationale	462	348	530	467	189	269	9	282
Autres	274	192	309	317	132	185	0	131
TOTAL	2289	1779	2606	3011	1095	1907	9	1380

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2022 dans le contexte du regroupement familial – ventilation par catégorie détaillée du document de séjour du regroupant

Catégorie	Nombre
Titre de séjour "travailleur salarié"	1011
Titre de séjour "carte bleue européenne"	1000
Titre de séjour "protection internationale"	467
Carte de séjour (permanent) de membre de famille d'un citoyen de l'Union	127
Titre de séjour "ICT - expert/cadre"	121
Titre de séjour "chercheur"	61
Titre de séjour "membre de famille"	54
Titre de séjour "vie privée"	42
Titre de séjour "résident longue durée"	39
Titre de séjour "étudiant"	24
autres	65
TOTAL	3011

Autorisations de séjour temporaires délivrées en 2022 dans le contexte du regroupement familial – ventilation par nationalités des membres de famille

Membre de famille d'un regroupant détenant un titre de séjour lié à une activité rémunérée		Membre de famille d'un regroupant détenant un titre de séjour « protection internationale »		Membre de famille d'un regroupant détenant un titre de séjour d'une autre catégorie	
indienne	614	syrienne	272	chinoise	27
russe	232	érythréenne	101	serbe	21
américaine	99	afghane	33	camerounaise	21
autres	1282	autres	61	autres	248
TOTAL	2227	TOTAL	467	TOTAL	317

d. Titres de voyage pour étrangers et titres de voyage pour apatrides

En 2022, la direction de l'immigration a accordé 197 titres de voyage pour étrangers (premières délivrances et renouvellements) et 10 titres de voyage pour apatrides (premières délivrances et renouvellements).

e. Evolutions législatives et réglementaires en matière de libre circulation et d'immigration et autres faits marquants

Conformément au règlement (UE) 2019/1157 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 relatif au renforcement de la sécurité des cartes d'identité des citoyens de l'Union et des documents de séjour délivrés aux citoyens de l'Union et aux membres de leur famille exerçant leur droit à la libre circulation, la loi du 16 juin 2021 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration et le règlement grand-ducal du 16 juin 2021 prévoit que les cartes de séjour et les cartes de séjour permanent ne sont dorénavant plus délivrées sous forme de document imprimé sur papier sécurisé mais sous forme de carte à puce avec données biométriques.

Comme les cartes de séjour et les cartes de séjour permanent délivrées sous l'ancien format ne restent valables que jusqu'au 3 août 2023, la direction de l'immigration a lancé en août 2021 une procédure d'échange, pour inviter les personnes concernées à venir faire remplacer leur carte de séjour délivrée sous l'ancien format par une carte de séjour délivrée sous le nouveau format. Durant l'année 2022, toutes les personnes concernées ont été contactées afin de se présenter aux guichets de la direction de l'immigration. Etant donné qu'elles n'ont pas toutes répondu à l'invitation et afin de respecter la date d'échéance du 3 août 2023, une seconde lettre de rappel leur sera envoyée au cours des premiers mois de l'année 2023. Cet échange concerne environ 11.500 cartes au total.

En ce qui concerne la législation nationale, les travaux au niveau du projet de loi 7954 visant à modifier la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration se sont poursuivis. Ce projet tend à apporter un certain nombre de précisions utiles au niveau de l'autorisation de séjour pour raisons privées dans l'intention, d'une part, de définir davantage les contours de cette catégorie d'autorisation de séjour, et d'autre part, de pallier certaines difficultés d'interprétation qui sont apparues dans la pratique. Suite à l'avis du Conseil d'Etat en date du 26 juin 2022, le projet a fait l'objet d'une première analyse au sein de la Commission compétente à la Chambre des députés le 24 octobre 2022.

Finalement, au niveau européen, la Commission européenne a présenté le 27 avril 2022 un paquet sur les qualifications et les talents. Il comporte notamment une refonte de la directive relative au statut des ressortissants de pays tiers résidents de longue durée dont la grande innovation réside au niveau du cumul des périodes de résidence dans l'UE, que ce soit par exemple comme étudiant ou comme

bénéficiaire de la protection temporaire. La Commission insiste sur la mise en place d'un véritable droit à la mobilité, y inclus pour les membres de la famille. Enfin, elle propose des simplifications procédurales et un renforcement des droits des bénéficiaires d'un titre de séjour longue durée.

Le paquet comporte également une refonte de la directive dite « permis unique », dont l'objectif est de fusionner autorisation de résidence et autorisation de travail. L'innovation majeure est de découpler l'autorisation d'un employeur déterminé, ce qui apportera de la souplesse au niveau de la mobilité de travail. Les autres changements portent sur une réduction de la durée de la procédure, d'une meilleure égalité de traitement et d'une protection accrue contre l'exploitation. Les deux dossiers législatifs sont en cours de négociation depuis le milieu de l'année 2022.

Afin de satisfaire les besoins du marché du travail dans l'Union européenne, la Commission propose de se concentrer encore plus sur la coopération opérationnelle entre les Etats membres de l'UE et les pays partenaires. Ainsi, la Commission a proposé de mettre en place un réservoir de talents européen, par le biais d'une plateforme digitale et d'un outil de mise en correspondance à l'échelle de l'UE, afin de rendre cette dernière plus attrayante pour les ressortissants de pays tiers à la recherche d'opportunités et d'aider les employeurs à trouver les talents dont ils ont besoin. Les négociations ont été menées de sorte que la plateforme pourrait être opérationnelle début 2023. A noter que les priorités identifiées par la Commission portent sur les secteurs de la santé, de la jeunesse et de l'innovation.

7.3. Retours de personnes en séjour irrégulier

a. Evolution des chiffres-clés en matière de retours

Le nombre de ressortissants de pays tiers qui sont retournés dans leur pays d'origine, respectivement qui ont été renvoyés vers un autre Etat membre a été de 189 personnes en 2022, dont 121 personnes retournées dans le cadre d'un retour volontaire et 68 dans le cadre d'un retour forcé. A titre de comparaison, le nombre total des retours en 2021 a encore été de 201 et de 220 en 2020. On constate donc que le nombre de retours en 2022 est resté tributaire de la crise sanitaire, avec encore des restrictions de déplacements en place à travers le monde, et des exigences imposées par les pays de retour dans le domaine sanitaire rendant ainsi plus complexe l'organisation des retours.

Une partie des personnes retournées étaient issues d'une procédure de protection internationale, mais leur part diminue. Cette diminution est due, d'abord, au changement de profils des demandeurs de protection internationale avec comme conséquence une augmentation de décisions positives en la matière et, ensuite, à la baisse du nombre de demandes de protection internationale de la part de ressortissants de pays d'origine sûrs.

Ainsi, parmi les 121 personnes retournées dans le cadre d'un retour volontaire, 36 personnes étaient issues d'une procédure de protection internationale. Parmi les 68 personnes retournées dans le cadre d'un retour forcé, 10 personnes ont été des demandeurs de protection internationale déboutés. Les autres personnes retournées étaient des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier.

En ce qui concerne le retour volontaire, il est à noter que la tendance des dernières années par rapport à la diminution des personnes retournées se maintient : 121 en 2022, par rapport à 143 en 2021 et 156 en 2020. La grande majorité des personnes ayant opté pour le retour volontaire provenait des pays des Balkans occidentaux avec 49 personnes et du Brésil avec 11 personnes.

Dans le cadre de la promotion du retour volontaire, la direction de l'immigration a poursuivi en 2022 le programme d'aide au retour volontaire et à la réintégration en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), mis en place depuis 2009. Ce programme a bénéficié depuis 2014 d'un cofinancement européen via le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF). En 2022, 87 personnes ont bénéficié d'un soutien par le biais de ce programme. A noter que l'accès à ce programme est conditionné et que les aides sont échelonnées en fonction du pays de provenance des personnes concernées.

Parmi les 68 personnes éloignées du Luxembourg dans le cadre d'un retour forcé, à savoir avec une escorte de Police jusqu'à leur arrivée au point de destination, 15 provenaient d'un pays des Balkans occidentaux. En 2021, le nombre de personnes ayant été éloignées dans le cadre d'un retour forcé a été de 58 personnes et en 2020 de 64 personnes. La majorité des personnes rapatriées dans le cadre d'un retour forcé sont retournées par un vol commercial. Les autorités albanaises et géorgiennes ont elles-mêmes organisé un vol charter, ouvert à plusieurs pays, qui a permis de retourner 2 personnes respectivement 5 personnes du Luxembourg.

Il y a lieu de noter que les retours forcés opérés par des vols commerciaux réguliers sont susceptibles de bénéficier d'un cofinancement européen par le Fonds Asile, Migration et Intégration (AMIF). De sus, la direction de l'immigration a eu recours au mécanisme *Frontex Application for Return* (FAR) pour un financement direct par l'agence Frontex de retours par vol commercial de 9 personnes.

De sus, 36 demandes de réadmission ont été adressées en 2022 à d'autres Etats membres, dont 25 ont été acceptées et 8 refusées. Dans ce contexte, 4 réadmissions vers l'Italie, 2 vers l'Allemagne, et 2 vers la France ont pu être exécutées.

Total du nombre de types de retour avec ventilation par sexe et par majorité

Type de retour	Total	dont masculin/féminin		dont mineurs
		masculin	féminin	
Retour forcé	68	68	0	0
Retour volontaire	121	64	57	21
TOTAL	189	132	57	22

Total du nombre de personnes retournées par nationalité (volontaires et forcés)

Nationalité	Total	dont DPI déboutés
serbe	32	13
albanaise	20	7
brésilienne	15	0
géorgienne	13	2
monténégrine	6	3
biélorusse	5	0
autres	98	21
TOTAL	189	46

Total du nombre de retours volontaires par nationalité

Nationalité	Total	dont DPI déboutés
serbe	27	13
albanaise	15	7
brésilienne	11	0
autres	68	16
TOTAL	121	36

Total du nombre de retours forcés par nationalité

Nationalité	Total	dont DPI déboutés
géorgienne	11	0
albanaise	5	0
serbe	5	0
autres	47	10
TOTAL	68	10

b. Empêchements à l'éloignement

En 2022, 28 personnes ont pu bénéficier d'un sursis à l'éloignement pour raisons médicales, comparé à 22 personnes en 2021. Notons qu'une personne peut profiter de plusieurs prolongations de sursis au cours d'une même année.

Alors que 58 personnes ont bénéficié d'un report à l'éloignement en 2021, ce nombre s'élevait à 124 personnes pour l'année 2022. A noter qu'une même personne peut profiter de plusieurs prolongations d'un report à l'éloignement au cours d'une même année.

c. Evolutions législatives et réglementaires en matière de retours et autres faits marquants

En 2022, les travaux législatifs se sont poursuivis au niveau du projet de loi 7954 portant modification de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, approuvé par le Conseil de gouvernement dans sa séance du 26 novembre 2021. L'objectif principal de ce projet consiste à apporter des précisions aux dispositions relatives à l'éloignement de la loi modifiée du 29 août 2008 en vue d'une meilleure gestion du phénomène du séjour irrégulier des ressortissants de pays tiers sur le territoire luxembourgeois. Ainsi, le projet précise dans quels cas de figure une décision de retour est assortie d'une interdiction d'entrée sur le territoire et prévoit l'introduction d'une interdiction d'entrée sur le territoire national, qui s'inscrit dans le contexte de séjours irréguliers de ressortissants de pays tiers bénéficiant ou ayant bénéficié d'un droit de séjour dans un autre Etat membre et de ceux qui retournent au Luxembourg après avoir fait l'objet d'un transfert vers un autre Etat membre en application du règlement dit Dublin III.

Une autre contribution essentielle du projet de loi consiste à apporter une définition plus large de la notion de « raisons impérieuses de sécurité publique » dans le cadre de l'appréciation de l'opportunité d'une décision d'éloignement du territoire à l'encontre d'un citoyen de l'Union ayant séjourné au Grand-Duché de Luxembourg pendant les dix années précédentes et s'étant rendu coupable d'une infraction constituant une atteinte particulièrement grave à un intérêt fondamental de la société. Après une première opposition formelle du Conseil d'Etat en date du 26 juin 2022, ce dernier a levé cette opposition en date du 23 décembre 2022 suite à un amendement parlementaire.

Dans le cadre des vérifications périodiques de la mise en œuvre de l'acquis de Schengen par les Etats membres, le Luxembourg a fait l'objet d'une évaluation dans le domaine de la gestion des frontières extérieures, du retour, du système d'information Schengen et de la coopération policière, du 28 novembre au 3 décembre 2021. Les évaluations Schengen couvrent tous les aspects de l'acquis de Schengen et elles prennent également en compte le fonctionnement des autorités qui appliquent l'acquis de Schengen. Elles s'effectuent sur la base de questionnaires et de visites d'inspection, lesquelles peuvent être annoncées ou inopinées.

Suite à cette évaluation une décision d'exécution du Conseil arrêtant une recommandation pour remédier aux manquements constatés a été adoptée par le Conseil le 18 novembre 2022. Par la suite, et conformément au règlement (UE) n° 2022/922 du Conseil, le Luxembourg a entamé la préparation d'un plan d'action destiné à mettre en œuvre les recommandations et à remédier aux manquements constatés.

7.4. Frontières extérieures

a. Mise en œuvre du corps européen de garde-frontières et de garde-côtes

Conformément aux exigences découlant du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontières et de garde-côtes, les contributions nationales au contingent permanent qui pourrait compter jusqu'à 10.000 personnes d'ici 2027, se sont poursuivies en 2022. Le Luxembourg a ainsi contribué 3 agents en détachement longue durée et 14 détachements de courte durée. En 2023, le Luxembourg devra détacher au total 4 agents en mission de longue durée et assurer 23 détachements de courte durée.

La direction de l'immigration assume un rôle de coordination dans ce dossier, en étroite collaboration avec la Police, et a détaché elle-même un agent en mission de longue durée.

En 2022, la direction de l'immigration a également repris de la part du ministère de la Sécurité intérieure la gestion de la contribution nationale aux capacités de surveillance aérienne de Frontex par le biais de la mise à disposition d'un hélicoptère.

b. Mise en œuvre des frontières intelligentes

Les préparatifs pour l'entrée en opération des nouveaux systèmes d'information européens pour la gestion des frontières se sont également poursuivis en 2022. Il s'agit notamment du système d'entrée/de sortie (EES) qui vise à établir un registre électronique des entrées et des sorties des ressortissants de pays tiers se rendant sur le territoire Schengen pour un court séjour, remplaçant l'apposition manuelle de cachets sur les passeports, et du système européen d'information et d'autorisation concernant les voyages (ETIAS) qui introduit l'obligation des ressortissants de pays tiers exemptés de visa de disposer d'une autorisation de voyage en cours de validité pour accéder à l'espace Schengen pour un court séjour. Au niveau national, la direction de l'immigration assure le rôle de donneur d'ordre de ces deux projets, et collabore étroitement avec la Police pour la mise en œuvre technique du projet EES et le CTIE pour celle d'ETIAS.

Dans le contexte de la mise en œuvre de l'EES, l'année 2022 a été marquée par l'intensification des travaux relatifs aux développements informatiques pour le système EES national et la réalisation des premiers tests de conformité avec l'agence eu-LISA. Les nouveaux équipements pour le pré-enregistrement dans le système EES ainsi que la prise de données biométriques au passage frontières à l'aéroport du Findel ont été livrés et les adaptations des infrastructures nécessaires à leur installation ont été réalisées en étroite collaboration avec lux-Airport. Des simulations du temps de passage frontalier suite à la mise en opération d'EES ont également été réalisées.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du système ETIAS, le travail s'est concentré sur l'analyse des options pour la base légale nécessaire à entériner la coopération interinstitutionnelle visée dans le cadre de la mise en place de l'Unité nationale ETIAS, composée de différents ministères et administrations et ancrée au sein de la direction de l'immigration.

La mise en œuvre réussie et en temps opportun des deux systèmes reste néanmoins tributaire des développements réglementaires et techniques au niveau européen.

c. Fin des restrictions temporaires aux frontières

Dès le début de la crise sanitaire des mesures restrictives affectant la liberté de déplacement ont été mises en place par les Etats membres. En ce qui concerne les frontières extérieures, des restrictions

pour les ressortissants de pays tiers ont été mises en place au Luxembourg avec la déclaration de l'état de crise en date du 18 mars 2020. Ces restrictions ont par la suite été prolongées avec la loi du 20 juin 2020 portant introduction de certaines mesures temporaires relatives à l'application de la loi modifiée du 29 août 2009 sur la libre circulation des personnes et l'immigration et un règlement grand-ducal précisant la durée de l'interdiction et la portée des exceptions aux restrictions en place.

Au cours des années 2020 à 2022, ce dernier a connu différentes modifications pour donner suite aux recommandations du Conseil de l'Union européenne en la matière dans le but d'assurer une approche coordonnée de la levée progressive de la restriction temporaire des déplacements non essentiels vers l'Union européenne pour finalement prendre fin au 30 septembre 2022. Ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2022, les ressortissants de pays tiers ayant leur résidence en dehors de l'Union européenne ou de l'espace Schengen, peuvent à nouveau se déplacer vers le Grand-Duché pour tout type de voyage y inclus les voyages non essentiels, à savoir par exemple pour des raisons touristiques ou autres, et ceci indépendamment de leur statut vaccinal.

7.5. Centre de rétention

a. Evolution des chiffres-clés en matière de rétention

En 2022, 226 (231)³ retenus ont été admis au Centre. Ce chiffre se décompose comme suit :

- 226 (231) hommes célibataires
- 0 (0) femmes célibataires
- 0 (0) familles

Sur ce total de 226 (231) retenus, 95 (81) ont été transférés dans le pays responsable du traitement de leur dossier en vertu des dispositions y relatives des conventions dites de Dublin, 55 (50) ont été éloignés vers leur pays d'origine ou de provenance, 1 (3) a profité d'un retour semi-volontaire par le biais de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) et 38 (63) ont été élargis. 3 (0) ont été transférés au Centre pénitentiaire de Luxembourg (CPL) et le Centre n'a connu aucune évasion (0) au cours de l'exercice 2022.

Au 31 décembre 2022, le Centre dénombrait 34 (34) pensionnaires.

En 2022, le Centre a accueilli des retenus de 45 (49) nationalités présumées ou avérées différentes. Etaient le plus représentées les nationalités tunisienne 31, marocaine 30, nigériane 21, géorgienne 18, algérienne 17, indéterminée 9, brésilienne 7, libyenne 7, guinéenne 7, albanaise 6, sénégalaise 5 et chinoise 5.

La durée moyenne de rétention, toutes catégories confondues, s'élevait pour l'exercice 2022 à 52 (45) jours. En 2022, 16 (10) retenus ont séjourné au Centre pour une durée égale ou supérieure à 120 jours.

Nombre de personnes ainsi que le total et la moyenne des présences en jours au Centre de rétention en 2022.

	Nombre de personnes	Total des présences en jours	Moyenne des présences en jours
Transfert Dublin	95	4809	51
Eloignement	55	2359	43
Elargissement	38	2366	62
Evasion	0	0	0
Retour OIM	1	34	34

³ Chiffres de 2021 entre parenthèses.

Transfert CPL	3	52	17
Présent au CR 31.12.2022	34	2210	65
Total Entrée/Sortie	226	11830	52

Pays de transfert/éloignement des retenus en 2022.

Pays de transfert/éloignement	Eloignements	Transferts Dublin	Total
France		22	22
Allemagne		18	18
Pays-Bas		17	17
Italie		17	17
Géorgie	11		11
Suisse		8	8
Maroc	7		7
Albanie	5		5
Brésil	5		5
Autres	27	13	40
TOTAL	55	95	150

Nationalité présumée ou avérée des retenus en 2022.

Nationalité	
tunisienne	31
marocaine	30
nigériane	21
géorgienne	18
algérienne	17
indéterminée	9
brésilienne	7
libyenne	7
guinéenne	7
albanaise	6
sénégalaise	5
chinoise	5
autres	63
Total Personnes	226

b. Activités du Centre de rétention

Visites au Centre de rétention

Les restrictions mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie Covid-19 ayant été très sérieusement assouplies en début d'exercice 2022 pour être quasi complètement abandonnées au courant de l'année, le nombre de visites privées au profit de retenus s'est élevé à 360 et atteint ainsi un niveau quasi identique à celui constaté avant la crise sanitaire.

En collaboration avec le Réseau Européen des Migrations (REM), les responsables du Centre ont accueilli de hauts représentants du Ministère de la Sécurité de Bosnie Herzégovine au Luxembourg du 7 au 10 février 2022 pour une visite d'étude.

Le désormais traditionnel workshop dédié spécifiquement aux dirigeants de centres de rétention européens s'est déroulé les 27 et 28 septembre 2022 en étroite collaboration avec le REM au Campus Kirchberg de l'Université de Luxembourg. Il a réuni en présentiel une trentaine de responsables de centres de rétention administrative de 14 Etats-membres de l'Union européenne.

Autres activités

En 2022, la direction du Centre de rétention a été sollicitée à 136 (113) reprises pour des entretiens individuels avec les retenus.

Le Centre a procédé ou fait procéder au cours de l'exercice 2022 à 142 (76) escortes au profit de retenus en dehors de son enceinte (hôpital, tribunal, etc.).

Un nouveau système d'info-divertissement en chambre a été implémenté en décembre 2022 et permet désormais aux retenus d'accéder directement à certains contenus web à partir de leur lieu de vie privatif. Dans le même ordre d'idées, l'ancien système de communication basé sur la mise à disposition de téléphones portables communs utilisables avec des cartes prépayées a été remplacé par la mise à disposition de téléphones cellulaires individuels permettant aux concernés de passer des appels gratuitement jusqu'à concurrence de 10 euros par semaine et de recevoir des appels de façon illimitée en toute intimité 24 heures sur 24.

7.6. Structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK)

a. Evolution des chiffres-clés

En 2022, un total de 361 (212)⁴ personnes ont été assignées à la Structure d'Hébergement d'Urgence Kirchberg (SHUK). Y sont assignées notamment les personnes tombant sous le champ d'application du règlement Dublin III, qui sont dès lors susceptibles d'être transférées dans un autre Etat membre. Des femmes et familles avec enfants ne sont pas assignées à la SHUK.

Il est à souligner que dans le cadre de la crise migratoire déclenchée par le conflit armé en Ukraine, la SHUK a été temporairement réaffectée en tant que primo-accueil des personnes ayant fui la guerre en Ukraine à compter du 4 mars 2022. L'ONA a donc repris la gestion de la SHUK en tant que Centre de primo-accueil à partir du 1^{er} avril 2022.

Les pensionnaires de la SHUK ont pu, en amont de la réaffectation temporaire de celle-ci, être relogés dans les locaux de la « Wanteraktioun » (WAK) au Findel grâce à la coopération avec le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région qui a bien voulu mettre à la disposition du Centre de rétention lesdits locaux jusqu'au 30 septembre 2022. Il est à noter qu'en dehors des hommes célibataires assignés à résidence dans le cadre du règlement Dublin III au bâtiment A de la WAK, le Centre de rétention a également pris en charge la gestion de familles accompagnées d'enfants logées provisoirement par l'ONA dans le bâtiment B du site.

⁴ Chiffres de 2021 entre parenthèses.

Le Centre de rétention a repris possession des locaux de la SHUK à partir du 15 octobre 2022, date à laquelle les pensionnaires du bâtiment A de la WAK ont réintégré la SHUK.

Dans un souci de ne pas doper artificiellement le nombre de personnes assignées à résidence à la SHUK au cours de l'exercice 2022, il est fait abstraction des relogements temporaires à la WAK, pour autant qu'ils concernent une seule et même personne.

Il en résulte qu'en 2022, 361 (212) personnes ont été assignées à la SHUK. Parmi celles-ci, 25 (18) ont été transférées vers un autre Etat membre à partir de la SHUK et 8 (14) personnes ont été transférées au Centre de rétention. 170 (94) personnes sont parties de leur propre gré. Les personnes logées à la SHUK étaient principalement originaires de l'Erythrée, de l'Afghanistan, de la Syrie, de l'Algérie, de la Guinée, du Maroc et du Cameroun.

Au 31 décembre 2022, 113 (69) personnes étaient logées à la SHUK. La durée moyenne de séjour s'élevait à 74 (73) jours pour l'année 2022.

Nombre d'entrées/sorties ainsi que le total et la moyenne des présences en jours à la SHUK en 2022.

	Nombre de personnes	Total des présences en jours	Moyenne des présences en jours
Transfert Dublin	25	2028	81
Transfert vers le CR	8	358	45
Transfert vers le CPL	0	0	0
Départ	170	7575	45
Mainlevée	1	41	41
Retour volontaire	4	56	14
Relogement	40	11606	290
Présent à la SHUK au 31.12.2021	113	5129	45 ⁵
Total Entrée/Sortie	361	26793	74

Nombre de personnes assignées à la SHUK en 2022.

Nationalité	Nombre d'assignés
érythréenne	70
afghane	53
syrienne	47
algérienne	20
guinéenne	18
marocaine	14
tunisienne	13
camerounaise	11
iraquienne	10
turque	9

⁵ Ce chiffre n'est pas comptabilisé dans le calcul de la moyenne des présences en jours à la SHUK.

iranienne	8
nigériane	8
soudanaise	6
éthiopienne	5
indéterminée	5
<i>autres</i>	64
Total assignés	361

b. Activités de la SHUK et de la WAK

L'espace loisirs avec tennis de table, baby-foot et jeu de fléchettes mis à la disposition des assignés a comme à l'accoutumée été fréquenté très assidument par les assignés tout au long de l'année. Il est à relever que les locaux de la WAK ont été réaménagés par le Centre de rétention pour toute la durée de leur mise à disposition par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région afin de pouvoir offrir aux assignés les mêmes loisirs qu'à la SHUK.

La projection de films et documentaires sur grand écran a également été très appréciée par les assignés tout comme la diffusion de matches de la coupe du monde de football.

A côté de ces activités indoor, les responsables de la SHUK s'efforcent de trouver chaque année de nouveaux partenaires pour proposer aux assignés des passe-temps intéressants tout en gardant des liens privilégiés avec ses partenaires de longue date.

Ainsi, dans le cadre du projet « Ubuntu », un intervenant du Jesuit Refugee Service (JRS) a régulièrement rendu visite aux assignés afin de les motiver à sortir de la SHUK voire de la WAK en les invitant à participer à des activités sportives comme des balades à vélo, du football ou encore à se divertir et à s'instruire en participant à des ateliers de cuisine, des sorties en groupe, des cours de langues, etc.

Comme par le passé, la collaboration avec le « Service Intégration et Besoins spécifiques » de la Ville de Luxembourg a été excellente. En effet, environ cinq cents bons gratuits ont été mis à disposition des assignés pour la piscine à Bonnevoie ou encore pour la « Badanstalt ». Une vingtaine de bons ont été distribués pour le « Lëtzebuerger Adventscircus » et pour la « Schueberfouer ».

Il est à souligner que les agents du service d'encadrement psychosocial ont également proposé des activités spécifiques aux familles hébergées dans le bâtiment B de la WAK pendant la période où celles-ci étaient placées sous la responsabilité du Centre de rétention en les invitant par exemple à visiter le « Escher Déierepark » ou encore l'aquarium de Wasserbillig auquel les familles logées à la WAK ont pu accéder gratuitement grâce à la générosité de l'Administration communale de Grevenmacher. Il est à relever que les familles concernées ont très largement profité de cette offre.

La Bibliothèque nationale du Luxembourg reste un des passe-temps favoris des assignés grâce à sa situation géographique au Kirchberg et à l'accès gratuit à ses infrastructures informatiques.

Le « Kulturpass », qui a pour objectif de favoriser l'accès égalitaire à la culture et aux loisirs de personnes et groupes socialement défavorisés, a connu l'année passée un grand succès. En effet, une cinquantaine de passeports ont été remis aux intéressés. Certains assignés ont profité du passeport culturel pour accéder gratuitement à la « Nuit des musées ».

La demande pour participer au cours de langues a été très importante. Les pensionnaires de la SHUK/WAK ont été orientés vers des cours de langues de français et d'allemand organisés et pris en charge par l'ONA.

Certains pensionnaires ont été orientés vers l'« Internetstuff » du CLAE à Gasperich. Celle-ci permet aux intéressés de se connecter au monde virtuel, d'avoir accès aux nouveaux médias et leur propose différentes formations gratuites.

La collaboration avec l'a.s.b.l. *SportUnity*, qui offre des cours de sports gratuits, notamment de football, de rugby ou encore de karaté, a été relancée en automne 2022 après la parenthèse due au Covid-19.

7.7. Office national de l'accueil (ONA)

L'année 2022 a été une année particulièrement chargée pour l'Office national de l'accueil. Alors que le monde sort timidement d'une crise sanitaire porteuse de lourdes retombées d'un point de vue économique et sociétal, l'invasion de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022 a changé la donne pour les pays de l'Union européenne, dont le Luxembourg. L'invasion russe et l'afflux massif en résultant ont créé sans conteste une crise sans précédent qui a impacté et impacte toujours l'administration dans son quotidien. C'est dans ce contexte pour le moins particulier que les principales préoccupations de l'ONA en 2022 sont restées, à l'instar de 2021, de répondre aux besoins d'accueil et d'hébergement des demandeurs de protection internationale (DPI). A ceci s'est ajouté l'accueil des bénéficiaires de protection temporaire (BPT), tout en garantissant la sécurité et la fourniture des services de base (hébergement, santé, alimentation, ...) de l'ensemble des personnes hébergées.

a. Accueil des bénéficiaires de protection temporaire

Dès le début de la guerre d'agression russe en Ukraine, les arrivées de personnes fuyant la guerre en Ukraine ont rapidement augmenté. Au mois de mars 2022, l'administration a ainsi dû accueillir et héberger 1656 personnes avec un pic de 741 personnes dans la semaine du 7 au 13 mars 2022. Rien que pour le mois de mars, cela correspondait à une moyenne de 53 personnes par jour, en plus des arrivées des DPI. Au 30 avril 2022, le total des arrivées de personnes fuyant la guerre en l'Ukraine dans les structures de l'ONA était de 2219, alors que le total des arrivées de DPI pour l'entièreté de l'année 2021 comptait 2134 personnes. En d'autres termes, en l'espace de deux mois, l'administration a accueilli plus de personnes que durant toute l'année 2021. Compte tenu du caractère exceptionnel de la situation, l'administration s'est efforcée de trouver les bonnes réponses face à la crise ukrainienne, notamment par la mise en place d'un réseau d'hébergement distinct pour les personnes ayant fui la guerre en Ukraine. Alors que dans les toutes premières semaines de la guerre, le primo-accueil des personnes en provenance de l'Ukraine a eu lieu dans la Wanteraktioun (WAK) et ensuite dans la structure d'hébergement d'urgence Kirchberg (SHUK), un site de primo-accueil spécifique a été mis en place au site Tony Rollman au Kirchberg en septembre 2022, aussi pour pouvoir héberger l'ensemble des personnes en provenance de l'Ukraine avant leur passage à la direction de l'Immigration. Pour faire face à cet afflux massif, l'ONA a ainsi ouvert, dans l'urgence, une vingtaine de structures, souvent provisoires, pour héberger plus de 3870 personnes jusqu'au 31 décembre 2022. Ce chiffre a été maintenu jusqu'à la fin de l'été pour arriver à un total de 11 structures d'hébergement au 31 décembre 2022. Ces dernières ont une capacité maximale de 1.881 lits et un taux d'occupation net de 90,5% au 31 décembre 2022.

Face à ces arrivées, l'administration a dû non seulement renforcer son équipe mais également adapter son fonctionnement via notamment l'instauration d'un Guichet unique, en collaboration avec la direction de l'immigration, la Police grand-ducale, le service médical de la Cellule Santé des Demandeurs de protection internationale de la direction de la santé, les services compétents en la matière du Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse et la POST Luxembourg. Au sein de ce Guichet ont été assurés tous les entretiens nécessaires afin de permettre aux personnes ayant fui l'Ukraine d'effectuer l'ensemble des démarches dans le cadre de la protection temporaire dans un seul et même endroit y inclus l'ouverture d'un compte en banque à la Poste. Un total de 3475 personnes ayant obtenu le statut de protection temporaire se sont présentées à l'ONA au Guichet unique pendant l'année 2022.

C'est également dans ce contexte que deux projets du fonds européen AMIF « Asile, migration et intégration », ont été mis en œuvre par l'ONA et le Ministère de la Famille, en collaboration avec la Croix-Rouge luxembourgeoise et Caritas Luxembourg, afin de supporter l'élan de solidarité des personnes privées souhaitant accueillir chez eux un BPT. Le premier projet intitulé « Accueil en famille

de bénéficiaires de protection temporaire » visait et vise toujours à rencontrer des familles d'accueil potentielles pour les préparer et les sensibiliser aux implications quotidiennes de leur engagement. Le deuxième projet intitulé « Logement indépendant pour bénéficiaires de protection temporaire » vise d'un côté, à recueillir les offres de logement indépendant destinées à l'accueil des BPT ainsi qu'à auditer les logements et de l'autre côté, à recueillir et traiter les besoins des BPT qui souhaitent être hébergés dans un logement indépendant.

b. Accueil des demandeurs de protection internationale

Si le nombre de personnes qui ont fui la guerre en Ukraine et qui ont demandé la protection temporaire est considérable, c'est sans oublier le réseau DPI qui a également vu ses chiffres augmenter de manière constante courant l'année 2022. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022, le nombre d'arrivées de DPI dans le réseau d'hébergement de l'ONA s'est chiffré à 3331 personnes. Le nombre total de nouvelles arrivées dans le réseau DPI de l'ONA pour l'année 2022 a ainsi presque atteint le niveau des années 2018 et 2019 (+/- 3400 personnes). A noter que ce chiffre exclut les demandeurs de protection temporaire. Au 31 décembre 2022, le taux d'occupation net des structures d'hébergement pour DPI était de 94,5 % et ceci a eu des répercussions sur les structures de primo-accueil dans lesquelles un certain nombre de personnes sont toujours en attente d'un relogement vers une structure d'hébergement temporaire pour DPI (SHTDPI). A cet égard, depuis le 30 septembre 2022 et afin de pouvoir faire face à l'arrivée significative de DPI, le primo-accueil d'urgence Tony Rollman fonctionne en tant que centre de primo-accueil pour tous les nouveaux-arrivants sur le territoire luxembourgeois. Un des problèmes persistants reste l'hébergement des bénéficiaires de protection internationale (BPI) qui peinent à trouver un logement sur le marché immobilier luxembourgeois et qui représentent plus de 51,3 % des personnes hébergées au SHTDPI.

En outre, la période du 1er janvier au 31 décembre 2022 a connu l'arrivée de 273 mineurs non accompagnés (MNA), dont 10 en provenance de l'Ukraine. Comme la création de places dédiées aux MNA n'a pas pu être réalisée aussi rapidement que nécessaire, et que la structure de primo-accueil pour MNA au Lily Unden a atteint la saturation, des douzaines d'enfants souvent plus jeunes que 16 ans ont dû être accueillis en toute urgence au primo-accueil de l'ONA, en attendant qu'un hébergement adapté à leur âge et situation soit disponible.

Du point de vue de l'encadrement et de l'accompagnement pédagogique, l'administration a pu proposer et créer – après une longue phase de mesures sanitaires – de nouveaux projets, des séances d'information, des ateliers et des activités, et a finalement pu reprendre la gestion des bénévoles oeuvrant dans ses structures.

Un appel à projets AMIF a également été lancé par le Secrétariat général du Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE) le 9 mai 2022. L'appel à projets s'est adressé aux organisations et organismes privés à but non lucratif, aux établissements publics ainsi qu'aux chambres professionnelles. Il vise à financer des projets autour de deux axes de développement – « Régime d'asile européen commun » et « Migration légale et intégration ». Les projets sélectionnés seront mis en œuvre entre le 1er janvier 2023 et le 31 décembre 2024. Au total, l'ONA a sélectionné cinq associations : une association dans le cadre de l'action « femmes enceintes et parentalité », et quatre associations dans le cadre de l'action « santé mentale ».

L'ONA a également poursuivi ses efforts en matière d'autonomisation des DPI grâce à la conclusion de la première phase du projet pilote Cash for Food (CFF) qui s'est révélée être un très grand succès en dépassant les attentes et objectifs initiaux. En effet, le 1er janvier 2022, le projet est entré dans sa deuxième phase avec l'identification de 12 structures d'hébergement supplémentaires qui ont rejoint le projet pilote, tout comme les DPI vivant en privé. Depuis lors, le CFF est en place pour atteindre un total de 274 personnes résidents dans 15 structures d'hébergement temporaires de l'État et dans des logements privés. Le projet signifie un grand pas vers l'autonomisation et l'intégration des DPI, ainsi que vers une simplification administrative et financière. En 2023, le projet entrera dans sa troisième

phase et permettra à quelques 500 DPI d'être plus autonomes et de gérer leur budget mensuel dédié à l'alimentation selon leurs besoins.

La cellule Santé, ayant pour mission l'amélioration de la prise en charge des besoins en matière de santé mentale et physique des personnes, a été développée et son équipe renforcée.

c. Evolution des fonctions de support de l'administration

Cette gestion quotidienne a nécessité des ressources humaines supplémentaires au sein de toutes les divisions de l'ONA. C'est ainsi qu'au niveau de son administration, l'ONA s'est composé de 234 agents actifs au 31 décembre 2022 et a, tout au long de l'année 2022, poursuivi son recrutement et élargi son éventail de formations afin de se doter de toutes les compétences techniques nécessaires en vue d'optimiser son fonctionnement et d'améliorer la qualité de ses services. Pas moins de 565 agents ont participé à 217 formations. De plus, afin de pouvoir réagir adéquatement à l'afflux massif de personnes ayant fui la guerre en Ukraine, l'ONA a recruté en renfort temporaire 60 agents en CDD suite à la décision du conseil de gouvernement en mars 2022, 44 agents en contrat CAE ou OTI de l'ADEM et 21 agents de l'Etat qui ont travaillé temporairement à l'ONA pour un minimum de 6 mois.

L'administration a également amplifié ses efforts en procédant à la formalisation d'une vingtaine de conventions de mise à disposition de nouvelles structures d'hébergement pour accueillir et héberger les BPT. Au niveau judiciaire, avec le soutien d'un prestataire externe, l'ONA a entamé 61 procédures judiciaires en recouvrement. Fin 2022, 253 affaires en justice sont en cours. Les travaux législatifs visant à compléter le dispositif des aides matérielles octroyées par l'ONA aux DPI ont abouti au dépôt d'un avant-projet de loi et sont censés aboutir en 2023.

Afin de standardiser d'avantage les structures d'hébergement de l'ONA, un groupe de travail au sujet des prescriptions de sécurité ITM-SST a été créé entre l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) et l'ONA.

Face aux défis de la demande accrue des services de l'ONA pour digitaliser leurs flux métiers, l'administration a entamé plusieurs projets tels que la refonte des systèmes de gestion relatifs à l'accueil DPI ou encore le lancement d'un projet de gestion électronique des documents (GED). Dans le même ordre d'idée et adoptant une approche plus écologique, le traitement du courrier journalier a été entièrement digitalisé. Au 28 décembre 2022 ont été traités 4717 courriers entrants et sortants (3461 en 2021). Le lancement de l'Intranet de l'ONA en 2023 aura, quant à lui, pour objectif d'améliorer la communication interne et mettre à disposition une plateforme centrale contenant toutes les informations nécessaires pour l'ensemble des collaborateurs.

d. Evolution des chiffres-clés en matière d'accueil des demandeurs de protection internationale

Fin décembre 2022, l'ONA a hébergé 4581 personnes dans l'ensemble du réseau d'hébergement pour DPI.

Le réseau d'hébergements pour DPI comptait, au 31 décembre 2022, 53 structures d'hébergement temporaire pour DPI (SHTDPI), deux centres de primo-accueil (CPA) et un centre d'accueil provisoire (CAP) avec un total de 4214 lits dans les SHTDPI, 580 lits dans les CPA et 332 lits dans le Centre d'accueil provisoire Mersch. Dans 21 de ces structures, les personnes sont encadrées sur place par l'ONA, tandis que dans 18 structures les personnes sont encadrées sur site par la Croix-Rouge luxembourgeoise et dans 16 structures par Caritas Luxembourg.

Evolution de l'arrivée de nouvelles personnes dans le réseau DPI d'hébergement de l'ONA depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arrivées	2447	2474	3004	3428	3351	1958	2134	3352

En 2022, le nombre de nouvelles arrivées dans le réseau d'hébergement de l'ONA pour DPI a augmenté de 57,1% par rapport à l'année précédente (au total, 3352 nouvelles arrivées ont été comptabilisées en 2022 ; en moyenne 279,3 arrivées par mois par rapport à la moyenne de 177,8 arrivées par mois enregistrées en 2021).

À noter qu'une bonne partie des nouvelles arrivées dans le réseau de l'ONA inclut les personnes venues au Luxembourg dans le cadre des regroupements familiaux.

Taux d'occupation des structures d'hébergement pour DPI de l'ONA fin décembre 2022

Type de structure	Total personnes hébergées	Capacité maximale	Taux d'occupation brut	Taux d'occupation net
SHTDPI	3695	4214	87,7%	94,5%
CPA Kirchberg	77	240	32,1%	100,0%*
CPA Belair 293	307	340	90,3%	97,5%
CAP: Bât. Principal	97	124	78,2%	90,7%
CAP: Halles 1 (urgence)	107	117	91,5%	95,5%
CAP: Halles 2 (urgence)	89	91	97,8%	100,0%
Total	4372	5126	85,3%	94,9%

*Le CPA Kirchberg (site Tony Rollman) est une structure d'hébergement d'urgence provisoire qui ne réunit pas les conditions optimales nécessaires pour l'hébergement de personnes en période hivernale. Il est composé de grandes tentes qui ont dû être évacuées au cours du mois de décembre 2022 à cause des conditions climatiques extrêmes. Le taux d'occupation net est de 100 % puisque le site ne fonctionne que partiellement.

NB : Le taux d'occupation brut est calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits. Le taux d'occupation net est obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Le taux d'occupation est resté, tout au long de l'année, à un niveau très élevé. Fin 2022, le taux d'occupation net dans les SHTDPI se situe à 94,5 %. Ceci est notamment dû au fait que :

- Les arrivées, notamment dues aux regroupements familiaux, ont commencé à s'accroître pendant les mois d'été et ont atteint un pic en octobre (441) et se maintiennent depuis à un niveau élevé.
- Un nombre important de BPI continue à rester dans les SHTDPI en raison des difficultés qu'ils rencontrent pour trouver un logement sur le marché privé et social et à se loger en-dehors des structures d'accueil réservées en principe aux DPI (les BPI ont représenté 51,3% des personnes hébergées dans les SHTDPI de l'ONA au 31 décembre 2022).

Au vu de cette situation, l'ONA a continué ses efforts dans la recherche, la construction et l'aménagement de nouvelles structures d'hébergement, ceci en étroite collaboration avec les communes et d'autres services gouvernementaux.

Une nouvelle structure d'hébergement temporaire, située à Frisange, a ainsi été inaugurée le 14 février 2022. Cet hébergement est composé de deux structures modulaires d'une capacité de 29 lits chacune. Le 12 septembre 2022, une nouvelle SHTDPI avec une capacité maximale de 197 lits a été ouverte à Luxembourg-ville dans le quartier de Gasperich. Le 19 octobre 2022, a été ouverte la SHTDPI à Weilerbach avec une capacité de 190 personnes. Le 22 décembre 2022, une nouvelle SHTDPI a ouvert ses portes dans le quartier de Kirchberg à Luxembourg-ville avec une capacité maximale de 120 lits.

*Statut des personnes hébergées dans le réseau DPI, y inclus le **primo-accueil** et les DPI dans les structures de protection temporaire (données fin décembre 2022) :*

- 47,4 % de DPI, y inclus les personnes pour lesquelles le Luxembourg se déclare incompétent ;

- 41,7 % de bénéficiaires de protection internationale et de la protection subsidiaire ;
- 10,9 % de nouveaux arrivants n'ayant pas encore déposé une demande, de personnes dont la demande de protection n'a pas abouti et autres.

e. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d'hébergement pour bénéficiaires de protection temporaire gérées par l'Office national de l'accueil (ONA)

Fin décembre 2022, l'ONA a hébergé 1206 personnes dans l'ensemble de ses 11 structures d'hébergement pour bénéficiaires de protection temporaire (SHPT) et un CPA, comptant un total de 1881 lits dans les SHPT. La structure de primo-accueil (CPA Kirchberg) est comptabilisée dans les structures d'hébergement pour DPI car il sert de primo-accueil pour tous les nouveaux arrivants sur le territoire luxembourgeois. Dans sept de ces structures, les personnes sont encadrées sur place par la Croix-Rouge luxembourgeoise et dans quatre par Caritas Luxembourg, via des accords de collaboration signés avec l'ONA. Dans une structure, l'accompagnement social est assuré conjointement par Caritas Luxembourg et la Croix-Rouge luxembourgeoise. Le CPA héberge une population mixte de DPI et BPT. Certains BPT sont hébergés dans des structures d'hébergement temporaire pour DPI.

Evolution de l'arrivée des personnes ayant fui la guerre en Ukraine dans le réseau d'hébergement de l'ONA sur l'ensemble de l'année 2022

Année	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Total
Arrivées	0	3	1726	506	409	187	270	274	169	130	123	80	3877

Taux d'occupation des structures d'hébergement pour bénéficiaires de protection temporaire (SHPT) de l'ONA (fin décembre 2022)

Type de structure	Total personnes hébergées	Capacité maximale	Taux d'occupation brut	Taux d'occupation net
SHPT	1415	1881	75,2%	90,5%

NB : Le taux d'occupation brut est calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits. Le taux d'occupation net est obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Statut des personnes hébergées dans le réseau BPT, sans le primo-accueil (données fin décembre 2022) :

- 82,2 % de BPT ;
- 1,1 % de nouveaux arrivants en provenance de l'Ukraine (sans statut) ;
- 16,7 % de DPI. En raison de la saturation du réseau et des problèmes liés au CPA Kirchberg, une partie des DPI est hébergée dans les SHPT.

f. Evolution des chiffres-clés en matière de structures d'hébergement gérées par l'Office national de l'accueil

Fin décembre 2022, l'ONA hébergeait 5787 personnes dans l'ensemble de ses 67 structures d'hébergement comptant un total de 7007 lits. Dans 21 de ces structures, les personnes sont encadrées sur place par l'ONA, tandis que dans 25 structures les personnes sont encadrées sur site par la Croix-Rouge luxembourgeoise et dans 20 par Caritas Luxembourg, via des accords de collaboration signés avec l'ONA. Dans une structure, l'encadrement socio-éducatif des personnes hébergées est assuré conjointement par les deux organisations.

Evolution de l'arrivée de nouvelles personnes dans le réseau d'hébergement de l'ONA depuis 2015

Année	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Arrivées	2447	2474	3004	3428	3351	1958	2134	7229

En 2022, le nombre de nouvelles arrivées dans le réseau d'hébergement de l'ONA a augmenté de 238,8% par rapport à l'année précédente (au total 7229 nouvelles arrivées ont été comptabilisées en 2022 ; en moyenne 602,4 arrivées par mois par rapport à la moyenne de 177,8 arrivées par mois enregistrées en 2021).

À noter que les nouvelles arrivées dans le réseau de l'ONA incluent les personnes venues au Luxembourg dans le cadre de regroupements familiaux, des DPI effectuant une deuxième demande de protection internationale, ainsi que les personnes fuyant la guerre en Ukraine.

Evolution de la capacité d'hébergement de l'ONA depuis 2015

Année	fin 2015	fin 2016	fin 2017	fin 2018	fin 2019	fin 2020	fin 2021	fin 2022
Lits	4557	4308	4131	3739	4064	4252	4168	7007

Taux d'occupation des structures d'hébergement de l'ONA (fin décembre 2022)

Structures d'hébergement de l'ONA	Primo Accueil					Structures d'hébergement (SHTDPI)	Structures d'hébergement temporaire (SHPT)	Total
	CPA Kirchberg	CPA Belair 293	Bât. principal	CAP Halles 1 (urgence)	Halles 2 (urgence)			
Nombre de structures	1	1	1			53	11	67
Nombre total de lits	240	340	124	117	91	4214	1881	7007
Nombre de lits occupés	77	307	97	107	89	3695	1415	5787
Nombre de lits disponibles	0	8	10	5	0	214	149	386
Taux d'occupation brut*	32,1%	90,3%	78,2%	91,5%	97,8%	87,7%	75,2%	82,6%
Taux d'occupation net**	100,0%	97,5%	90,7%	95,5%	100,0%	94,5%	90,5%	93,7%

*Taux d'occupation brut: Calculé en divisant le nombre de lits occupés par le nombre total de lits.

**Taux d'occupation net: Obtenu en divisant le nombre de lits occupés par la somme du nombre de lits occupés et le nombre de lits disponibles.

Nationalités des personnes hébergées dans le réseau de l'ONA fin décembre 2022

Pays de nationalité	Nombre	%
syrienne	1681	29,0%
ukrainienne	1146	19,8%
érythréenne	1127	19,5%
afghane	442	7,6%

vénézuélienne	169	2,9%
iraquienne	146	2,5%
iranienne	111	1,9%
turque	106	1,8%
soudanaise	69	1,2%
somalienne	64	1,1%
autres	726	12,7%
TOTAL	5787	100%

L'ONA a dénombré, fin décembre 2022, des personnes de 83 nationalités différentes dans ses structures d'hébergement. Les nationalités les plus représentées, en ordre décroissant, étaient les suivantes : 29,0 % syrienne, 19,8 % ukrainienne, 19,5 % érythréenne et 7,6 % afghane.

Caractéristiques socio-démographiques (données fin décembre 2022)

- 4,9 % des personnes hébergées étaient des nouveau-nés et des petits-enfants (0-2 ans) ; 27,3 % des mineurs (3-17 ans) et 67,8 % des adultes (18 ans ou plus) ;
- 42,3 % des personnes étaient de sexe féminin ; 57,7 % de sexe masculin ;
- 37,5% des personnes hébergées vivaient seules et 62,5% dans une autre composition familiale.

Catégorie d'âge	F		M		Total	
	Nombre de femmes	Taux de femmes	Nombre d'hommes	Taux d'hommes		
0-2 ans	134	2,3%	151	2,6%	285	4,9%
3-17 ans	732	12,6%	849	14,7%	1581	27,3%
Adultes	1584	27,4%	2337	40,4%	3921	67,8%
Total	2450	42,3%	3337	57,7%	5787	100,0%

Statut des personnes hébergées dans tout le parc immobilier (réseau DPI et BPT) de l'ONA (données fin décembre 2022)

- 37,5 % de DPI, y inclus les personnes ayant déposée une demande pour laquelle le Luxembourg se déclare incompétent ;
- 20,3% de BPT ;
- 32,9 % de bénéficiaires de protection internationale et de la protection subsidiaire ;
- 9,3 % de nouveaux arrivants n'ayant pas encore déposé une demande, de personnes dont la demande de protection n'a pas abouti et autres.

Clé de répartition des personnes hébergées dans le réseau de l'ONA par sexe et statut fin décembre 2022

Statut	Femmes		Hommes		Total	
	Nombre femmes	Taux femmes	Nombre hommes	Taux hommes		
BPI	787	13,6%	1118	19,3%	1905	32,9%
BPT	713	12,3%	462	8,0%	1175	20,3%
Débouté	95	1,6%	171	3,0%	266	4,6%

DPI	759	13,1%	1411	24,4%	2170	37,5%
Irrecevable	22	0,4%	28	0,5%	50	0,9%
N/A	29	0,5%	77	1,3%	106	1,8%
Refus DPI	45	0,8%	70	1,2%	115	2,0%
Total	2450	42,3%	3337	57,7%	5787	100,0%

Clé de répartition par nationalité et par sexe des personnes hébergées dans le réseau de l'ONA fin décembre 2022

Nationalité	F		M	
	Nombre femmes	Taux femmes	Nombre hommes	Taux hommes
syrienne	551	9,5%	1130	19,5%
ukrainienne	715	12,4%	431	7,4%
érythréenne	505	8,7%	622	10,7%
afghane	167	2,9%	275	4,8%
vénézuélienne	81	1,4%	88	1,5%
iraquienne	46	0,8%	100	1,7%
iranienne	44	0,8%	67	1,2%
turque	42	0,7%	64	1,1%
soudanaise	21	0,4%	48	0,8%
somalienne	25	0,4%	39	0,7%
autres	253	4,4%	473	8,2%
Total	2450	42,3%	3337	57,7%

8. RESSOURCES HUMAINES ET SITUATION FINANCIÈRE

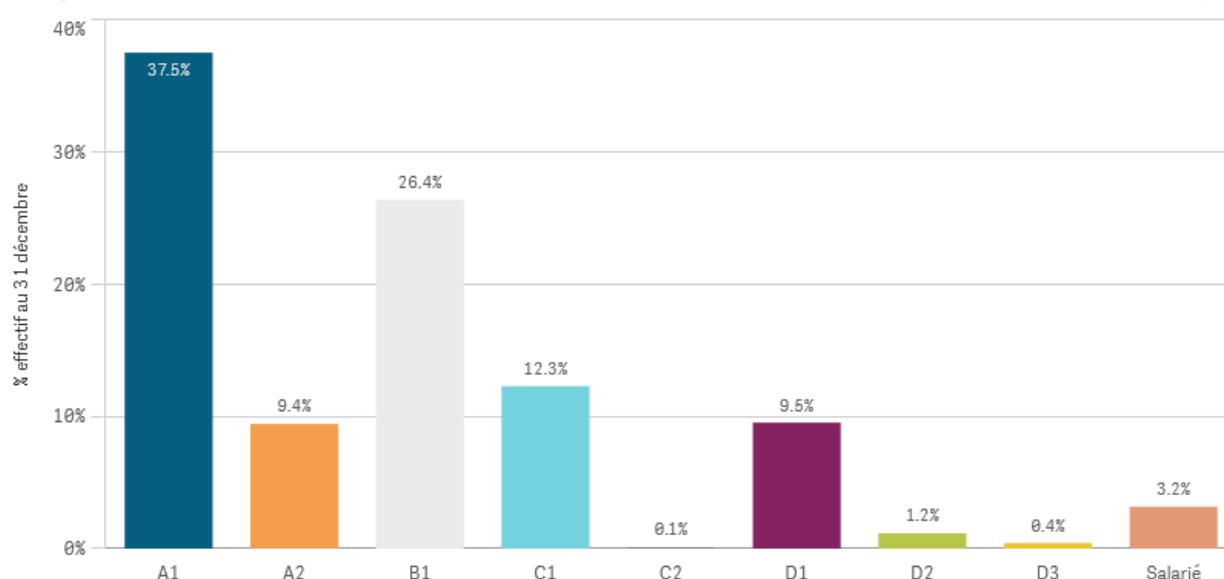
8.1. Personnel du ministère des Affaires étrangères et européennes

Le MAEE (le Secrétariat général, les 8 directions ainsi que l'ONA et le Centre de rétention) compte 943 agents⁶ sur sa liste des effectifs qui sont regroupés comme suit :

41,8 % des effectifs sont des fonctionnaires, 55,1 % ont le statut d'employé de l'État et 3,2 % sont des salariés de l'État. Les agents du MAEE appartiennent majoritairement à la carrière A1 (37,5 %), suivi de la carrière B1 (26,4 %) et de la carrière C1 (12,3 %). L'âge moyen des agents du MAEE était de 39,5 ans.

⁶ Source Qliksense : chiffres au 31/12/2022

Groupe de traitement



Au 31 décembre 2022, l'effectif total des agents de la carrière diplomatique compte 150 personnes, dont 59 femmes (39,3 %) et 91 hommes (60,7 %). 85 agents de la carrière diplomatique sont affectés aux différentes missions diplomatiques du Luxembourg à l'étranger. À l'effectif actif du corps diplomatique s'ajoutent 10 agents de cette carrière qui bénéficient actuellement de congés sans traitement ou de congés spéciaux. 179 agents du MAEE et d'autres départements ministériels sont détachés aux missions diplomatiques du Luxembourg ; ils sont soutenus dans leurs activités par 296 personnes qui sont recrutées localement.

En 2022, le MAEE a pu compter sur les bons services de 43 employés engagés sous le statut du travailleur handicapé.

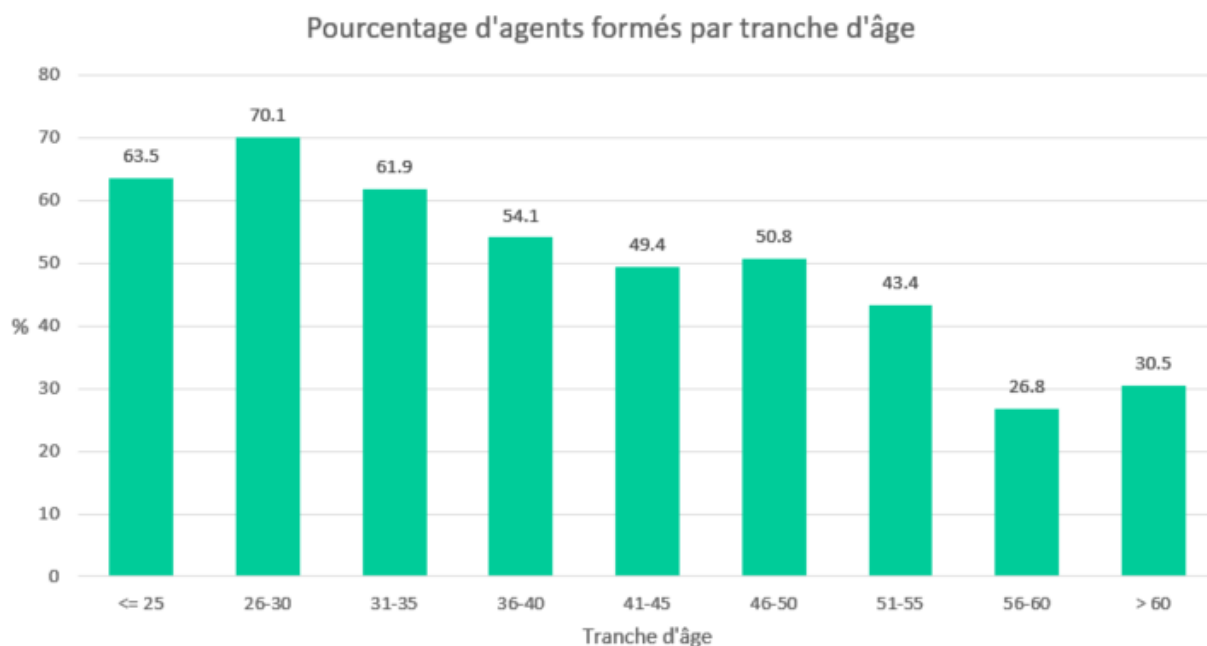
Malgré le départ en retraite de 11 agents, l'effectif actif du MAEE a augmenté de 116 unités. Au cours de la dernière année, 10 nouveaux agents de la carrière diplomatique ont pu être recrutés.

À noter aussi que le MAEE a pu compter dans le cadre de sa collaboration avec l'ADEM sur l'appui de 12 jeunes demandeurs d'emploi sous le statut du contrat d'appui-emploi (CAE) et de 2 agents sous le statut de l'occupation temporaire indemnisée (OTI). 82 stages, dont 51 auprès d'une mission diplomatique luxembourgeoise à l'étranger, ont été offerts à des jeunes étudiants dans le cadre de leur formation universitaire.

Le MAEE était en charge de la gestion de 19 agents de la coopération, 15 « *Junior Professional Officers* » (JPO) et d'un « *Specialist for Development Programme* » (SDP) auprès des Nations Unies, de 7 « Jeunes Professionnels en Délégation » (JPD) dans les délégations de la Commission européenne et du SEAE, de 6 volontaires des Nations Unies (VNU) et de 12 Assistants Techniques Juniors (ATJ) auprès de Lux-Development.

8.2. Efforts en matière de formation des agents

En 2022, le MAEE a davantage renforcé ses efforts en matière de formation. Ainsi 555 agents ont participé à des formations dispensées par les soins de l'Institut National d'Administration Publique (INAP), dont 265 femmes (47,7%) et 290 hommes (52,3%).



En sus des formations à l'INAP, la direction des Finances et des Ressources humaines a organisé 32 séances de formation soit en présentiel ou sous format hybride, avec recours à des formateurs internes et externes. 326 agents ont participé à ces formations internes.

8.3. La vie en poste

Le projet « La vie en poste » a été lancé en 2022. Ce projet vise à mettre en place un « *Family office* », c'est-à-dire un « Bureau de famille », au sein du MAEE, à l'image de ceux qui existent déjà dans un certain nombre d'autres Etats membres de l'Union européenne. L'objectif est de mieux accompagner les agents détachés et leurs familles pour leur départ en poste, pendant la durée de leur détachement et lors de leur retour au Luxembourg. À titre d'exemple, une première formation a été organisée pour les conjoints des agents du MAEE sur la recherche de travail lors du détachement. Un membre de l'équipe de la direction des Finances et des Ressources humaines participe aussi aux réunions du réseau informel des *EU Family officers*, ainsi qu'à la conférence EUFASA (*European Union Foreign Affairs Spouses' Partners and Families Association*). Pour assurer la bonne mise en oeuvre du projet « La vie en poste », un troisième poste de directeur adjoint au sein de la direction des Finances et des ressources humaines a été créé et l'équipe a été renforcée.

8.4. Renforcement de la présence de Luxembourgeois dans les institutions européennes et internationales

En 2022, la direction des Finances et des Ressources humaines a pu mettre un Expert national détaché à disposition de la DG INTPA de la Commission européenne pour une durée initiale de deux ans à partir de février 2022.

Trois candidats ont été retenus pour le programme de la Commission européenne des Experts nationaux en formation professionnelle au sein des directions générales ECHO, JRC et NEAR du 1^{er} mars 2022 au 31 juillet 2022.

La direction des Finances et des Ressources humaines a également, avec l'Institut européen d'administration publique (EIPA), proposé deux formations en ligne pour la préparation aux concours EPSO de l'Union européenne. Les participants étaient des Jeunes professionnels en délégation (JPD), les ENFP, des stagiaires luxembourgeois dans les institutions européennes ainsi que des stagiaires du MAEE.

Le Luxembourg a participé à une première réunion avec la Commission européenne sur l'élaboration d'un plan d'action sur l'équilibre géographique.

8.5. Réseau diplomatique

Le MAEE est en charge du réseau diplomatique et consulaire luxembourgeois, qui compte actuellement 51 missions diplomatiques et consulaires, dont 32 Ambassades bilatérales, 13 Représentations auprès d'organisations internationales et 6 Consulats généraux.

Le Luxembourg est accrédité auprès de plus de 70 pays par des Ambassadeurs résidents ou non-résidents, ceci par le biais des missions diplomatiques luxembourgeoises à l'étranger ou bien à partir du Luxembourg.

Le Luxembourg est représenté auprès de 19 organisations internationales, soit à partir d'une Représentation permanente consacrée entièrement aux travaux de l'organisation internationale auprès de laquelle elle est accréditée (RPUE à Bruxelles, dont Représentation auprès du COPS, RPOTAN à Bruxelles, RP auprès de l'Office des Nations Unies, de l'OMC et des Organisations Internationales à Genève, RPONU à New York, RP Conseil de l'Europe à Strasbourg et RP OCDE et Délégation UNESCO à Paris), ou à partir d'une Ambassade bilatérale résidente qui occupe également des fonctions auprès d'une ou de plusieurs Organisations internationales établies dans la même ville (RP IRENA à Abou Dabi, RP UA à Addis Abeba, RP OIAC à La Haye, RP OIM à Londres, RP OIF à Paris, RP auprès FAO, FIDA et PAM à Rome, RP OSCE et Mission permanente auprès des Organisations internationales à Vienne) ou encore à travers un Représentant permanent non-résident (RP ANASE à Jakarta, RP PNUE à Nairobi).

Le tableau ci-dessous présente un récapitulatif du réseau diplomatique et consulaire du Grand-Duché de Luxembourg à travers le monde au 31 décembre 2022 :

Mission diplomatique ou consulaire	Pays	Co-accréditation
Abou Dabi	Emirats Arabes Unis	Koweït IRENA (Agence internationale de l'énergie renouvelable)
Addis Abeba *	Ethiopie	UA (Union africaine)
Ankara	Turquie	
Athènes	Grèce	Chypre Roumanie
Bamako *	Mali	

Bangkok	Thaïlande	Indonésie Laos * Malaisie Myanmar Singapour Vietnam ANASE/ASEAN (Association des Nations d'Asie du Sud-Est)
Berlin	Allemagne	
Berne	Suisse	Liechtenstein
Brasilia	Brésil	Chili
Bruxelles	Belgique	OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord)
Copenhague	Danemark	Finlande Norvège Suède
Dakar	Sénégal	Burkina Faso * Mali * Niger *
Dublin	Irlande	
La Haye	Pays-Bas	OIAC (Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques) Ethiopie * UA (Union africaine) * PNUE (Programme des Nations Unies pour l'environnement)
Lisbonne	Portugal	Cabo Verde *
Londres	Royaume-Uni	Islande OMI (Organisation maritime internationale)
Madrid	Espagne	Andorre
Moscou	Russie	Belarus Kazakhstan

New Delhi	Inde	Bangladesh Népal Sri Lanka
Niamey *	Niger	
Ouagadougou *	Burkina Faso	
Paris	France	Monaco OIF (Organisation internationale de la Francophonie)
Pékin	Chine	Mongolie Pakistan
Prague	République tchèque	Bulgarie Estonie Ukraine
Praia*	Cabo Verde	
Pristina*	Kosovo	
Rome	Italie	Croatie Malte Saint-Marin FIDA (Fonds international de développement agricole) PAM (Programme alimentaire mondial) FAO (Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture)
Tokyo	Japon	Corée du Sud Philippines
Varsovie	Pologne	Lettonie Lituanie
Vienne	Autriche	Hongrie Slovaquie Slovénie OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) ONU : ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA

Vientiane *	Laos	
Washington	États-Unis	Canada Mexique Nicaragua El Salvador

**Représenté sur place par un Chargé d'affaires a.i.*

Représentations permanentes auprès d'organisations internationales

RP IRENA à Abou Dabi : Représentation permanente auprès de l'Agence internationale de l'énergie renouvelable (IRENA)

RP UA à Addis Abeba : Représentation permanente auprès de l'Union africaine (UA)

RP UE à Bruxelles : Représentation permanente auprès de l'Union européenne (UE), dont Représentation auprès du COPS

RP OTAN à Bruxelles : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Atlantique Nord (OTAN)

RP OIAC à La Haye : Représentation permanente auprès de l'Organisation internationale pour l'Interdiction des Armes Chimiques (OIAC)

RP OMI à Londres : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation Maritime Internationale (OMI)

RP à Genève : Représentation permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des Organisations internationales à Genève

RP ONU à New York : Représentation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York

RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et Délégation permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

RP à Paris : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

RP ONU à Rome : Représentation permanente du Luxembourg auprès des institutions des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, PAM et FIDA)

RP CdE à Strasbourg : Représentation permanente auprès du Conseil de l'Europe

RP à Vienne : Représentation permanente du Luxembourg auprès de l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) et auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne (ONUDC, CNUDCI, CUPEEA, ONUDI, OTICE, PNUCID, AIEA)

Consulats généraux

Bruxelles

Genève

Strasbourg

Consulats généraux – Luxembourg Trade and Investment Office

New York

San Francisco

Shanghai

Ambassadeurs non-résidents basés à Luxembourg accrédités auprès de :

Albanie, Bosnie-Herzégovine, Macédoine du Nord, Monténégro, Serbie

Géorgie

Kosovo

Saint-Siège

Chargés d'affaires a.i.

Burkina Faso

Cabo Verde

Ethiopie et Union africaine

Kosovo

Mali

Niger

Laos

Ambassadeurs itinérants/thématiques basés à Luxembourg

Droit humains

Diplomatie économique

Digital et Sécurité

8.6. Situation financière

a. Le budget

Le budget de fonctionnement 2022 (rémunération du personnel inclus) voté par la Chambre des Députés le 17 décembre 2021 pour l'ensemble des parties constituant le ministère des Affaires étrangères et européennes, y compris la direction de l'Immigration, la direction de la Coopération au développement et de l'Action humanitaire, la direction de la Défense, la Défense nationale ainsi que l'Office national de l'accueil, s'est élevé à 801.172.149 euros (rémunération du personnel inclus).

De cette somme globale 220.705.577 euros relevaient directement de la compétence du ministre des Affaires étrangères et européennes, ministre de l'Immigration et de l'Asile, dont 100.667.468 euros ont été gérés par la direction des Finances et des Ressources humaines du ministère des Affaires étrangères et européennes, 31.178.682 euros par la direction de l'Immigration et 88.859.427 euros par l'Office nationale de l'accueil. Le budget à disposition du ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire était de 380.234.191 euros et celui pour le ministre de la Défense s'élevait à 200.232.381 euros, dont 102.634.950 euros pour la Défense nationale.

Les crédits pour 2022, gérés par la direction des Finances et des Ressources humaines, ont été répartis parmi les sections budgétaires suivantes :

- Section 01.0 - Dépenses générales (hormis la rémunération du personnel) : 4.938.951 euros (une hausse de 12,33 % par rapport au crédit du budget 2021) ;
- Section 01.1 - Missions luxembourgeoises à l'étranger (hormis la rémunération du personnel) : 43.319.535 euros (une augmentation de 8,03 % par rapport à 2021) ;
- Section 01.2 - Contributions à des organismes internationaux : 14.897.341 euros (une hausse de 3,73 % par rapport à 2021) ;
- Section 01.3 – Relations économiques européennes et internationales et autres actions : 2.965.000 euros (un plus de 5,44 % par rapport à 2021).

Les dépenses générales (section budgétaire 01.0) du MAEE ont augmenté de 12,33 % pour les raisons essentielles suivantes :

- La mise en place d'une connexion directe avec le réseau informatique de l'Etat au moyen d'une communication satellitaire et d'abonnements supplémentaires pour Iridium Push-to-talk pour améliorer la communication tant au niveau local, régional qu'avec la capitale.
- Le transfert d'un article du budget de l'ONA vers la section des dépenses générales du ministère et la participation de l'Etat à la réalisation de projets européens dans le cadre du Fonds de l'AMIF.

Concernant la section 01.1, les crédits pour les dépenses courantes des missions diplomatiques présentaient une hausse de 8,03 % en raison des éléments suivants :

- Les locations temporaires indispensables pour héberger le chef de poste en raison de travaux à grande envergure envisagés dans deux résidences (Tokyo et New York) ;
- Le détachement de diplomates supplémentaires, une hausse des frais en relation avec le personnel détaché à l'étranger (indemnités de poste et de logement du personnel détaché à l'étranger, scolarité des enfants des agents, déménagements et frais médicaux) ;
- La mise en place de nouvelles missions diplomatiques à l'étranger, en l'occurrence :
 - ° l'ouverture d'une Ambassade à Dublin,
 - ° la séparation à Paris entre l'Ambassade et les Représentations permanentes auprès de l'OCDE et de l'UNESCO.

En ce qui concerne la section budgétaire des contributions internationales (section 01.2), les contributions internationales obligatoires ont progressé de 3,73 % par rapport aux crédits votés 2021.

La section 01.4, gérée par la direction de l'Immigration et dotée d'une somme totale de 31.178.682 euros (rémunération du personnel inclus), a présenté une hausse de 1.45 % par rapport à 2021.

La section 01.8, gérée par l'Office National de l'accueil et dotée d'une somme totale de 88.859.427 euros (rémunération du personnel inclus), a présenté une hausse de 12,50 % par rapport à 2021.

b. Les recettes consulaires

En 2022, les recettes consulaires réalisées par les sections consulaires des Ambassades et des Consulats généraux se sont élevées au total à 589.403 euros, une hausse de 131,74 % (+335.028 euros) par rapport à 2021. Elles proviennent pour ainsi dire exclusivement de la fourniture de visas à des ressortissants de pays tiers désirant se rendre au Luxembourg, respectivement dans l'espace Schengen. Les Ambassades à New Delhi et Ankara ont récupéré la plupart des recettes consulaires.

1. New Delhi :	218.822 €
2. Ankara :	136.341 €
3. Moscou :	61.694 €
4. Abu Dhabi:	47.565 €
5. Londres:	36.887 €
6. Bangkok :	27.648 €
7. Beijing :	20.974 €
8. Shanghai :	14.210 €
9. Autres :	25.262 €

c. Les immeubles des missions à l'étranger appartenant à l'Etat

À l'étranger, l'Etat luxembourgeois est propriétaire de 38 immeubles abritant, soit de la chancellerie soit de la résidence soit des deux d'un certain nombre de missions diplomatiques ou consulaires ainsi que de 4 appartements de service. 20 immeubles sont pris en location pour les locaux de chancellerie d'Ambassade ou de consulat général et 15 appartements ou maisons pour des résidences.

La rénovation et la mise aux normes sécuritaires du parc immobilier appartenant à l'Etat luxembourgeois à l'étranger (ainsi que des objets loués) relèvent de la compétence mixte de l'Administration des Bâtiments publics pour ce qui concerne les travaux de grande envergure et de la direction des Finances et des Ressources humaines du ministère des Affaires étrangères et européennes quant à l'entretien régulier ainsi que les petits et moyens travaux.

L'Etat a fait l'acquisition de la copropriété, ayant servi de locaux pour l'exploitation d'une pharmacie, et est ainsi devenu le propriétaire unique du grand bâtiment hébergeant les trois missions (l'Ambassade et les deux Représentations permanentes) à Bruxelles. La planification et la mise en œuvre des travaux de transformation de cette nouvelle partie de l'immeuble sont sur le point de se concrétiser.

Des travaux et des mesures diverses de sécurisation ont été effectuées dans certaines chancelleries et dans les maisons logeant les agents détachés à Niamey, Praia et Bamako.

La sécurisation a été mise au point à la résidence de l'Ambassade à Madrid ; certains travaux de réparation (parquet et sol en marbre) ont dû être accomplis.

D'autres mises à niveau de la sécurité ont été réalisées à la chancellerie (le cas échéant la résidence de l'Ambassadeur incluse) notamment des missions à Bruxelles, Berlin et Varsovie.

L'immeuble de résidence à Tokyo ainsi que l'appartement de service pour l'adjoint du chef de poste ont été équipés d'un nouveau système de chauffage et d'air conditionné.

À la résidence à Londres les dégâts causés par une fuite d'eau ont été réparés.

La rénovation de l'annexe de la chancellerie à Londres a pu être achevée en automne.

Après plusieurs années de préparation et de travaux la restauration de la maison de résidence à New York, le projet a pu avancer. Il est prévu que les travaux s'achèveront en 2023.

Des travaux de rénovation à l'intérieur de la résidence à Paris ont débuté en été et seront poursuivis en 2023. Le ravalement de la façade est sur le point d'arriver à ses termes.

Les travaux de réfection de la terrasse et de l'escalier extérieur de la résidence à Prague ont été effectués, la rénovation de la maison et de la partie extérieure de la propriété étant ainsi terminée après plusieurs années de planification et de mise en œuvre.

Une étude de projet de restauration complète et de modernisation de la résidence à La Haye a été entamée en 2022 et est sur le point de s'achever.

Les bureaux de chancellerie à La Haye ont pu profiter d'un rafraîchissement de la peinture.

Des travaux d'entretien de moindre envergure et diverses réparations ont été exécutés dans un certain nombre d'autres missions diplomatiques (Athènes, Lisbonne, New York (chancellerie), Varsovie, Vienne, Washington, Paris etc.) tout au long de l'année écoulée.

9. Relevé des visites et événements marquants impliquant la direction du Protocole et de la Chancellerie en 2022

Janvier 2022	
11/01 – 13/01/2022	21 ^{ème} session de la Commission de partenariat entre la République du Cabo Verde et le Grand-Duché de Luxembourg
25/01 – 27/01/2022	Visite de travail de S. E. Monsieur Ararat MIRZOYAN , Ministre des Affaires étrangères de la République d'Arménie
27/01 – 28/01/2022	Visite de travail de Madame Teresa RIBEIRO , Représentante de l'OSCE pour la liberté des médias
Février 2022	
09/02 – 10/02/2022	Visite de travail de S. E. Monsieur Iván DUQUE MÁRQUEZ , Président de la République de Colombie
10/02/2022	Remise de décorations en l'honneur des Consuls honoraires Messieurs Klaus JENSEN et Franz-Peter BASTEN
15/02/2022	Visite de travail de S. E. Monsieur Wopke HOEKSTRA , Ministre des Affaires étrangères des Pays Bas
26/02/2022	REMIX Opening Inauguration de la Capitale européenne de la culture Esch2022
Mars 2022	
02/03 – 04/03/2022	Visite de travail de Monsieur John GLEN , Secrétaire économique du Trésor et Ministre de la ville du Royaume-Uni
14/03 – 16/03/2022	21 st Informal ASEM Seminar on Human Rights (ASEMHRS21) "Human Rights and Climate Change"

15/03/2022	Visite de travail de S. E. Madame Roberta METSOLA , Présidente du Parlement européen
21/03/ – 23/03/2022	Visite de travail de S. E. Monsieur Xavier ESPOT ZAMORA , Chef du Gouvernement de la Principauté d'Andorre
23/03/2022	Visite de travail de Monsieur Gerd MÜLLER , Directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI)
Avril 2022	
04/04/2022	Visite de travail de Monsieur Johannes HAHN , Commissaire européen au Budget et à l'Administration
04/04 – 05/04/2022	Visite de travail de Madame Margrethe VESTAGER , Vice-présidente exécutive de la Commission européenne
12/04/2022	Visite de travail de S. E. Monsieur Gabrielius LANDSBERGIS , Ministre des Affaires étrangères de la République de Lituanie
23/04/2022	Visite de travail de Monsieur Chris Barton , Commissaire britannique au Commerce en Europe
25/04 – 26/04/2022	Visite de travail de Monsieur Jan JAMBON , Ministre-Président du Gouvernement Flamand
27/04 – 29/04/2022	Visite de travail de Madame Sonja LEDL-ROSSMANN , Présidente du Landtag Tirol
28/04/2022	Visite de travail de Madame Stella KYRIAKIDES , Commissaire européenne à la Santé
Mai 2022	
04/05/2022	ASEAN Day
05/05 – 06/05/2022	Réunion du Comité de la Direction de l'APE
10/05/2022	Parlement européen - Cérémonie d'inauguration du bâtiment Konrad Adenauer
11/05. – 12/05/2022	Visite d'État de Leurs Altesses Royales le Grand-Duc et la Grande- Duchesse en République portugaise
17/05 – 18/05/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Artis PABRIKS , Vice-Premier Ministre, Ministre de la Défense de la République de Lettonie
30/05/2022	Visite de travail de Madame Patricia CREUTZ , Présidente du Parlement Benelux
30/05 – 01/06/2022	Visite de travail de Monsieur Peter MAURER , Président du Comité international de la Croix-Rouge
30/05 – 03/06/2022	Conférence diplomatique virtuelle
Juin 2022	
01/06/2022	Visite de travail de Monsieur Stefano BONACCINI , Président de la Région Emilia-Romagna
02/06 – 03/06/2022	Visite de travail de Madame Eminé JAPAROVA , Première Vice-ministre des Affaires étrangères d'Ukraine
09/06 – 10/06/2022	Visite de Monsieur Didier REYNERS , Commissaire européen à la Justice
12/06 – 13/06/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur YANG Jiechi ,

	membre du Bureau politique du Comité central du PCC et directeur du Bureau de la Commission des Affaires étrangères du Comité central du PCC de la République populaire de Chine et de Son Excellence Monsieur Jake SULLIVAN, Conseiller à la Sécurité nationale des Etats-Unis d'Amérique
13/06/2022	Visite de Monsieur Virginijus SINKEVIČIUS , Commissaire européen à l'Environnement, aux Océans et à la Pêche
14/06/2022	Visite de travail de Monsieur Chris FEARNE , Vice-Premier ministre et ministre de la Santé de la République de Malte
16/06/2022	Visite de Madame Helena DALLI , Commissaire européenne à l'Égalité
19/06/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Zbigniew RAU , Ministre des Affaires étrangères de la République de Pologne
20/06/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Sameh SHOUKRY , Ministre des Affaires étrangères de la République arabe d'Égypte
20/06/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Luigi DI MAIO , Ministre des Affaires étrangères de la République italienne
20/06 – 21/06/2022	Visite de travail de S. E. Madame Katerina SAKELLAROPOULOU , Présidente de la République hellénique
22/06/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Mukhtar TILEUBERDI , Ministre des Affaires étrangères de la République du Kazakhstan
22/06/2022	Visite de travail de Monsieur Frank RIJSBERMAN , Directeur général du Global Green Growth Institute
23/06/2022	Cérémonie officielle à l'occasion de la Fête nationale
29/06/2022	Visite de travail de Monsieur Iulian POPESCU , Secrétaire d'Etat auprès du Ministère de la Recherche, de l'Innovation et de la Digitalisation de Roumanie
Juillet 2022	
01/07/2022	Entrevue avec Madame Verena HUBERTZ , Bundestagsabgeordnete, Wahlkreis Trier und Trier-Saarburg, stellvertretende Fraktionsvorsitzende der SPD-Bundestagsfraktion et Monsieur Stefan METZDORF , Landrat des Kreises Trier-Saarburg
06/07/2022	Signature Pacte entreprises et droits de l'homme
06/07/2022	Visite de travail de Madame Jeanne BARSEGHIAN , Première Vice-Présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Maire de Strasbourg
07/07/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Faruk KAYMAKCI , Vice-Ministre des Affaires étrangères de la République de Turquie, Directeur des Affaires européennes
07/07 – 09/07/2022	Visite de travail de Son Excellence Madame Alexandra HILL TINOCO , Ministre des Affaires étrangères de la République El Salvador
13/07/2022	70 ^{ème} anniversaire de la présence des Institutions européennes au Luxembourg
15/07/2022	Consultation ministérielle sur la réglementation juridique du cannabis à usage non-médical et non-scientifique sur la légalisation entre

	la République fédérale d'Allemagne, le Grand-Duché de Luxembourg, la République de Malte et le Royaume des Pays-Bas
16/07/2022	Rencontre entre Son Excellence Monsieur Jean ASSELBORN , Ministre des Affaires étrangères et européennes du Grand-Duché de Luxembourg et de Son Excellence Madame Annalena BAERBOCK , Ministre des Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne
Août 2022	
31/08 – 02/09/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Nuno GOMES NABIAM , Premier Ministre de la République de Guinée-Bissau
Septembre 2022	
05/09 – 07/09/2022	1ère Assemblée générale de l'IF CEED (<i>Incubation Forum for Circular Economy in European Defence</i>)
15/09/2022	Visite de travail de Son Excellence Madame Hadja LAHBIB , Ministre fédérale des Affaires étrangères du Royaume de Belgique
19/09 – 23/09/2022	Visite de travail de la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance (ECRI) du Conseil de l'Europe
Octobre 2022	
02/10 – 03/10/2022	Visite de travail de Madame Graziella MAROK-WACHTER , Ministre de la Justice de la Principauté du Liechtenstein
03/10/2022	Visite de travail de Monsieur le Dr/ Tedros Adhanom GHEBREYESUS , Directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)
03/10/2022	Visite de travail de Monsieur Mathias CORMANN , Secrétaire général de l'OCDE
09/10/2022	Journée de la commémoration nationale
13/10/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Nicu POPESCU , Vice-Premier ministre, Ministre des Affaires étrangères et de l'intégration européenne de la République de Moldavie
13/10 – 14/10/2022	Visite de travail de Monsieur Khamjane VONGPHOSY , Ministre du Plan et de l'Investissement de la République Démocratique Populaire du Laos
16/10/2022	Dîner des Ministres socialistes des Affaires étrangères en marge du CAE
27/10 – 28/10/2022	75 ^{ème} anniversaire de l'adhésion du Grand-Duché de Luxembourg à l'UNESCO Visite de travail de Monsieur Firmin Edouard MATOKO , Sous-directeur général, Secteur pour la Priorité Afrique et les Relations extérieures, UNESCO
Novembre 2022	
16/11 – 17/11/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Bogdan AURESCU , Ministre des Affaires étrangères de la Roumanie
17/11 – 18/11/2022	Réunion ministérielle des ministres de la Justice de l'OCDE
21/11 – 22/11/2022	Visite de travail de Madame Virginia GAMBA ,

	Représentante Spéciale du Secrétaire Général pour les enfants et les conflits armés
28/11/2022	Sommet BENELUX
Décembre 2022	
09/12 – 10/12/2022	Visite officielle de Son Excellence Monsieur Minh Chinh PHAM , Premier ministre de la République Socialiste du Vietnam
13/12/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Petr FIALA , Premier ministre de la République tchèque
19/12/2022	Visite de travail de Son Excellence Monsieur Romuald WADAGNI , Ministre d'Etat, Ministre de l'Économie et des Finances de la République du Bénin et de Son Excellence Monsieur Aurélien AGBÉNONCI , Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération de la République du Bénin

Visites d'Etats entrantes : 0
 Visites d'Etats sortantes : 1
 Visites officielles (entrantes) : 1
 Visites de travail (entrantes) : 51
 Réunions/colloques/conférences : 9
 Cérémonies : 7
 Total en 2022 : 69